



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.96/865
22 Août 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT COMMISSAIRE

Quarante-septième session

PRESENTATION GENERALE DES ACTIVITES DU HCR

1995 - 1997

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
LISTE DES TABLEAUX		4
ABREVIATIONS ET ACRONYMES		7
INTRODUCTION		9
I. Couverture et structure.....	1 - 3	
II. Définition des termes utilisés.....	4 - 8	
III. Résumé des principales questions budgétaires et autres.....	9	
IV. Décision sur les questions administratives et financières.....	10	
CHAPITRE I. PERSPECTIVES		15
I. Introduction.....	1	
II. Mandat du HCR.....	2 - 3	
III. Défis.....	4 - 7	
IV. Stratégies du HCR.....	8	
V. Bonne gestion.....	9 - 13	
VI. Projet Delphi.....	14 - 19	
VII. Partenaires d'exécution.....	20 - 22	
VIII. Formation.....	23	
IX. Conclusion.....	24	
CHAPITRE II. APERCU GLOBAL		22
I. Introduction.....	1	
II. Bénéficiaires des programmes du HCR.....	2 - 7	
III. Besoins et ressources au titre de tous les programmes.....	8 - 21	
IV. Programmes généraux.....	22 - 32	
V. Programmes spéciaux.....	33 - 38	
VI. Mise en oeuvre du programme.....	39	
VII. Dotation en personnel.....	40 - 44	
VIII. Exécution du programme et appui administratif.....	45 - 60	
CHAPITRE III. AFRIQUE		56
I. Introduction.....	1	
II. Population relevant de la compétence du HCR.....	2 - 3	
III. Faits nouveaux.....	4 - 23	
IV. Programmes.....	24 - 31	
V. Niveau des postes.....	32	
VI. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	33	
CHAPITRE IV. ASIE ET OCEANIE		73
I. Introduction.....	1	
II. Population relevant de la compétence du HCR.....	2 - 3	
III. Faits nouveaux.....	4 - 9	
IV. Programmes.....	10 - 12	
V. Niveau des postes.....	13	
VI. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	14	

TABLE DES MATIERES (Suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
CHAPITRE V. EUROPE		85
I. Introduction.....	1	
II. Population relevant de la compétence du HCR.....	2 - 3	
III. Faits nouveaux.....	4 - 11	
IV. Programmes.....	12 - 13	
V. Niveau des postes.....	14	
VI. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	15	
CHAPITRE VI. AMERIQUES ET CARAIBES		98
I. Introduction.....	1	
II. Population relevant de la compétence du HCR.....	2 - 3	
III. Faits nouveaux.....	4 - 6	
IV. Programmes.....	7	
V. Niveau des postes.....	8	
VI. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	9	
CHAPITRE VII. ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT (SWANAME)		109
I. Introduction.....	1	
II. Population relevant de la compétence du HCR.....	2 - 3	
III. Faits nouveaux.....	4 - 6	
IV. Programmes.....	12 - 14	
V. Niveau des postes.....	15	
VI. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	16	
CHAPITRE VIII. AUTRES PROGRAMMES		122
I. Introduction.....	1 - 5	
II. Activités au titre des autres programmes....	6 - 32	
III. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	33 - 57	
IV. Formation.....	58 - 99	
CHAPITRE IX. SIEGE		151
I. Introduction.....	1 - 3	
II. Dépenses et estimations du Siège.....	4	
III. Postes au Siège.....	5 - 7	
IV. Dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif.....	8	
V. Divisions et bureaux régionaux.....	9 - 59	
ANNEXES		174
I. Statistiques		
II. Organigramme du HCR: Siège et terrain		

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE II. APERCU GLOBAL

- II.1 Dépenses du HCR en 1995 et estimations/projections pour 1996 et 1997 - Toutes sources de fonds confondus
- II.2 Contributions aux programmes d'assistance du HCR
- II.3 HCR - Besoins financiers/de programme en 1996
- II.4 Programmes généraux du HCR
- II.5 Allocations au titre de la Réserve du programme pour 1996
- II.6 Allocation au titre de l'Allocation générale pour le rapatriement librement consenti pour 1996
- II.7 Allocation au titre du Fonds extraordinaire pour 1996
- II.8 Programmes spéciaux du HCR - Résumé des dépenses de 1995, des besoins de programme pour 1996 et des besoins initiaux pour 1997
- II.9 Analyse des effectifs globaux (EP/AA) au 1er juillet 1996
- II.10 Besoins en postes d'exécution du programme sur le terrain et au Siège
- II.11 Besoins en postes d'appui administratif sur le terrain et au Siège
- II.12 Niveau des postes (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondus
- II.13 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) - Dépenses pour 1995
- II.14 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'appui administratif (AA) - Dépenses pour 1995
- II.15 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) - Budget révisé 1996
- II.16 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'appui administratif (AA) - Budget révisé 1996
- II.17 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) - Budget initial 1997
- II.18 Terrain & Siège - Coûts relatifs à l'appui administratif (AA) - Budget initial 1997
- II.19 Analyse des variations - Coûts afférents à l'exécution du programme (EP) et à l'appui administratif (AA) - Toutes sources de fonds confondus
- II.20 Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base en 1995

LISTE DES TABLEAUX (suite)

CHAPITRE III. AFRIQUE

- III.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1995 et estimations des dépenses/projections en 1996/1997
- III.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique - Toutes sources de fonds confondues
- III.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- III.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

CHAPITRE IV. ASIE ET OCEANIE

- IV.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1995 et estimations des dépenses/projections en 1996/1997
- IV.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique - Toutes sources de fonds confondues
- IV.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- IV.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

CHAPITRE V. EUROPE

- V.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1995 et estimations des dépenses/projections en 1996/1997
- V.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique - Toutes sources de fonds confondues
- V.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- V.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

CHAPITRE VI. AMERIQUES ET CARAIBES

- VI.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1995 et estimations des dépenses/projections en 1996/1997
- VI.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique - Toutes sources de fonds confondues
- VI.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- VI.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

LISTE DES TABLEAUX (suite)

CHAPITRE VII. SWANAME

- VII.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1995 et estimations des dépenses/projections en 1996/1997
- VII.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique - Toutes sources de fonds confondues
- VII.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- VII.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

CHAPITRE VIII. AUTRES PROGRAMMES

- VIII.1 Programmes généraux et spéciaux
- VIII.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

CHAPITRE IX. SIEGE

- IX.1 Activités du HCR au titre des fonds volontaires - Programmes généraux et spéciaux - Dépenses en 1995 et estimations des dépenses/projections en 1996/1997
- IX.2 Récapitulatif des besoins en postes en Afrique - Toutes sources de fonds confondues
- IX.3 Niveau des effectifs (EP/AA) - Toutes sources de fonds confondues
- IX.4-9 Coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AA	Appui administratif
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APPB	Comité des nominations, des promotions et des affectations
APPC	Commission des nominations, des promotions et des affectations
BIDDH	Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme
BO	Budget ordinaire des Nations Unies
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CDR	Centre de documentation et de recherche (anciennement Centre de documentation sur les réfugiés)
CEI	Communauté d'Etats indépendants
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIC	Centre international de calcul
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CMG	Groupe de gestion du changement
CMS	Système de gestion des carrières
CPS	Plan d'action consolidé
CPC	Comité du programme et de la coordination
DAFI	Initiative allemande pour les étudiants réfugiés
DAH	Département des affaires humanitaires
DCMS	Division du Contrôleur et des services de gestion
DHRM	Division de la gestion des ressources humaines
DPOS	Division des programmes et de l'appui aux opérations
ECOSOC	Conseil économique et social
EMTP	Programme de formation à la gestion des situations d'urgence
EP	Exécution du programme
EPRO	Administrateur chargé de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence
EPRS	Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence
ERT	Equipe d'intervention d'urgence
FBARS	Système d'enregistrement sur le terrain
FIPOI	Fondation des Immeubles pour les organisations internationales
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FOBS	Système de comptabilité pour les bureaux extérieurs
FSSS	Section de la sécurité du personnel sur le terrain
HIWG	Groupe de travail chargé des questions humanitaires
IASC	Comité interinstitutions permanent
ICSS	Section des systèmes d'information et de communication
IES	Service d'inspection et d'évaluation
IMIS	Système d'information de gestion intégrée
LAN	Réseau local (LAN)
MBT	Montbrillant (Siège du HCR)
MERT	Gestion des équipes de réponse aux situations d'urgence
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MOU	Mémorandum d'accord
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

ABREVIATIONS ET ACRONYMES (suite)

OUA	Organisation de l'Unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PAR	Rapport d'appréciation du comportement professionnel
PARinAC	Partenariat en action HCR-ONG
PCBS	Section de la coordination des programmes et du budget
PCS	Section de coordination des politiques
PER	Rapport d'évaluation du comportement professionnel
PG	Programmes généraux
PIC	Conférence de mise en oeuvre de la paix
PLI	Points de livraison intérieurs
PMS	Système de gestion des programmes
PMU	Groupe de gestion du comportement professionnel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POP	Planification orientée vers la population
PS	Programmes spéciaux
PSFR	Recherche de fonds dans le secteur privé
QIPs	Projets à impact rapide
REMS	Section du recrutement et de l'organisation des carrières
RFP	Demandes de propositions
SASS	Section d'appui administratif au personnel
SDS	Section du perfectionnement du personnel
SIMS	Système de gestion de l'information sur l'approvisionnement
SOFY	Opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie
SURB	Unité spéciale pour le Rwanda et le Burundi
TAB	Comité consultatif pour la formation
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TOT	Formation des formateurs
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VNU	Volontaires des Nations Unies
URNG	Union révolutionnaire nationale guatémaltèque
VNG	Vermont-Nations Genève (Annexe du Siège du HCR)
VSAT	Terminaux à très petite ouverture
WEM	Atelier pour les administrateurs des situations d'urgence

INTRODUCTION

I. COUVERTURE ET STRUCTURE

1. Cette *Présentation générale des activités du HCR (1995-1997)* donne un aperçu global des opérations du HCR, en mettant surtout l'accent sur les questions administratives et budgétaires. Le premier chapitre, intitulé "Perspectives", sert de toile de fond aux matériaux contenus dans les chapitres restants. Le chapitre II se penche sur les besoins globaux du programme, le nombre de postes nécessaires pour couvrir ces besoins ainsi que les dépenses relatives à l'appui administratif et à l'exécution du programme. La présentation générale ventile cette information en examinant tout à tour les activités du HCR en Afrique (chap. III), Asie et Océanie (chap. IV), Europe (chap. V), Amériques et Caraïbes (chap. VI) et Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (chap. VII), ainsi que la catégorie d'activités appelée "Autres programmes" (chap. VIII) et au Siège (chap. IX); la structure de chacun de ces paragraphes (III à IX), ainsi que les tableaux y afférents, est la même. Deux additifs à cette présentation générale donnent une information plus détaillée sur les activités du HCR dans les différents pays :

- A/AC.96/865/Add.1 : *Dépenses, budgets et besoins de postes (Pays/régions, Autres programmes et Siège)*;

- A/AC.96/865/Add.2 : *Cartes opérationnelles choisies.*

2. Une information plus détaillée sur les programmes du HCR dans chacune de ces régions figure dans les documents présentés au Comité permanent au cours de 1996 dans le cadre d'examens régionaux :

- *Europe (EC/46/SC/CRP.24)*;

- *Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (EC/46/SC/CRP.25)*;

- *Afrique (EC/46/SC/CRP.35)*;

- *Amériques et Caraïbes (EC/46/SC/CRP.43)*;

- *Asie et Océanie (EC/46/SC/CRP.44)*.

3. Deux autres documents fournissent d'autres présentations synoptiques des activités du HCR et des questions auxquelles l'Organisation est confrontée : le *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés à la session du Conseil économique et social de 1996 (E/1996/52)* et le *Rapport sur les travaux du Comité permanent en 1996 (A/AC.96/875)*.

II. DEFINITION DES TERMES UTILISES

4. Un certain nombre de concepts reviennent à maintes reprises dans ce document concernant les programmes du HCR ainsi que les coûts et postes y afférents. Une information générale et/ou de brèves définitions de ces concepts figurent ci-après.

A. Programmes et sources de fonds

5. Les activités du HCR se répartissent entre Programmes généraux et Programmes spéciaux. Les deux grandes catégories des Programmes généraux et des Programmes spéciaux ont été adoptées dans les budgets du HCR en 1977. Deux éléments sont à l'origine de cette distinction : le concept d'activités statutaires, c'est-à-dire des activités découlant du statut du HCR ou s'y rattachant (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale); deuxièmement, la source de fonds pour les deux types d'activité. Seules les activités statutaires peuvent être incluses au titre des Programmes généraux. (Cela n'exclut pas, toutefois, le financement des activités statutaires, pour tout un éventail de raisons, au titre des Programmes spéciaux.) Les activités au titre des Programmes généraux (composés du Programme annuel, du Fonds extraordinaire et du Fonds pour le rapatriement librement consenti) sont financées moyennant des contributions au fonds général. Les Programmes spéciaux sont financés par tout un éventail de fonds fiduciaires distincts, chacun ayant sa propre dynamique de financement; ces fonds fiduciaires sont également régis par le règlement de gestion du HCR. En outre, une contribution du budget ordinaire des Nations Unies couvre les coûts liés à 244 postes d'appui administratif au Siège.

B. Dépenses d'appui administratif et d'exécution du programme

6. En 1993, le Comité exécutif a décidé que les activités du HCR (ainsi que les postes connexes et les dépenses non liées au personnel) seraient scindées en deux catégories : exécution du programme et appui administratif. Ces deux types d'activité se définissent ainsi :

Activités relatives à l'exécution du programme (EP) et (les postes connexes) couvrent tout l'éventail des activités du HCR allant de la fourniture d'une protection internationale à la promotion et à la recherche de solutions durables jusqu'à la fourniture de différentes formes d'assistance matérielle.

Par activités d'appui administratif (AA) et (les postes connexes), on entend les activités dont l'objet est d'appuyer le "Programme" du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'appui des activités "de programme", essentiellement sous la forme de soutien, moyennant la fourniture de services communs dans les domaines des finances, du personnel, de l'information, des télécommunications, des services généraux, et moyennant tout un éventail d'autres activités telles que l'évaluation, l'administration, la formation, etc.

C. Postes du HCR

7. Dans chacune des catégories de postes, soit l'exécution du programme et l'appui administratif, le HCR établit une distinction entre poste permanent et poste temporaire. Etant donné le caractère évolutif des opérations du HCR qui entraîne des créations et suppressions de postes à bref délai, les tableaux concernant les postes sont présentés en années-travail; cette méthode est censée donner une idée plus exacte de la dotation en personnel du HCR.

D. Dépenses connexes

8. Les dépenses de personnel couvrent les salaires et les dépenses communes de personnel telles que les indemnités pour charges de famille, les indemnités pour frais d'études, les examens médicaux, etc. Les dépenses non liées au personnel sont présentées dans les différents tableaux sous cinq intitulés : voyages, services contractuels, dépenses de fonctionnement, fournitures et matériels et "autres". Les services contractuels comprennent la formation linguistique, les services contractuels de traduction et d'interprétation, les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure, les frais d'information et de production, etc. Les dépenses de fonctionnement couvrent, par exemple, les frais de location et d'entretien, les frais d'eau, électricité, etc., les frais de téléphone et les fournitures de bureau. Le poste "Autres" couvre, par exemple, l'acquisition de mobilier et d'équipements, y compris les véhicules, les contributions à des activités communes au système des Nations Unies, les dons et contributions aux institutions des Nations Unies et les gros travaux du bâtiment. Les dépenses non liées au personnel, qu'il s'agisse des Bureaux extérieurs ou du Siège, sont réparties au prorata entre l'exécution du programme et l'appui administratif.

III. RESUME DES PRINCIPALES QUESTIONS BUDGETAIRES ET AUTRES

9. On trouvera ci-après un résumé des principales questions budgétaires présentées dans le document :

- A. Dépenses et ressources en 1995** (voir tableau II.1, chap. II, par. 10, 19, 22 et 34)
- i) En 1995, les dépenses du HCR se sont élevées au total à 1 168 189 900 dollars E.-U. (dont, PG : 35 %; PS : 63 %; BO : 2 %);
 - ii) Sur ce montant total, 133 243 500 dollars ont été dépensés au Siège (11 %) et 1 034 946 400 dollars dans les bureaux extérieurs (89 %); les dépenses totales des bureaux extérieurs se sont réparties comme suit : Afrique : 42 %; Europe : 25 %; Asie et Océanie : 8 %; SWANAME : 9 %; Amériques et Caraïbes : 3 %; Autres programmes : 2 %;
 - iii) Les fonds constitués au moyen de contributions volontaires mis à la disposition du HCR, toutes sources de fonds confondues, en 1995, se sont élevés à 1 439 181 781 dollars. En outre, la contribution du budget ordinaire des Nations Unies pour 244 postes d'appui administratif au Siège s'est élevée à 27 936 700 dollars.
- B. Estimations pour 1996** (voir tableau II.1, chap. II, par. 11 et 12, 20, 23 et 35)
- iv) Les estimations révisées pour 1996 (au 1er mai 1996) s'élèvent au total à 1 429 624 500 dollars (dont : PG : 445 327 00 dollars (31 %); PS : 958 659 000 dollars (67 %); BO : 25 638 500 dollars (2 %); le HCR devra toutefois dégager 1,7 million de dollars d'économies en 1996 au titre de la contribution du budget ordinaire des Nations Unies);

- v) Outre le report total en 1996 de 296 240 897 dollars, les recettes supplémentaires projetées en 1996, toutes sources de fonds confondus, étaient estimées (au 1er mai 1996) à 932 400 000 dollars (voir tableau II.3);
- vi) Une mise à jour des estimations révisées pour 1996 (au 1er septembre 1996) sera présentée à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996); cette actualisation sera contenue dans le document A/AC.96/865/Add.3);

C. Estimations initiales pour 1997 (voir tableau II.1, chap. II, par. 14, 24 et 36)

- vii) Les projections initiales pour 1997 établissent le niveau des Programmes généraux à 452 612 000 dollars. Seule une estimation provisoire des besoins au titre des Programmes spéciaux est possible à ce stade. Ils devraient être de l'ordre de 690 546 100 dollars;

D. Postes (voir tableaux II.9 à 12, chap. II, par. 40 à 44)

- viii) Au 1er juillet 1996, le HCR comptait 5 414 postes (permanents et temporaires) (dont : 4 576 sur le terrain (85 %); 838 au Siège (15 %); au 1er juillet 1995, le nombre de postes s'établissait à 5 022. L'essentiel de cette augmentation (postes temporaires) concernait essentiellement l'Afrique (de 2 215 postes en 1995 à 2 419 en 1996) et l'Europe (de 816 postes en 1995 à 1 038 en 1996). Ces augmentations sont principalement dues à l'évolution du programme d'intervention d'urgence au Burundi et au Rwanda et en ex-Yougoslavie;

E. Exécution du programme et appui administratif (voir tableau II.19, chap. II, par. 45 à 55)

- ix) Par rapport au montant total des dépenses de 1995, les dépenses afférentes à l'exécution du programme se sont élevées à 271 141 800 dollars et les dépenses afférentes à l'appui administratif à 107 295 100 dollars (9,2 %);
- x) D'importantes ressources seront utilisées ou requises au titre de l'exécution du programme et de l'appui administratif :
 - Projet Delphi (chap. Ier, par. 14 à 19; chap. VIII, par 45 et 46; voir également EC/46/SC/CRP.48 : *Projet Delphi. Plan d'action*);
 - IMIS (chap. VIII, par. 37 à 44);
 - SGC (chap. VIII, par. 49 à 52);
 - VSAT (terminaux à très petite ouverture) (chap. VIII, par. 56 et 57);

- Formation (chap. Ier, par. 23; chap. VIII, par. 58 à 99);
 - Loyer des nouveaux locaux du Siège (MBT) (chap. IX, par. 40 et 41);
- xi) Entre autres questions présentant un intérêt particulier, y compris celles qui ont fait l'objet de rapports de contrôle, la question des partenaires d'exécution doit être mentionnée (chap. Ier, par. 20 à 22).

IV. DECISION SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

ELEMENTS DU PROJET

10. Le Comité exécutif,

a) Confirme que les activités proposées au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux telles qu'indiquées dans le document A/AC.96/865 ont été jugées, après examen, conformes au Statut de l'Office du Haut Commissaire (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale), aux fonctions de bons offices du Haut Commissaire, telles que reconnues, encouragées ou demandées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou le Secrétaire générale et aux dispositions pertinentes du Règlement de gestion des fonds volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6);

b) Demande au Haut Commissaire, dans le cadre des ressources disponibles, de répondre avec flexibilité et efficacité aux besoins actuellement recensés au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux de 1997, provisoirement estimés à 1,2 milliard de dollars, et à tout autre nouveau besoin pouvant surgir, en gardant à l'esprit le statut de l'Office, la priorité devant être accordée aux activités statutaires, ainsi que les dispositions pertinentes du Règlement de gestion des fonds volontaires;

c) Approuve le budget révisé des Programmes généraux de 1996 s'élevant à 445 327 000 dollars comme l'indique le document A/AC.96/865 (tableau II.4, colonne 3);

d) Approuve également les programmes par pays/région, les autres programmes et budgets du Siège au titre des Programmes généraux de 1997 s'élevant à 370 556 900 dollars, ainsi que 25 millions de dollars pour le Fonds extraordinaire, 20 millions de dollars pour le Fonds pour le rapatriement librement consenti et une Réserve du programme de 37 055 100 dollars (représentant 10 % des activités programmées), comme l'indique le document A/AC.96/865 (tableau II.4, colonne 4), qui constituent un budget total au titre des Programmes généraux de 1997 de 452 612 000 dollars, et autorise le Haut Commissaire, dans la limite de ce budget approuvé, à apporter aux programmes par pays/région, aux autres programmes et budgets du Siège, les changements requis par l'évolution de la situation des réfugiés pour lesquels des programmes avaient été prévus;

e) Prend acte du *Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés: comptes pour l'année 1995* (A/AC.96/869), du *Rapport du CCQAB sur les activités du HCR financées par les fonds constitués au moyen de contributions volontaires: rapport pour 1995-1996 et budget proposé pour 1997* (A/AC.96/865/Add.3), du *Rapport du Haut*

Commissaire sur les activités du Service d'inspection et d'évaluation (A/AC.96/870), et demande à être tenu régulièrement informé des mesures prises pour donner suite aux recommandations et aux observations soulevées dans ces différents documents de contrôle;

f) Note avec satisfaction l'aboutissement des consultations informelles sur les dépenses d'appui au Siège des partenaires d'exécution non gouvernementaux, et approuve les décisions prises par le Comité permanent à ce sujet lors de ses deuxième et troisième réunions en 1996;

g) Exhorte les pays Membres, compte tenu des besoins énormes à couvrir par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à répondre rapidement et généreusement dans un esprit de solidarité à ces appels de fonds;

h) Approuve le transfert d'un montant pouvant aller jusqu'à 500 000 dollars de la Réserve du programme de 1997 au Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base.

CHAPITRE PREMIER. PERSPECTIVES

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre passe brièvement en revue les défis auxquels la communauté internationale et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sont confrontés concernant les déplacements humains forcés, particulièrement les exodes de réfugiés. Il décrit également les stratégies du Haut Commissariat pour relever ces défis. Ce chapitre se penche plus spécifiquement sur un certain nombre de grandes questions relatives aux activités du HCR, y compris celles qui ont tout particulièrement retenu l'attention du Comité exécutif, du Comité des vérificateurs extérieurs des comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) l'année passée. Ce chapitre sert donc à replacer les chapitres restants dans leur cadre.

II. MANDAT DU HCR

2. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 1er janvier 1951 (résolution 319 A (IV) de l'Assemblée générale). Le statut de l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés établit le mandat du HCR, soit la fourniture d'une protection internationale aux réfugiés et la recherche de solutions permanentes à leurs problèmes (résolution 428 (V), art. 1er, de l'Assemblée générale). Etroitement liée à cette fonction de protection internationale, on trouve la fourniture d'une assistance humanitaire aux personnes relevant de la compétence du HCR. L'assistance ne constitue qu'un aspect de la protection internationale et a pour but de la faciliter. Concernant les activités d'assistance du HCR, les dispositions fondamentales du Statut ont été élargies par la résolution 832 (IX) de l'Assemblée générale.

3. En outre, l'Assemblée générale a également invité le Haut Commissaire à fournir une assistance aux rapatriés et à vérifier leur sécurité au retour (résolution 40/118 de l'Assemblée générale). Sur la base de requêtes spécifiques du Secrétaire général ou d'organes principaux compétents des Nations Unies et moyennant le consentement des Etats concernés, le HCR fournit assistance et protection aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire (résolution 48/116 de l'Assemblée générale).

III. DEFIS

4. Les déplacements humains forcés, en particulier ceux des réfugiés, sont une expression des problèmes internationaux plus graves de notre époque. Ces dernières années, les conflits entre les Etats sont redevenus la principale menace à la sécurité régionale et internationale et sont une cause importante de ces déplacements. Le déplacement d'autres personnes est devenu un objectif à atteindre pour certaines des parties à ces conflits. Certains déplacements forcés sont internes, d'autres s'effectuent à travers des frontières reconnues au plan international et d'autres encore sont une combinaison des deux. Plus récemment, la communauté internationale a invité le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à faire face à un certain nombre de ces déplacements de façon cohérente et à offrir la protection et l'assistance nécessaires pour trouver des solutions durables à l'ensemble des personnes concernées. A la fin de 1995, le HCR comptait 26 millions de personnes relevant de sa compétence.

5. La prévention de ces déplacements constitue l'un des principaux défis que la communauté internationale se doit de relever. Les exodes de réfugiés ont leurs propres causes, en particulier les violations des droits de l'homme. D'autres facteurs sous-jacents contribuant aux exodes de réfugiés et à d'autres formes similaires de déplacements humains forcés apparaissent de plus en plus nettement. Il convient de mentionner, entre autres, le sous-développement, un développement déséquilibré, la marginalisation économique, l'intolérance ethnique et religieuse, les inégalités sociales, l'exclusion politique et le manque d'une gestion saine. La prévention de ces exodes requiert en dernière analyse l'examen de ces questions dans le cadre de stratégies à long terme. Ces stratégies s'inspireront, entre autres, de l'Agenda pour la paix et de l'Agenda pour le développement du Secrétaire général, de la Déclaration de Vienne et du Plan d'action de la Conférence mondiale pour les droits de l'homme (Vienne, 1993), ainsi que des Plans d'action émanant des Conférences mondiales sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), sur la population et le développement (Le Caire, 1994), sur le développement social (Copenhague, 1995) et sur les femmes (Beijing, 1995). Pour sa part, le HCR, en coopération avec d'autres acteurs concernés, s'efforce, dans toute la mesure du possible, de contribuer à la prévention des déplacements à grande échelle ou, du moins, s'emploie à limiter leurs conséquences par différentes initiatives. C'est ainsi qu'il a élaboré des stratégies globales, dont l'exemple le plus récent est celui du Plan d'action adopté par la Conférence sur la CEI (Genève, 30 et 31 mai 1996). Cette Conférence régionale a été convoquée pour examiner les problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'Etats indépendants et les pays voisins concernés. En 1994, le HCR a lancé le processus qui devait conduire à cette Conférence, en étroite association avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ainsi que son Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (BIDDH).

6. Une fois le déplacement humain forcé survenu, le défi pour la communauté internationale est de lui trouver une réponse de façon opportune et coordonnée. Tout récemment, le Conseil économique et social (ECOSOC) a demandé le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence des Nations Unies (résolution 1995/56 de l'ECOSOC). Le HCR participe activement aux délibérations liées à cette résolution de l'ECOSOC. Le HCR a pu y faire partager le fruit de son expérience du fait du rôle particulier qu'il a assumé dans la protection internationale des réfugiés, ainsi que son avantage comparatif une fois de plus basé sur l'expérience acquise dans la promotion de solutions permanentes aux problèmes des réfugiés par le biais de plans globaux. Pour le HCR, le défi sera de renforcer encore la coordination sans lui sacrifier l'objectif prioritaire consistant à couvrir les besoins spécifiques des personnes relevant exclusivement de sa compétence.

7. La recherche de solutions permanentes au problème des déplacements humains forcés, en particulier ceux des réfugiés, doit faire l'objet d'un effort conjoint. Tous les acteurs concernés doivent étudier les facteurs susmentionnés qui contribuent aux exodes. En outre, la reconstruction de sociétés déchirées par le conflit est désormais reconnue comme un élément indispensable dans la mise en oeuvre d'une solution. L'élaboration d'une stratégie de reconstruction et d'identification de ressources spécifiques à cette fin constitue un besoin urgent. Le HCR, sur la base de son expérience récente de la réintégration des réfugiés dans des sociétés désintégrées par la guerre, s'engage à jouer un rôle

dans la formulation d'une telle stratégie. Il jouera également un rôle de catalyseur dans la mobilisation de ressources spécifiques nécessaires à la couverture des besoins de reconstruction immédiats.

IV. STRATEGIES DU HCR

8. Dans ses grandes lignes, l'approche adoptée par le Haut Commissariat pour s'acquitter de sa mission, mettant toujours l'accent sur l'amélioration de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilité, peut être ainsi résumée :

a) la recherche de stratégies globales, en coopération avec les Etats et d'autres organisations, visant à alléger et prévenir les causes de mouvements de population forcés, ainsi qu'à trouver des solutions lorsqu'ils se produisent;

b) l'élaboration constante d'un régime juridique de protection internationale, en particulier moyennant la promotion de l'adhésion aux instruments internationaux et régionaux relatifs au statut des réfugiés ou autres bénéficiaires, le respect des droits des réfugiés, ainsi que la promotion et la diffusion du droit des réfugiés et des principes de protection;

c) la mise au point de dispositifs d'intervention d'urgence, de préparation et de réponse aux crises, en coordination avec d'autres organisations afin de couvrir de façon efficace les besoins des victimes de déplacements humains forcés;

d) la fourniture d'une assistance humanitaire respectueuse de l'environnement et s'inscrivant si possible dans le cadre d'une action favorable au développement pour la renforcer; en outre, un effort concerté est déployé pour veiller à ce que la fourniture de la protection et de l'assistance humanitaire prennent en compte les besoins et les ressources spécifiques des femmes réfugiées, ainsi que la situation particulière des enfants réfugiés;

e) le suivi systématique des recommandations pertinentes de plans d'action émanant des récentes conférences internationales.

V. BONNE GESTION

9. La session annuelle de 1995 du Comité exécutif a pris deux décisions importantes au plan de la gestion exercée par le Comité exécutif. L'une d'entre elles porte sur les méthodes de travail du Comité exécutif (A/AC.96/860, par. 32); la deuxième a trait à la structure budgétaire et à la bonne gestion (A/AC.96/860, par. 22).

10. Le Comité exécutif a décidé de réviser son cycle annuel de réunions pour n'avoir qu'une session plénière annuelle assortie de réunions intersessions d'un Comité permanent plénier. Ce Comité permanent a remplacé le Sous-Comité plénier sur la protection internationale, le Sous-Comité chargé des questions administratives et financières, ainsi que les réunions informelles du Comité exécutif. Il a été décidé que ce Comité permanent se réunirait quatre fois par an, le nombre précis de réunions devant être déterminé par les besoins de gestion (A/AC.96/860, par. 32 a) et c)).

11. Il a également été décidé que les réunions du Comité permanent passeraient en revue tous les programmes par pays (Généraux et Spéciaux) dans une ou plusieurs régions, ainsi que tous les Programmes spéciaux couvrant un certain nombre de pays dans ces régions. En outre, il a été décidé qu'au moment de ses examens de programmes, les prélèvements sur le Fonds extraordinaire, la Réserve du programme et le Fonds pour le rapatriement librement consenti soient examinés pour veiller à ce que leur utilisation soit conforme aux critères régissant ces fonds (A/AC.96/860, par. 22 l) et n)). Depuis 1996, le HCR a préparé, pour chacun de ces examens, un ensemble de documents. Le Comité permanent a décidé à sa réunion d'avril 1996 (EC/46/SC/CRP.27, annexe) que cette documentation remplacerait les multiples fascicules auparavant présentés au Comité exécutif et traditionnellement appelés les "chapitres par pays" (voir, par exemple, A/AC.96/846/Part I à VII).

12. Un autre ensemble des décisions prises par le Comité exécutif à sa session d'octobre 1995 a trait à l'examen et au suivi de rapports de contrôle (A/AC.96/860, par. 22 p) et par. 34 a)). Les réunions du Comité permanent examinent de façon systématique les recommandations du Comité des vérificateurs des comptes et la suite que leur a donnée le HCR. En outre, les documents préparés pour les examens des programmes par pays dans les différentes régions font référence aux rapports de contrôle pertinents, qu'ils proviennent de services d'audit, d'inspection ou d'évaluation.

13. Certaines indications laissent à penser que ces nouvelles dispositions ont amélioré et facilité la gestion exercée par le Comité exécutif.

VI. PROJET DELPHI

14. L'objectif du HCR est de s'acquitter de son mandat en continuant à mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilité. Pour atteindre ces buts, une grande initiative a été lancée, un processus de gestion du changement appelé "Projet Delphi". Ce projet a été annoncé par le Haut Commissaire lors de la dernière session annuelle du Comité exécutif (octobre 1995) et lancé par le biais d'une directive à l'ensemble du personnel le 4 décembre 1995. La première phase, censée esquisser un cadre conceptuel de changement, a été confiée à un comité directeur connu sous le nom de "Groupe de gestion du changement". Ce Groupe a réuni des fonctionnaires du HCR dotés d'une large expérience du Siège et du terrain; ils ont été assistés dans leur tâche par un consultant à temps partiel. Trois groupes cibles, sur trois grands domaines de la gestion du HCR - opérations, personnes et argent - ont également été mis sur pied pour aider ce Groupe. Tous les bureaux du HCR sur le terrain ainsi que l'ensemble du personnel au Siège ont été invités à identifier les domaines nécessitant des changements et à contribuer au processus par le biais de petits groupes appelés "Cellules Delphi". Le Haut Commissaire adjoint a été chargé de suivre de près les travaux du Groupe et d'assurer l'appui sans faille de la direction.

15. Ce Groupe avait pour mandat de mener à bien un examen global du fonctionnement du HCR. En particulier, il devait examiner les processus opérationnels du HCR, passer en revue et coordonner les initiatives existantes et prévues de changement, gérer l'analyse et la révision des processus identifiés, quantifier les objectifs et planifier leur mise en oeuvre. Les domaines d'étude choisis ont été les suivants : comment la politique est formulée et appliquée; les questions relatives aux ressources humaines; la programmation; les finances et le financement; la logistique; la nécessité

d'améliorer l'infrastructure technologique pour appuyer les processus du HCR. Le Rapport final du Groupe de gestion du changement a été présenté au Haut Commissaire le 1er mai 1996; ses recommandations s'inspirent des travaux des trois Cellules portant sur les "Opérations", les "Gens" et l'"Argent", qui ont tenu compte des contributions qu'ils ont reçues d'une centaine de Bureaux extérieurs. Le Comité supérieur de gestion du HCR a commencé son examen de fond du rapport le 15 mai 1996.

16. La phase II du Projet Delphi est consacrée à la planification de l'action. Afin d'appuyer des actions de suivi efficaces et rapides lors de cette phase et d'assurer la participation ininterrompue de toutes les personnes concernées, un Groupe de planification temporaire, sous l'égide du Haut Commissaire adjoint, a été mis sur pied. Lors de cette phase du projet, le Comité supérieur de gestion du HCR examine plus particulièrement :

- a) Les rôles respectifs du Siège et du terrain;
- b) La délégation de pouvoirs et de responsabilités;
- c) La base sur laquelle le HCR organise ses opérations pour assurer une priorité globale aux situations de réfugiés existantes ou potentielles;
- d) La justification d'activités par leur valeur ajoutée conduisant à la suppression des doubles emplois et des tâches inutiles;
- e) Les fonctions essentielles et non essentielles, dont l'exécution doit être confiée à l'Organisation ou à l'extérieur respectivement; et
- f) Les mesures visant à mettre un accent constant sur les solutions durables et le désengagement.

Des groupes de travail temporaires, sous l'égide de la Direction, ont également été mis sur pied pour examiner et formuler des recommandations dans trois catégories principales - processus essentiels, structure et communications internes, et fonctions d'appui. Un Atelier d'une journée du Comité supérieur de gestion, qui s'est tenu le 6 juin 1996, a contribué à offrir au Groupe de travail des lignes directrices supplémentaires. Les 4 et 5 juillet 1996, le Haut Commissaire et ses Directeurs se sont rencontrés pour fusionner les résultats des groupes de travail temporaires.

17. L'objectif de la deuxième phase est de transformer le cadre conceptuel exposé dans le rapport du Groupe en un plan d'action qui exposera les changements au plan des processus de gestion et d'administration essentiels que le HCR se propose de conduire, ainsi que leurs répercussions sur l'organigramme, d'identifier les services responsables d'adopter ces changements, d'indiquer de façon approximative les implications financières et d'établir le cadre nécessaire à leur mise en oeuvre. Ce plan d'action comprendra également une stratégie relative aux systèmes d'information et de communication. Le HCR est aidé dans cette tâche par le Gouvernement des Etats-Unis, par le biais de services de consultants auprès du HCR chargés d'évaluer les besoins et de renforcer la capacité opérationnelle dans les domaines clés des télécommunications et de la logistique. Les recommandations de ces consultants devraient être connues à la fin de juillet 1996. Le plan d'action global devrait être présenté à la Direction à la fin du mois d'août pour examen final.

18. Le Comité permanent a été tenu régulièrement informé de l'évolution du Projet Delphi. A chacune de ses réunions en 1996, il a entendu un exposé du Haut Commissaire adjoint sur cette question. Lors de la troisième réunion du Comité permanent (juin 1996), un rapport écrit (EC/46/SC/CRP.38) a également été soumis. Le plan d'action ainsi que les ressources financières des différentes propositions seront présentés à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996), dès qu'ils auront été établis.

19. La troisième phase du Projet Delphi, la phase d'application, devrait commencer en septembre 1996. Il est prévu que, lors de la troisième phase, la mise en oeuvre du plan d'action global soit suivie, évaluée et contrôlée par une unité de coordination et d'appui à la gestion du changement constituée par le Haut Commissaire. Les postes existants dans la Section d'organisation et des méthodes seront redéployés pour doter cette unité.

VII. PARTENAIRES D'EXECUTION

20. Environ 43 % des dépenses du HCR en 1995 ont été engagées par les partenaires d'exécution, dont plus des deux tiers par des organisations non gouvernementales. Cette question a retenu l'attention du Comité permanent en 1996. La quarante-sixième session du Comité exécutif (octobre 1995) a souligné sa vive préoccupation devant les problèmes récurrents dus à l'absence de contrôles de gestion adéquats par le HCR concernant les programmes mis en oeuvre par ses partenaires. L'examen de cette question a été largement motivé par les observations du Comité des vérificateurs des comptes dans son rapport le plus récent (A/AC.96/853, par. 69 à 90) et les commentaires du CCQAB (A/AC.96/853/Add.1; A/AC.96/854, par. 42 et 43). Parmi ces questions, il convient de citer : un meilleur contrôle par le HCR des programmes qu'il met en oeuvre; la certification de vérification des comptes; et les dépenses d'appui au Siège des ONG internationales mettant en oeuvre des programmes au nom du HCR.

21. Le thème de l'amélioration du contrôle des partenaires d'exécution du HCR a été examiné lors de la deuxième réunion du Comité permanent (EC/46/SC/CRP.20). La question de l'audit des partenaires d'exécution (EC/46/SC/CRP.45) sera examinée par la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996). Concernant les dépenses d'appui au Siège des ONG internationales, une série de consultations informelles ont eu lieu en 1995 et 1996. Un rapport sur ces consultations a été présenté à la deuxième réunion du Comité permanent (avril 1996). Le Comité permanent a adopté une décision sur cette question; elle établit les conditions d'une contribution du HCR à ces dépenses (EC/46/SC/CRP.27). La troisième réunion du Comité permanent (juin 1996) a décidé d'établir le pourcentage standard initial de ces dépenses d'appui à 5 % (EC/46/SC/CRP.42).

22. Les initiatives prises par le HCR pour régler cette question importante peuvent être résumées de la façon suivante : une présentation claire des attentes du HCR, par exemple telles qu'examinées dans le manuel global *Partenariat*. Un *Manuel de gestion de programme à l'intention des partenaires du HCR* (HCR, 1996); une meilleure formation des partenaires d'exécution; un suivi plus professionnel du HCR. Dans le contexte de la deuxième phase du Projet Delphi, les groupes de travail sur la gestion des opérations et le contrôle extérieur et intérieur ont également examiné la question du contrôle des partenaires d'exécution du HCR.

VIII. FORMATION

23. La formation est une caractéristique essentielle des efforts du HCR pour améliorer son efficacité et, dans le cadre de ce processus, pour améliorer l'efficacité de ses partenaires. Ces dernières années, un vaste ensemble de programmes et d'activités ont été adoptés à cette fin. Toutefois, afin de tirer le meilleur parti possible de cet investissement, l'élaboration d'une stratégie de formation intégrée est devenue impérieuse, particulièrement à un moment où les ressources sont limitées. On rappellera que le CCQAB dans son dernier rapport (A/AC.96/854, par. 29) craint que la décentralisation des activités de formation ne favorise l'émergence de différences dans les priorités globales de formation. Pour répondre à ces préoccupations, un Comité consultatif pour la formation a été établi par une directive du Haut Commissaire le 6 octobre 1995. Les grandes lignes du mandat de ce Comité sont les suivantes : formuler des recommandations quant à une stratégie de formation globale; recommander des priorités de formation annuelles pour le HCR; recommander des politiques et des procédures; offrir un forum pour la consultation et la coordination entre les unités de formation au Siège; assurer un suivi systématique et une évaluation de la formation. De le cadre de la deuxième phase du Projet Delphi, un groupe de travail a été établi pour étudier les questions relatives à la formation.

IX. CONCLUSION

24. La complexité croissante du cadre de travail du HCR constitue d'immenses défis au plan de la gestion professionnelle de ces tâches. Ces défis sont tels qu'ils exigent une action qui aille au-delà des systèmes et procédures existants. Tous les aspects des activités du HCR requièrent un examen complet et beaucoup de créativité pour répondre aux exigences du nouvel environnement. Comme le décrit ce chapitre, le HCR s'est attelé à la tâche pour relever ces défis.

CHAPITRE II. APERÇU GLOBAL

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre présente un aperçu global des programmes du HCR répartis entre Programmes généraux et Programmes spéciaux. Il aborde également la question de la dotation globale du HCR en personnel et des coûts liés à l'exécution du programme (EP) et à l'appui administratif (AA). Une information plus détaillée sur chacune de ces questions (programmes, dotation en personnel, coûts EP/AA) dans un pays donné (ou un groupe de pays), dans la catégorie "Autres programmes", et au Siège figure dans les chapitres suivants de cette *Présentation générale*. Ce chapitre représente essentiellement une synthèse de l'information trouvée aux chapitres III à IX de ce document.

II. BENEFICIAIRES DES PROGRAMMES DU HCR

2. Au 31 décembre 1995, le HCR comptait 26,1 millions de personnes relevant de sa compétence. Cette population comprenait :

- réfugiés :	13,2 millions
- rapatriés :	3,3 millions
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire :	4,7 millions
- autres :	4,9 millions.

L'annexe I de ce document donne une répartition géographique de ces personnes.

3. Les réfugiés sont des personnes se trouvant à l'extérieur de leur pays pour des raisons qui font qu'elles relèvent directement de la compétence du HCR. Il s'agit, entre autres :

- i) de personnes reconnues comme réfugiées par les gouvernements ayant ratifié la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés ou son Protocole de 1967;
- ii) de personnes reconnues comme réfugiées en vertu de la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique et les personnes reconnues conformément aux principes consacrés dans la Déclaration de Carthagène;
- iii) de personnes reconnues par le HCR comme réfugiées conformément à la définition contenue dans le Statut de l'Office du Haut Commissaire (ci-après dénommées réfugiées au sens du "mandat");
- iv) de personnes, particulièrement en Europe, qui ont obtenu une protection temporaire dans le cadre d'une détermination de groupe.

L'essentiel des 13,2 millions de réfugiés se trouve en Afrique (43 %), en Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (SWANAME) (34 %) et en Europe (16 %).

4. Les 3,3 millions de rapatriés relevaient de la compétence du HCR lorsqu'ils se trouvaient à l'extérieur de leur pays et le sont restés pour une courte période après leur retour au pays d'origine. L'Afrique en compte 62 %.

5. On estime qu'à la fin de 1995, le monde comptait plus de 30 millions de personnes déplacées. Les 4,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du territoire relevant de la compétence du HCR sont celles qui se déplacent à l'intérieur de leur pays pour des raisons qui les feraient relever de la compétence du HCR si elles se trouvaient à l'extérieur de leur pays et qui sont prises en charge par le HCR en vertu d'une requête du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale ou du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En outre, les personnes déplacées à l'intérieur du territoire peuvent relever de la compétence du HCR si elles se trouvent à proximité de personnes réfugiées et/ou rapatriées assistées. Sur les 4,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du territoire, les plus fortes concentrations sont recensées en Asie (36 %), en Europe (35 %) et en Afrique (29 %).

6. La catégorie "Autres", forte de 4,8 millions de personnes (dont 82 % se trouvent en Europe), comprend les demandeurs d'asile ainsi que les personnes se trouvant dans des situations assimilables à celles de réfugiés, c'est-à-dire des personnes qui ne se trouvent pas dans leur pays mais qui n'ont pas été officiellement reconnues comme réfugiées (bien qu'elles puissent l'être). En Europe et en Amérique du Nord, on y inclut également les personnes qui ont obtenu un statut humanitaire (c'est-à-dire en dehors du cadre de la Convention). En outre, cette catégorie couvre les bénéficiaires de l'assistance du HCR en ex-Yougoslavie ainsi que différents groupes relevant de sa compétence dans la Communauté d'Etats indépendants. Dans cette catégorie "Autres", se trouvent les demandeurs d'asile rejetés en Asie du Sud-Est et assistés par le HCR. Cette catégorie comprend également les apatrides se trouvant dans des situations assimilables à celles de réfugiés.

7. Sur la population totale de 26,1 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, environ 16 millions ont reçu une assistance matérielle du HCR.

III. BESOINS ET RESSOURCES AU TITRE DE TOUS LES PROGRAMMES

A. Besoins

8. Les besoins du HCR sont répartis en deux catégories : les Programmes généraux et les Programmes spéciaux. Les Programmes généraux couvrent les activités statutaires et comprennent le Programme annuel, le Fonds pour le rapatriement librement consenti et le Fonds extraordinaire. Le Programme annuel, à son tour, couvre des activités programmées pour des pays ou régions spécifiques, une autre catégorie d'activités appelée "Autres programmes" et le Siège. Il inclut également une Réserve du programme. Les Programmes spéciaux concernent une série d'activités financées par tout un éventail de fonds fiduciaires distincts. Ces activités, même si elles découlent du Mandat, ne sont pas nécessairement strictement d'ordre statutaire. Dans un certain nombre de cas, des activités purement statutaires peuvent être financées au titre des Programmes spéciaux pour tout un éventail de raisons (par exemple des considérations financières). Les besoins au titre des deux grandes catégories de programmes (Généraux et Spéciaux) incluent également les coûts liés à l'exécution du programme et à l'appui administratif.

9. Le tableau II.1 donne un récapitulatif des dépenses au titre des programmes en 1995, les estimations révisées pour 1996 et les projections initiales pour 1997, tant pour les Programmes généraux que pour les Programmes spéciaux.

TABLEAU II.1
DEPENSES DU HCR EN 1995 ET ESTIMATIONS/PROJECTIONS POUR 1996 ET 1997 - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Par région et au Siège (1)	DEPENSES 1995			ESTIMATIONS 1996 (REVISEES)			PROJECTIONS 1997 (INITIALES)			
	Opérations (2)	Appui Administratif (3)	Total (4)	Opérations (5)	Appui Administratif (6)	Total (7)	Opérations (8)	Appui Administratif (9)	Total (10)	%
AFRIQUE	166 826,9	6 228,1	173 055,0	148 986,2	6 987,0	155 973,2	136 830,0	7 194,1	144 024,1	
Programmes généraux	303 778,8	5 789,4	309 568,2	388 216,1	8 480,1	396 696,2	297 561,2	6 956,5	304 517,7	
Programmes spéciaux	470 605,7	12 017,5	482 623,2	537 202,3	15 467,1	552 669,4	434 391,2	14 150,6	448 541,8	41
Total partiel	38 802,6	2 371,1	41 173,7	33 026,1	2 571,0	35 597,1	31 282,9	2 085,1	33 368,0	
ASIE ET OCEANIE	52 851,1	1 782,2	54 633,3	68 604,1	1 682,5	70 286,6	17 278,6	1 503,8	18 782,4	
Programmes généraux	91 653,7	4 153,3	95 807,0	101 630,2	4 253,5	105 883,7	48 561,5	3 588,9	52 150,4	5
Programmes spéciaux	39 731,1	2 080,6	41 811,7	49 643,6	1 999,1	51 642,7	49 516,7	1 959,2	51 475,9	
Total partiel	244 777,9	5 284,6	250 062,5	350 845,5	6 848,9	357 694,4	242 873,7	6 935,7	249 809,4	
EUROPE	284 509,0	7 395,2	291 874,2	400 489,1	8 848,0	409 337,1	292 190,4	8 894,9	301 085,3	28
Programmes généraux	19 093,5	1 259,1	20 342,6	21 758,3	1 323,3	23 081,6	21 239,4	1 242,6	22 482,0	
Programmes spéciaux	13 148,8	1 382,3	14 531,1	11 513,8	1 368,8	12 882,6	10 137,4	1 341,3	11 478,7	
Total partiel	32 232,3	2 641,4	34 873,7	33 272,1	2 692,1	35 964,2	31 376,8	2 583,9	33 960,7	3
AMERIQUES ET CARAIQUES	58 570,6	1 845,7	60 416,3	60 303,3	2 621,6	62 924,9	54 649,1	2 606,6	57 255,7	
Programmes généraux	44 024,9	1 548,8	45 573,7	46 654,9	1 084,9	47 739,8	44 128,4	1 073,8	45 202,2	
Programmes spéciaux	102 595,5	3 394,5	105 990,0	108 958,2	3 706,5	110 664,7	98 777,5	3 680,4	102 457,9	9
Total partiel	10 415,7	2 765,3	13 181,0	12 431,5	3 425,0	15 856,5	10 028,9	3 808,2	13 837,1	
AUTRES PROGRAMMES	6 844,1	3 753,2	10 597,3	17 310,7	6 890,3	24 001,0	8 713,9	6 099,7	14 813,6	
Programmes généraux	17 259,8	6 518,5	23 778,3	29 742,2	10 115,3	39 857,5	18 742,6	9 907,9	28 650,7	3
Programmes spéciaux	333 430,4	16 549,9	349 980,3	326 149,0	18 927,0	345 076,0	303 547,0	18 895,8	322 442,8	
Total partiel	665 425,6	19 540,5	684 966,1	883 145,1	26 155,5	909 300,6	620 493,2	23 910,8	644 404,0	
TOTAL TERRAIN	998 856,0	36 090,4	1 034 946,4	1 209 294,1	45 082,5	1 254 376,6	924 040,2	42 806,6	966 846,8	89
Programmes généraux	36 983,1	18 084,9	55 078,0	32 387,7	15 731,4	48 119,1	31 853,0	16 261,1	48 114,1	
Programmes spéciaux	25 055,7	25 173,1	50 228,8	23 439,0	25 919,4	49 358,4	21 629,3	24 512,8	46 142,1	
Budget ordinaire ONU	-	27 936,7	27 936,7	-	25 638,5	25 638,5	-	25 521,0	25 521,0	
Total partiel	62 038,8	71 204,7	133 243,5	55 826,7	67 289,3	123 116,0	53 482,3	66 294,9	119 777,2	11
TOTAL ACTIVITES PROGRAMMEES	1 060 994,8	107 295,1	1 168 189,9	1 265 120,8	112 371,8	1 377 492,6	977 522,5	109 101,5	1 086 624,0	100
Fonds rapat. librement consenti a/	-	-	-	10 307,6	-	10 307,6 c/	20 000,0	-	20 000,0 e/	
Reserve du programme a/	-	-	-	24 406,3	-	24 406,3 d/	37 055,1	-	37 055,1 e/	
Fonds extraordinaire a/	-	-	-	17 418,0	-	17 418,0 d/	25 000,0	-	25 000,0 e/	
TOTAL	1 080 894,8	107 295,1	1 188 189,9	1 317 252,7	112 371,8	1 429 624,5	1 059 577,6	109 101,5	1 168 679,1	100
dont: Programme annuel	356 274,4	34 644,8	390 919,2	382 943,0	34 658,4	417 601,4	372 455,1	35 156,9	407 612,0	
Fonds rapat. librement consenti	-	-	-	10 307,6	-	10 307,6	20 000,0	-	20 000,0	
Fonds extraordinaire	14 139,1	-	14 139,1	17 418,0	-	17 418,0	25 000,0	-	25 000,0	
- PROGRAMMES GENERAUX	370 413,5	34 644,8	405 058,3	410 668,6	34 658,4	445 327,0	417 455,1	35 156,9	452 612,0	39
- PROGRAMMES SPECIAUX	690 481,3	44 713,6	735 194,9	906 584,1	52 074,9	958 659,0	642 122,5	48 423,6	690 546,1	59
- BUDGET ORDINAIRE ONU	-	27 936,7	27 936,7	-	25 638,5	25 638,5	-	25 521,0	25 521,0	2

a/ Fait partie des Programmes généraux.
b/ Les dépenses réelles apparaissent dans les régions pertinentes au titre des Programmes généraux.
c/ Représente un solde non alloué au 30.04.96; les allocations effectuées entre le 01.01.96 et le 30.04.96 pour un montant de 9 692 400 dollars, apparaissent ci-dessus dans les régions pertinentes au titre des Programmes généraux.
d/ Initialement 42 892 100 dollars pour la Réserve du programme et 25 000 000 dollars pour le Fonds extraordinaire. Les allocations effectuées entre le 01.01.96 et le 30.04.96 apparaissent dans les régions pertinentes au titre des Programmes généraux; les montants indiqués ici représentent les soldes disponibles pour faire face aux imprévus pour le reste de l'année. Sur le solde de la Réserve du programme, un montant de 500 000 dollars a été transféré sur le Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base selon par. 81 du doc. A/AC.96/845/Part. I.
e/ Montant non encore alloué à des pays spécifiques.

1. Programmes en 1995

10. Au moment de la dernière session du Comité exécutif (octobre 1995), le total des besoins pour 1995 était estimé à 1 301 400 000 dollars (voir A/AC.96/845/Part I/Add.1). Sur ce montant, les Programmes généraux représentent 428 700 000 dollars et les Programmes spéciaux 847 600 000 dollars; un montant de 25,1 millions de dollars a été budgétisé pour l'appui administratif aux 244 postes couverts par le budget ordinaire des Nations Unies. Les dépenses totales du HCR en 1995 (y compris EP/AA) se sont élevées à 1 168 189 900 dollars. Sur ces dépenses totales, 405 058 300 dollars concernent les Programmes généraux, 735 194 900 dollars les Programmes spéciaux et 27 936 700 dollars la contribution du budget ordinaire des Nations Unies. La différence entre les besoins estimés et la mise en oeuvre réelle telle que l'expriment les chiffres de dépenses peut être attribuée à différents facteurs. Dans le cas des Programmes généraux, la différence s'explique largement par le fait qu'il n'était pas nécessaire de recourir à la totalité des fonds d'urgence en 1995 (Fonds extraordinaire et Fonds pour le rapatriement librement consenti); les soldes non alloués restant dans ces deux Fonds à la fin de 1995 se sont élevés à 15 millions (Fonds extraordinaire : 10,9 millions; Fonds pour le rapatriement librement consenti : 4,1 millions). En outre, le taux global d'exécution pour les activités programmées au titre des Programmes généraux s'est établi à environ 2 % du taux optimal. Concernant les Programmes spéciaux, la nature de ces Programmes et la précarité de l'environnement où ils sont souvent menés à bien, ainsi que la nature imprévisible des contributions qui leur sont allouées, expliquent largement le niveau d'exécution. Sur le report en 1996 des fonds des Programmes spéciaux, un montant de 204,5 millions a trait aux activités programmées; il convient à ce titre de mentionner l'ex-Yougoslavie (64,4 millions); crise Rwanda-Burundi (33,9 millions); Plan d'action global pour les réfugiés indochinois (19,7 millions); rapatriement d'Afghanistan (17,8 millions); rapatriements dans la Corne de l'Afrique (15,4 millions).

2. Programmes en 1996

11. Les besoins du programme dans les estimations révisées pour 1996 (au 1er mai 1996) s'élèvent à 1 429 624 500 dollars; les Programmes généraux représentent 445 327 000 dollars (31 %) et les Programmes spéciaux 958 659 000 dollars (67 %); la contribution du budget ordinaire devrait être de 25 638 500 dollars (2 %); toutefois, le HCR devra dégager, en 1996, 1,7 million d'économies. Il y parviendra en ne pourvoyant pas la totalité des 244 postes d'appui administratif au Siège financés au titre du budget ordinaire des Nations Unies.

12. Sur la base des allocations budgétaires au 1er mai 1996, 91 % des estimations révisées concernent les programmes liés au terrain : 40 % en Afrique, 30 % en Europe, 8 % en Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, 7 % en Asie et Océanie, 3 % pour les Amériques et les Caraïbes, et les 3 % restants au titre des "Autres programmes".

13. Les estimations révisées actualisées pour 1996 (au 1er septembre 1996) seront présentées lors de la session annuelle du Comité exécutif. Cette actualisation est particulièrement nécessaire du fait du caractère évolutif des besoins de programmes au titre de certains Programmes spéciaux importants.

3. Programmes pour 1997

14. Les besoins initiaux pour 1997, selon les prévisions faites au 1er mai 1996, s'élèvent à 452 612 000 dollars pour les Programmes généraux. A ce stade, on n'a procédé qu'à une estimation partielle et indicative des fonds nécessaires pour les Programmes spéciaux qui devraient s'élever à 690 546 100 dollars. Une idée plus claire des fonds requis pour 1997, tant au titre des Programmes généraux que des Programmes spéciaux, ne pourra se dégager qu'après l'examen des opérations régionales à la fin de 1996. Cette information sera présentée au Comité permanent de janvier 1997.

B. Ressources

1. Observations préliminaires

15. A l'exception de la contribution au titre du budget ordinaire de l'ONU, qui représente environ 2 % des ressources du HCR, toutes les contributions sont volontaires. (La contribution du budget ordinaire des Nations Unies couvre 244 postes d'appui administratif au Siège. En 1995, cette contribution s'élevait à 27,9 millions de dollars et est estimée à environ 25,6 millions pour 1996 et à 25,5 millions pour 1997. En 1996, toutefois, le HCR doit dégager 1,7 million d'économies en ne pourvoyant pas la totalité des 244 postes.) Il en résulte une grande imprévisibilité dans le niveau des ressources dont le HCR peut disposer pour telle ou telle année, ce qui crée des difficultés considérables pour établir des budgets et pour planifier l'exécution des projets au cours d'une année donnée. L'imprévisibilité du financement impose au HCR de rester en contact étroit avec ses 20 principaux donateurs qui lui accordent 98 % de son financement et s'efforcent d'obtenir l'appui financier d'un nombre plus important de pays. Outre les contacts quotidiens entre le Service du financement des programmes du HCR et les donateurs, le HCR organise trois consultations informelles par an avec ses principaux donateurs. Le tableau II.2 présente une liste des principaux donateurs du HCR en 1995.

16. Dans un tel contexte d'incertitude, le HCR attache une grande importance au niveau de ressources disponibles pour les Programmes généraux (composés du Programme annuel, soit les activités programmées et d'une Réserve du programme, ainsi que du Fonds extraordinaire et du Fonds pour le rapatriement librement consenti). Le HCR doit avoir l'assurance de disposer d'un niveau minimum de ressources pour couvrir ses activités au titre des Programmes généraux. Il importe donc de les déterminer de façon réaliste, étant donné que l'approbation du Comité exécutif s'accompagne implicitement de l'engagement d'obtenir un financement intégral, et cette prévisibilité est évidemment fonction de leur ampleur. Ces dernières années ont vu un retour de la tendance à une augmentation des contributions aux Programmes généraux. En 1992, ces contributions s'élevaient à 354,3 millions de dollars. En 1993, elles ont chuté à 311,3 millions de dollars. En 1994, elles sont passées à 329,7 millions et, en 1995, à 335,1 millions de dollars. Grâce au dialogue entamé avec les donateurs, le HCR s'efforce de renforcer l'engagement pris par les donateurs de financer intégralement ces programmes et, simultanément, de les élargir pour couvrir les activités statutaires jusqu'à présent financées au titre des Programmes spéciaux dans toute la mesure du possible.

Tableau II.2
CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES D'ASSISTANCE DU HCR
(en dollars des Etats-Unis)
Situation au 31 décembre 1995

DONATEURS	MONTANT (en dollars E.-U.)
GOUVERNEMENTS ET COMMISSION EUROPEENNE	
1 Etats-Unis d'Amérique	226 715 806
2 Commission européenne	224 688 998
3 Japon	121 000 004
4 Pays-Bas	74 566 182
5 Suède	66 455 951
6 Royaume-Uni	50 855 306
7 Norvège	47 672 002
8 Danemark	45 031 392
9 Suisse	25 052 313
10 Allemagne	17 447 686
11 Canada	15 595 591
12 Italie	13 777 428
13 Finlande	12 389 549
14 Australie	11 853 311
15 France	8 735 383
16 Espagne	5 128 990
17 Belgique	3 634 850
18 Irlande	2 811 240
19 Luxembourg	1 095 667
20 Autriche	1 003 605
Total partiel	975 511 254
GOUVERNEMENTS RESTANTS ET ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (42)	6 475 830
SYSTEME DES NATIONS UNIES	672 964
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES DONATEURS	13 707 570
TOTAL	996 367 618

17. Les modalités de fonctionnement des Programmes généraux ont toutefois ceci de positif que le Comité exécutif donne au Haut Commissaire la souplesse voulue pour procéder, dans les projets, les programmes par pays ou par région, les budgets des "Autres programmes" et le budget du Siège, aux ajustements qui peuvent être rendus nécessaires par des changements dans la situation, ayant une incidence sur les programmes en faveur des réfugiés ou des rapatriés pour lesquels des ressources étaient prévues, en recourant, si nécessaire, à la Réserve du programme. Cette flexibilité contribue à une gestion plus efficace des ressources disponibles pour les Programmes généraux. Par ailleurs, les Programmes spéciaux sont financés par divers fonds fiduciaires qui fonctionnent chacun selon ses propres modalités de financement. En 1995, toutefois, le Comité exécutif a élargi les statuts de la Réserve du programme et du Fonds pour le rapatriement librement consenti pour qu'ils puissent servir, sous certaines conditions, à financer des activités statutaires, conduites pour différentes raisons, au titre des Programmes spéciaux (voir document A/AC.96/503/Rev.6 : *Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, art. 6.9 à 6.16).

18. Les Programmes généraux et les Programmes spéciaux sont régis par le Règlement de gestion du HCR. Pour l'une et l'autre catégorie, les décaissements ou les engagements ne peuvent être réalisés que conformément à l'article VIII du Règlement de gestion (A/AC.96/503/Rev.6) qui dispose, en son article 8.2 :

"Le Haut Commissaire peut prendre des engagements pour l'exécution des projets jusqu'à concurrence des sommes et des contributions gouvernementales additionnelles disponibles dans le fonds et le compte approprié. Le Haut Commissaire peut aussi, en attendant le versement des contributions, prendre des engagements à concurrence de la moitié du montant global des contributions gouvernementales conditionnelles et des contributions fermes de la part d'organisations de réputation établie. En outre, le Haut Commissaire peut contracter des engagements au titre du Programme annuel et du Fonds extraordinaire à concurrence du montant financé sur le Fonds de roulement et de garantie comme le prévoient les alinéas e) et f) de l'article 6.3 de ce règlement de gestion."

2. Ressources disponibles en 1995

19. Quand il est fait référence, dans la présente section, au total des fonds disponibles au titre des contributions volontaires ou au total des fonds reportés, il n'est pas tenu compte du Fonds de roulement et de garantie établi à 50 millions de dollars. En 1995, le total des contributions volontaires mises à la disposition du HCR, toutes sources de fonds confondues, s'est élevé à 1 439 181 781 dollars (voir A/AC.96/866 : *Contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : comptes pour l'année 1995*). En 1994, le total s'élevait à 1 480 634 000 dollars. Sur le total disponible pour 1995, 456 820 854 dollars revenaient aux Programmes généraux et 982 360 927 dollars revenaient aux divers Programmes spéciaux.

3. Ressources pour 1996

20. Le montant total du report enregistré pour 1996 s'élève à 296 240 897 dollars. Sur ce total, un montant de 51 762 594 dollars revient aux Programmes généraux et 244 478 303 dollars aux différents Programmes spéciaux.

Le tableau II.3 décrit la situation des ressources pour les Programmes généraux et les Programmes spéciaux en 1995, au 1er mai 1996. Outre les reports susmentionnés (qui, dans le cas des Programmes spéciaux, sont ventilés par programme), le tableau indique également les fonds reçus au 1er mai 1996, ainsi que les nouvelles sources de revenus projetées. Au 1er mai 1996, les ressources disponibles au titre des Programmes généraux, par rapport aux besoins projetés de 445,3 millions de dollars, se sont élevées à 275,7 millions de dollars. Pour les différents Programmes spéciaux, il ressort du tableau II.3 que l'état des ressources était extrêmement variable selon les programmes. On se rappellera qu'il n'y a pas de souplesse dans le cas des Programmes spéciaux et qu'il n'est pas possible d'utiliser des fonds affectés à un programme pour un autre programme; mais, pour avoir une idée des fonds globaux disponibles pour les Programmes spéciaux, on retiendra le chiffre de 380,4 millions de dollars disponibles, au 1er mai 1996, pour des activités programmées, qui comprend les reports. Il faut comparer ces ressources avec les besoins qui étaient estimés à 958,7 millions de dollars à la même date. Une actualisation des ressources disponibles au 1er septembre 1996 sera présentée à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996) (voir A/AC.96/865/Add.3).

4. Ressources pour 1997

21. Comme indiqué plus haut, l'objectif initial qui sera proposé pour les Programmes généraux de 1997 est de 452 612 000 dollars. Compte tenu du volume de contributions versées ces dernières années, le Haut Commissaire estime que cet objectif pourra être atteint. Le financement des Programmes généraux est une priorité reconnue pour le HCR. Les ressources disponibles pour les Programmes spéciaux seront fonction des besoins et des réponses reçues aux appels lancés pour chaque programme particulier. Comme il est indiqué ci-dessus, chacun de ces Programmes spéciaux a sa propre dynamique de financement et son exécution est sujette à la disponibilité de ressources.

IV. PROGRAMMES GENERAUX

A. Dépenses au titre des Programmes généraux en 1995

22. En 1995, les dépenses au titre des Programmes généraux, telles qu'indiquées au tableau II.4 (colonne 1), se sont élevées à 405 058 300 dollars. Elles se sont situées dans les limites de la dotation révisée de 428 732 500 dollars approuvée par le Comité exécutif lors d'une réunion extraordinaire le 17 janvier 1995 (voir document A/AC.96/841 : *Rapport de la Réunion extraordinaire du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire*).

B. Estimations révisées proposées au titre des Programmes généraux de 1996

23. Le budget révisé, proposé au titre des Programmes généraux de 1996, est indiqué dans le tableau II.4 (colonne 3). Il convient de noter que ce budget révisé proposé reste inchangé, soit 445 327 000 dollars, par rapport au montant approuvé par le Comité exécutif (octobre 1995); sur ce montant, 500 000 dollars ont été transférés de la Réserve du programme au Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base, conformément à la décision du Comité exécutif (A/AC.96/860, par. 21 1)).

TABLEAU II.3
HCR - BESOINS FINANCIERS/DE PROGRAMME EN 1996
(au 1.5.96 - en millions de dollars des Etats-Unis)

SOURCE DE FINANCEMENT/ PROGRAMME	BESOINS DE PROGRAMME POUR 1996 TELS PROJETS AU 1.5.96 (1)	FONDS NON ENGAGES REPORTES DE 1995 (2)	BESOINS FINANCIERS POUR 1995 (1-2) (3)	PREVISIONS DE RECETTES POUR 1996			PROJECTIONS ACTUELLES EXCEDENT/ (DEFICIT) (6-3) (7)
				RECETTES AU 1.5.96 (4)	AUTRES RECETTES PREVUES (5)	TOTAL RECETTES PREVUES (4+5) (6)	
(A) PROGRAMMES GENERAUX							
i) Programme annuel							
Activités programmées:							
Afrique	142,4						
Asie	34,9						
Europe	51,4						
Amérique	23,1						
SWANAME	61,6						
Autres programmes	14,4						
Siège	48,1						
Total partiel	375,9						
Réserve du programme	24,4						
Total partiel i)	400,3						
ii) Fonds pour le rap. librement consenti	20,0						
iii) Fonds extraordinaire	25,0						
Total Programmes généraux	445,3	51,8	393,5	223,9	119,8	343,7	(49,8)
(B) PROGRAMMES SPECIAUX							
- Programmes de rapatriement	202,8	55,8	147,0	23,0	72,5	95,5	(51,5)
a/ Situation d'urgence Burundi/Rwanda	282,7	33,9	248,8	57,3	141,2	198,5	(50,3)
c/ Ex-Yougoslavie	348,3	64,4	283,9	72,2	134,4	206,6	(77,3)
Plan d'action global	51,9	19,7	32,2	12,2	8,3	20,5	(11,7)
Fédération de Russie (Tchétchènes)	6,5	0,8	5,7	0,3	5,2	5,5	(0,2)
Chypre	10,0	6,7	3,3	0,0	10,0	10,0	6,7
Géorgie	7,4	2,3	5,1	0,1	5,0	5,1	(0,0)
Azerbaïdjan	8,8	2,0	6,8	0,3	5,3	5,6	(1,2)
Vivres hors budget	7,0	0,0	7,0	0,0	7,0	7,0	0,0
d/ Administrateurs auxiliaires	6,0	4,9	1,1	2,9	0,0	2,9	1,8
Divers	27,3	14,0	13,3	7,6	0,0	7,6	(5,7)
Total Programmes spéciaux	958,7	204,5 e/	754,2	175,9	388,9	564,8	(189,4)
BUDGET ORDINAIRE	25,6	0,0	25,6	8,8	15,1 f/	23,9	(1,7)
TOTAL (toutes sources de fonds)	1 429,6	256,3	1 173,3	408,6	523,8	932,4	(240,9)

a/ ventilation page suivante;
b/ en outre, 5,7 millions ont été alloués au Fonds extraordinaire de 1996;
c/ Conformément à l'Appel interinstitutions consolidé révisé des Nations Unies pour la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République fédérative de Yougoslavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Slovénie (janvier-décembre 1996); ne comprend pas des besoins au titre des Programmes généraux d'un montant de 5,2 millions;
d/ couvre principalement les denrées alimentaires d'appoint et d'autres produits alimentaires acheminés par le HCR;
e/ comprend seulement les activités programmées (le report total pour les Programmes spéciaux s'élève à 244,5 millions);
f/ il est demandé au HCR de faire une économie de 1,7 million au titre du Budget ordinaire.

TABLEAU II.3 (suite)
PROGRAMMES DE RAPATRIEMENT

PROGRAMMES DE RAPATRIEMENT	1996 BESOINS DE PROGRAMME TELS PROJETS AU 1.5.96 (1)	FONDS NON ENGAGES REPORTES DE 1995 (2)	BESOINS FINANCIERS POUR 1996 1-2 (3)	PREVISIONS DE RECETTES POUR 1996			PROJECTIONS ACTUELLES EXCEDENT/ (DEFICIT) (6-3) (7)
				RECETTES AU 1.5.96 (4)	AUTRES RECETTES PREVUES (5)	TOTAL RECETTES PREVUES (4+5) (6)	
Angola	30,9	2,5	28,4	2,2	17,5	19,7	(8,7)
Corne de l'Afrique	48,4 h/	15,4	33,0	10,9	14,3	25,2	(7,8)
Libéria	39,0	0,6	38,4	4,6	0,0	4,6	(33,8)
Mali	5,7 h/	0,0	5,7	0,0	4,0	4,0	(1,7)
Sierra Leone	- i/	-	-	-	-	-	-
Togo	6,7 h/	0,0	6,7	0,0	5,0	5,0	(1,7)
Myanmar	12,9	7,0	5,9	0,8	5,1	5,9	0,0
République démocratique populaire lao	8,7	2,1	6,6	1,1	5,5	6,6	0,0
Sri Lanka							
Vietnam							
Amériques: Guatemala	11,1	1,1	10,0	1,8	7,6	9,4	(0,6)
Afghanistan	37,9	17,8	20,1	1,6	13,5	15,1	(5,0)
Iraq	1,5	1,8	(0,3)	0,0	-	0,0	0,3
Sahara occidental	k/	7,5	(7,5)	0,0	-	0,0	7,5
Total Programmes de rapatriement	202,8	55,8	147,0	23,0	72,5	95,5	(51,5)

g/ couvre les besoins afférents à l'assistance et à la réintégration au Djibouti, en Ethiopie, en Erythrée, au Soudan et en Somalie ainsi que les besoins relatifs à l'opération transfrontière au Kenya;
h/ en outre, des prélèvements sur l'Allocation pour le rapatriement librement consenti ont été effectués comme suit: Ethiopie (2,5 millions), Mali (3,2 millions) et le Togo (2,4 million);
i/ si le rapatriement devient effectif, des fonds seront mis à disposition sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti de 1996;
j/ besoins inclus au (B): Plan d'action global;
k/ besoins à déterminer en 1996 en fonction de la mise en oeuvre du Plan de règlement des Nations Unies.

TABLEAU II.4
PROGRAMMES GENERAUX DU HCR
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Résumé des dépenses pour 1995, des estimations initiales et révisées pour 1996 et provisoires pour 1997

1995 (1) Dépenses	R E G I O N	1996		1997
		(2) Budget initial approuvé par 48ème EXCOM	(3) Budget révisé proposé	(4) Estimations budgétaires initiales
173 055,0	AFRIQUE	137 004,2	155 973,2	144 024,1
41 173,7	ASIE & OCEANIE	34 041,9	35 597,1	33 368,0
41 811,7	EUROPE	48 847,5	51 642,7	51 475,9
20 342,6	AMERIQUES & CARAIBES	21 653,7	23 081,6	22 482,0
60 416,3	SWANAME	57 866,9	62 924,9	57 255,7
13 181,0	AUTRES PROGRAMMES	13 028,7	15 856,5	13 837,1
55 078,0	SIEGE	44 992,0	48 119,1	48 114,1
405 058,3	TOTAL ACTIVITES PROGRAMMEES	357 434,9	393 195,1	370 556,9
a/	RESERVE DU PROGRAMME	42 892,1 b/	24 406,3 c/	37 055,1 d/
405 058,3	TOTAL PROGRAMME ANNUEL	400 327,0	417 601,4	407 612,0
a/	FONDS RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI	20 000,0	10 307,6 e/	20 000,0
a/	FONDS EXTRAORDINAIRE	25 000,0	17 418,0 f/	25 000,0
405 058,3	TOTAL PROGRAMMES GENERAUX	445 327,0	445 327,0	452 612,0

a/ dépenses incluses dans les rubriques par pays pertinent;

b/ calculé à 12 % des activités programmées;

c/ sur la Réserve du programme initiale de 42 892 100 dollars, un montant de 18 485 900 dollars a été alloué, au 30 avril 1995, pour faire face à de nouveaux besoins figurant sous les rubriques par région pertinente, laissant apparaître un solde de 24 406 300 dollars comme réserve pour le reste de l'année 1996; sur ce solde, un montant de 500 000 dollars a été transféré sur le Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base conformément au paragraphe 81 du document A/AC.96/845/Part I;

d/ calculé à 10 % des activités programmées;

e/ au 30 avril 1996, un montant de 9 692 400 dollars avait été alloué et figure sous les rubriques par région pertinente, laissant apparaître un solde de 10 307 600 dollars pour le reste de 1996;

f/ au 30 avril 1996, un montant de 7 582 000 avait été alloué et figure sous les rubriques par région pertinente, laissant apparaître un solde de 17 418 000 dollars pour le reste de 1996.

C. Budget proposé pour les Programmes généraux de 1997

24. Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire, à sa quarante-septième session, en octobre 1996, sera invité à approuver une dotation au titre des Programmes généraux de 1997 de 452 612 000 dollars, comme indiqué dans le tableau II.4 (colonne 4). Ce montant inclut 25 millions de dollars pour le Fonds extraordinaire, 20 millions pour le Fonds pour le rapatriement librement consenti et 37 055 100 dollars pour la Réserve du programme, soit 10 % des activités programmées.

D. Réserve du programme

25. Les objectifs de la Réserve du programme sont exposés dans le *Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies* (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.14 à 6.16).

26. Les allocations effectuées au titre de la Réserve du programme, jusqu'au 30 avril 1996, sont indiquées dans le tableau II.5. On remarquera que le tableau indique les allocations prélevées sur la Réserve du programme pour couvrir les pertes de change au Siège. On rappellera que la Réserve du programme pour 1996 contenait une disposition exceptionnelle en vertu de laquelle un montant équivalent à 2 % des activités programmées pouvait être utilisé, si besoin était, pour couvrir toute perte de change au Siège résultant d'une hausse des coûts au Siège directement due aux variations des taux de change. A compter de 1997, le Fonds de roulement et de garantie peut être utilisé pour couvrir de telles hausses budgétaires, dans la mesure où elles ne dépassent pas 2 % du budget approuvé au titre des Programmes généraux pour chaque année considérée. Voir le *Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés* (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.3 f)). Une actualisation du tableau II.5 sera fournie lors de la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996).

27. Pour 1997, la Réserve du programme est proposée à 10 % des activités programmées dans le cadre du budget initial proposé au titre des Programmes généraux de 1997 de 37 055 100 dollars. On rappellera que le *Règlement de gestion* (art. 6.14) autorise le Haut Commissaire à proposer une Réserve du programme de l'ordre de 10 à 15 % des activités programmées.

28. Suite à la décision du Comité exécutif en 1995 sur la structure budgétaire et la bonne gestion (A/AC.96/860, par. 22), le *Règlement de gestion* (art. 6.15 d)) a été amendé pour autoriser, à compter de 1996, des prélèvements sur la Réserve du programme pour les situations de réfugiés financées, pour différentes raisons, au titre des Programmes spéciaux, pourvu que le total de ces allocations ne dépasse pas le tiers de la Réserve du programme pour une année donnée. Il n'a pas été fait usage de cette disposition au cours des quatre premiers mois de 1996.

TABLEAU II.5

**ALLOCATIONS AU TITRE DE LA RESERVE DU PROGRAMME POUR 1996
(jusqu'au 30 avril 1996)
(en dollars des Etats-Unis)**

1. Réserve du programme approuvée par le Comité exécutif à sa session d'octobre 1995 (voir document A/AC.96/860):		42 892 100
dont:	Réserve du programme ordinaire:	35 743 500
	Crédits exceptionnels pour les pertes de change au Siège:	7 148 600
2. Allocations de la Réserve du programme ordinaire (par région/pays)		
<u>AFRIQUE</u>		
- Cameroun	35 500	
- République centrafricaine	152 800	
- Côte d'Ivoire	974 400	
- Erythrée	367 900	
- Ethiopie	618 100	
- Guinée	1 178 400	
- Kenya	26 500	
- Mozambique	127 200	
- Niger	169 000	
- Sénégal	150 900	
- Somalie	139 000	
- Afrique du Sud	48 200	
- Swaziland	239 300	
- Togo	73 800	
- Ouganda	25 300	
- République-Unie de Tanzanie	7 100	
- Zaïre	816 200	
- Zambie	38 100	
- Zimbabwe	133 500	
Total partiel	5 321 200	
<u>ASIE</u>		
- Bangladesh	479 100	
- Hong Kong	444 500	
Total partiel	923 600	
<u>EUROPE</u>		
- Etats baltes	301 000	
- Bélarus	152 200	
- République tchèque	8 500	
- Fédération de Russie	1 196 500	
- Slovaquie	21 550	
- Suède	43 800	
- Turquie	753 100	
- Ukraine	439 600	
- Ex-Yougoslavie	12 100	
- Autres pays	70 800	
Total partiel	2 999 150	
<u>AMERIQUES</u>		
- Argentine	18 900	
- Bolivie	11 900	
- Belize	39 200	
- Chili	45 700	
- Colombie	3 900	
- Costa Rica	169 400	
- Cuba	157 500	
- République dominicaine	66 100	
- Equateur	4 700	
- Guatemala	29 000	
- Mexique	285 900	
- Nord Amérique latine	58 300	
- Pérou	17 500	
- El Salvador	54 000	
- Etats-Unis d'Amérique	127 500	
- Uruguay	20 300	
- Venezuela	282 600	
Total partiel	1 392 400	
<u>ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT</u>		
- Républiques d'Asie centrale	200 000	
- Egypte	318 300	
- Iran, République islamique d	2 971 900	
- Iraq	189 100	
- Jordanie	29 000	
- Koweït	28 400	
- Jamahiriya arabe libyenne	22 100	
- Arabie saoudite	18 900	
Total partiel	3 777 700	
<u>SIEGE</u>		
Total partiel	1 566 800	
<u>AUTRES PROGRAMMES</u>		
Total partiel	727 400	
Total alloué		16 708 250
3. Ouvertures de crédits exceptionnelles pour les pertes de change au Siège		
Total alloué		2 277 600
4. Solde non alloué au 30/04/96		23 906 250
dont:	Réserve du programme ordinaire:	19 035 250
	Crédits exceptionnels pour les pertes de change au Siège:	4 871 000

TABLEAU II.6

ALLOCATIONS AU TITRE DE L'ALLOCATION GENERALE
POUR LE RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI POUR 1996
jusqu'au 30 avril 1996
(en dollars des Etats-Unis)

1. Total de l'allocation approuvée par le Comité exécutif à sa session d'octobre 1995 (voir document A/AC.96/860): 20 000 000

2. Allocations

<u>Pays/région</u>	<u>Allocation initiale</u>	<u>Annulations *1</u>	<u>Montant total alloué</u>
<u>AFRIQUE</u>			
- Burundi/Rwanda	4 000 000	4 000 000	0
- Ethiopie	2 500 000		2 500 000
- Kenya	500 000	500 000	0
- Libéria	5 000 000	5 000 000	0
- Mali	2 600 000 *2		2 600 000
- Soudan	79 600		79 600
- Togo	2 446 000 *2		2 446 000
Total partiel	17 125 600	9 500 000	7 625 600
<u>ASIE</u>			
- Cambodge	719 300	79 400	639 900
Total partiel	719 300	79 400	639 900
<u>EUROPE</u>			
- Fédération de Russie	230 000		230 000
Total partiel	230 000	0	230 000
<u>AMERIQUES</u>			
- République dominicaine	16 600		16 600
Total partiel	16 600	0	16 600
<u>ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT</u>			
- Afghanistan	125 000		125 000
- Algérie	583 000		583 000
- Mauritanie	300 000		300 000
- Moyen-Orient	72 300		72 300
- Yémen	100 000		100 000
Total partiel	1 180 300	0	1 180 300
Total alloué	19 271 800	9 579 400	9 692 400

3. Solde non alloué au 30/04/96

10 307 600

*1 suite à la réception de contributions en réponse à des appels de fonds spéciaux ou à des réductions au niveau des besoins.

*2 devrait être, au moins partiellement, annulée suite à des contributions à des appels de fonds spéciaux.

TABLEAU II.7

ALLOCATIONS AU TITRE DU FONDS EXTRAORDINAIRE POUR 1996
jusqu'au 30 avril 1996
(en dollars des Etats-Unis)

1. Montant total du Fonds extraordinaire approuvé par le Comité exécutif
à sa session d'octobre 1995 (voir document A/AC.96/860): 25 000 000

2. Allocations

<u>Pays/région</u>	<u>Mois</u>	<u>Activité</u>	<u>Montant alloué</u>
<u>AFRIQUE</u>			
- Burundi	Janvier	Situation d'urgence Burundi/Rwanda	500 000 */
- Sierra Leone	Février	Réfugiés libériens	287 000
- Tanzanie	Mars	Situation d'urgence Burundi/Rwanda	5 050 000 */
- Autres pays	Janvier	Situation d'urgence Burundi/Rwanda	150 000 */
Total partiel			<u>5 987 000</u>
<u>ASIE</u>			
- Chine	Février	Secours dans les régions d'accueil affectées par le tremblement de terre	25 000
Total partiel			<u>25 000</u>
<u>SWANAME</u>			
- Liban	Avril	Personnes déplacées du Sud Liban	100 000
Total partiel			<u>100 000</u>
<u>AUTRES PROGRAMMES</u>			
-	Décembre 95	Entreposage des stocks de secours	470 000
-	Avril	Entreposage des stocks de secours	1 000 000
Total partiel			<u>1 470 000</u>
Total alloué			<u>7 582 000</u>
3. solde non alloué au 30/04/96			<u>17 418 000</u>

*/ Devrait être, au moins partiellement, annulée suite à des contributions à des appels de fonds spéciaux.

TABLEAU II.8

PROGRAMMES SPECIAUX DU HCR
Résumé des dépenses de 1995, des besoins de programme pour 1996 et des besoins initiaux pour 1997
(en millions de dollars des Etats-Unis)

1995	PAR GRANDS PROGRAMMES	1996		1997
		BESOINS DE PROGRAMME INITIAUX PROJETES AU 15.5.95	BESOINS DE PROGRAMME REVISES PROJETES AU 1.5.96	BESOINS DE PROGRAMME INITIAUX PROJETES AU 1.5.96
(1)		(2)	(3)	(4)
	j) Programmes de rapatriement			
5,4	Afrique: Angola	3,1	30,9	15,1
24,5	Corne de l'Afrique	38,1	48,4 a/	33,8
2,1	Libéria	9,8	39,0	14,8
-	Mali	-	5,7 b/	8,8
50,4	Mozambique	5,9	-	-
-	Togo	-	6,7 c/	1,1
1,9	Asie: Cambodge	1,0	-	-
-	Rapatriés indochinois	-	-	6,2
14,3	Réintégration	-	-	6,7
8,0	Myanmar	7,0	12,9	7,6
9,9	Sri Lanka	7,7	8,7	9,9
23,9	Amérique: Guatemala	9,2	11,1	36,3
1,5	SWANAME: Afghanistan	33,9	37,9	1,1
2,4	Iraq	1,1	1,5	0,2
	Sahara occidental	0,2	d/	d/
	ii) Autres Programmes spéciaux et Fonds fiduciaires			
	Afrique			
235,0	Situation d'urgence Burundi/Rwanda	143,2	282,7 e/	252,4
9,2	Afrique: divers	0,6	-	-
	Asia			
34,9	Plan d'action global - Réfugiés indochinois	9,2	51,9	-
	Europe			
6,0	Azerbaïdjan	6,3	8,8	5,4
6,1	Géorgie	13,8	7,4	7,1
8,0	Fédération de Russie (Tchéchènes)	-	6,5	-
233,8	Ex-Yougoslavie	0,7	348,3 f/	250,3
	Amérique			
1,4	Divers	-	-	-
	SWANAME			
11,7	Républiques d'Asie centrale	-	-	-
6,2	Opération à Chypre	10,0	10,0	10,0
2,5	SWANAME: divers	0,4	-	-
	Autres:			
5,5	Vivres hors budget	10,0	7,0	g/
5,4	Administrateurs auxiliaires (JPO)	3,8	6,0	6,1
25,2	Divers	10,0	27,3	17,8
735,2	TOTAL	324,8	959,7	690,5

a/ en outre 2,5 millions ont été prélevés sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;

b/ en outre 3,2 millions ont été prélevés sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;

c/ en outre 2,4 millions ont été prélevés sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti;

d/ besoins devant être révisés en 1996 selon la mise en oeuvre du Plan de règlement des Nations Unies;

e/ en outre 5,7 millions ont été prélevés sur le Fonds extraordinaire;

f/ conformément à l'Appel interinstitutions consolidé révisé des Nations Unies pour la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République fédérative de Yougoslavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Slovénie (janvier-décembre 1996);

ne comprend pas un montant de 5,2 millions correspondant aux besoins au titre des Programmes généraux de 1996;

g/ à compter de 1997, tous les besoins alimentaires seront budgétisés pour chacun des pays concernés.

E. Fonds pour le rapatriement librement consenti

29. Les objectifs du Fonds pour le rapatriement librement consenti sont exposés dans le Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.9 à 6.13). Le niveau approuvé du Fonds pour 1996 est fixé à 20 millions. Les prélèvements opérés sur ce Fonds, jusqu'au 30 avril 1996, sont indiqués dans le tableau II.6. Une actualisation de ce tableau sera distribuée à la réunion de septembre du Comité permanent. L'information sur les activités relatives aux différents mouvements de rapatriement librement consenti indiquée dans le tableau II.6 figure dans le document *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23), ainsi que dans les différentes actualisations régionales présentées au Comité permanent au cours de 1996.

30. Conformément à la décision du Comité exécutif de 1995 sur la structure budgétaire et la bonne gestion (A/AC.96/860, par. 22), le Règlement de gestion (art. 6.11) a été amendé pour autoriser l'établissement du Fonds de rapatriement librement consenti lors d'une année donnée à un montant oscillant entre 20 millions de dollars et 10 % des estimations budgétaires pour le rapatriement librement consenti de l'année précédente. Le niveau proposé du Fonds pour 1997 est de 20 millions de dollars.

F. Fonds extraordinaire

31. Les objectifs du Fonds extraordinaire sont exposés dans le Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires administrés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6, art. 6.4 à 6.8). Le plafond actuel du Fonds extraordinaire établi par le Comité exécutif est de 25 millions de dollars.

32. Les prélèvements opérés sur le Fonds extraordinaire entre le 1er janvier et le 30 avril 1996 sont indiqués dans le tableau II.7. Une actualisation de ce tableau sera fournie à la réunion de septembre du Comité permanent. Une information sur les situations d'urgence indiquée dans le tableau II.7 se trouve dans les actualisations régionales pertinentes présentées au Comité permanent au cours de 1996. Le plafond du Fonds restera fixé à 25 millions en 1997.

V. PROGRAMMES SPECIAUX

33. Comme il est indiqué ci-dessus, la catégorie des Programmes spéciaux consiste en une série de programmes individuels ayant chacun sa propre source de financement (Fonds fiduciaire). Le tableau II.8 présente un récapitulatif des dépenses pour 1995 au titre des Programmes spéciaux, ainsi que les estimations révisées proposées pour 1996 et les estimations initiales pour 1997. Comme il est mentionné ci-dessus, les estimations pour 1997 sont provisoires. Une information détaillée sur les Programmes spéciaux se trouve dans les actualisations régionales présentées au Comité permanent au cours de 1996.

A. Programmes spéciaux par pays/région**1. Dépenses en 1995**

34. Sur le montant total engagé en 1995, 735 194 900 dollars (soit 63 %) l'ont été au titre des Programmes spéciaux. Parmi ces derniers, les plus importants au plan des dépenses ont été : Crise Burundi/Rwanda (235 millions de dollars); ex-Yougoslavie (233,8 millions de dollars); Rapatriement vers le Mozambique (50,4 millions de dollars); Plan d'action global pour les réfugiés indochinois (34,9 millions de dollars).

2. Estimations pour 1996

35. Pour 1996, les besoins des Programmes spéciaux s'établissent actuellement (au 1er mai 1996) à 958,7 millions de dollars. En 1996, les Programmes spéciaux les plus importants (sur la base d'une estimation des besoins de programmes) sont les suivants : ex-Yougoslavie (348,3 millions); Crise au Burundi-Rwanda (282,7 millions); Plan d'action global pour les réfugiés indochinois (51,9 millions); Corne de l'Afrique (48,4 millions); Libéria (39 millions); Afghanistan (37,9 millions); et Angola (30,9 millions). Ces montants ne comprennent pas les allocations au titre du Fonds extraordinaire ou de l'allocation générale pour le rapatriement librement consenti. Une mise à jour des estimations révisées pour les Programmes spéciaux de 1996 (au 1er septembre 1996) sera présentée à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996).

3. Estimations pour 1997

36. Les projections (dans certains cas nécessairement incomplètes) pour les Programmes spéciaux de 1997 figurent également au tableau II.8. Etant donné la nature provisoire des projections au titre des Programmes spéciaux, il faudra les mettre à jour au fur et à mesure de l'évolution des besoins. La situation apparaîtra plus clairement après l'examen des opérations régionales de novembre 1996; les résultats de cet examen seront présentés au Comité permanent en janvier 1997.

B. Autres Programmes spéciaux**1. Vivres hors budget**

37. La fourniture de l'aide alimentaire aux réfugiés est régie par un Mémoire d'accord conclu entre le PAM et le HCR (révisé en janvier 1994). Selon le Mémoire, le PAM est responsable de l'approvisionnement alimentaire de base de groupes de plus de 5 000 réfugiés et le HCR est responsable de l'approvisionnement de groupes de moins de 5 000 réfugiés, ainsi que de la fourniture de services complémentaires. En 1995, l'aide du PAM aux opérations en faveur de réfugiés ou de rapatriés et de personnes déplacées a représenté un volume de 1 353 318 tonnes d'aide alimentaire dont la valeur (y compris l'expédition et les achats sur place) a été estimée à 501 883 691 dollars. Au cours de la même année, le HCR a fourni une aide alimentaire d'une valeur estimée à 16,7 millions de dollars, dont 5,5 millions entrant dans la catégorie des vivres hors budget. Cette dernière catégorie concerne l'aide alimentaire qui n'a pas été prévue dans les programmes spécifiques par pays, soit du fait des faibles quantités impliquées, soit pour une série d'autres raisons. Pour 1996,

les estimations en matière de vivres hors budget se situent à 7 millions de dollars. A compter de 1997, tous les besoins alimentaires seront budgétisés au titre des programmes par pays pertinents.

2. Administrateurs auxiliaires

38. Ce fonds fiduciaire couvre les dépenses afférentes aux administrateurs auxiliaires employés par le HCR. En 1995, ces dépenses (équivalent à 62,3 années-travail) se sont élevées à 5,4 millions de dollars. En 1996, la contribution des administrateurs auxiliaires au HCR représente l'équivalent de 69,9 années-travail; les estimations pour 1996 ont été ramenées à 6 millions de dollars. Les chiffres définitifs pour 1997 ne sont pas encore connus, mais l'on estime toutefois que les dépenses à ce titre s'établiront à 6,1 millions de dollars.

VI. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

39. Les programmes du HCR sont mis en oeuvre directement par le HCR et/ou par les partenaires d'exécution non gouvernementaux, gouvernementaux et intergouvernementaux. L'analyse des budgets de 1995 révèle que 56 % des dépenses globales (y compris les achats internationaux représentant 9 %) ont été engagées par le HCR. Les 44 % restants sont imputables aux partenaires d'exécution du HCR.

VII. DOTATION EN PERSONNEL DU HCR

40. Une image globale de la dotation en personnel du HCR et les tendances en la matière figurent dans les tableaux ci-joints :

Tableau II.9 : Analyse des effectifs globaux (EP/AA) au 1er juillet 1996;

Tableau II.10 : Besoins en postes d'exécution du Programme sur le terrain et au Siège par classe et type (permanents ou temporaires);

Tableau II.11 : Besoins en postes d'appui administratif sur le terrain et au Siège par classe et type (permanents ou temporaires);

Tableau II.12 : Niveau des postes (EP/AA) : Estimations révisées en 1995 par rapport aux estimations initiales et estimations initiales pour 1996 par rapport aux estimations révisées pour 1995.

41. Au 1er juillet 1996, le nombre total de postes s'établissait à 5 414. Ces postes (dans les catégories des administrateurs et des agents des services généraux) sont répartis en deux catégories, soit l'exécution du programme et l'appui administratif; le total inclut les postes permanents et temporaires. Sur ce total de 5 414 postes, 4 576 (soit 85 %) sont sur le terrain et 838 (soit 15 %) au Siège. Aux fins de comparaison, le nombre de postes s'établissait au 1er juillet 1995 à 5 022, dont 4 179 (soit 83 %) sur le terrain et 843 (soit 17 %) au Siège.

Tableau II.9
ANALYSE DES EFFECTIFS GLOBAUX (EP/AA) AU 1ER JUILLET 1996 a/

	Siège			Terrain			Total			dont			
	P/L	SG	Total	%	P/L	SG	Total	%	Nombre	%	BO	PG	PS
i) Situation au 01/07/95	369,0	474,0	843,0	17%	982,0	3 197,0	4 179,0	83%	5 022,0	100%	244,0	2 112,0	2 666,0
- postes													
- années-travail	365,6	476,9	842,5	17%	997,8	3 242,2	4 240,0	83%	5 082,5	100%	244,0	2 099,2	2 739,3
ii) Situation au 01/01/96	332,0	426,0	758,0	19%	746,0	2 402,0	3 148,0	81%	3 906,0	100%	244,0	2 090,0	1 572,0
- postes (initiaux)													
- postes (révisés)	371,0	467,0	838,0	16%	1 026,0	3 501,0	4 527,0	84%	5 365,0	100%	244,0	2 298,0	2 823,0
iii) Situation au 01/01/96	370,0	468,0	838,0	15%	1 034,0	3 542,0	4 576,0	85%	5 414,0	100%	234,0	2 261,0	2 919,0
- postes													
iv) Situation au 01/07/96	369,5	467,1	836,6	16%	1 033,5	3 520,8	4 554,3	84%	5 390,9	100%	235,8	2 306,3	2 848,8
- postes													
v) Situation au 01/01/97	365,0	458,0	823,0	16%	970,0	3 335,0	4 305,0	84%	5 128,0	100%	234,0	2 211,0	2 683,0
- postes													

*/ situé en:

	Total			dont		
	Nombre	%		BO	PG	PS
- Afrique	2 419,0	45%	poste années-travail		989,0	1 430,0
	2 445,8	45%			1 041,5	1 404,3
- Asie & Océanie	435,0	8%	poste années-travail		211,0	224,0
	446,4	8%			201,8	244,6
- Europe	1 038,0	19%	poste années-travail		274,0	764,0
	973,6	18%			273,3	700,3
- Amériques et Caraïbes	166,0	3%	poste années-travail		131,0	35,0
	169,5	3%			133,5	36,0
- Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	518,0	10%	poste années-travail		368,0	150,0
	519,0	10%			369,2	149,8
- Siège et autres programmes	838,0	15%	poste années-travail	234,0	288,0	316,0
	836,6	16%		235,8	287,0	313,8
Total	5 414,0	100%	poste années-travail	234,0	2 261,0	2 919,0
	5 390,9	100%		235,8	2 306,3	2 848,8

BO = Budget ordinaire des Nations Unies
P/L = Administrateurs

PG = Programmes généraux
SG = Agents des services généraux (y compris les administrateurs nationaux)

PS = Programmes spéciaux

a/ Tous les postes (Administrateurs et agents des services généraux) y compris ceux prévus pour moins d'une année-travail, à l'exclusion des administrateurs auxiliaires.

TABLEAU II.11
BESOINS EN POSTES D'APPUI ADMINISTRATIF SUR LE TERRAIN ET AU SIEGE
RESUME (EN ANNEES - TRAVAIL)

RESUME TERRAIN/SIEGE	1986 (révisés)																1997 (niveaux) et																Augmentation (faiblesse) par rap. total (sauf JPO)
	SGA		D1	P1	P2	Total	AN	SG	TOTAL	JPO	SSG		D2	D1	P1	P2	Total	AN	SG	TOTAL	JPO												
	L7	L6	L4	L3	L2	L2	partiel				L7	L6	L4	L3	L2	L2	partiel																
AFRIQUE	AA-PGPP	-	-	2.0	5.5	11.0	1.0	19.5	2.0	99.5	121.0	-	-	-	-	2.0	6.0	11.0	1.0	20.0	2.0	100.0	122.0										
	AA-PGPT	-	-	1.0	8.0	-	-	9.0	0.0	36.3	45.3	-	-	-	-	8.0	2.0	10.0	-	-	-	36.0	46.0										
	AA-PSPT	-	-	2.0	3.0	9.0	5.0	19.0	1.0	80.0	100.0	27.0	-	-	-	4.0	7.5	4.0	15.5	0.5	65.0	81.0	3.0										
	Total	0.0	0.0	0.0	4.0	9.5	26.0	6.0	47.5	3.0	215.8	266.3	27.0	0.0	0.0	0.0	2.0	10.0	26.5	7.0	45.5	2.5	201.0	249.0	3.0								
ASIE ET OCEANIE	AA-PGPP	-	-	-	2.0	1.0	-	3.0	4.0	23.3	30.3	-	-	-	-	-	-	1.5	1.0	-	-	2.5	3.0	21.0	26.5								
	AA-PGPT	-	-	-	-	1.0	-	1.0	-	6.0	7.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	-	4.0	4.0								
	AA-PSPT	-	-	-	-	5.0	1.0	6.0	-	30.0	36.0	9.3	-	-	-	-	-	1.0	4.0	-	5.0	-	24.3	29.3	0.7								
	Total	0.0	0.0	0.0	2.0	7.0	1.0	10.0	4.0	59.3	73.3	9.3	0.0	0.0	0.0	2.5	5.0	0.0	7.5	3.0	49.3	59.8	0.7	13.5									
EUROPE	AA-PGPP	-	-	-	1.0	1.0	-	2.0	1.0	25.0	26.0	-	-	-	-	-	-	1.0	1.0	-	-	2.0	1.0	25.0	26.0								
	AA-PGPT	-	-	-	-	-	-	0.0	-	11.0	11.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9.5	9.5								
	AA-PSPT	-	-	-	5.3	10.7	2.8	18.8	1.0	96.0	115.8	9.0	-	-	-	6.0	11.0	2.0	19.0	1.0	96.0	118.0	1.9										
	Total	0.0	0.0	0.0	6.3	11.7	2.8	20.8	2.0	132.0	154.8	9.0	0.0	0.0	0.0	7.0	12.0	2.0	21.0	2.0	132.0	155.5	1.9	0.7									
AMERIQUES & Caraïbes	AA-PGPP	-	-	-	-	1.0	-	1.0	1.0	15.0	17.0	-	-	-	-	-	-	0.5	0.5	-	-	0.5	1.0	15.0	16.5								
	AA-PGPT	-	-	-	-	-	-	0.0	-	3.0	3.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.0	3.0								
	AA-PSPT	-	-	-	-	2.0	-	2.0	-	5.0	11.7	-	-	-	-	2.0	-	2.0	-	-	-	-	-	5.0	0.8								
	Total	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	3.0	1.0	21.0	25.0	11.7	0.0	0.0	0.0	2.5	0.0	2.5	0.0	2.5	1.0	21.0	24.5	0.8	10.5								
ASIE DU SUD - OUES & MOYEN - ORIENT	AA-PGPP	-	-	-	4.0	-	1.0	5.0	5.0	25.0	35.0	-	-	-	-	3.6	-	1.0	4.6	5.0	24.6	34.2	-	-									
	AA-PGPT	-	-	-	1.0	3.0	-	4.0	1.0	13.0	18.0	-	-	-	-	1.0	2.0	-	-	-	13.0	17.0	-	-									
	AA-PSPT	-	-	-	-	2.0	-	2.0	1.0	12.0	15.0	5.0	-	-	-	2.0	-	2.0	-	-	11.0	14.0	0.8	-									
	Total	0.0	0.0	0.0	5.0	5.0	1.0	11.0	7.0	50.0	68.0	5.0	0.0	0.0	0.0	4.6	4.0	1.0	9.6	7.0	49.6	65.2	0.8	2.8									
TOTAL TERRAIN	AA-PGPP	0.0	0.0	0.0	2.0	12.5	14.0	2.0	30.5	13.0	187.8	231.3	0.0	0.0	0.0	2.0	12.1	13.5	2.0	29.6	12.0	185.6	227.2										
	AA-PGPT	0.0	0.0	0.0	2.0	12.0	0.0	14.0	1.0	69.3	84.3	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	10.0	2.0	13.0	1.0	65.5	78.5											
	AA-PSPT	0.0	0.0	0.0	2.0	8.3	28.7	8.8	47.8	3.0	221.0	271.8	82.0	0.0	0.0	0.0	11.0	26.5	6.0	43.5	2.5	201.3	247.3	7.2									
	Total	0.0	0.0	0.0	4.0	22.8	54.7	10.8	92.3	17.0	478.1	587.4	82.0	0.0	0.0	0.0	24.1	50.0	10.0	69.1	15.5	492.4	554.0	7.2	33.4								
TOTAL PROGRAMMES ET SIEGE	AA-BO/PP	2.0	2.0	10.0	19.0	14.0	27.0	15.0	89.0	-	146.8	235.8	2.0	2.0	10.0	19.0	14.0	27.0	15.0	89.0	-	145.0	234.0										
	AA-PGPP	-	-	-	10.0	8.5	1.0	19.5	-	25.5	45.0	-	-	-	-	10.0	8.0	1.0	19.0	-	27.0	46.0	-	-									
	AA-PGPT	-	-	-	1.0	6.0	1.0	10.0	-	16.0	28.0	-	-	-	-	1.0	1.0	-	2.0	6.0	1.0	11.0	-	-	-								
	AA-PSPT	-	-	-	1.0	7.0	6.9	-	14.9	-	19.8	34.7	-	-	-	1.0	-	7.0	7.0	-	15.0	-	20.0	35.0									
Total	2.0	3.0	12.0	20.0	49.2	65.9	18.0	170.1	0.0	297.6	467.7	7.9	2.0	3.0	12.0	20.0	49.3	64.3	18.0	169.7	0.0	289.0	457.7	0.8	10.0								
TOTAL	AA-BO/PP	2.0	2.0	10.0	19.0	14.0	27.0	15.0	89.0	0.0	146.8	235.8	2.0	2.0	10.0	19.0	14.0	27.0	15.0	89.0	0.0	145.0	234.0										
	AA-PGPP	0.0	0.0	0.0	2.0	22.5	22.5	3.0	50.0	13.0	213.3	276.3	0.0	0.0	0.0	2.0	22.1	21.5	3.0	48.6	12.0	212.6	273.2										
	AA-PGPT	0.0	1.0	1.0	0.0	3.0	18.0	1.0	24.0	1.0	85.3	110.3	0.0	1.0	1.0	0.0	3.0	16.0	3.0	24.0	1.0	80.5	105.5										
	AA-PSPT	0.0	0.0	0.0	1.0	6.9	0.0	6.9	0.0	14.9	0.0	34.7	0.0	0.0	0.0	1.0	7.0	7.0	7.0	0.0	15.0	0.0	20.0	35.0									
Total	2.0	3.0	12.0	24.0	72.0	120.5	48.2	98.8	4.5	310.6	398.0	69.9	0.0	0.0	0.0	1.0	27.3	42.8	7.0	78.2	2.5	283.3	364.0	8.0	43.4								

BO = Budget ordinaire des Nations Unies
 AA = Appui administratif
 PG = Programmes généraux
 PS = Programmes spéciaux
 PP = Postes permanents
 PT = Postes temporaires
 JPO = Administrateurs auxiliaires
 AN = Administrateurs nationaux
 SG = Agents des services généraux

a/ pour certains programmes, le total des besoins en postes reste encore à déterminer

TABLEAU II.12
NIVEAU DES POSTES (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
(en années-travail)

REGION	Changements */ initiaux 1996	par rap. est. initiales 1996			Changements */ révisés 1996	per rapport est. révisés 1996		
		P/L 1 048,2	AN/SG 2 746,7	Total 3 794,9		P/L 1 403,0	AN/SG 3 987,9	Total 5 390,9
Afrique	D	(21,6)	(59,9)	(81,5)	D	(34,6)	(129,5)	(164,1)
	M	0,8		0,8	M	0,2		0,2
	N	69,8	264,3	334,1	N	1,4		1,4
	O	25,8	134,0	159,8	R	0,0		0,0
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	67,7	248,7	316,4				
Total partiel Afrique		142,5	587,1	729,6		(33,0)	(129,5)	(162,5)
Asie & Océanie	C	(1,5)	(2,0)	(3,5)	C	(1,5)	(2,0)	(3,5)
	D	(3,8)	(11,9)	(15,7)	D	(32,0)	(73,3)	(105,3)
	M	0,0		0,0	M	0,0		0,0
	N	3,8	26,5	30,3	N	0,2	1,0	1,2
	R	0,0	0,0	0,0	R	0,0	0,0	0,0
	T	18,1	42,5	60,6				
Total partiel Asie & Océanie		16,6	55,1	71,7		(33,3)	(74,3)	(107,8)
Europe	C	(0,4)	(11,9)	(12,3)	C	(2,6)	(38,1)	(40,7)
	D	(5,8)	(39,8)	(45,6)	D	(5,9)	(30,1)	(36,0)
	M	0,0	0,0	0,0	M	0,0		0,0
	N	32,3	197,7	230,0	N	10,2	58,7	68,9
	R	1,0	(1,0)	0,0				
	T	120,5	358,0	478,5				
Total partiel Europe		147,6	503,0	650,8		1,7	(9,5)	(7,8)
Amérique & Caraïbes	C		(1,8)	(1,8)	C	(0,3)	(1,9)	(2,2)
	D	(1,0)	(1,0)	(2,0)	D	(3,8)	(1,0)	(4,8)
	N	1,0	4,0	5,0	R	(0,5)	0,5	0,0
	R		0,0	0,0				
	T	2,9	0,7	3,6				
Total partiel Amériques		2,9	1,9	4,8		(4,8)	(2,4)	(7,0)
Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord & Moyen-Orient	D	(4,8)	(8,5)	(13,3)	D	(10,2)	(29,9)	(40,1)
	N	3,0	38,0	41,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	5,3	20,0	25,3				
Total partiel SWANAME		3,5	49,5	53,0		(10,2)	(29,9)	(40,1)
Autres programmes et Siège	D	(6,1)	(11,0)	(17,1)	D	(8,8)	(18,3)	(27,1)
	M	(0,8)	0,0	(0,8)	M	(0,2)		(0,2)
	N	12,0	10,4	22,4	N	3,2	0,7	3,9
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	36,6	45,2	81,8				
Total partiel Siège		41,7	44,6	86,3		(5,8)	(17,6)	(23,4)
TOTAL	C	(1,9)	(15,7)	(17,6)	C	(4,4)	(42,0)	(46,4)
	D	(43,1)	(132,1)	(175,2)	D	(95,3)	(282,1)	(377,4)
	M	0,0	0,0	0,0	M	0,0	0,0	0,0
	N	121,9	540,9	662,8	N	15,0	60,4	75,4
	O	25,8	134,0	159,8	R	(0,5)	0,5	0,0
	R	1,0	(1,0)	0,0				
	T	251,1	715,1	966,2				
TOTAL CHANGEMENTS		354,8	1 241,2	1 596,0		(85,2)	(263,2)	(348,4)
TOTAL	révisés 1996	1 403,0	3 987,9	5 390,9	initiaux 1997	1 317,8	3 724,7	5 042,5

P/L = Administrateurs; NO = Administrateurs nationaux; GS = Agents des services généraux

*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;

T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

42. L'accroissement du personnel sur le terrain (1er juillet 1995/1er juillet 1996) était de l'ordre de 9,5 %. Ces augmentations, concernant les postes temporaires, ont été motivées par les crises auxquelles le Haut Commissariat a été confronté. L'augmentation la plus importante des effectifs est intervenue en Afrique (de 2 215 postes en 1995 à 2 419 en 1996) et en Europe (de 816 postes en 1995 à 1 038 postes en 1996). Ces augmentations ont été principalement dues à l'évolution de la crise au Rwanda et au Burundi, aux rapatriements planifiés vers l'Angola, le Mali et le Togo, à la situation en Afrique occidentale, à la situation en Tchétchénie (Fédération de Russie) et à l'évolution des opérations en ex-Yougoslavie.

43. Au cours de la même période (1er juillet 1995/1er juillet 1996), une légère baisse des effectifs a été enregistrée au Siège (de 843 à 838 postes).

44. La situation concernant les besoins de postes en 1997 apparaîtra plus clairement au moment de l'examen des opérations régionales (novembre 1996).

VIII. EXECUTION DU PROGRAMME ET APPUI ADMINISTRATIF

A. Introduction

45. On trouvera dans cette section un examen des niveaux et des tendances globales des coûts afférents à l'exécution du programme (EP) et à l'appui administratif (AA) sur le terrain et au Siège, des variations de ces coûts et d'un certain nombre de projets et d'initiatives particuliers en rapport avec l'exécution du programme et l'appui administratif. Le paragraphe 6 de l'introduction donne une définition de ce qu'il faut entendre par ces deux catégories d'activité que sont l'exécution du programme et l'appui administratif. Les tableaux II.13 à 18 récapitulent les dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif pour le terrain et le Siège. Une information plus détaillée sur ces coûts pour le terrain (par pays) et au Siège (par division et bureau régional) figure au tableau des chapitres III à IX de ce document.

46. En 1995, le HCR a engagé des dépenses d'un montant total de 1 168,2 millions de dollars; sur ce montant, les dépenses au titre de l'exécution du programme se sont élevées à 271,1 millions de dollars et les dépenses d'appui administratif à 107,3 millions de dollars. Les dépenses d'appui administratif représentent donc 9,2 % des dépenses totales. Sur le montant total des dépenses d'exécution du programme, soit 271,1 millions de dollars, les dépenses sur le terrain (209,1 millions de dollars) ont représenté 77 %; sur les dépenses totales d'AA, soit 107,3 millions de dollars, les dépenses au Siège (71,2 millions de dollars) ont représenté 66 %. Sur le montant total des différents objets de dépenses en 1995 (EP et AA), le poste des dépenses de personnel s'est révélé le plus important; ces dépenses se sont évaluées à 273,9 millions de dollars (EP : 195,7 millions; AA : 78,2 millions); ces chiffres ont dépassé les budgets révisés pour 1995 de 263,5 millions de dollars. Le montant des dépenses de personnel correspondant au Siège s'est élevé à 97,9 millions de dollars. Les frais de voyage se sont élevés en 1995 à 18,2 millions de dollars (EP : 14,5 millions; AA : 3,7 millions); ils se sont situés légèrement au-delà du budget révisé pour 1995, soit 17,7 millions. Sur le montant total des dépenses de voyage en 1995, les frais de déplacement au Siège ont représenté 5,2 millions de dollars.

TABLEAU II.13
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) - DEPENSES POUR 1995
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)	
	PG	PS	TOTAL	TOTAL	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS			AUTRES
					VOYAGES	DEPENSES DE PERSONNEL	CONTRACTUELS	FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
AFRIQUE	38 176,9	52 775,5	90 952,4	90 952,4	66 074,3	4 848,9	38,4	9 928,9	2 432,6	7 931,3	(1 560,8)	
ASIE ET OCEANIE	11 940,5	10 209,8	22 150,3	22 150,3	17 780,2	818,2	215,4	2 595,6	297,8	443,1	(908,0)	
EUROPE	16 773,0	35 865,0	52 738,0	52 738,0	36 772,3	2 550,1	498,1	7 259,9	947,0	4 684,6	6 485,8	
AMERIQUES	9 595,8	2 115,9	11 711,7	11 711,7	8 474,2	980,8	127,5	1 763,2	197,3	468,7	(46,7)	
SWANAME	13 524,5	11 105,5	24 630,0	24 630,0	18 376,6	1 092,2	20,3	2 364,1	362,1	2 414,7	(514,5)	
AUTRES PROGRAMMES	4 771,3	2 149,3	6 920,6	6 920,6	2 974,6	1 226,6	116,2	382,1	21,0	2 200,1	(1 073,2)	
TOTAL TERRAIN	94 782,0	114 321,0	209 103,0	209 103,0	150 452,2	10 914,8	1 015,9	24 319,8	4 257,8	18 142,5	2 382,6	
SIEGE	36 983,1	25 055,7	62 038,8	62 038,8	45 219,6	3 576,2	892,8	6 200,1	474,7	5 675,4	8 504,6	
TOTAL	131 765,1	139 376,7	271 141,8	271 141,8	195 671,8	14 491,0	1 908,7	30 519,9	4 732,5	23 817,9	10 887,2	
1995 (DEPENSES)	131 765,1	139 376,7	271 141,8	271 141,8	195 671,8	14 491,0	1 908,7	30 519,9	4 732,5	23 817,9		
AUGMENTATION (BAISSE)*	3 216,6	7 670,6	10 887,2	10 887,2	5 993,9	966,6	(421,7)	847,0	(380,0)	3 881,4		
1995 (BUDGET REVISE)	128 548,5	131 706,1	260 254,6	260 254,6	189 677,9	13 524,4	2 330,4	29 672,9	5 112,5	19 936,5		

TABLEAU II.14
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA) - DEPENSES POUR 1995
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)			
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			FOURNITURES & EQUIPEMENTS		AUTRES
					VOYAGES	DEPENSES DE PERSONNEL	CONTRACTUELS	FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES				
AFRIQUE	6 228,1	5 789,4	12 017,5	12 017,5	8 931,9	462,9	4,6	1 668,7	276,0	673,4	(408,2)			
ASIE ET OCEANIE	2 371,1	1 782,2	4 153,3	4 153,3	3 356,8	152,6	5,6	507,5	54,4	76,4	(89,0)			
EUROPE	2 080,6	5 284,6	7 365,2	7 365,2	6 097,8	186,7	219,5	610,1	80,3	168,8	40,9			
AMERIQUES	1 259,1	1 382,3	2 641,4	2 641,4	1 899,2	129,4	9,0	520,6	36,8	46,4	7,5			
SWANAME	1 845,7	1 548,8	3 394,5	3 394,5	2 523,0	120,4	0,8	490,3	51,5	208,5	(802,4)			
AUTRES PROGRAMMES	2 785,3	3 753,2	6 538,5	6 538,5	2 618,6	1 023,6	758,9	449,3	152,5	1 515,6	(1 324,8)			
TOTAL TERRAIN	0,0	16 549,9	19 540,5	36 090,4	25 429,3	2 075,6	998,4	4 246,5	651,5	2 689,1	(2 576,0)			
SIEGE	27 936,7	18 094,8	25 173,1	71 204,7	52 754,1	1 631,9	1 769,3	6 986,2	686,9	7 376,3	8 017,0			
TOTAL	27 936,7	34 644,8	44 713,6	107 295,1	78 183,4	3 707,5	2 767,7	11 232,7	1 338,4	10 065,4	5 441,0			
1995 (DEPENSES)	27 936,7	34 644,8	44 713,6	107 295,1	78 183,4	3 707,5	2 767,7	11 232,7	1 338,4	10 065,4				
AUGMENTATION (BAISSE)*	2 842,7	1 688,9	909,4	5 441,0	4 387,6	(510,0)	(510,3)	2 427,5	(5,4)	(345,4)				
1995 (BUDGET REVISE)	25 094,0	32 955,9	43 804,2	101 854,1	73 785,8	4 220,5	3 278,0	8 805,2	1 343,8	10 410,8				

* Dépenses 1995 par rapport Budget révisé 1995

TABEAU II.15
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) - BUDGET REVISE 1996
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION	SOURCE DES FONDS					OBJET DE DEPENSE					VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
										DEPENSES DE PERSONNEL	
AFRIQUE	38 724,6	64 900,6	103 625,2	78 201,5	3 732,5	100,8	12 164,7	2 950,5	6 475,2	34 574,0	
ASIE & OCEANIE	12 244,5	7 871,7	20 116,2	15 946,1	836,8	114,3	2 467,7	297,8	453,5	2 090,4	
EUROPE	18 615,7	41 340,0	59 955,7	44 704,5	2 416,4	271,9	8 919,8	1 482,5	2 160,6	40 036,6	
AMERIQUES	9 714,7	1 905,2	11 619,9	7 790,1	922,7	139,9	1 971,5	236,9	564,8	1 090,3	
SWANAME	17 590,9	6 986,5	24 593,4	18 912,6	1 080,6	40,7	2 834,5	448,5	1 276,5	2 230,3	
AUTRES PROGRAMMES	3 282,0	3 335,4	6 617,4	3 083,2	1 928,0	517,3	529,1	183,8	366,0	997,0	
TOTAL TERRAIN	100 178,4	126 349,4	226 527,8	168 648,0	10 917,0	1 178,9	28 887,3	5 600,0	11 296,6	81 018,3	
SIEGE	32 387,7	23 439,0	55 826,7	42 034,9	3 185,7	264,5	5 255,8	573,7	4 512,1	9 677,1	
TOTAL	132 566,1	149 788,4	282 354,5	210 682,9	14 102,7	1 443,4	34 143,1	6 173,7	15 808,7	90 695,4	
1996 (BUDGET REVISE)	132 566,1	149 788,4	282 354,5	210 682,9	14 102,7	1 443,4	34 143,1	6 173,7	15 808,7	90 695,4	
AUGMENTATION (BAISSE)*	11 460,8	79 234,6	90 695,4	69 586,2	3 081,1	(385,1)	9 632,2	2 416,7	6 384,3	6 384,3	
1996 (BUDGET INITIAL)	121 105,3	70 553,8	191 659,1	141 116,7	11 021,6	1 828,5	24 510,9	3 757,0	9 424,4	84 311,1	

TABEAU II.16
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA) - BUDGET REVISE 1996
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION	SOURCE DES FONDS					OBJET DE DEPENSE					VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI +(-)
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
AFRIQUE	6 987,0	8 480,1	15 467,1	11 800,0	517,2	16,5	1 867,2	346,3	919,9	5 354,1	
ASIE & OCEANIE	2 571,0	1 682,5	4 253,5	3 345,4	193,9	13,1	542,3	80,9	97,9	684,0	
EUROPE	1 999,1	6 848,9	8 848,0	7 356,9	297,5	116,9	842,7	110,2	121,8	5 169,3	
AMERIQUES	1 323,3	1 368,8	2 692,1	1 980,9	198,8	9,2	390,4	35,5	77,3	400,8	
SWANAME	2 621,6	1 084,9	3 706,5	2 860,9	173,4	2,1	434,8	57,9	177,4	(74,6)	
AUTRES PROGRAMMES	3 425,0	6 690,3	10 115,3	2 285,6	2 369,0	2 447,1	705,1	339,0	1 969,5	3 922,0	
TOTAL TERRAIN	18 927,0	26 155,5	45 082,5	29 631,7	3 749,8	2 604,9	4 782,5	948,8	3 363,8	15 456,2	
SIEGE	25 638,5	15 731,4	25 919,4	51 647,3	1 851,5	1 123,4	5 195,9	689,0	6 803,2	9 039,5	
TOTAL	25 638,5	34 658,4	52 074,9	112 371,8	81 279,0	5 601,3	9 978,4	1 617,8	10 167,0	24 495,7	
1996 (BUDGET REVISE)	25 638,5	34 658,4	52 074,9	112 371,8	81 279,0	5 601,3	9 978,4	1 617,8	10 167,0	24 495,7	
AUGMENTATION (BAISSE)*	546,4	3 243,0	20 706,3	24 495,7	18 809,5	1 095,2	885,2	372,4	1 939,8	1 939,8	
1996 (BUDGET INITIAL)	25 092,1	31 415,4	31 368,6	87 876,1	62 469,5	4 506,1	9 093,2	1 245,4	8 227,2	22 555,9	

*Budget révisé 1996 par rapport au Budget initial 1996

TABLEAU II.17
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) - BUDGET INITIAL 1997
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
AFRIQUE	37 136,4	55 830,6	92 967,0	72 085,6	3 194,7	115,4	10 974,3	3 036,0	3 551,0	3 247,4	(10 658,2)
ASIE & OCEANIE	9 660,9	5 064,9	14 725,8	11 473,0	597,6	110,1	2 053,5	244,2	247,4	247,4	(5 390,4)
EUROPE	18 447,1	34 342,7	52 789,8	40 712,0	2 056,5	352,7	7 128,5	866,9	1 673,2	1 673,2	(7 165,9)
AMERIQUES	9 122,5	1 509,2	10 631,7	7 207,8	935,5	135,4	1 934,6	254,0	173,4	173,4	(988,2)
SWANAME	16 970,9	6 516,1	23 487,0	17 693,1	1 165,4	48,5	2 917,5	554,0	1 108,5	1 108,5	(1 106,4)
AUTRES PROGRAMMES	2 932,4	3 416,5	6 348,9	2 526,6	2 054,0	657,6	541,7	188,2	380,8	380,8	(268,5)
TOTAL TERRAIN	94 270,2	106 680,0	200 950,2	151 708,1	10 003,7	1 419,7	25 550,1	5 134,3	7 134,3	7 134,3	(25 577,6)
SIEGE	31 853,0	21 629,3	53 482,3	39 651,6	3 078,1	177,6	6 159,4	669,7	3 745,9	3 745,9	(2 344,4)
TOTAL	126 123,2	128 309,3	254 432,5	191 359,7	13 081,8	1 597,3	31 709,5	5 804,0	10 880,2	10 880,2	(27 922,0)
1997 (BUDGET INITIAL)	126 123,2	128 309,3	254 432,5	191 359,7	13 081,8	1 597,3	31 709,5	5 804,0	10 880,2	10 880,2	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(6 442,9)	(21 479,1)	(27 922,0)	(19 323,2)	(1 020,9)	153,9	(2 433,6)	(369,7)	(4 928,5)	(4 928,5)	
1996 (BUDGET REVISE)	132 566,1	149 788,4	282 354,5	210 682,9	14 102,7	1 443,4	34 143,1	6 173,7	15 808,7	15 808,7	

TABLEAU II.18
TERRAIN & SIEGE - COUTS RELATIFS A L'APPLI ADMINISTRATIF (AA) - BUDGET INITIAL 1997
(Par région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	BO	PG	PSP	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
AFRIQUE	7 194,1	6 956,5	14 150,6	10 894,3	512,1	17,7	1 870,5	350,7	505,3	505,3	(1 316,5)
ASIE & OCEANIE	2 085,1	1 503,8	3 588,9	2 776,9	160,8	12,3	514,5	60,9	63,5	63,5	(664,8)
EUROPE	1 959,2	6 935,7	8 894,9	7 204,0	265,4	98,5	983,5	119,5	223,0	223,0	46,9
AMERIQUES	1 242,6	1 341,3	2 583,9	1 932,5	173,6	6,7	396,7	40,9	31,5	31,5	(108,2)
SWANAME	2 806,6	1 073,8	3 680,4	2 759,8	194,0	2,4	457,1	94,3	172,8	172,8	(26,1)
AUTRES PROGRAMMES	3 808,2	6 099,7	9 907,9	1 523,2	2 464,9	1 961,0	683,1	231,1	3 044,6	3 044,6	(207,4)
TOTAL TERRAIN	0,0	18 895,8	23 910,8	22 090,7	3 770,8	2 101,6	4 905,4	897,4	4 040,7	4 040,7	(2 275,9)
SIEGE	25 521,0	16 261,1	41 782,1	50 124,4	1 953,7	1 487,3	6 148,8	842,8	5 737,9	5 737,9	(994,4)
TOTAL	25 521,0	35 156,9	48 423,6	77 215,1	5 724,5	3 589,9	11 054,2	1 740,2	9 778,6	9 778,6	(3 270,3)
1997 (BUDGET INITIAL)	25 521,0	35 156,9	48 423,6	77 215,1	5 724,5	3 589,9	11 054,2	1 740,2	9 778,6	9 778,6	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(117,5)	498,5	(3 651,3)	(4 063,9)	123,2	(139,4)	1 075,8	122,4	(388,4)	(388,4)	
1996 (BUDGET REVISE)	25 638,5	34 658,4	52 074,9	81 279,0	5 601,3	3 728,3	9 978,4	1 617,8	10 167,0	10 167,0	

*Budget initial 1997 par rapport Budget révisé 1996

47. D'après les estimations révisées pour 1996, au 1er mai 1996, le montant total des dépenses au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux devait s'élever à 1 429,6 millions de dollars, les coûts afférents à l'exécution du programme s'élevant à 282,4 millions de dollars et ceux afférents à l'appui administratif à 112,4 millions de dollars. Les dépenses sur le terrain (226,5 millions de dollars) représenteraient 80,2 % du montant total des coûts estimatifs afférents à l'exécution du programme. Les dépenses du Siège, soit 67,3 millions de dollars, représenteraient l'équivalent de 59,9 % du montant total des coûts estimatifs afférents à l'appui administratif. Les dépenses de personnel représentent à nouveau le plus important des postes de dépenses figurant dans les estimations révisées pour 1996 (EP et AA) : elles sont estimées à 291,9 millions de dollars (EP : 210,7 millions; AA : 81,3 millions); ces chiffres sont supérieurs au budget initial pour 1996 qui s'élevait à 203,6 millions de dollars. Les dépenses de personnel du Siège représentent 93,4 millions de dollars du total. Le montant total des frais de déplacement pour 1996 représente 19,7 millions de dollars (EP : 14,1 millions; AA : 5,6 millions), contre un montant estimatif total initial de 15,5 millions de dollars. Sur l'estimation révisée pour les frais de voyage en 1995, le Siège représente 5 millions de dollars.

48. Les estimations initiales pour 1997 au titre des dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif sont provisoires; elles ne seront connues qu'au moment de l'examen des opérations régionales (fin 1996).

B. Analyse des variations

49. On trouvera au tableau II.19 une analyse des variations des coûts afférents à l'exécution du programme et à l'appui administratif sur le terrain et au Siège, toutes sources de fonds confondues.

1. Terrain (y compris "Autres programmes")

a) Variations des coûts en 1995

50. Les dépenses engagées effectivement en 1995 sur le terrain (y compris au titre du poste "Autres programmes") se sont élevées à 245,2 millions de dollars contre des estimations révisées se montant à 245,4 millions de dollars. Cette nette diminution s'explique essentiellement par des économies de 406 100 dollars réalisées au titre des dépenses autres que de personnel. L'augmentation de dépenses au titre des postes/personnel de 212 700 dollars est largement imputable à la création de postes au cours du deuxième semestre de 1995, principalement pour le Programme de rapatriement en Angola.

b) Estimations révisées pour 1995

51. Les estimations initiales pour 1996 au titre des activités sur le terrain (y compris du poste "Autres programmes") étaient fixées à 175,1 millions de dollars. On rappellera que, dans la présentation des estimations initiales pour 1996 (A/AC.96/845/Part I, par. 63), il a été observé que les activités liées à la Crise au Burundi et au Rwanda n'étaient que partiellement budgétisées et que l'Opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie n'avait pas été budgétisée en raison de la situation extrêmement précaire qui y prévalait. Les estimations révisées sont désormais fixées à 271,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 96,5 millions de dollars. Les raisons de cette augmentation sont les suivantes :

TABLEAU II.19

**ANALYSE DES VARIATIONS
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP) ET A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
(en milliers de dollars des Etats-Unis)**

Variations		Terrain (y compris Autres programmes)	Siège	Total
a) Estimations révisées pour 1995 1/				
dont:	EP	206 720,4	53 534,2	260 254,6
	AA	38 666,4	63 187,7	101 854,1
	TOTAL	245 386,8	116 721,9	362 108,7
b) Variations en 1995				
i) Dépenses de personnel		212,7	10 168,8	10 381,5
ii) Autres		(406,1)	6 352,8	5 946,7
		245 193,4	133 243,5	378 436,9
c) Dépenses réelles pour 1995				
dont	EP	209 103,0	62 038,8	271 141,8
	AA	36 090,4	71 204,7	107 295,1
a) Estimations initiales 1996 2/ 3/ (telles qu'approuvées par la quarante-sixième session du Comité exécutif)				
dont:	EP	145 509,5	46 149,6	191 659,1
	AA	29 626,3	58 249,8	87 876,1
	TOTAL	175 135,8	104 399,4	279 535,2
b) Variations en 1996				
i) Variations du taux de change/paramètre budgétaire		750,3	6 601,5	7 351,8
ii) Variations quantitatives				
- Dépenses de personnel		71 429,3	11 087,9	82 517,2
- Autres		24 294,9	1 027,2	25 322,1
		271 610,3	123 116,0	394 726,3
c) Estimations révisées pour 1996				
dont:	EP	226 527,8	55 826,7	282 354,5
	AA	45 082,5	67 289,3	112 371,8
d) Variations en 1997				
i) Variations quantitatives				
- Dépenses de personnel		(19 480,9)	(3 906,2)	(23 387,1)
- Autres		(8 372,6)	567,4	(7 805,2)
		243 756,8	119 777,2	363 534,0
e) Estimations initiales pour 1997 3/				
dont:	EP	200 950,2	53 482,3	254 432,5
	AA	42 806,6	66 294,9	109 101,5

1/ Budget révisé approuvé de 1995 pour le Siège (118 376 400 dollars) moins 1 654 500 dollars qui apparaissent désormais sous Autres programmes; Estimations révisées pour 1995 au titre des activités sur le terrain (et Autres programmes) comprend une allocation de 1 263 700 dollars au titre du Fonds pour le logement du personnel sur le terrain et l'équipement ménager de base.

2/ Budget initial approuvé de 1996 pour le Siège (105 088 800 dollars) moins 689 400 dollars qui apparaissent sous Autres programmes.

3/ Pour certains programmes, le montant total des besoins reste à déterminer.

i) Variations des taux de change/paramètres budgétaires : Elles ont entraîné une augmentation de 750 300 dollars et découlent d'une mise à jour du barème des traitements des agents des services généraux et d'une révision à la hausse du barème des rémunérations des administrateurs considérées aux fins de la pension; de la mise à jour des paramètres budgétaires tels que les multiplicateurs d'ajustement de poste; et des taux de change pratiqués par l'ONU;

ii) Variations quantitatives des postes/dépenses de personnel : Les variations des niveaux d'effectifs sont exposées au tableau II.12 et ont provoqué une augmentation de 71,4 millions de dollars. La création de nouveaux postes tient principalement aux décisions suivantes :

- Prolongement de postes existants et création de nouveaux postes temporaires au Burundi, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre pour la Crise Rwanda-Burundi;
- Création de postes temporaires dans les pays d'asile et les pays d'origine pour les mouvements de rapatriés escomptés vers l'Angola, le Mali et le Togo;
- Prolongement de postes existants et créations de nouveaux postes temporaires en ex-Yougoslavie pour assumer les responsabilités prévues par l'Accord de Dayton.

Ces créations de postes et ouvertures de bureaux ont été partiellement compensées par une réduction du nombre de postes et les fermetures de bureaux dans d'autres pays (voir tableau II.12).

iii) Variations du volume des dépenses autres que de personnel : L'augmentation nette de 24,3 millions de dollars des dépenses autres que de personnel (déplacements; services contractuels; dépenses de fonctionnement, y compris frais de communication; fournitures et équipements; et divers, y compris matériel de bureau, véhicules, mobilier, matériel de communication) est en grande partie attribuable à l'ouverture ou au renforcement de bureaux extérieurs, comme on l'a vu plus haut.

c) Estimations initiales pour 1997

52. Les estimations initiales pour 1997 au titre des activités sur le terrain (y compris du poste "Autres programmes") ont été calculées avec les mêmes paramètres budgétaires que ceux utilisés pour établir les estimations révisées pour 1996; en conséquence, il ne s'est produit que des variations quantitatives des dépenses de personnel et autres. Les projections initiales pour 1997 sont fixées à 243,8 millions de dollars et sont inférieures de 27,8 millions de dollars aux estimations révisées pour 1996. Cette baisse s'explique surtout par le retrait progressif au Bangladesh, dans les pays du PAG, en Ethiopie, au Mozambique et au Pakistan.

2. Siège

a) Variations des coûts en 1995

53. Les dépenses réelles du Siège pour 1995 se sont élevées à 133,2 millions de dollars, contre des estimations révisées de 116,7 millions de dollars. L'augmentation nette de 16,5 millions de dollars par rapport aux estimations révisées est essentiellement due à un accroissement de 10,2 millions de dépenses de personnel et 6,4 millions de dépenses autres. Un montant de 13,4 millions de dollars est imputable à un taux de change plus bas que prévu (le budget révisé de 1995 se fondait sur un taux de change de 1,32 franc suisse pour 1 dollar; le taux de change moyen réel pour l'année n'était que de 1,185 franc suisse pour 1 dollar). Le retard pris au niveau du déménagement des locaux à Montbrillant et VNG a occasionné des dépenses importantes imprévues d'environ 3 millions de dollars, essentiellement dans les domaines de l'assistance temporaire, des consultants et des services contractuels (architectes), ainsi que les coûts afférents au mobilier, à l'aménagement de cloisons et à d'autres dépenses diverses.

b) Estimations révisées pour 1996

54. Les estimations initiales pour 1996 pour le Siège s'élevaient à 104,4 millions de dollars (EP : 46,1 millions; AA : 58,3 millions). Les estimations révisées s'établissent à présent à 123,1 millions de dollars (EP : 55,8 millions; AA : 67,3 millions), ce qui représente une augmentation de 18,7 millions de dollars. Les raisons de cette hausse sont les suivantes :

i) Variations des taux de change/paramètres budgétaires : Elles ont donné lieu à une augmentation nette de 6,6 millions et sont dues à une révision des barèmes des salaires des agents des services généraux et des administrateurs; l'actualisation des paramètres budgétaires comme le coefficient d'ajustement de poste et le pourcentage de dépenses communes de personnel (le budget initial a été calculé à 38 % des coûts salariaux; le budget révisé est calculé à 35 %, ce qui reflète mieux le niveau des dépenses au cours des années écoulées); ainsi que l'actualisation des taux de change (le budget initial avait été calculé au taux de 1,32 franc suisse pour 1 dollar; le budget révisé est calculé au taux de 1,22 franc suisse pour 1 dollar);

ii) Variations quantitatives - Dépenses de postes/personnel et dépenses autres que de personnel : Les changements dans les niveaux des effectifs présentés dans le tableau II.12 ainsi que les dépenses prévues au titre de l'assistance temporaire des services de consultants et des heures supplémentaires ont contribué à une augmentation de 10,1 millions de dollars des dépenses de postes/personnel et de 1 million des dépenses autres que de personnel. Les augmentations au Siège ont pour principales causes : le prolongement de postes pour l'Unité spéciale pour le Rwanda et le Burundi (2,6 millions); le prolongement de postes pour l'Opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie (2,6 millions); les besoins additionnels pour les nouveaux bâtiments, VNG et MBT (1,2 million); et le prolongement d'autres postes (45,2 années-travail), principalement dans la Division du Contrôleur et les services de gestion et la Division de la gestion des ressources humaines, non pris en compte dans le budget initial de 1996 (4,5 millions).

c) Estimations initiales pour 1997

55. Les estimations initiales du budget du Siège pour 1997, chiffrées à 119,8 millions de dollars (EP : 53,5 millions; AA : 66,3 millions), ont été calculées sur la base du même taux de change que celui du budget révisé pour 1996, c'est-à-dire 1,22 franc suisse pour 1 dollar. Aucun coefficient d'inflation n'a été incorporé dans les estimations initiales. Ces dernières ont été calculées en fonction des mêmes paramètres budgétaires que ceux qui ont été employés pour le calcul des estimations révisées pour 1996; en conséquence, seules les variations quantitatives des dépenses de personnel et des dépenses autres sont enregistrées.

Variations quantitatives - dépenses de postes/personnel : La diminution de 3,9 millions de dollars est partiellement due à la réduction de 23,2 années-travail. Certains postes ont déjà été supprimés en 1996, mais les répercussions intégrales sur l'année de ces suppressions n'apparaîtront qu'en 1997. L'augmentation des dépenses autres que de personnel de 0,6 million de dollars est principalement due au loyer du Siège budgétisé pour une année entière (seuls neuf mois ont été budgétisés en 1996).

C. Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base

1. Introduction

56. Le Fonds renouvelable pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base a été adopté à la trente-troisième session du Comité exécutif comme compte spécial. Dans le document présenté au Comité, l'emploi du Fonds était décrit comme suit :

- i) Dans les cas où aucun logement n'est disponible ou si un logement convenable n'est pas disponible à un loyer raisonnable, le Haut Commissaire autorisera les dépenses pour l'achat ou la construction d'un logement, notamment des bâtiments préfabriqués, ou pour souscrire un bail commercial;
- ii) En cas de besoin démontré, le Haut Commissaire autorisera les dépenses pour la rénovation ou l'entretien approfondi de logements, l'achat de petits stocks ménagers de base et, si nécessaire, l'abonnement aux services de base et les frais administratifs et juridiques y afférents;
- iii) Le logement fourni aux membres du personnel leur sera loué conformément au plan existant de déduction du loyer des Nations Unies. Les appareils ménagers seront loués au personnel à des tarifs fournissant un amortissement sur une période raisonnable.

Le mandat du Fonds a été révisé en mars 1994. L'objet principal du Fonds demeure le même. Néanmoins, le nouveau mandat souligne que le Fonds bénéficiera en priorité aux membres du personnel recruté au niveau international et affecté aux postes les plus difficiles. En 1995, le Comité exécutif a amélioré les conditions de travail dans les postes les plus difficiles (catégories D et E), en étendant les dispositions du Fonds pour le logement du personnel international et l'équipement ménager de base, à compter de 1996, à tout lieu

d'affectation entrant dans ces catégories, y compris les capitales. Au lieu de financer le fonctionnement du Fonds uniquement par prélèvement sur la Réserve du programme, il est proposé de puiser à l'avenir également sur les fonds alloués aux Programmes spéciaux. En conséquence, il a été décidé que les fonds des Programmes spéciaux seraient utilisés pour réapprovisionner le Fonds pour le logement du personnel international sur le terrain et l'équipement ménager de base, dans les cas où les dépenses liées au personnel international qui en bénéficie sont imputées sur un programme spécial.

2. Utilisation du Fonds

57. L'utilisation du Fonds est décrite au tableau II.20.

a) Recettes et dépenses en 1995

58. En 1995, les dépenses au titre du Fonds se sont élevées à 1,3 million de dollars et les recettes à 130 803 dollars. Les recettes totales enregistrées en 1995 sont légèrement supérieures à celles de l'année antérieure (108 791 dollars). La principale source de revenus est l'allocation de logement.

b) Utilisation du Fonds en 1996

59. On escompte que le niveau des dépenses en 1996 sera semblable à celui de 1995. Les conditions de vie ne cessent de s'améliorer dans de nombreux lieux d'affectation et davantage de générateurs sont mis à disposition. Aucune activité majeure n'est prévue pour le reste de 1996.

c) Propositions pour 1997

60. Aucun changement majeur n'est prévu pour 1997. Afin de satisfaire les besoins découlant des dispositions actuelles du Fonds, une autorisation est demandée pour le transfert additionnel d'un montant de 500 000 dollars depuis la Réserve du programme de 1997.

TABLEAU II.20

**FONDS POUR LE LOGEMENT DU PERSONNEL INTERNATIONAL SUR LE TERRAIN
ET L'EQUIPEMENT MENAGER DE BASE EN 1995
En dollars des Etats-Unis**

PAYS	DEPENSES	RECETTES
Afghanistan	12 672,81	975,00
Angola	10 630,00	300,00
Arménie	24 850,00	
Bénin	22 000,00	100,00
Burundi	25 620,00	
Cameroun	450,00	
Chine	23 210,00	
Côte d'Ivoire	1 940,00	
Ethiopie	17 534,18	7 258,38
Géorgie	1 238,10	1 538,00
Ghana	22 840,00	753,67
Guinea	104 204,68	2 148,48
Guinée-Bissau		550,00
Iraq		300,00
Kenya	*	8 236,03
Malawi	1 340,00	
Mozambique	400,00	12 742,58
Népal		2 100,00
Autres/Siège	60 725,48	
Pakistan	11 879,68	3 850,00
Rwanda	53 000,00	
Arabie saoudite		5 995,22
Sierra Leone		581,10
Soudan	274 187,51	21 502,47
République-Unie de Tanzanie	502 790,00	14 414,83
Viet Nam	56 040,00	17 595,09
Zaïre	36 100,00	
Annulations		29 862,42
TOTAL	1 263 652,44	130 803,27

CHAPITRE III. AFRIQUE

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, des informations sur les programmes, les postes, les dépenses relatives à l'appui administratif et à l'exécution des programmes pour chaque pays de la région Afrique. Des renseignements plus détaillés sur les objectifs des programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants et environnement) et sur tout rapport de contrôle connexe pour chacun des pays de la région sont consignés dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Afrique (EC/46/SC/CRP.35)*, qui a été soumis au Comité permanent à sa réunion du 25 au 27 juin 1996. De même, des indications plus précises sur les opérations de rapatriement librement consenti qui touchent les pays de la région figurent dans le document *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti (EC/46/SC/CRP.23)*, présenté à la réunion du Comité permanent les 10 et 11 avril 1996.

II. POPULATION RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR

2. Au 31 décembre 1995, quelque 8,9 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la zone couverte par le Bureau régional pour l'Afrique. Cette population se composait de :

- réfugiés :	5,4 millions
- rapatriés :	2,1 millions
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire	1,3 million
- autres :	23 600

(L'annexe I à cette *Présentation générale* analyse cette population relevant de la compétence du HCR.) Sur ce nombre, quelque 6,7 millions de personnes recevaient une assistance matérielle du HCR.

3. Parmi les réfugiés, les groupes les plus importants se trouvaient au Zaïre (1,3 million), en République-Unie de Tanzanie (829 700), en Guinée (633 000) et au Soudan (558 200). Les rapatriés, dont la plupart étaient assistés, se trouvaient principalement au Mozambique (1,7 million).

III. FAITS NOUVEAUX

1. Grands Lacs

4. Les espoirs que l'on nourrissait début 1996 de voir se produire un vaste mouvement de rapatriement librement consenti, en particulier depuis le Zaïre et le Burundi, ne se sont pas concrétisés à ce jour. Néanmoins, les actions visant à encourager les retours librement consentis au Rwanda se poursuivent. Des réunions de commissions tripartites, aux niveaux technique et ministériel, ont été organisées régulièrement, afin d'appuyer les efforts de rapatriement par des visites transfrontières et des campagnes d'information de masse destinées à fournir des renseignements objectifs sur la situation au Rwanda. Malgré tout, le rapatriement semble être dans l'impasse.

5. D'un autre côté, en raison de nouveaux afflux de réfugiés arrivés du Burundi, de la lenteur du rapatriement et de la très forte natalité dans les camps, le nombre des réfugiés qui se trouvaient dans les camps, dans les pays voisins, était en fait supérieur, au 1er mai 1996, à son niveau du 1er janvier 1996. On compte aujourd'hui quelque 1,7 million de réfugiés rwandais au Burundi, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre, et environ 168 000 Burundais en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre.

6. La situation des ressources pour les activités du HCR dans la région des Grands Lacs est particulièrement précaire. Alors qu'un appel de fonds de 288 millions de dollars avait été lancé en 1995, un montant de 57,3 millions seulement avait été reçu au 1er mai 1996. Si l'on tient compte des reports de 1994 et 1995 et d'un prêt du Fonds extraordinaire, seuls 96,9 millions de dollars étaient disponibles aux fins d'engagement au 1er mai 1996. Le niveau des finances étant inférieur aux prévisions, les activités mises en place dans le cadre du programme au second semestre de 1996 devront donc être sensiblement réduites. Même des activités de base comme la fourniture d'eau potable, les soins de santé préventifs et primaires, les services communautaires, la fourniture de combustible de cuisine et d'articles de base non alimentaires tels que des couvertures et des matériaux pour construire des abris, ainsi que l'entretien des routes et des véhicules, devront être diminuées, à moins que d'autres contributions importantes n'arrivent.

7. Vu le caractère extrêmement instable de la situation dans la région, le HCR pense également qu'il est nécessaire d'être prêt à tout nouveau mouvement massif de population. Toutefois, le niveau des ressources rend très difficile la mise en place de plans d'intervention spéciale et d'une préparation aux situations d'urgence.

8. Tandis que les activités du HCR dans les pays voisins du Rwanda visent essentiellement à assurer la protection et à fournir une assistance matérielle de base, celles menées à l'intérieur du pays vont dans deux directions. Premièrement, le HCR aide à la réintégration des rapatriés appartenant à l'"ancien" groupe de réfugiés et à d'autres personnes d'origine Banyarwanda qui avaient quitté le pays avant l'indépendance, ainsi qu'aux réfugiés partis entre 1959 et 1994. Deuxièmement, des préparatifs ont été faits pour le retour des réfugiés appartenant au groupe important parti après avril 1994. Ils consistent à préparer des installations d'accueil, à faire des stocks d'articles non alimentaires qui doivent être distribués aux rapatriés à leur arrivée et à assurer que des moyens logistiques seront disponibles pour acheminer facilement les rapatriés vers leur communauté d'origine. Le budget du HCR pour ces deux catégories d'activité devra lui aussi être réduit si la situation actuelle des ressources ne s'améliore pas.

9. Le 28 juin 1996, le Haut Commissaire est intervenue devant le Conseil de sécurité au sujet de la situation dans la région des Grands Lacs. Elle a demandé que tout un éventail de mesures nouvelles et globales soient prises, afin de briser le mur auquel se heurte le rapatriement de 1,7 million de réfugiés rwandais. Elle a suggéré l'adoption d'une stratégie d'ensemble, comportant des éléments liés à la sécurité et à la justice, des mesures de nature à donner confiance à la population et des actions de reconstruction et de remise en état. De manière plus spécifique, cette stratégie engloberait le transfert temporaire des camps loin des zones frontalières; des mesures réelles contre les anciens chefs et extrémistes militaires et politiques; la surveillance des frontières; la mise en place d'actions judiciaires;

l'instauration d'un dialogue politique avec des individus et des groupes crédibles; des campagnes d'information et des visites dans les camps; et la remise en état ciblée des communes au Rwanda.

2. Corne de l'Afrique et Afrique de l'Est

10. L'objectif premier du HCR dans la sous-région est le rapatriement librement consenti, en particulier en Ethiopie, en Erythrée et en Somalie, depuis les principaux pays d'asile que sont le Soudan, le Kenya, l'Ethiopie, Djibouti et le Yémen.

11. L'exil des réfugiés éthiopiens assistés, qui dure depuis plus de deux décennies, est en train de prendre fin. D'après le Gouvernement éthiopien, plus de 800 000 nationaux sont rentrés dans leur pays depuis 1991, la majorité depuis la Somalie, et spontanément pour la plupart. Après le rapatriement organisé par le HCR de 36 076 réfugiés de Djibouti, entre septembre 1994 et avril 1996, il ne reste que très peu d'Ethiopiens réfugiés dans ce pays; ils devraient rentrer cette année. Le rapatriement de 2 500 réfugiés éthiopiens du Kenya a commencé et devrait être terminé avant la fin de l'année. Le rapatriement organisé des Ethiopiens réfugiés au Soudan a débuté en décembre 1995.

12. Des retours similaires se sont produits vers la Somalie. On estime à quelque 400 000 le nombre des Somaliens qui ont regagné le nord-ouest du pays depuis la chute du régime de Siad Barre, en 1991. Le HCR prévoit actuellement de mettre en place un rapatriement pilote de 10 000 réfugiés sur les 280 000 Somaliens qui sont encore dans les camps de l'est de l'Ethiopie. Quelque 150 000 ont quitté le Kenya de leur plein gré et sont rentrés dans diverses régions du sud de la Somalie au cours des trois dernières années, dans le cadre de l'opération transfrontière organisée par le HCR. Toutefois, l'appui financier pour les activités de rapatriement et de reconstruction en Somalie a été inégal, phénomène qui a eu des répercussions sur les opérations du HCR. Il est particulièrement nécessaire de disposer de fonds pour la reconstruction et l'implication active des organismes de développement à l'endroit où rentrent les rapatriés, si l'on veut que le rapatriement et la réintégration soient durables.

13. Concernant l'Erythrée, d'après des sources gouvernementales, quelque 125 000 réfugiés sont rentrés spontanément depuis 1991, à partir du Soudan pour la plupart. En 1995, quelque 25 000 personnes ont également quitté le Soudan pour regagner leur pays, dans le cadre d'un programme pilote de rapatriement. A la suite de cette opération pilote, il était prévu, dans une première phase, que 100 000 Erythréens devaient être rentrés pour la fin 1996; or cette phase n'a pas encore commencé. La reprise du mouvement a été interrompue à cause de divergences d'opinions entre les deux gouvernements. Les négociations sont en cours et, une mission de haut niveau du HCR s'étant rendue au Soudan en mars de cette année afin de revitaliser la très ancienne relation qui existe entre le Gouvernement soudanais et le HCR, on espère parvenir à une évolution, voire à une issue positive de la situation.

14. Djibouti prépare actuellement un programme destiné à répondre aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur par la guerre civile qui a opposé les Issas et les Afars de 1991 à 1993. Entre 12 000 et 18 000 Djiboutiens d'origine afar ont également été déplacés par le même conflit et se trouvent dans le nord-est de l'Ethiopie. Le HCR s'efforcera

d'organiser leur retour dans le cadre du programme que les autorités djiboutiennes vont mettre en place pour les personnes déplacées à l'intérieur.

15. Ailleurs dans la région, l'Ouganda, le Kenya et l'Ethiopie ont continué à voir arriver de nouveaux afflux de réfugiés soudanais. L'Ouganda abrite le plus grand nombre de réfugiés soudanais: quelque 219 000 Soudanais sont assistés, dans 35 zones d'installation. Le Gouvernement ougandais a alloué suffisamment de terres pour permettre à ces réfugiés d'atteindre un niveau élevé d'autonomie, solution d'installation que le HCR suit activement.

16. En Ethiopie, les objectifs principaux restent le rapatriement et la réintégration organisés des rapatriés se trouvant dans les pays voisins, qui doivent être achevés d'ici à la fin 1996. Pour les réfugiés soudanais vivant dans l'ouest du pays, où la situation des réfugiés est restée relativement stable, les efforts seront intensifiés afin d'encourager une plus grande autosuffisance de ce groupe. Pour les réfugiés somaliens, kényens et djiboutiens, le renforcement et la rationalisation de l'assistance soins et entretien seront poursuivis, en même temps que seront encouragés et organisés des mouvements de rapatriement librement consenti dès que l'occasion se présentera.

17. Si le rapatriement librement consenti a remporté un succès considérable dans la sous-région, le HCR reste préoccupé de voir que trop peu d'activités de reconstruction et de remise en état sont mises en place dans les régions de retour. L'objectif du HCR, qui consiste à chercher des solutions vraiment durables au problème de ces réfugiés, ne peut être atteint que si, en plus de faciliter le retour des réfugiés, on crée dans les pays d'origine des conditions qui permettent de consolider ces retours.

3. Afrique australe

18. En 1996, le programme de rapatriement et de réintégration des Mozambicains prendra fin, les derniers projets de réinsertion à l'intérieur du pays devant être achevés d'ici juin. Lorsque le processus d'immatriculation s'est terminé, le 31 décembre 1995, on avait enregistré en tout 1 734 174 retours de Mozambicains, à la fois spontanés et organisés. Depuis la fin de la phase d'acheminement des rapatriés au Mozambique, en juin 1995, la délégation du HCR à Maputo s'est concentrée sur la réintégration des rapatriés dans les 34 districts prioritaires choisis. L'objectif, qui était de réduire progressivement l'assistance alimentaire à plus de 1 million de rapatriés, a été atteint en avril/mai 1995. Toutefois, comme prévu, quelque 204 000 rapatriés continueront à avoir besoin de ce type d'aide jusqu'en juin 1996. Dans le cadre de la Stratégie de réintégration adoptée en 1994, la plupart des 1 386 projets à impact rapide mis en place dans les quatre domaines prioritaires de l'eau, l'éducation, la santé et les routes ont été terminés. Le HCR a prévu d'achever au milieu de l'année 1996 les activités de réinsertion encore en cours, pour pouvoir arrêter en douceur le programme du HCR au Mozambique. Des contacts ont été noués à cette fin avec les organismes de développement appropriés et avec les autorités gouvernementales, afin d'assurer la durabilité des projets lancés par le HCR dans le cadre de son programme de réintégration.

4. Afrique occidentale et centrale

19. Les perspectives de solutions durables au problème des réfugiés dans les pays d'Afrique occidentale et centrale sont assez confuses et dépendent de toute évidence de l'évolution de la situation dans le pays d'origine des réfugiés.

20. Au Libéria, suite à la signature de l'Accord de paix par toutes les principales factions belligérantes à Abuja, au Nigéria, le 19 août 1995, des progrès marquants ont été accomplis en direction d'une paix durable au Libéria, de sorte que les perspectives d'un rapatriement de grande ampleur sont devenues plus tangibles. Le déploiement de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) dans tout le Libéria, le 14 décembre 1995, a notamment été considéré comme une nette avancée. Dans le cadre des préparatifs en vue d'un vaste rapatriement, une réunion régionale du HCR s'est tenue à Monrovia, au Libéria, les 6 et 8 décembre 1995, afin de discuter des modalités du rapatriement de quelque 750 000 réfugiés libériens dans la sous-région (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Sierra Leone et Nigéria). Un plan d'opérations pour le rapatriement et la réintégration des réfugiés libériens a été définitivement mis au point en janvier 1996. Depuis la violation du cessez-le-feu à Tubmanburg, dans le comté de Bomi, fin décembre 1995, la situation au Libéria s'est détériorée et de violents affrontements ont éclaté à Monrovia début avril 1996. A la suite de l'intensification des combats, le HCR a suspendu ses activités préparatoires en vue d'un vaste rapatriement au Libéria.

21. La normalisation de la situation au Togo a permis à 200 000 des 300 000 personnes qui avaient fui en 1993 de regagner spontanément leur pays depuis 1994. Les réfugiés qui sont encore au Ghana (75 000), au Bénin (20 000) ou ailleurs (500) devraient être rentrés au Togo d'ici à fin 1996, avec l'assistance du HCR.

22. Au Mali, après plusieurs années de négociations et de médiations difficiles, les efforts du Gouvernement malien ont abouti à l'instauration d'un consensus durable, à l'amélioration de la sécurité dans le nord et à la réconciliation nationale. La mise en oeuvre du "Pacte National" est maintenant effective, comme il est apparu lors de la cérémonie de la "Flamme de la paix", qui s'est tenue les 27 et 28 mars 1996. Les autorités maliennes ont enregistré quelque 49 000 retours spontanés depuis le début 1995, à partir des pays d'asile qu'étaient la Mauritanie, l'Algérie et le Burkina Faso. Un rapatriement pilote organisé a également été mis en place pour 7 388 réfugiés. Le vaste rapatriement organisé devrait débuter en octobre 1996. On pense qu'entre 30 000 et 40 000 autres réfugiés maliens opteront pour le rapatriement librement consenti, soit spontanément soit dans le cadre d'un mouvement organisé.

23. Au Niger, l'évolution de la situation a permis au HCR de préparer le rapatriement des réfugiés nigériens depuis l'Algérie (15 000) et le Burkina Faso (500). Les accords tripartites de rapatriement librement consenti liés à ce projet ont été signés le 6 mars 1996 entre les Gouvernements de l'Algérie, du Niger et du Burkina Faso et le HCR. L'opération devrait commencer en octobre 1996.

IV. PROGRAMMES

24. Le détail des programmes au niveau national a été présenté lors de la troisième réunion du Comité permanent (25-27 juin 1996) (EC/46/SC/CRP.35 et Corr.2). D'autres informations sur les Programmes spéciaux régionaux (opération d'urgence Burundi/Rwanda et un certain nombre d'opérations de rapatriement, notamment en Angola, au Libéria, au Mali, au Togo et dans la Corne de l'Afrique) se trouvent dans le document *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23). Les besoins actuels pour ces Programmes spéciaux régionaux sont présentés dans le tableau II.8.

24. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau III.1) se sont élevées en 1995 à 482,6 millions de dollars, dont 173 millions pour les Programmes généraux et 309,6 millions pour les Programmes spéciaux. Au 1er mai 1996, les estimations des besoins révisés pour 1996 s'établissaient à 552,7 millions de dollars (Programmes généraux : 156 millions de dollars; Programmes spéciaux : 396,7 millions de dollars). Les projections initiales provisoires pour 1997 pour la région se montent actuellement à 448,5 millions de dollars (Programmes généraux : 144 millions de dollars; Programmes spéciaux : 304,5 millions de dollars). Ces estimations initiales pour 1997 seront revues en novembre 1996, au moment de l'examen des opérations régionales. Une ventilation détaillée des dépenses de 1995 et des budgets pour 1996 et 1997 pour les pays de la région est présentée dans l'additif 1 au présent document.

25. Les estimations révisées de 1996 pour les Programmes généraux font apparaître une augmentation notable par rapport aux dépenses de 1995, en particulier par rapport aux estimations initiales pour 1996. Rappelons qu'au moment de la préparation des estimations initiales, il n'était pas possible de dire quelle serait l'ampleur exacte des besoins dans la région des Grands Lacs, notamment pour le Rwanda. Les fortes augmentations des estimations révisées pour 1996 (par rapport aux dépenses engagées en 1995) sont en grande partie dues à l'accroissement des opérations et des besoins estimés en Angola, en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, au Ghana, en Guinée, au Libéria, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Ces hausses au niveau des pays sont essentiellement liées aux deux situations d'urgence majeures qui se sont produites sur le continent, dans la région des Grands Lacs et en Afrique occidentale. On note une diminution importante, liée aux opérations au Mozambique. Le rapatriement des réfugiés s'étant achevé avec succès, le HCR pourra réduire progressivement son programme d'ici à juin 1996.

26. Comme il a été mentionné ci-dessus, la situation financière pour les opérations liées à l'opération d'urgence Burundi/Rwanda est particulièrement précaire. Au 1er mai 1996, les besoins révisés au titre du Programme spécial régional pour l'opération d'urgence Burundi/Rwanda se chiffraient à 282,7 millions de dollars; les besoins initiaux pour 1997 sont provisoirement estimés à 252,4 millions de dollars (voir tableau II.8). Les estimations propres à chaque pays figurent dans le tableau III.1.

27. Le 21 mars 1996, le HCR a lancé son appel pour le rapatriement et la réintégration des réfugiés angolais. La composante budget 1996 s'élève à 30,9 millions de dollars. Ce budget inclut l'assistance dans divers secteurs, comme le transport, l'eau et l'assainissement, la santé et la nutrition, la construction d'abris, l'éducation et l'assistance juridique. Il répond

aux besoins des 311 000 réfugiés angolais qui devraient rentrer dans leur pays sur une période de 30 mois, de juin 1995 à décembre 1997. La plupart des rapatriés sont attendus en 1996 (voir tableau II.8). Les estimations propres à chaque pays se trouvent dans le tableau III.1.

28. Malgré l'instabilité qui règne au Libéria, le HCR a lancé un appel de 60 millions de dollars fin février 1996, afin de couvrir les besoins du Programme spécial régional pour une période de 18 mois. Dans le cadre de ce Programme, les besoins ont été estimés à 39 millions de dollars pour 1996, et ceux pour 1997 ont été provisoirement chiffrés à 14,8 millions de dollars (voir tableau II.8). Les estimations propres à chaque pays figurent dans le tableau III.1.

29. Dans la Corne de l'Afrique, les estimations de 1996 au titre du Programme spécial régional s'établissent actuellement à 48,4 millions de dollars (chiffre qui n'inclut pas une somme de 2,5 millions de dollars allouée par le Fonds pour le rapatriement librement consenti). Les besoins pour 1997, dans la mesure où ils sont connus, se montent à 33,8 millions de dollars (voir tableau II.8). Les estimations propres à chaque pays figurent dans le tableau III.1. Un appel connexe a été émis le 11 avril 1996 pour le rapatriement des réfugiés éthiopiens dans leur région d'origine, essentiellement depuis le Soudan, Djibouti et le Kenya, ainsi que pour les premières étapes de leur réintégration. Il s'élevait à 19,6 millions de dollars, destinés à financer le rapatriement organisé de quelque 57 000 Ethiopiens en 1996.

30. D'autres Programmes spéciaux régionaux ont trait au Mali et au Niger. Un appel couvrant les deux rapatriements a été lancé le 17 juin 1996. En 1996, quelque 33 700 réfugiés maliens devraient rentrer d'Algérie, du Burkina Faso, de Mauritanie et du Niger. Pendant l'année 1996, quelque 2 500 réfugiés du Niger devraient quitter l'Algérie et le Burkina Faso.

31. Le 26 avril 1996, le HCR a lancé un appel pour le rapatriement et la réintégration de quelque 70 500 réfugiés togolais en 1996. L'appel, destiné à couvrir les besoins pour 1996, se montait à 9,1 millions de dollars (voir tableau II.8).

V. NIVEAU DES POSTES

32. Au 1er juillet 1996, les besoins révisés en postes pour 1996 (voir tableaux II.9 et III.2) pour la région s'élèvent à 2 445,8 années-travail (soit 2 419 postes). Le chiffre révisé pour 1995 (au 1er juillet 1995) était de 2 243,5 années-travail (soit 2 215 postes) (voir aussi le document A/AC.96/845/Part I, tableau VIII). Si l'on compare les besoins révisés pour 1996 aux besoins initiaux pour la même année (voir tableau III.3), la forte augmentation, de 729,6 années-travail, s'explique en grande partie par la prolongation de postes temporaires (316,4 années-travail), notamment dans le cadre de l'opération d'urgence Burundi/Rwanda. En outre, pour aider à mettre en place de nouvelles opérations ou à développer les activités déjà existantes, de nouvelles délégations et de nouveaux bureaux extérieurs ont été créés, et se sont traduits par 159,8 années-travail supplémentaires. Ces nouvelles implantations se trouvent en Angola (Luena; Uige City; Gazimbo; Luau; Lumbala N'Guimbo; Saurimo; Maquela Do Zambo; Mbanza Congo : 46 années-travail), en Côte d'Ivoire (Guiglo : 5 années-travail), en Guinée (Forecariah; Macenta : 15,8 années-travail), au Libéria (Harper; Voinjama;

Zweduru : 20 années-travail), au Mali (Kayes; Lere; Kidal; Tombouctou : 27 années-travail), au Rwanda (Gikongoro; Kigali-Sud; Gitarama; Ruhengeri; Kibuye : 33 années-travail), au Zaïre (Kimpese : 6 années-travail) et en Zambie (Maheba; Mayukwayukwa : 7 années-travail). D'autres créations, totalisant 334,1 années-travail, ont été faites pour appuyer les principales opérations, notamment l'opération d'urgence Burundi/Rwanda. Les suppressions de postes ont représenté l'équivalent de 81,5 années-travail. Des informations plus détaillées sur les changements de postes figurent au document intitulé *Actualisation de la situation en Afrique (EC/46/SC/CRP.35 et Corr.2)*. L'additif 1 à cette *Présentation générale* donne une répartition des niveaux de postes EP et AA (chiffres révisés pour 1996 et initiaux pour 1997) par classe, pour les pays de la région.

**VI. DEPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME
ET A L'APPUI ADMINISTRATIF**

33. Les dépenses engagées en 1995, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, se sont élevées à 91 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 12 millions de dollars pour l'appui administratif (AA) (voir tableaux III.4 et 5). Les estimations révisées de 1996 pour l'exécution du programme (EP) s'établissent à 103,6 millions de dollars et à 15,5 millions de dollars pour l'appui administratif (AA). Les estimations initiales du budget de 1996 étaient de 69,1 millions de dollars pour les coûts relatifs à l'exécution du programme et de 10,1 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux III.6 et 7). Ces augmentations, notamment au titre de l'exécution du programme, sont largement liées à un accroissement des dépenses de personnel, en particulier en Angola, au Libéria, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre. Les estimations initiales pour 1997, tant pour l'exécution du programme (EP) que pour l'appui administratif (AA), se trouvent respectivement dans les tableaux III.8 et 9. Le coût de l'exécution du programme (EP) est actuellement estimé à 93 millions de dollars et celui de l'appui administratif (AA) à 14,2 millions de dollars.

TABLEAU III.1
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX
DEPENSES EN 1995 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS EN 1996/1997
[en milliers de dollars des Etats-Unis]

AFRIQUE PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1995			ESTIMATIONS 1996 (REVISEES)			PROJECTIONS 1997 (INITIALES)		
	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL
Angola	1 572,9	4 219,8	5 792,7	671,6	22 534,9	23 206,5	636,2	11 529,6	12 165,8
Bénin	4 451,0	91,1	4 542,1	2 439,3	983,2	3 422,5	1 346,1	67,0	1 413,1
Burundi	12,7	24 070,5	24 083,2	500,0	21 994,0	22 494,0	0,0	20 662,5	20 662,5
République centrafricaine	4 421,4	41,1	4 462,5	3 558,3	18,2	3 576,6	3 055,5	0,0	3 055,5
Côte d'Ivoire	12 308,6	358,2	12 666,8	10 877,7	5 212,5	16 090,2	13 395,3	258,0	13 653,3
Djibouti	3 177,5	873,5	4 051,0	2 057,8	1 654,3	3 712,1	2 032,8	1 036,0	3 068,8
Erythrée	3 908,2	5 940,7	9 848,9	907,1	8 949,6	9 856,7	913,5	7 787,4	8 700,9
Ethiopie	13 874,7	5 833,1	19 707,8	14 763,4	15 170,8	29 934,2	14 783,8	6 699,0	21 482,8
Ghana	2 780,2	149,0	2 929,2	3 654,5	3 648,0	7 302,5	1 534,9	72,8	1 607,7
Guinée	21 400,3	84,4	21 484,7	19 459,1	7 670,5	27 129,6	21 315,0	91,0	21 406,0
Kenya	27 301,3	6 011,3	33 312,6	19 279,8	10 842,1	30 121,9	17 334,6	9 016,0	26 350,6
Libéria	2 031,7	1 807,5	3 839,2	2 198,9	22 307,7	24 506,6	4 734,0	13 561,2	18 295,2
Malawi	4 963,5	1 122,2	6 085,7	1 961,6	58,2	2 019,8	1 562,8	58,2	1 621,0
Mozambique	231,6	41 252,8	41 484,4	330,0	3 745,9	4 075,9	934,9	286,0	1 220,9
Rwanda	0,8	35 657,1	35 657,9	0,0	67 954,1	67 954,1	0,0	51 756,4	51 756,4
Sénégal	3 568,4	457,0	4 023,4	3 250,7	93,0	3 343,7	3 009,8	65,0	3 074,8
Sierra Leone	1 280,8	46,8	1 327,6	1 134,4	482,2	1 616,6	744,1	0,0	744,1
Somalie	171,9	3 290,9	3 462,8	196,0	6 022,9	6 218,9	196,0	5 043,3	5 239,3
Soudan	12 694,7	3 065,9	15 760,6	11 721,2	4 626,9	16 348,1	10 370,3	2 975,6	13 345,9
Republique - Union de Tanzanie	1 748,2	56 802,1	58 550,3	6 659,5	56 207,0	62 866,5	2 133,5	56 306,9	58 443,4
Ouganda	21 379,6	2 067,7	23 447,3	25 111,6	1 837,2	26 948,8	24 900,2	1 360,4	26 260,6
Zaire	8 542,3	92 421,7	100 964,0	6 434,2	103 948,4	110 382,6	6 207,3	89 017,8	95 225,1
Zambie	2 617,4	479,0	3 096,4	2 403,7	1 887,7	4 291,4	2 184,3	305,2	2 489,5
Zimbabwe	1 336,2	2 129,7	3 465,9	1 014,5	0,0	1 014,5	894,2	0,0	894,2
Autres pays en Afrique occidentale	9 860,2	1 304,5	11 164,7	8 584,8	9 302,0	17 886,8	3 596,9	9 226,7	12 823,6
Afrique australe	3 901,9	2 811,7	6 713,6	4 994,5	731,0	5 725,5	4 754,0	692,0	5 446,0
Autres pays en Afrique	3 519,0	17 179,7	20 698,7	1 809,0	18 813,8	20 622,8	1 474,1	16 640,7	18 114,8
TOTAL AFRIQUE	173 055,0	309 568,2	482 623,2	155 973,2	396 696,2	552 669,4	144 024,1	304 517,7	448 541,8

TABLEAU III.2
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN AFRIQUE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
[en années-travail]

AFRIQUE	1995 (REVISES)			1996 (INITIAUX)			1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	Angola	24,0	7,0	31,0	23,0	7,0	30,0	81,0	12,0	93,0	81,0	12,0
Bénin	22,0	3,0	25,0	22,0	3,0	25,0	17,0	3,0	20,0	12,0	3,0	15,0
Burundi	114,0	7,0	121,0	111,0	8,0	119,0	107,3	7,0	114,3	106,0	6,0	112,0
République centrafricaine	21,0	2,0	23,0	21,0	2,0	23,0	24,0	2,0	26,0	24,0	2,0	26,0
Côte d'Ivoire	56,0	5,0	61,0	56,0	5,0	61,0	74,0	5,0	79,0	74,0	5,0	79,0
Djibouti	24,0	9,0	33,0	19,0	7,0	26,0	22,5	9,0	31,5	17,5	6,0	23,5
Erythrée	31,0	4,0	35,0	31,0	4,0	35,0	40,0	4,0	44,0	40,0	4,0	44,0
Ethiopie	173,0	25,0	198,0	130,0	23,0	153,0	168,0	25,0	193,0	141,0	23,0	164,0
Ghana	35,0	4,0	39,0	35,0	4,0	39,0	33,6	4,0	37,6	25,0	4,0	29,0
Guinée	62,0	3,0	65,0	61,0	3,0	64,0	85,5	5,8	91,3	86,0	6,0	92,0
Kenya	142,0	40,0	182,0	97,5	35,0	132,5	141,2	47,2	188,4	133,5	47,0	180,5
Libéria	23,0	5,0	28,0	21,0	5,0	26,0	67,8	7,0	74,8	68,0	7,0	75,0
Malawi	44,4	3,8	48,2	21,0	2,0	23,0	16,1	3,0	19,1	15,0	3,0	18,0
Mozambique	201,2	20,5	221,7	52,3	10,0	62,3	67,3	11,5	78,8	11,8	0,0	11,8
Rwanda	166,2	6,8	173,0	1,0	0,0	1,0	225,0	11,0	236,0	225,0	11,0	236,0
Sénégal	25,0	7,0	32,0	25,0	7,0	32,0	24,5	8,0	32,5	24,0	8,0	32,0
Sierra Leone	11,0	2,0	13,0	11,0	2,0	13,0	9,0	4,0	13,0	9,0	4,0	13,0
Somalie	20,0	0,0	20,0	20,0	0,0	20,0	18,2	0,0	18,2	0,0	0,0	0,0
Soudan	90,0	20,0	110,0	90,0	20,0	110,0	90,0	20,0	110,0	90,0	20,0	110,0
Ouganda	66,3	10,0	76,3	59,0	10,0	69,0	82,3	11,0	93,3	81,0	11,0	92,0
République-Unie de Tanzanie	200,3	12,0	212,3	191,8	12,0	203,8	238,0	20,0	258,0	238,0	20,0	258,0
Zaire	307,0	7,0	314,0	290,0	7,0	297,0	353,0	11,0	364,0	353,0	11,0	364,0
Zambie	20,2	8,0	28,2	18,5	7,0	25,5	27,4	7,0	34,4	22,1	6,0	28,1
Zimbabwe	20,7	4,0	24,7	12,0	3,0	15,0	9,3	2,3	11,6	8,0	2,0	10,0
Afrique occidentale (1)	57,0	8,0	65,0	57,0	8,0	65,0	110,0	14,0	124,0	105,0	14,0	119,0
Afrique australe (2)	36,8	13,3	50,1	26,0	11,0	37,0	34,5	11,5	46,0	31,5	13,0	44,5
Autres pays en Afrique (3)	13,0	1,0	14,0	8,0	1,0	9,0	13,0	1,0	14,0	13,0	1,0	14,0
TOTAL	2 006,1	237,4	2 243,5	1 510,2	206,0	1 716,2	2 179,5	266,3	2 445,8	2 094,3	249,0	2 289,3

EP: Exécution du programme
AA: Appui administratif

*** exclut 27 JPO (besoins révisés 1996)
**** exclut 3 JPO (besoins initiaux 1997)

** Les estimations initiales sont proposées bien avant les examens des opérations régionales; par conséquent, ce ne sont que des estimations provisoires des besoins

- (1) L'Afrique occidentale comprend le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Nigéria et le Togo.
- (2) L'Afrique australe comprend le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.
- (3) Les autres pays en Afrique comprennent le Cameroun et le Togo.

TABLEAU III.3

NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Variations par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
(en années-travail)
Bureau régional pour l'Afrique

Par pays	Changements par rap. est. initiales 1996			Total 1 718,2	Changements par rap. est. révisées 1996			Total 2 445,8
	*/ initiaux 1996	P/L 363,5	AN/SG 1 352,7		*/ révisés 1996	P/L 506,0	AN/SG 1 939,8	
Angola	D		(4,0)	(4,0)				
	N	2,0	17,0	19,0				
	O	11,0	35,0	46,0				
Bénin	T	2,0		2,0				
	D	(0,8)	(4,1)	(4,9)	D	(0,2)	(4,8)	(5,0)
	R		0,0	0,0				
Botswana	N	1,0		1,0				
Burkina Faso	T		4,0	4,0				
	N	1,0	2,0	3,0				
Burundi	R	0,0	0,0	0,0				
	D	(5,0)	(25,0)	(30,0)	D	(1,5)	(1,0)	(2,5)
	N	1,0	22,0	23,0	M	0,2		0,2
	M	0,8		0,8				
République centrafricaine	R	0,0	0,0	0,0				
	T	0,5	1,9	2,4				
République centrafricaine	N		3,0	3,0				
Congo	T	1,0	4,0	5,0				
Côte d'Ivoire	N	1,0	12,0	13,0				
	O		5,0	5,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
Djibouti	T		5,5	5,5	D		(8,0)	(8,0)
	R	0,0	0,0	0,0				
Erythrée	D		(1,0)	(1,0)				
	N	1,0	9,0	10,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
Ethiopie	N	1,0		1,0	D	(8,0)	(21,0)	(29,0)
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	6,0	32,0	38,0				
Ghana	D		(2,4)	(2,4)	D	(1,0)	(7,6)	(8,6)
	N	1,0		1,0				
	R		0,0	0,0				
Guinée	N	2,5	8,0	10,5	N	0,7		0,7
	O	1,8	14,0	15,8				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	1,0		1,0				
Guinée-Bissau	M	1,0		1,0				
Kenya	N		6,0	6,0				
	D		(2,0)	(2,0)	D	(1,7)	(6,5)	(8,2)
	N	6,7	15,8	22,5	N	0,3		0,3
Lesotho	R	0,0	0,0	0,0				
	T	10,2	25,2	35,4				
	T		1,0	1,0	D		(1,0)	(1,0)
Libéria	N	7,8	18,0	25,8	N	0,2		0,2
	O	4,0	16,0	20,0				
	R		0,0	0,0				
Malawi	T	2,0	1,0	3,0				
	D	(2,0)	(3,9)	(5,9)	D	(1,0)	(0,1)	(1,1)
	R	0,0	0,0	0,0				
Mali	T	1,0	1,0	2,0				
	N	4,0	9,0	13,0				
	O	3,0	24,0	27,0				
Mozambique	D	(0,9)	(4,3)	(5,2)	D	(14,6)	(52,5)	(67,1)
	N		0,5	0,5	R	0,0		
	R	2,4	18,8	21,2				
Namibie	N		1,0	1,0	D		(0,5)	(0,5)
Nigéria	D		(1,0)	(1,0)	D		(5,0)	(5,0)
	N	1,0		1,0				
Rwanda	M	(2,0)		(2,0)				
	N	9,0	31,0	40,0				
	O	4,0	29,0	33,0				
	T	34,4	129,6	164,0				
Sénégal	D	(0,6)	(0,9)	(1,5)	D	(0,4)	(0,1)	(0,5)
	M	(1,0)		(1,0)				
	N	1,0	2,0	3,0				
Somalie	R		0,0	0,0				
Somalie	D	(1,8)		(1,8)	D	(5,2)	(13,0)	(18,2)
	N		1,0	1,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
Soudan	R	0,0	0,0	0,0				
Swaziland	T		1,0	1,0				
Togo	N	3,0	6,0	9,0				
	R		0,0	0,0				
	T		1,5	1,5				
Ouganda	N	4,8	17,0	21,8	D		(1,5)	(1,5)
	R	0,0	0,0	0,0	N	0,2		0,2
	T	1,0		1,0				
République-Unie de Tanzanie	D	(3,0)		(3,0)				
	N	4,0	42,0	46,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	3,2	8,0	11,2				
Zaire	D	(7,0)	(8,0)	(15,0)				
	M	2,0		2,0				
	N	17,0	41,0	58,0				
	O	1,0	5,0	6,0				
	T	3,0	13,0	16,0				
Zambie	D		(0,3)	(0,3)	D	(0,5)	(5,8)	(6,3)
	N		1,0	1,0				
	O	1,0	6,0	7,0				
Zimbabwe	T		1,2	1,2				
	D	(0,5)	(3,0)	(3,5)	D	(0,5)	(1,1)	(1,6)
Total Afrique	révisés 1996	506,0	1 939,8	2 445,8	initiaux 1997	473,0	1 810,3	2 283,3

*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;
N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;
T = Prolongation d'un poste de durée limitée.
P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; SG = Agents des services généraux

TABLEAU III.4
DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
AFRIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Angola		2 005,8	2 005,8	1 003,5	87,3		202,9	20,6	691,5	547,1
Bénin	847,0		847,0	607,0	24,9		170,4	18,2	26,5	(57,5)
Burundi		4 793,6	4 793,6	3 754,4	205,3	1,1	440,1	181,8	210,9	(178,0)
République centrafricaine	955,5		955,5	582,3	37,0	0,9	137,4	30,4	167,5	(195,6)
Côte d'Ivoire	3 193,3		3 193,3	2 320,6	82,7		244,8	39,1	506,1	(25,3)
Djibouti	602,1	136,6	738,7	613,1	9,0		96,6	10,7	9,3	(200,0)
Erythrée		803,9	803,9	474,4	50,4		140,9	19,4	118,8	4,0
Ethiopie	3 414,5	1 535,8	4 950,3	3 748,9	237,9	1,7	508,4	124,4	329,0	139,9
Ghana	853,7	16,3	870,0	634,1	32,5	0,5	67,7	25,9	109,3	15,2
Guinée	3 768,9		3 768,9	2 385,4	221,6		399,7	93,7	668,5	129,3
Kenya	4 918,4	1 984,6	6 903,0	5 250,5	421,5	10,7	914,2	153,4	152,7	(806,9)
Libéria		1 112,2	1 112,2	803,0	7,6	0,2	142,9	24,7	133,8	(247,9)
Malawi	1 180,4	405,0	1 585,4	1 237,2	48,6	0,3	192,3	62,5	44,5	(115,0)
Mozambique		5 842,2	5 842,2	4 831,6	391,4	0,4	557,2	48,1	13,5	(691,9)
Rwanda		7 434,6	7 434,6	5 769,7	347,4	5,9	627,1	187,2	497,3	964,2
Sénégal	1 830,6		1 830,6	1 231,9	113,7	1,3	260,5	49,7	173,5	112,7
Sierra Leone	572,0		572,0	414,8	3,1	0,7	92,7	20,9	39,8	(10,5)
Somalie		1 874,7	1 874,7	1 322,5	33,0	0,6	379,5	43,7	95,4	15,7
Soudan	3 997,6	424,5	4 422,1	3 242,6	226,3	0,2	397,3	34,1	521,6	335,6
Ouganda	2 831,0	301,4	3 132,4	2 101,0	231,2	0,3	339,0	83,1	377,8	(34,5)
République - Union de Tanzanie	760,0	9 458,0	10 218,0	7 163,0	696,8	0,5	853,7	526,7	977,3	(12,0)
Zaire	2 902,4	13 292,9	16 195,3	12 322,5	647,3	5,6	1 869,7	441,1	909,1	(1 200,3)
Zambie	674,9	165,5	840,4	595,4	59,5	1,4	149,7	26,6	7,8	11,5
Zimbabwe	337,5	360,9	698,4	550,3	29,3	0,5	77,3	14,0	27,0	(64,5)
Autres pays en Afrique occidentale	2 758,7	0,0	2 758,7	1 153,3	190,4	2,3	318,2	75,4	1 019,1	474,9
Afrique australe	1 506,8	827,0	2 333,8	1 794,1	98,6	3,3	295,9	69,2	72,7	(74,5)
Autres pays en Afrique	271,6	0,0	271,6	167,2	12,6	0,0	52,8	8,0	31,0	(396,5)
TOTAL AFRIQUE	38 176,9	52 775,5	90 952,4	66 074,3	4 546,9	38,4	9 928,9	2 432,6	7 931,3	(1 560,8)
1995 (DEPENSES)	38 176,9	52 775,5	90 952,4	66 074,3	4 546,9	38,4	9 928,9	2 432,6	7 931,3	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(154,8)	(1 406,0)	(1 560,8)	(2 454,2)	545,1	(56,6)	(321,8)	(18,7)	745,4	
1995 (BUDGET REVISE)	38 331,7	54 181,5	92 513,2	68 528,5	4 001,8	95,0	10 250,7	2 451,3	7 185,9	

*Dépenses 1995 par rapport Budget révisé 1995

TABLEAU III.5
DEPENSES D'APPLI ADMINISTRATIF POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
AFRIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS			AUTRES
								1,4	10,6		
Angola		191,9	191,9	143,6	10,0		26,3				(113,5)
Bénin	131,5	60,1	191,6	145,5	22,4		18,5		3,2	2,0	29,5
Burundi		337,8	337,8	287,5	4,3		16,4		7,7	21,9	(71,6)
République centrafricaine	70,3		70,3	7,2	3,1	0,1	12,7		4,1	43,1	(9,9)
Côte d'Ivoire	204,1	199,9	404,0	335,7	7,4		39,5		8,4	13,0	1,7
Djibouti	189,1	57,6	246,7	207,6	2,8		33,2		2,7	0,4	(68,2)
Erythrée	618,0	186,7	804,7	146,1	15,9	0,2	18,2		4,3	2,0	27,7
Ethiopie	190,4	345,2	535,6	781,5	28,6	0,5	73,6		14,1	64,9	84,4
Ghana	228,1	53,0	281,1	72,3	16,6	0,1	55,8		20,5	78,1	41,2
Guinée	1 487,8	24,8	1 512,6	252,9	3,7		38,8		6,1	34,3	25,5
Kenya		680,5	2 168,3	1 704,1	98,9	1,0	286,9		25,7	51,7	(292,8)
Libéria		362,4	362,4	231,6	4,1	0,1	64,9		16,7	45,0	(19,4)
Malawi	60,3	117,2	177,5	113,7	6,7		44,0		8,6	4,5	(26,9)
Mozambique		1 268,6	1 268,6	1 110,3	54,1	0,1	86,1		13,2	4,8	(70,9)
Rwanda		416,0	416,0	273,1	16,6		87,7		33,2	5,4	(14,8)
Sénégal	435,0	103,0	538,0	365,6	32,1	0,4	84,6		12,1	43,2	49,3
Sierra Leone	50,3		50,3	8,5	0,7	0,1	17,7		5,0	18,3	(9,2)
Somalie			0,0								0,0
Soudan	753,4	352,4	1 105,8	909,3	27,3	0,1	119,1		9,9	40,1	143,3
Ouganda	415,2	139,8	555,0	378,2	13,4		63,0		11,6	88,8	32,8
République - Unie de Tanzanie	213,6	295,9	509,5	325,0	25,1		133,6		16,4	9,4	45,6
Zaire	295,1	89,2	384,3	301,6	15,1	0,3	53,1		5,2	9,0	(24,1)
Zambie	191,7	136,7	328,4	240,7	6,5	0,6	42,0		10,9	27,7	(36,5)
Zimbabwe	35,2	98,4	133,6	113,7	3,2	0,1	14,2		2,4		(4,4)
Autres pays en Afrique occidentale	148,0	85,8	233,8	131,2	13,7	0,2	56,7		9,2	20,8	(49,6)
Afrique australe	455,7	163,7	619,4	353,7	30,6	0,7	177,9		22,1	34,4	(115,7)
Autres pays en Afrique	55,3	22,8	78,1	74,6	0,0	0,0	2,2		1,3	0,0	38,3
TOTAL AFRIQUE	6 228,1	5 789,4	12 017,5	8 931,9	462,9	4,6	1 668,7		276,0	673,4	(408,2)
1995 (DEPENSES)	6 228,1	5 789,4	12 017,5	8 931,9	462,9	4,6	1 668,7		276,0	673,4	(408,2)
AUGMENTATION (BAISSE)*	(239,0)	(169,2)	(408,2)	(105,6)	(164,4)	(3,0)	17,5		(8,4)	(144,3)	
1995 (BUDGET REVISE)	6 467,1	5 958,6	12 425,7	9 037,5	627,3	7,6	1 686,2		284,4	817,7	

*Dépenses 1995 par rapport Budget révisé 1995

TABLEAU III.6
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
AFRIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/(NI + (-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS		AUTRES
							DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	AUTRES			
Angola		4 535,9	4 535,9	3 829,9	74,6	19,2	347,0	53,8	211,4	3 201,8	
Bénin	776,3		776,3	582,7	29,9		125,0	21,9	16,8	(56,2)	
Burundi		5 502,4	5 502,4	4 470,2	143,4	1,0	564,5	181,6	141,7	1 248,9	
Republique centrafricaine	994,1		994,1	753,1	23,2	0,9	117,8	32,8	66,3	(79,7)	
Côte d'Ivoire	4 167,3		4 167,3	2 828,1	267,5		465,7	120,4	485,6	1 281,5	
Djibouti	678,9	218,4	897,3	768,9	10,2		79,6	8,2	30,4	21,0	
Erythrée		1 065,7	1 065,7	706,1	65,9	1,1	175,3	20,5	96,8	319,2	
Ethiopie	3 008,6	1 455,8	4 464,4	3 500,9	208,6	5,4	394,8	117,2	237,5	1 131,1	
Ghana	769,7	194,8	964,5	621,5	101,4	4,0	144,6	42,2	50,8	227,5	
Guinée	4 182,8		4 182,8	3 046,6	103,8	1,2	440,0	115,3	475,9	1 232,7	
Kenya	4 699,9	2 053,7	6 753,6	4 980,3	407,8	16,7	975,9	171,9	201,0	1 108,0	
Liberia	229,5	4 078,1	4 307,6	2 498,4	155,6		663,9	154,2	835,5	3 112,6	
Malawi	610,6		610,6	440,5	37,4		108,1	22,7	1,9	(12,2)	
Mozambique		2 752,5	2 752,5	2 119,5	127,4		427,9	44,5	33,2	430,3	
Rwanda		8 325,7	8 325,7	7 096,8	147,1		509,6	269,5	302,7	8 295,3	
Senegal	1 972,5		1 972,5	1 279,5	127,7		278,5	76,2	210,6	348,7	
Sierra Leone	513,0		513,0	353,9	27,1		86,5	15,9	29,6	(54,3)	
Somalie	1 144,3		1 144,3	746,4	50,0	0,5	285,4	32,0	30,0	(401,8)	
Soudan	3 934,0	448,7	4 382,7	3 277,3	163,4	0,6	423,0	53,5	464,9	334,7	
Soudan	4 102,3	169,4	4 271,7	3 055,3	102,8	1,5	589,0	106,6	416,5	1 690,8	
Ouganda	689,7	10 443,1	11 132,8	8 729,5	396,8	6,2	1 138,3	321,4	540,6	2 269,9	
Republique - Unie de Tanzanie	3 330,4	18 590,9	21 921,3	17 252,8	552,3	17,0	2 504,5	678,6	916,1	6 370,5	
Zaire	683,1	317,0	1 000,1	674,7	60,4	1,6	185,8	34,4	43,2	181,9	
Zimbabwe	319,6		319,6	232,7	7,8	0,6	67,4	9,7	1,4	(70,7)	
Autres pays en Afrique occidentale	511,7	3 604,2	4 115,9	2 696,5	230,3	4,4	587,0	165,9	431,8	2 054,0	
Afrique australe	2 283,6	0,0	2 283,6	1 478,7	103,9	18,9	434,8	73,4	173,9	393,5	
Autres pays en Afrique	267,0		267,0	180,7	6,2	0,0	44,8	6,2	29,1	(5,0)	
TOTAL AFRIQUE	38 724,6	64 900,6	103 625,2	78 201,5	3 732,5	100,8	12 164,7	2 950,5	6 475,2	34 574,0	
1996 (BUDGET REVISE)	38 724,6	64 900,6	103 625,2	78 201,5	3 732,5	100,8	12 164,7	2 950,5	6 475,2	34 574,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	4 724,8	29 849,2	34 574,0	26 223,6	686,0	33,1	3 447,1	1 122,7	3 061,5	3 061,5	
1996 (BUDGET INITIAL)	33 999,8	35 051,4	69 051,2	51 977,9	3 046,5	67,7	8 717,6	1 827,8	3 413,7	3 413,7	

*Budget révisé 1996 par rapport Budget initial 1996

TABLEAU III.7
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
AFRIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/(NI + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE		SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
				PERSONNEL	VOYAGES						
Angola		921,9	921,9	671,5	26,4	6,8	123,0	19,1	75,1	621,1	
Bénin	139,3	67,0	206,3	170,9	5,4		22,8	4,0	3,2	42,6	
Burundi		696,9	696,9	588,3	14,1		61,7	14,8	18,0	251,7	
République centrafricaine	42,4		42,4	23,2	1,8	0,1	9,3	2,6	5,4	(26,6)	
Côte d'Ivoire	325,6	258,0	583,6	455,0	21,2		61,9	8,0	37,5	223,0	
Djibouti	208,6	105,3	313,9	265,7	3,8		11,4	3,1	11,4	36,2	
Erythrée		250,3	250,3	184,3	12,1	0,1	32,1	3,5	18,2	104,0	
Ethiopie	505,5	355,2	860,7	677,7	35,2	0,6	73,1	17,6	56,5	139,4	
Ghana	136,1	70,0	206,1	176,6	4,3		15,0	4,5	5,7	67,2	
Guinée	386,3	91,0	477,3	344,7	8,8	0,3	61,3	11,9	50,3	280,0	
Kenya	1 579,5	693,1	2 272,6	1 738,8	121,5	4,4	307,6	56,1	44,2	296,4	
Libéria		518,6	518,6	230,9	26,9		102,1	21,6	137,1	136,9	
Malawi	25,2	58,2	83,4	66,2	3,8		10,9	2,3	0,2	(22,9)	
Mozambique		993,4	993,4	860,9	18,4		89,5	9,8	14,8	21,0	
Rwanda		1 288,1	1 288,1	1 170,3	15,2		47,3	25,6	29,7	1 288,1	
Sénégal	548,2	65,0	613,2	483,4	32,9		61,4	12,1	23,4	156,1	
Sierra Leone	43,7		43,7	14,7	4,9		15,8	2,9	5,4	(5,8)	
Somalie		0,0	0,0							0,0	
Soudan	744,4	271,8	1 016,2	752,3	26,7	0,3	112,7	15,6	108,6	62,6	
Ouganda	510,1	167,0	677,1	473,6	7,8	0,5	81,8	15,6	97,8	173,6	
République - Union de Tanzanie	279,5	656,6	936,1	647,3	28,8	1,4	187,1	26,4	45,1	517,1	
Zaire	374,6	275,6	650,2	481,8	31,4		80,8	19,6	36,6	313,3	
Zambie	177,9	137,2	315,1	218,8	17,9	0,5	54,9	10,2	12,8	96,5	
Zimbabwe	48,0	48,0	48,0	26,8	1,9	0,2	16,4	2,4	0,3	(16,3)	
Autres pays en Afrique occidentale	156,5	539,9	696,4	617,9	12,4	0,1	38,7	10,7	16,6	510,2	
Afrique australe	711,7	0,0	711,7	431,9	32,4	1,2	161,0	25,1	60,1	63,3	
Autres pays en Afrique	43,9	0,0	43,9	26,5	1,2	0,0	9,1	1,2	5,9	25,4	
TOTAL AFRIQUE	6 987,0	8 480,1	15 467,1	11 800,0	517,2	16,5	1 867,2	346,3	919,9	5 354,1	
1996 (BUDGET REVISE)	6 987,0	8 480,1	15 467,1	11 800,0	517,2	16,5	1 867,2	346,3	919,9	5 354,1	
AUGMENTATION (BAISSE)*	666,6	4 687,5	5 354,1	4 358,1	(53,4)	10,6	492,3	83,8	462,3	462,3	
1996 (BUDGET INITIAL)	6 320,4	3 792,6	10 113,0	7 441,9	570,6	5,9	1 374,9	262,5	457,2	457,2	

*Budget révisé 1996 par rapport Budget initial 1996

TABLEAU III.8
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
AFRIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES
Angola		4 401,6	4 401,6	3 831,7	85,1	19,3	349,6	40,9	75,0			(134,3)	
Benin	672,0		672,0	506,5	20,1		108,3	20,9	16,2			(104,3)	
Burundi		5 099,8	5 099,8	4 271,7	93,1	0,9	500,9	178,7	54,5			(402,5)	
République centrafricaine	973,6		973,6	751,2	23,2	0,9	121,9	32,9	43,5			(20,5)	
Côte d'Ivoire	3 790,7		3 790,7	2 808,4	231,4		459,4	120,4	171,1			(376,6)	
Djibouti	685,6	167,1	852,7	720,8	10,5		81,9	8,1	31,4			(44,6)	
Erythrée		1 009,8	1 009,8	703,6	55,7	1,1	167,7	19,3	62,4			(55,9)	
Ethiopie	2 569,3	817,6	3 386,9	2 561,6	164,5	5,3	379,9	106,8	168,8			(1 077,5)	
Ghana	743,6	2,8	746,4	488,4	41,4	4,0	125,8	40,2	46,6			(218,1)	
Guinée	3 871,3		3 871,3	3 070,6	94,6	1,2	423,9	115,3	165,7			(311,5)	
Kenya	4 525,0	1 816,3	6 341,3	4 778,6	393,6	16,7	878,0	165,2	109,2			(412,3)	
Libéria	244,7	3 167,6	3 412,3	2 344,5	126,5		645,8	123,9	171,6			(895,3)	
Malawi	489,1		489,1	323,1	37,3		106,1	22,6				(121,5)	
Mozambique	555,3		555,3	371,1	12,8		156,6	14,8				(2 197,2)	
Rwanda		7 862,0	7 862,0	6 692,0	102,4		517,2	314,3	236,1			(463,7)	
Senegal	1 820,3		1 820,3	1 223,8	124,7		271,1	75,2	125,5			(152,2)	
Sierra Leone	503,5		503,5	352,8	27,1		86,3	11,9	25,4			(9,5)	
Somalie	3 730,8	515,9	4 246,7	3 259,5	118,0	0,5	285,4	32,0	30,0			(628,4)	
Soudan	3 871,3	482,5	4 353,8	3 259,5	163,4	0,6	376,7	53,9	359,2			(169,4)	
Ouganda	3 871,3	101,2	3 972,5	3 021,8	171,8	1,4	370,1	99,7	307,7			(299,2)	
Republique - Unie de Tanzanie	1 057,3	10 529,4	11 586,7	8 589,2	520,4	8,1	1 199,4	533,3	736,3			453,9	
Zaire	3 262,0	16 605,5	19 867,5	16 311,5	365,5	29,5	2 191,4	609,9	359,7			(2 059,8)	
Zambie	650,0		650,0	583,9	24,8	2,6	191,3	33,2	5,5			(158,8)	
Zimbabwe	291,3	191,3	482,6	185,2	9,4	0,6	66,4	9,7	20,0			(28,3)	
Autres pays en Afrique occidentale	397,7	3 060,2	3 457,9	2 608,9	131,6	3,8	403,5	165,7	144,4			(658,0)	
Afrique australe	2 185,3	0,0	2 185,3	1 436,3	107,6	18,9	464,8	80,8	76,9			(98,3)	
Autres pays en Afrique	246,7	0,0	246,7	180,9	6,2	0,0	44,9	6,4	8,3			(20,3)	
TOTAL AFRIQUE	37 136,4	55 830,6	92 967,0	72 095,6	3 194,7	115,4	10 974,3	3 036,0	3 551,0			(10 658,2)	
1997 (BUDGET INITIAL)	37 136,4	55 830,6	92 967,0	72 095,6	3 194,7	115,4	10 974,3	3 036,0	3 551,0				
AUGMENTATION (BAISSE)*	(1 588,2)	(9 070,0)	(10 658,2)	(6 105,9)	(537,8)	14,6	(1 190,4)	85,5	(2 924,2)				
1996 (BUDGET REVISE)	38 724,6	64 900,6	103 625,2	78 201,5	3 732,5	100,8	12 164,7	2 950,5	6 475,2				

* Budget initial 1997 par rapport Budget révisé 1996

TABLEAU III.9
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
AFRIQUE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)			
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Angola		857,0	857,0	660,3	29,4	6,7	120,5	14,1	26,0			(64,9)	
Bénin	141,6	67,0	208,6	169,6	4,7		25,6	4,9	3,8			2,3	
Burundi		584,0	584,0	492,4	10,6		57,8	14,7	8,5			(112,9)	
République centrafricaine	40,9	40,9	40,9	23,2	1,8	0,1	9,7	2,6	3,5			(1,5)	
Côte d'Ivoire	297,3	258,0	555,3	451,8	20,2		62,0	8,0	13,3			(28,3)	
Djibouti	216,3	44,9	261,2	216,8	3,5		27,5	2,8	10,6			(52,7)	
Erythrée	238,3	238,3	238,3	182,8	10,3	0,1	30,2	3,5	11,4			(12,0)	
Ethiopie	527,2	283,5	810,7	614,7	34,0	0,8	86,6	17,9	56,7			(50,0)	
Ghana	134,1	70,0	204,1	175,7	4,3		14,2	4,5	5,4			(2,0)	
Guinée	359,0	91,0	450,0	358,6	6,1	0,4	59,7	11,9	13,3			(27,3)	
Kenya	1 626,1	628,4	2 254,5	1 716,9	122,2	4,4	310,0	56,7	42,3			(18,1)	
Liberia		393,6	393,6	224,7	20,6		99,6	16,6	32,1			(125,0)	
Malawi	25,4	58,2	83,6	66,1	3,9		11,2	2,4	0,2			0,2	
Mozambique	57,0	286,0	343,0	287,1	3,9		47,6	4,4				(650,4)	
Rwanda		1 234,4	1 234,4	1 121,7	10,1		48,6	30,8	23,2			(53,7)	
Sénégal	540,9	65,0	605,9	482,4	32,9		60,1	12,0	18,5			(7,3)	
Sierra Leone	42,2	42,2	42,2	14,7	4,9		15,8	2,2	4,6			(1,5)	
Somalie		0,0	0,0									0,0	
Soudan	706,2	266,7	972,9	755,9	26,7	0,3	103,8	15,6	70,6			(43,3)	
Ouganda	529,9	167,0	696,9	473,1	35,6	0,5	83,2	17,3	87,2			19,8	
République - Unie de Tanzanie	525,4	480,3	1 005,7	655,2	43,0	2,1	243,6	41,2	20,6			69,6	
Zaire	361,6	249,4	611,0	480,7	30,2		75,2	13,7	11,2			(39,2)	
Zambie	167,6	113,9	281,5	204,9	7,3	0,8	56,9	9,9	1,7			(33,6)	
Zimbabwe	50,2	50,2	50,2	23,6	2,4	0,2	16,6	2,4	5,0			2,2	
Autres pays en Afrique occidentale	140,8	519,9	660,7	613,5	8,8	0,1	22,5	10,9	4,9			(35,7)	
Afrique australe	664,5	0,0	664,5	399,3	33,5	1,2	172,9	28,4	29,2			(47,2)	
Autres pays en Afrique	39,9	0,0	39,9	26,6	1,2	0,0	9,1	1,3	1,7			(4,0)	
TOTAL AFRIQUE	7 194,1	6 956,5	14 150,6	10 894,3	512,1	17,7	1 870,5	350,7	505,3			(1 316,5)	
1997 (BUDGET INITIAL)	7 194,1	6 956,5	14 150,6	10 894,3	512,1	17,7	1 870,5	350,7	505,3				
AUGMENTATION (BAISSE)*	207,1	(1 523,6)	(1 316,5)	(905,7)	(5,1)	1,2	3,3	4,4	(414,6)				
1996 (BUDGET REVISE)	6 987,0	8 480,1	15 467,1	11 800,0	517,2	16,5	1 867,2	346,3	919,9				

* Budget initial 1997 par rapport Budget révisé 1996

CHAPITRE IV. ASIE ET OCEANIE

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, des informations sur les programmes, les postes, les dépenses relatives à l'appui administratif et à l'exécution du programme pour chaque pays de la région Asie et Océanie. Des renseignements plus complets sur les objectifs des programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants et environnement) et sur tout rapport de contrôle lié à ces programmes pour chacun des pays de la région figurent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie et en Océanie* (EC/46/SC/CRP.44), qui doit être soumis au Comité permanent à sa quatrième réunion (septembre-octobre 1996). De même, des informations plus détaillées sur les opérations de rapatriement librement consenti qui touchent les pays de la région se trouvent dans le document *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23), qui a été présenté à la deuxième réunion du Comité permanent (avril 1996).

II. POPULATION RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR

2. Au 31 décembre 1995, quelque 1,5 million de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région couverte par le Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie. Cette population comportait :

- réfugiés :	887 800
- rapatriés :	357 500
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire	249 700
- autres :	46 800

(L'annexe I à cette *Présentation générale* analyse cette population.) Sur ce nombre, environ 1,1 million de personnes recevaient une assistance matérielle du HCR.

3. Les groupes les plus importants de réfugiés se trouvaient en Chine (288 300), en Inde (274 100), au Népal (124 800) et en Thaïlande (101 400). Les rapatriés, dont 283 100 étaient assistés, vivaient essentiellement au Myanmar (196 300). Deux groupes de personnes déplacées à l'intérieur du territoire (Sri Lanka : 200 000; Cambodge : 49 700) relèvent de la compétence du HCR et reçoivent une assistance matérielle de l'Organisation. La catégorie « Autres » se composait surtout de demandeurs d'asile indochinois dont la requête avait été rejetée et qui se trouvaient dans toute l'Asie du Sud-Est.

III. FAITS NOUVEAUX

A. Plan d'action global pour les réfugiés indochinois

4. Le Plan d'action global (PAG) a officiellement pris fin le 30 juin 1996. Ce plan multinational a été instauré en 1989, afin de prendre en charge le flux de demandeurs d'asile qui avaient quitté le Viet Nam et la République démocratique populaire lao. Depuis 1975, 840 000 demandeurs d'asile vietnamiens et 360 000 lao sont arrivés dans les pays de l'Asie du Sud-Est et à Hong Kong. Plus de 755 000 Vietnamiens et 320 000 Lao sont partis pour être réinstallés dans l'ouest, et quelque 88 000 Vietnamiens et 22 000 Lao sont rentrés dans leur pays d'origine, dans le cadre du PAG. Au 30 juin 1996,

24 000 Vietnamiens non réfugiés se trouvaient encore dans les camps des pays de premier asile de l'ANASE, de Hong Kong et du Japon, et il restait 6 130 Lao en Thaïlande. Pendant la période de retrait progressif post-PAG, du 1er juillet au 30 septembre 1996, le HCR appuiera, sur la base des bons offices et en fonction des fonds disponibles, les accords de transition dans les pays de premier asile de l'ANASE et au Japon, qui sont destinés à achever le rapatriement ou à fournir des solutions de rechange aux Vietnamiens non réfugiés. Le HCR continuera également d'apporter son concours au rapatriement librement consenti et à l'assistance soins et entretien en attendant le retour des Vietnamiens non réfugiés qui se trouvent à Hong Kong et des Lao qui sont en Thaïlande. Il maintiendra également, aussi longtemps qu'il le faudra, son soutien à la réintégration et aux activités de suivi pour les rapatriés au Viet Nam et en République démocratique populaire lao.

B. Asie du Sud

5. Depuis le début du rapatriement librement consenti organisé, le 30 avril 1994, jusqu'à fin mai 1996, plus de 145 000 personnes sont rentrées de leur plein gré du Bangladesh dans l'Etat de Rakhine, au Myanmar. Quelque 49 000 personnes qui sont encore au Bangladesh, dans cinq camps, devraient regagner leur pays pendant l'année 1996. Les familles de rapatriés reçoivent des nécessaires de rapatriement comportant des articles domestiques de base, en plus d'une allocation individuelle en espèces, d'une indemnité de logement et d'une ration alimentaire de deux mois. Les communautés de rapatriés bénéficient de plus de 1 000 petits projets financés par le HCR et exécutés par des comités de développement des villages. Le PAM met en oeuvre un vaste projet "Vivres contre travail", visant à améliorer les routes d'accès et à créer de petits bassins, afin d'aider l'aquaculture au niveau du village. L'OMS et l'UNICEF, avec plusieurs ONG locales et internationales, exécutent également des programmes dans les domaines des soins de santé, de l'eau et l'assainissement, de l'éducation, de l'infrastructure rurale et des activités génératrices de revenus, couvrant 80 % des 142 communes rurales qui constituent la zone de retour. De mars à mai 1996, plusieurs milliers de personnes seraient arrivées au Bangladesh, depuis l'Etat de Rakhine, après avoir traversé la rivière Naf. Grâce à sa présence sur le terrain à Maungdaw, dans l'Etat de Rakhine, et à Cox's Bazar, au Bangladesh, le HCR connaît bien la situation qui, à l'intérieur de l'Etat de Rakhine, est à l'origine des départs. L'Organisation suit de près les besoins des nouveaux arrivants, du point de vue à la fois de la protection et de la santé. Les retards dans le rapatriement librement consenti et les difficultés rencontrées pour stabiliser la population rapatriée ont contraint le HCR à revoir ses plans opérationnels.

6. Depuis 1992, et jusqu'au 1er janvier 1996, 54 059 réfugiés sri-lankais, qui avaient fui les hostilités entre le Gouvernement sri-lankais et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), sont rentrés de leur plein gré de Tamil Nadu (Inde). Sur ce nombre, 7 464 personnes vivaient encore dans des centres gouvernementaux au 30 avril 1996, tandis que les autres étaient rentrées dans leur région d'origine. Afin de faciliter leur intégration, les communautés de rapatriés des cinq districts du nord (Mannar, Vavuniya, Trincomalee, Kilinochchi et Mullaitivu) ont bénéficié de microprojets axés sur l'éducation, la remise en état des routes, l'eau et l'assainissement, et l'aide à la génération de revenus. Quelque 54 000 réfugiés se trouvaient encore dans des camps en Inde et 45 000 autres vivaient hors des camps. Depuis avril 1995, le rapatriement des Sri Lankais réfugiés en Inde a été entravé

par la reprise des hostilités. En octobre 1995, une escalade de la violence a provoqué le déplacement à l'intérieur du territoire de plus de 450 000 personnes, qui ont quitté la péninsule de Jaffna. En décembre 1995, à la demande du Gouvernement de Sri Lanka, le HCR a aidé à transporter des secours non alimentaires pour quelque 200 000 personnes déplacées dans la région de Vanni. En janvier 1996, un Bureau extérieur du HCR a été ouvert à Kilinochchi, afin de suivre la situation des populations récemment déplacées.

7. Des solutions durables n'ont toujours pas été trouvées pour les demandeurs d'asile et les réfugiés bhoutanais du Népal. En janvier 1996, le Président du Comité exécutif, l'Ambassadeur J. Esper Larsen (Danemark), s'est rendu dans la région. Le HCR a récemment été invité par le Gouvernement du Bhoutan.

C. Asie de l'Est

8. La présence du HCR au Cambodge continue de se concentrer sur le suivi des rapatriés vulnérables qui restent mal intégrés, en raison de l'insécurité persistante et de leur potentiel limité en matière de revenus. En plus de l'aide qu'il fournit à quelque 6 500 rapatriés vulnérables, le HCR a également contribué, avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales, à répondre aux besoins d'assistance de quelque 50 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire.

9. La population réfugiée en Chine comptait, d'après le gouvernement, 288 300 personnes fin 1995 (Vietnamiens : 286 800; Lao : 1 500). L'aide du HCR consiste essentiellement à permettre à la majorité de cette population de s'installer sur place, en soutenant les projets de crédit rural par fonds autorenouvelable.

IV. PROGRAMMES

10. Des détails sur les programmes au niveau national seront présentés lors de la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996) et figurent dans le document EC/46/SC/CRP.44. D'autres informations sur certains programmes (République démocratique populaire lao, Myanmar, Sri Lanka et Viet Nam) se trouvent dans le document intitulé *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23).

11. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau IV.1) se sont élevées, en 1995, à 95,8 millions de dollars, dont 41,2 millions de dollars pour les Programmes généraux et 54,6 millions de dollars pour les Programmes spéciaux. Les estimations révisées des besoins pour 1996 s'établissent, au 1er mai 1996, à 105,9 millions de dollars (Programmes généraux : 35,6 millions de dollars; Programmes spéciaux : 70,3 millions de dollars). Les projections initiales provisoires pour la région en 1997 atteignent actuellement 52,2 millions de dollars (Programmes généraux : 33,4 millions de dollars; Programmes spéciaux : 18,8 millions de dollars). Ces estimations initiales pour 1997 seront révisées en novembre 1996, au moment de l'examen des opérations régionales. Une ventilation détaillée des dépenses de 1995 et des budgets pour 1996 et 1997 pour les pays/zones de la région figure dans l'additif 1 au présent document.

12. Les estimations révisées pour les Programmes généraux en 1996 font apparaître une légère baisse par rapport aux dépenses de 1995. Par contre, les Programmes spéciaux affichent une nette augmentation, notamment en ce qui concerne les programmes à Hong Kong et au Viet Nam. Ces tendances sont liées à la diminution progressive du PAG. Les dépenses et estimations pour les Programmes spéciaux liés à Sri Lanka et au Myanmar se trouvent dans le tableau II.8. On remarquera, dans le même tableau, que des moyens sont prévus pour la réintégration des rapatriés indochinois. Ils sont destinés à couvrir les activités liées à la réintégration des rapatriés indochinois au Viet Nam et en République démocratique populaire lao.

V. NIVEAU DES POSTES

13. Les besoins révisés en postes pour 1996 (voir tableaux II.9 et IV.2) dans la région s'élèvent, au 1er juillet 1996, à 446,4 années-travail (soit 435 postes). Le chiffre révisé de 1995 (au 1er juillet 1995) était de 477,6 années-travail (soit 461 postes) (voir aussi A/AC.96/845/Part I, tableau VIII). Cette tendance à la baisse est largement liée à la fin du PAG. Le tableau IV.3 fait apparaître les changements dans le niveau révisé des postes en 1996, par rapport au niveau initial de 1996. Le même tableau indique également les variations de postes prévues pour 1997. Les besoins en postes pour 1997 seront affinés lors de l'examen annuel des opérations régionales (novembre 1996). Des informations plus détaillées sur ces changements se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie et en Océanie* (EC/46/SC/CRP.44). Le chapitre II de l'additif 1 à cette *Présentation générale* donne une ventilation des niveaux de postes EP et AA (estimations révisées pour 1996 et estimations initiales pour 1997) par classe, pour les pays de la région.

VI. DEPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME ET A L'APPUI ADMINISTRATIF

14. En 1995, les dépenses au titre des Programmes généraux et spéciaux se sont élevées à 22,2 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 4,2 millions de dollars pour l'appui administratif (AA) (voir tableaux IV.4 et 5). Ces deux chiffres sont restés dans la fourchette des estimations révisées pour 1995. Les estimations révisées pour 1996 s'établissent à 20,1 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 4,3 millions de dollars pour l'appui administratif (AA). Elles sont légèrement supérieures aux estimations initiales pour 1996 (voir tableaux IV.6 et 7). Ces augmentations sont en grande partie liées à une hausse des dépenses de personnel. Les estimations initiales pour 1997, tant pour l'exécution du programme (EP) que pour l'appui administratif (AA), figurent respectivement dans les tableaux IV.8 et 9.

TABLEAU IV.1
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX
DEPENSES POUR 1995 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1996/1997
[en milliers de dollars des Etats - Unis]

ASIE ET OCEANIE PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1995			ESTIMATIONS (REVISEES) 1996			PROJECTIONS (INITIALES) 1997		
	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL
	Australie et Nouvelle-Zélande	1 058,5	4,2	1 062,7	1 118,7	0,0	1 118,7	1 097,5	0,0
Bangladesh	5 983,3	2 060,4	8 043,7	2 828,3	1 772,4	4 600,7	4 376,0	48,0	4 424,0
Chine	2 804,5	95,4	2 899,9	2 931,2	63,0	2 994,2	2 164,8	63,0	2 227,8
Hong Kong	3 756,3	9 726,0	13 482,3	2 597,1	28 314,0	30 911,1	2 782,1	0,0	2 782,1
Népal	6 417,3	456,4	6 873,7	6 069,6	568,3	6 637,9	5 992,5	372,2	6 364,7
Philippines	2 125,4	1 874,0	3 999,4	1 379,7	919,7	2 299,4	756,2	68,0	824,2
Thaïlande	7 363,7	3 154,1	10 517,8	6 571,4	1 264,9	7 836,3	6 432,8	25,0	6 457,8
Viet Nam	6,3	8 650,2	8 656,5	0,0	12 169,1	12 169,1	0,0	2 897,5	2 897,5
Autres pays	11 658,4	28 612,6	40 271,0	12 101,1	25 215,2	37 316,3	9 766,1	15 308,7	25 074,8
TOTAL	41 173,7	54 633,3	95 807,0	35 597,1	70 286,6	105 883,7	33 368,0	18 782,4	52 150,4

TABLEAU IV.2
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN ASIE ET OCEANIE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
[en années - travail]

ASIE ET OCEANIE	1995 (REVISES)			1996 (INITIAUX)			1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	Australie et Nouvelle-Zélande	11,0	2,0	13,0	11,0	2,0	13,0	11,0	2,0	13,0	11,0	2,0
Bangladesh	68,6	7,0	75,6	43,3	5,5	48,8	43,3	5,5	48,8	13,3	3,0	16,3
Chine	2,0	1,0	3,0	3,0	1,0	4,0	3,0	1,0	4,0	3,0	1,0	4,0
Hong Kong	15,5	5,0	20,5	11,3	5,3	16,6	11,3	5,3	16,6	5,5	2,5	8,0
Népal	40,0	4,0	44,0	42,3	4,0	46,3	42,3	4,0	46,3	42,0	4,0	46,0
Philippines	10,0	1,0	11,0	8,0	1,0	9,0	8,0	1,0	9,0	4,0	1,0	5,0
Thaïlande	41,0	10,2	51,2	39,0	10,3	49,3	34,0	10,0	44,0	28,8	8,0	36,8
Viet Nam	32,8	11,0	43,8	34,0	10,0	44,0	34,0	10,0	44,0	29,5	9,0	38,5
Autres pays	182,0	33,5	215,5	181,3	34,3	215,5	181,3	34,3	215,5	142,0	29,3	171,3
TOTAL	402,9	74,7	477,6	373,1	73,3	446,4	373,1	73,3	446,4	279,0	59,8	338,8

* ne comprend pas 9,7 JPO (besoins révisés 1995)
** ne comprend pas 3,5 JPO (besoins initiaux 1996)

EP : Exécution du programme
AA : Appui administratif

♦ Les estimations initiales sont proposées bien avant les examens des opérations régionales; par conséquent ce ne sont que des estimations provisoires des besoins

Les autres pays comprennent le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour et Sri Lanka.

TABLEAU IV.3

NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
(en années-travail)
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie

Par pays ASIE ET OCEANIE	Changements */ initiaux 1996	par rap. est. initiales 1996			Changements */ révisés 1996	par rap. est. révisées 1996		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
		92,7	282,0	374,7		109,3	337,1	446,4
Bangladesh	D		(3,0)	(3,0)	D	(8,2)	(23,3)	(31,5)
	T	9,1	29,3	38,4	M	(1,0)		(1,0)
Cambodge	D	(0,8)		(0,8)	D	(2,5)	(7,0)	(9,5)
	M	(0,8)		(0,8)	M	(0,3)		(0,3)
	N		1,0	1,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	1,3	1,0	2,3				
Chine	N	1,0		1,0				
Hong Kong	D	(1,0)	(0,8)	(1,8)	D	(5,0)	(3,6)	(8,6)
	T	2,7	2,8	5,5				
Inde	N		1,0	1,0				
Indonésie	D		(0,3)	(0,3)	D	(2,0)	(3,5)	(5,5)
	N		1,0	1,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	1,5	2,3	3,8				
République démocratique populaire lao	D		(1,0)	(1,0)	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)
Malaisie	T		5,5	5,5	D	(1,0)	(5,0)	(6,0)
					R	0,0		0,0
Myanmar	N		1,0	1,0	D	(4,2)	(12,5)	(16,7)
	T	1,0		1,0				
Népal	D	(0,5)		(0,5)	D	(0,5)	(2,0)	(2,5)
	N	0,8	2,0	2,8	M	1,0		1,0
	R		0,0	0,0	N	0,2	1,0	1,2
Papouasie- Nouvelle-Guinée	C	(1,0)	(1,0)	(2,0)	C	(1,0)	(1,0)	(2,0)
Philippines	T		1,0	1,0	D	(1,0)	(3,0)	(4,0)
					R	0,0	0,0	0,0
Singapour	C	(0,5)	(1,0)	(1,5)	C	(0,5)	(1,0)	(1,5)
Sri Lanka	D		(2,0)	(2,0)	M	0,3		0,3
	M	0,8		0,8				
	N	2,0	11,0	13,0				
	R		0,0	0,0				
Thaïlande	D	(1,5)	(3,8)	(5,3)	D	(5,0)	(7,5)	(12,5)
	M	0,0		0,0	M	0,0	0,0	0,0
	N		8,5	8,5				
	T	1,5	0,6	2,1				
Viet Nam	D		(1,0)	(1,0)	D	(1,5)	(4,0)	(5,5)
	N		1,0	1,0				
	T	1,0		1,0				
Total Asie & Océanie	révisés 1996	109,3	337,1	446,4	initiaux 1996	78,0	262,8	338,8

P/L = Administrateurs; NO = Administrateurs auxiliaires; GS = Agents des services généraux

*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;

T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABEAU IV.4
DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
ASIE & OCEANIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS		AUTRES
Australie et Nouvelle - Zélande	915,3		915,3	669,0		90,6	8,6	116,2	13,2	17,7	(94,5)
Bangladesh	1 101,2	1 252,8	2 354,0	1 955,6		79,3	1,8	259,2	50,5	7,6	(130,1)
Chine	330,9		330,9	304,9		6,2	0,2	11,3	4,8	3,5	124,6
Hong Kong	1 112,2	516,8	1 629,0	1 540,7		14,1		60,8	7,0	6,4	(468,3)
Népal	1 273,6	2,7	1 276,3	997,3		38,8	1,5	156,8	34,7	47,2	149,4
Philippines	496,7	209,9	706,6	515,5		26,2	0,4	147,9	7,6	9,0	(157,1)
Thaïlande	2 036,3	509,6	2 545,9	2 227,9		63,5	9,8	206,1	22,1	16,5	213,5
Viet Nam		1 648,2	1 648,2	1 416,1		37,4	0,2	112,5	21,4	60,6	217,3
Autres pays en Asie	4 674,3	6 069,8	10 744,1	8 153,2		462,1	192,9	1 524,8	136,5	274,6	(762,8)
TOTAL ASIE & OCEANIE	11 940,5	10 209,8	22 150,3	17 780,2		818,2	215,4	2 595,6	297,8	443,1	(908,0)

1995 (DEPENSES)	11 940,5	10 209,8	22 150,3	17 780,2	818,2	215,4	2 595,6	297,8	443,1
AUGMENTATION (BAISSE)*	(443,7)	(464,3)	(908,0)	(436,7)	(244,9)	(22,3)	(149,8)	(46,4)	(7,9)
1995 (BUDGET REVISE)	12 384,2	10 674,1	23 058,3	18 216,9	1 063,1	237,7	2 745,4	344,2	451,0

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABEAU IV.5
DEPENSES D'APPUI ADMINISTRATIF POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars de Etats - Unis)
ASIE & OCEANIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Australie et Nouvelle - Zélande	87,8		87,8	69,2	6,0	0,1	10,6	0,7	1,2	(1,0)	
Bangladesh	236,4	150,9	387,3	334,9	11,0	0,7	32,5	3,7	4,5	(45,4)	
Chine	126,5	78,4	204,9	145,0	28,4	0,1	28,0	2,0	1,4	(14,8)	
Hong Kong	321,5	156,4	477,9	444,2	4,7		25,3	2,1	1,6	(72,3)	
Népal	237,1	21,0	258,1	215,9	3,5	0,4	28,9	4,7	4,7	79,7	
Philippines	51,4	73,1	124,5	103,9	1,3		17,6	0,8	0,9	3,6	
Thaïlande	502,3	145,1	647,4	580,1	15,1	0,2	45,4	3,9	2,7	120,6	
Viet Nam		186,3	186,3	130,1	9,0	0,1	19,1	3,8	24,2	(52,6)	
Autres pays en Asie	808,1	971,0	1 779,1	1 333,5	73,6	4,0	300,1	32,7	35,2	(106,8)	
TOTAL ASIE & OCEANIE	2 371,1	1 782,2	4 153,3	3 356,8	152,6	5,6	507,5	54,4	76,4	(89,0)	
1995 (DEPENSES)	2 371,1	1 782,2	4 153,3	3 356,8	152,6	5,6	507,5	54,4	76,4		
AUGMENTATION (BASSE)*	53,8	(142,8)	(89,0)	(105,5)	(11,3)	1,5	31,1	2,9	(7,7)		
1995 (BUDGET REVISE)	2 317,3	1 925,0	4 242,3	3 462,3	163,9	4,1	476,4	51,5	84,1		

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU IV.6
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
ASIE & OCEANIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Australie et Nouvelle - Zélande	985,4		985,4	672,2	116,9	7,4	154,3	12,5	22,1	(6,2)
Bangladesh	857,8	915,5	1 773,3	1 421,7	58,8	3,0	230,8	50,6	8,4	1 244,6
Chine	361,4		361,4	284,3	26,0	0,8	22,5	6,0	21,8	164,9
Hong Kong	1 116,8	326,7	1 443,5	1 354,4	17,5	0,7	63,5	6,7	0,7	402,1
Népal	1 212,1	17,0	1 229,1	922,4	38,2	1,3	168,1	32,6	66,5	81,3
Philippines	626,1		626,1	399,9	19,3	1,0	164,1	14,2	27,6	(10,6)
Thaïlande	1 650,9	325,4	1 976,3	1 687,8	44,4	7,0	173,9	22,4	40,8	94,6
Viet Nam	1 405,7	1 405,7	1 405,7	1 218,1	50,5	1,3	92,7	21,8	21,3	89,7
Autres pays	5 434,0	4 881,4	10 315,4	7 985,3	465,2	91,8	1 397,8	131,0	244,3	30,0
TOTAL ASIE & OCEANIE	12 244,5	7 871,7	20 116,2	15 946,1	836,8	114,3	2 467,7	297,8	453,5	2 090,4
1996 (BUDGET REVISE)	12 244,5	7 871,7	20 116,2	15 946,1	836,8	114,3	2 467,7	297,8	453,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	890,0	1 200,4	2 090,4	1 956,2	0,1	(115,2)	31,8	36,9	180,6	
1996 (BUDGET INITIAL)	11 354,5	6 671,3	18 025,8	13 989,9	836,7	229,5	2 435,9	260,9	272,9	

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU IV.7
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
ASIE & OCEANIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Australie et Nouvelle - Zélande	127,7		127,7	64,0	24,0	0,6	32,0	2,0	5,1	39,8
Bangladesh	225,5	164,0	389,5	335,5	7,8	1,1	38,1	5,3	1,7	151,9
Chine	132,0	63,0	195,0	169,3	8,7	0,3	7,4	2,0	7,3	(23,7)
Hong Kong	428,5		428,5	394,8	6,6	0,3	24,0	2,5	0,3	(7,2)
Népal	137,2		137,2	104,5	3,7	0,2	19,2	3,4	6,2	(38,7)
Philippines	105,3	68,0	173,3	108,7	5,5	0,3	46,8	4,1	7,9	43,5
Thaïlande	405,5	65,5	471,0	369,1	23,2	0,2	58,9	7,1	12,5	46,0
Viet Nam		205,4	205,4	175,8	9,7	0,2	14,5	2,5	2,7	(19,4)
Autres pays	1 009,3	1 116,6	2 125,9	1 623,7	104,7	9,9	301,4	32,0	54,2	491,8
TOTAL ASIE & OCEANIE	2 571,0	1 682,5	4 253,5	3 345,4	1 939	13,1	542,3	60,9	97,9	684,0

1996 (BUDGET REVISE)	2 571,0	1 682,5	4 253,5	3 345,4	1 939	13,1	542,3	60,9	97,9
AUGMENTATION (BAISSE)*	437,9	246,1	684,0	458,4	60,1	10,0	87,2	20,0	48,3
1996 (BUDGET INITIAL)	2 133,1	1 436,4	3 569,5	2 887,0	1 33,8	3,1	455,1	40,9	49,6

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU IV.8
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)
ASIE & OCEANIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAP. 1996/REV + (-)
	GP	SP	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Australie et Nouvelle - Zélande	959,7		959,7	670,8	95,8	7,4	149,8	12,3	23,6	(25,7)
Bangladesh	526,3		526,3	372,4	16,3	1,5	102,2	21,9	12,0	(1 247,0)
Chine	339,9		339,9	283,8	26,0	0,8	22,5	6,0	0,8	(21,5)
Hong Kong	555,6		555,6	484,6	14,6	0,7	49,5	6,2		(887,9)
Népal	1 237,9	16,3	1 254,2	968,1	38,3	1,3	175,2	31,1	40,2	25,1
Philippines	310,7		310,7	188,3	13,6	1,1	108,5	12,6	6,6	(315,4)
Thaïlande	1 487,2		1 487,2	1 249,6	34,1	7,0	152,6	18,6	25,3	(489,1)
Viet Nam	4 243,6	1 220,3	5 463,9	1 070,1	37,8	1,3	89,3	21,8		(185,4)
Autres pays	9 660,9	3 828,3	13 489,2	6 205,3	321,1	89,0	1 203,9	113,7	138,9	(2 243,5)
TOTAL ASIE & OCEANIE	9 660,9	5 064,9	14 725,8	11 473,0	597,6	110,1	2 053,5	244,2	247,4	(5 390,4)
1997 (BUDGET INITIAL)	9 660,9	5 064,9	14 725,8	11 473,0	597,6	110,1	2 053,5	244,2	247,4	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(2 583,6)	(2 806,8)	(5 390,4)	(4 473,1)	(239,2)	(4,2)	(414,2)	(53,6)	(206,1)	
1996 (BUDGET REVISE)	12 244,5	7 871,7	20 116,2	15 946,1	836,8	114,3	2 467,7	297,8	453,5	

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

TABLEAU IV.9
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région, en milliers de dollars des Etats - Unis)
ASIE & OCEANIE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
										0,6	
Australie et Nouvelle - Zélande	132,2		132,2	63,8	22,6	0,6	36,6	2,2	6,4	4,5	
Bangladesh	204,7	48,0	252,7	198,5	5,7	0,5	36,0	7,7	4,3	(136,8)	
Chine	124,9	63,0	187,9	169,3	8,7	0,3	7,4	2,0	0,2	(7,1)	
Hong Kong	174,7		174,7	139,3	7,3	0,3	24,7	3,1		(253,8)	
Népal	134,3		134,3	104,0	3,5	0,2	19,6	3,0	4,0	(2,9)	
Philippines	60,0	68,0	128,0	107,5	1,9	0,2	15,6	1,8	1,0	(45,3)	
Thaïlande	382,3	25,0	407,3	309,7	14,2	0,3	64,8	7,4	10,9	(63,7)	
Viet Nam	192,2	192,2	384,4	167,8	7,2	0,2	14,4	2,6		(13,2)	
Autres pays	872,0	1 107,6	1 979,6	1 517,0	89,7	9,7	295,4	31,1	36,7	(146,3)	
TOTAL ASIE & OCEANIE	2 085,1	1 503,8	3 588,9	2 776,9	160,8	12,3	514,5	60,9	63,5	(664,6)	

1997 (BUDGET INITIAL)	2 085,1	1 503,8	3 588,9	2 776,9	160,8	12,3	514,5	60,9	63,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(485,9)	(178,7)	(664,6)	(588,5)	(33,1)	(0,8)	(27,8)	0,0	(34,4)	
1996 (BUDGET REVISE)	2 571,0	1 682,5	4 253,5	3 345,4	193,9	13,1	542,3	60,9	97,9	

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

CHAPITRE V. EUROPE

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, des informations sur les programmes, les postes, les dépenses relatives à l'appui administratif et à l'exécution du programme pour chacun des pays de la région Europe. Les activités du HCR en ex-Yougoslavie sont aussi étudiées dans le présent chapitre, bien que l'opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie (SOFY) fasse directement rapport au Haut Commissaire. Des renseignements plus complets sur les objectifs des programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants et environnement) et tout autre rapport de contrôle lié à ces programmes pour chaque pays de la région se trouvent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Europe* (EC/46/SC/CRP.24 et Corr.1), présenté à la deuxième réunion du Comité permanent (avril 1996). Des indications détaillées sur les activités du HCR en ex-Yougoslavie figurent dans *l'Appel interinstitutions consolidé révisé des Nations Unies pour la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République fédérative de Yougoslavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Slovénie* (janvier-décembre 1996), publié le 1er mars 1996.

II. POPULATION RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR

2. Au 31 décembre 1995, quelque 9,2 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région couverte par le Bureau régional pour l'Europe. Cette population comprenait :

- réfugiés :	2,6 millions
- rapatriés :	105 300
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire	2,6 millions
- autres :	4,0 millions

(L'annexe I à cette *Présentation générale* analyse cette population). Sur ce nombre, environ 3,9 millions de personnes recevaient une assistance matérielle du HCR.

3. Les plus fortes concentrations de réfugiés se trouvaient en Arménie (218 000), en Azerbaïdjan (233 700), en Croatie (188 600), en France (170 200), en Allemagne (569 000) et en République fédérative de Yougoslavie (650 000). Les deux principaux groupes de rapatriés vivaient en Arménie (43 500) et en Azerbaïdjan (61 500). Parmi les rapatriés, seuls 300, qui étaient en Géorgie, recevaient une assistance matérielle du HCR. Les personnes déplacées à l'intérieur relevant de la compétence du HCR étaient principalement établies en Bosnie-Herzégovine (1,1 million), en Azerbaïdjan (622 100), en Croatie (198 700), en Géorgie (288 600) et en Fédération de Russie (314 000). La catégorie "Autres" regroupe les demandeurs d'asile, ainsi que d'autres personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés. Elle comprend également les personnes qui ont reçu un statut humanitaire (c'est-à-dire n'entrant pas dans le cadre d'une Convention), les victimes du conflit armé en ex-Yougoslavie qui sont assistées par le HCR et divers groupes qui relèvent de la compétence du HCR dans la Communauté d'Etats indépendants. Des groupes importants appartenant à cette catégorie se trouvent en Bosnie-Herzégovine (1,4 million); en Allemagne (1,1 million) et en Fédération de Russie (1 million).

III. FAITS NOUVEAUX

A. Europe centrale

4. Parmi les principaux faits nouveaux en Europe centrale, on notera ceux qui ont trait à la législation liée aux réfugiés. Le HCR a été particulièrement actif concernant les divers processus législatifs touchant les réfugiés. La Slovaquie a adopté une nouvelle loi sur les étrangers en avril 1995, et une nouvelle loi sur les réfugiés est entrée en vigueur en janvier 1996. La République tchèque a adopté un nouvel amendement à la loi sur la citoyenneté tchèque. En février 1996, le Sénat roumain a adopté un projet de législation sur les réfugiés qui était en attente depuis plus de quatre ans. En Pologne, les discussions visant à amender le projet de loi polonais sur les étrangers ont atteint le stade parlementaire final; les autorités polonaises ont fait participer le HCR à la préparation de ce projet de loi, pour la dernière fois en janvier 1996, lorsque le HCR s'est adressé à un sous-comité du Sejm polonais à ce sujet.

B. Europe de l'Est

5. Le Haut Commissariat, en collaboration avec l'OIM et l'OSCE/BIDDH, a travaillé avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales intéressés à la recherche d'une approche globale des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et d'autres formes de déplacement involontaire dans les pays de la CEI et les Etats voisins concernés. Ce processus a culminé dans une Conférence régionale, qui s'est tenue à Genève les 30 et 31 mai 1996. Cette Conférence a adopté un Programme d'action, reposant sur une stratégie globale, qui fournit un cadre pour la mise en place d'activités de suivi visant à gérer les flux migratoires et à développer une capacité institutionnelle pour prévenir les déplacements de masse. Le HCR et l'OIM ont également préparé un document intitulé *Stratégie opérationnelle conjointe dans les pays de la Communauté d'Etats indépendants. Années 1996 à 2000 (CISCONF/1996/7)*, qui a été présenté à la Conférence. Ce document définit les objectifs et les activités du HCR dans les pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan), la Transcaucasie (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie), le Bélarus, la République de Moldova, la Fédération de Russie et l'Ukraine. Le HCR possède des bureaux dans chacun de ces pays, à l'exception de la Moldova, qui est couverte par le Bureau régional du HCR à Moscou et assure toute une série d'activités, notamment liées au renforcement des capacités. Les paragraphes qui suivent mettent en lumière certaines des questions principales qui se posent dans la région.

6. Malgré le cessez-le-feu, la perspective d'un règlement politique du conflit au Nagorny-Karabakh, qui a éclaté en 1988, devient incertaine. En Arménie, les activités humanitaires du HCR se concentrent à la fois sur l'amélioration des abris pour la population réfugiée et sur la promotion d'activités génératrices de revenus en tant que moyen de prévenir les migrations pour raisons économiques. En Azerbaïdjan, les activités du HCR portent essentiellement sur l'assistance aux plus démunis des quelque 900 000 réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur, et notamment sur la promotion d'un certain degré d'autonomie économique. On espère que les négociations de paix actuellement en cours déboucheront sur des solutions durables.

7. En Géorgie, le conflit s'est déclenché en 1991, entre les sécessionnistes d'Ossétie du Sud et les autorités géorgiennes centrales. En 1992, d'autres combats ont éclaté, avec les sécessionnistes abkhazes. Peu de progrès ont été accomplis dans les négociations entre les parties abkhaze et géorgienne, au sujet du statut futur de l'Abkhazie et de la question du retour librement consenti de 200 000 personnes déplacées à l'intérieur. Le HCR oeuvre à rendre la population déplacée à l'intérieur moins dépendante de l'assistance externe, à renforcer la capacité du gouvernement à prendre en charge cette population et à lancer des mesures de nature à inspirer confiance. Ces activités bénéficient à 35 000 personnes rentrées spontanément dans leur région d'origine, dans le district de Gali, dans la région abkhaze. Les discussions sur une solution au conflit de l'Ossétie du Sud et un éventuel retour des réfugiés (qui ont fui en Ossétie du Nord) ainsi que des personnes déplacées à l'intérieur (qui ont fui dans d'autres régions de la Géorgie) sont elles aussi dans l'impasse. Toutefois, le HCR fournira une assistance limitée aux rapatriés qui sont rentrés spontanément d'Ossétie du Nord en Ossétie du Sud, grâce à un programme de reconstruction et de réhabilitation dans un certain nombre de villages de montagne isolés.

8. Concernant le conflit en Tchétchénie, qui a éclaté en décembre 1994, l'évolution de la situation en Tchétchénie (Fédération de Russie) fin 1995 a provoqué un afflux supplémentaire de personnes déplacées dans les républiques autonomes voisines. En janvier 1996, le HCR (qui avait proposé de mettre un terme à ses activités fin 1995) a répondu positivement au Gouvernement de la Fédération de Russie, qui lui a demandé de poursuivre ses activités humanitaires en faveur de la population déplacée de Tchétchénie en 1996. En tout, quelque 490 000 personnes ont fui en Ingouchie, au Daghestan, en Ossétie du Nord et en Fédération de Russie, ainsi qu'à l'intérieur de la Tchétchénie elle-même.

C. Europe occidentale

9. La tendance à une diminution du nombre des demandes d'asile s'est poursuivie en 1995, avec quelque 264 000 requêtes déposées en Europe occidentale, contre 299 000 en 1994. Non seulement les demandes d'asile ont été moins nombreuses, mais le nombre des requérants qui ont obtenu le statut de réfugié au sens de la Convention de 1951 et de ceux qui ont été autorisés à rester pour des raisons humanitaires spéciales ou parce qu'ils bénéficiaient d'une protection temporaire a lui aussi diminué. Toutefois, le taux de reconnaissance au titre de la Convention a augmenté, passant de 11 % en 1994 à quelque 16 % en 1995.

10. Le HCR continue à entretenir un dialogue non officiel avec les Etats membres de l'Union européenne (UE) sur des questions d'asile et de réfugiés. En 1995, les discussions entre les pays membres de l'UE se sont intensifiées sur la question de l'"harmonisation" de l'article 1 A de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Pendant le second semestre de 1995, le Groupe de l'UE chargé des migrations a préparé un projet de déclaration conjointe sur la situation des mineurs non accompagnés qui ont été abandonnés dans les Etats membres de l'UE. La question des mineurs non accompagnés figure elle aussi en bonne place à l'ordre du jour des consultations intergouvernementales sur les politiques d'asile, de réfugiés et de migration.

D. Ex-Yougoslavie

11. A la suite de la signature, le 21 novembre 1995, à Dayton, de l'Accord cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, le HCR a continué d'agir en tant qu'organe directeur dans le domaine humanitaire et, conformément à l'annexe 7 de l'Accord, s'est vu confier l'élaboration et la mise en oeuvre, en étroite consultation avec les parties, d'un plan de rapatriement qui permettrait le retour méthodique des réfugiés et des personnes déplacées. En consultation avec les parties impliquées, le HCR a rédigé un *Plan d'opérations relatif aux solutions durables aux termes de l'annexe 7 à l'Accord cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine et les mouvements régionaux de retour et de rapatriement connexes* (HLWM/1996/1). Ce Plan a été officiellement présenté par le HCR à une réunion de travail de haut niveau sur la mise en oeuvre de l'annexe 7 à l'Accord cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, qui s'est tenue à Oslo, le 8 mars 1996. Lors d'une réunion du Groupe de travail chargé des questions humanitaires (HIWG), qui s'est réuni le 13 mai 1996 à Genève, sous l'égide de la Conférence de mise en oeuvre de la paix, le HCR a fait le point sur la mise en place de ce plan (HIWG/96/4).

IV. PROGRAMMES

12. Les détails sur les programmes au niveau national (mais qui n'incluent pas l'ex-Yougoslavie) ont été présentés à la réunion du Comité permanent, les 10 et 11 avril 1996 (EC/46/SC/CRP.24 et Corr.1). Comme il a été indiqué ci-dessus, une présentation détaillée des besoins du HCR en 1996 pour son Programme régional spécial en ex-Yougoslavie figure dans l'Appel interinstitutions consolidé révisé des Nations Unies, lancé le 1er mars 1996.

13. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau V.1) se sont élevées en 1995 à 291,9 millions de dollars, dont 41,8 millions de dollars pour les Programmes généraux et 250,1 millions de dollars pour les Programmes spéciaux. Les estimations révisées des besoins pour 1996 étaient, au 1er mai 1996, de 409,3 millions de dollars (Programmes généraux : 51,6 millions de dollars; Programmes spéciaux : 357,7 millions de dollars). L'augmentation considérable des estimations révisées pour 1996 par rapport aux dépenses effectuées en 1995 s'explique principalement par le montant des besoins estimés révisés pour 1996 au titre des Programmes spéciaux en ex-Yougoslavie (331,3 millions de dollars) par rapport aux dépenses engagées en 1995 (221,4 millions de dollars). Les projections initiales provisoires de 1997 pour la région s'établissent actuellement à 301,1 millions de dollars (Programmes généraux : 51,5 millions de dollars; Programmes spéciaux : 249,6 millions de dollars). Ces estimations initiales pour 1997 seront revues en novembre 1996, au moment de l'examen des opérations régionales. Une ventilation détaillée des dépenses de 1995 et des budgets pour 1996 et 1997 pour les pays/zones de la région se trouve dans l'annexe I au présent document.

V. NIVEAU DES POSTES

14. Les besoins révisés en postes pour 1996 (voir tableaux II.9 et V.2) pour la région s'élèvent, au 1er juillet 1996, à 973,6 années-travail (soit 1 038 postes). Le chiffre révisé de 1995 (au 1er juillet 1995) était de 820,8 années-travail (soit 816 postes) (voir aussi A/AC.96/845/Part I,

tableau VIII). La forte augmentation des estimations révisées de 1996 par rapport aux estimations initiales pour la même année s'explique par le fait qu'au moment de la préparation des estimations initiales (mi-1995), la situation en ex-Yougoslavie était instable. L'attention du Comité exécutif avait alors été attirée sur le fait que les estimations initiales ne reflétaient pas exactement les besoins auxquels il fallait s'attendre (voir document A/AC.96/845/Part I, tableau VII et par. 55). Le tableau V.3 fournit une analyse des changements survenus entre les estimations révisées et les estimations initiales de 1996, ainsi qu'une comparaison entre les estimations initiales pour 1997 et les estimations révisées de 1996. On notera que les chiffres révisés de 1996 comportent l'équivalent de 478,4 années-travail pour la prolongation de postes temporaires, qui sont presque tous en ex-Yougoslavie. En outre, d'autres postes nouveaux (l'équivalent de 182 années-travail) sont inclus dans les estimations révisées de 1996 pour l'ex-Yougoslavie, afin de permettre au Haut Commissariat d'entreprendre de nouvelles activités liées au retour des populations déplacées. Des augmentations de postes ont eu lieu dans plusieurs pays, surtout en Géorgie, et de nouveaux Bureaux ont été ouverts au Bélarus et en Ukraine. Ces augmentations ont été compensées par des réductions importantes en ex-Yougoslavie. Les besoins initiaux en postes pour 1997 s'élèvent à 965,8 années-travail. Ce chiffre sera affiné dans le contexte de l'examen annuel des opérations régionales (novembre 1996). Le chapitre III de l'additif 1 à cette *Présentation générale* fournit une ventilation du niveau des postes EP et AA (estimation révisée de 1996 et estimation initiale pour 1997) par classe, pour les pays de la région.

VI. DEPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME ET A L'APPUI ADMINISTRATIF

15. En 1995, les dépenses au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux se sont élevées à 52,7 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 7,4 millions de dollars pour l'appui administratif (AA) (voir tableaux V.4 et 5). Les dépenses relatives à l'exécution du programme ont notamment été supérieures aux estimations révisées de 1995, en particulier pour la Fédération de Russie (augmentation de 1,2 million de dollars) et pour l'ex-Yougoslavie (hausse de 6,1 millions de dollars). Les estimations révisées de 1996 atteignent 60 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et 8,8 millions de dollars pour l'appui administratif (AA). Les estimations budgétaires initiales de 1996 étaient de 20 millions de dollars pour les dépenses relatives à l'exécution du programme et de 3,7 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux V.6 et 7). Ces augmentations sont surtout liées à l'ex-Yougoslavie. Comme indiqué ci-dessus, au moment de la préparation des estimations initiales (mi-1995), il n'était pas possible de fournir une évaluation complète des besoins 1996 pour l'ex-Yougoslavie. L'attention du Comité exécutif a été attirée sur ce point (voir document A/AC.96/845/Part II, par. 86). Les estimations initiales pour 1997, tant pour l'exécution du programme (EP) que pour l'appui administratif (AA), figurent respectivement dans les tableaux V.8 et 9. Les coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) sont actuellement estimés à 52,8 millions de dollars et ceux ayant trait à l'appui administratif (AA) à 8,9 millions de dollars.

TABLEAU V.1
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX
DEPENSES POUR 1995 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1996/1997
[en milliers de dollars des Etats-Unis]

PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1995			ESTIMATIONS (REVISEES) 1996			PROJECTIONS (INITIALES) 1997		
	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL
Arménie	5 116,3	925,3	6 041,6	4 136,7	1 812,2	5 948,9	1 345,8	2 421,8	3 767,6
Autriche	1 729,1	0,0	1 729,1	1 977,2	181,0	2 158,2	1 991,9	113,0	2 104,9
Azerbaïdjan	6,6	5 801,8	5 808,4	0,0	8 535,9	8 535,9	0,0	5 130,6	5 130,6
France	1 848,8	498,7	2 347,5	2 258,8	392,6	2 651,4	2 231,7	377,6	2 609,3
Géorgie	21,3	5 422,9	5 444,2	0,0	6 800,0	6 800,0	0,0	6 536,6	6 536,6
Allemagne	2 883,2	123,8	3 007,0	2 823,7	192,9	3 016,6	2 857,9	108,9	2 966,8
Grèce	2 129,4	19,1	2 148,5	2 994,8	28,8	3 023,6	2 035,0	0,0	2 035,0
Hongrie	527,4	2 116,0	2 643,4	2 694,8	47,0	2 741,8	2 676,0	47,0	2 723,0
Fédération de Russie	2 178,9	2 490,4	4 669,3	1 944,8	750,2	2 695,0	2 012,9	163,9	2 176,8
Espagne	9 601,1	8 227,6	17 828,7	8 499,1	6 585,0	15 084,1	9 596,5	155,8	9 752,3
Turquie	840,4	291,9	1 132,3	246,1	1 015,2	1 261,3	1 004,7	112,7	1 117,4
Royaume-Uni	3 223,1	1 708,8	4 931,9	5 377,7	191,0	5 568,7	5 526,5	191,0	5 717,5
Ex-Yougoslavie (1)	1 807,2	176,1	1 983,3	1 586,1	154,7	1 740,8	1 574,5	0,0	1 574,5
Autres pays en Europe occidentale (2)	200,2	221 361,1	221 561,3	5 367,9	331 260,1	336 628,0	4 901,4	233 924,9	238 826,3
Europe du Nord et Etats baltes (3)	3 854,2	176,7	4 030,9	3 867,8	246,6	4 114,4	3 873,9	106,3	3 980,2
Autres pays de la CEI en Europe (4)	1 375,2	0,0	1 375,2	1 894,9	140,3	2 035,2	2 129,4	91,3	2 220,7
Autres pays en Europe (5)	6 798,8	26,6	6 825,4	1 370,6	98,0	1 468,6	2 301,5	98,0	2 399,5
TOTAL	41 811,7	250 082,5	291 894,2	51 642,7	357 694,4	409 337,1	51 475,9	249 609,4	301 085,3

TABLEAU V.2
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES EN EUROPE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
[en années-travail]

EUROPE	1995 (REVISES)			1996 (INITIAUX)			1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
Arménie	17,0	4,0	21,0	17,0	4,0	21,0	18,0	7,0	25,0	12,0	5,5	17,5
Autriche	11,0	2,0	13,0	11,0	2,0	13,0	12,7	1,0	13,7	13,0	1,0	14,0
Azerbaïdjan	17,0	4,0	21,0	17,0	4,0	21,0	15,0	3,0	18,0	14,3	3,0	17,3
France	13,0	1,0	14,0	13,0	1,0	14,0	13,8	1,0	14,8	14,0	1,0	15,0
Géorgie	30,0	4,0	34,0	30,0	4,0	34,0	25,0	4,0	29,0	25,0	4,0	29,0
Allemagne	13,0	1,0	14,0	13,0	1,0	14,0	14,7	1,0	15,7	15,0	1,0	16,0
Grèce	8,0	2,0	10,0	8,0	2,0	10,0	8,0	1,0	9,0	8,0	1,0	9,0
Hongrie	12,0	1,0	13,0	12,0	1,0	13,0	11,0	1,0	12,0	11,0	1,0	12,0
Fédération de Russie	15,0	3,0	18,0	15,0	3,0	18,0	11,0	4,0	15,0	8,0	4,0	12,0
Espagne	20,0	6,0	26,0	20,0	6,0	26,0	37,0	7,0	44,0	37,0	7,0	44,0
Turquie	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0
Royaume-Uni	27,0	4,0	31,0	27,0	4,0	31,0	31,0	3,0	34,0	31,0	3,0	34,0
Ex-Yougoslavie (1)	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0
Autres pays en Europe occidentale (2)	434,9	82,9	517,8	23,0	5,0	28,0	539,9	108,8	648,7	539,0	111,0	650,0
Europe du Nord et Etats baltes (3)	12,0	2,0	14,0	12,0	2,0	14,0	12,7	2,0	14,7	13,0	2,0	15,0
Autres pays de la CEI en Europe (4)	10,0	1,0	11,0	10,0	1,0	11,0	11,5	1,0	12,5	12,0	1,0	13,0
Autres pays en Europe (5)	7,0	2,0	9,0	7,0	2,0	9,0	9,0	2,0	11,0	9,0	2,0	11,0
TOTAL	32,0	6,0	38,0	32,0	6,0	38,0	34,6	6,0	40,6	35,0	6,0	41,0
TOTAL	692,9	127,9	820,8	273,0	50,0	323,0	818,8	154,8	973,6	810,3	155,5	965,8

* ne comprend pas 9,4 JPO (besoins révisés 1995)
** ne comprend pas 1,8 JPO (besoins initiaux 1996)
*** ne comprend pas 9 JPO (besoins révisés 1996)
**** ne comprend pas 1,9 JPO (besoins initiaux 1997)

Les estimations initiales sont proposées bien avant les examens des opérations; par conséquent, ce ne sont que des estimations provisoires des besoins

EP: Exécution du programme
AA: Appui administratif

- (1) L'ex-Yougoslavie comprend le Bureau de l'Envoyé spécial, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Slovénie et la République fédérative de Yougoslavie
- (2) Les autres pays en Europe occidentale comprennent la Belgique, les Pays-Bas et le Portugal
- (3) L'Europe du Nord et les Etats baltes comprennent la Suède
- (4) Les autres pays de la CEI en Europe comprennent le Bélarus et l'Ukraine
- (5) Les autres pays en Europe comprennent l'Albanie, la Bulgarie, la République tchèque, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie

TABLEAU V.3

NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
 (en années-travail)
 Bureau régional pour l'Europe

Par pays EUROPE	Changements */ initiaux 1996	par rap. est. initiales 1996			Changements */ révisés 1996	par rap. est. révisées 1996																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		P/L 102,0	AN/SG 221,0	Total 323,0		P/L 249,6	AN/SG 724,0	Total 973,6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Arménie	N		4,0	4,0	D	(0,7)	(6,7)	(7,4)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R		0,0	0,0					Autriche	N	0,7		0,7	N	0,3		0,3	R				Azerbaïdjan	D		(3,0)	(3,0)	D		(0,7)	(0,7)	R		0,0	0,0	Belgique	N	0,7		0,7	N	0,3		0,3	R	0,0		0,0	Bulgarie	N		1,0	1,0					République tchèque	N		1,0	1,0					France	N	0,8		0,8	N	0,2		0,2	Géorgie	D	(2,0)	(8,0)	(10,0)					N		5,0	5,0	R	0,0	0,0	0,0	Allemagne	N	0,7	1,0	1,7	N	0,3		0,3	R				Grèce	D		(1,0)	(1,0)					R		0,0	0,0	Hongrie	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)					N		2,0	2,0	R		0,0	0,0	Italie	N		1,0	1,0	D	(0,5)	(2,5)	(3,0)	R	1,0	(1,0)	0,0	T	0,5	3,5	4,0	Roumanie	N	0,6		0,6	N	0,4		0,4	Fédération de Russie	N	4,0	14,0	18,0					Suède	N	1,5		1,5	N	0,5		0,5	R	0,0		0,0	Turquie	D	(1,0)	(4,0)	(5,0)					N	1,0	7,0	8,0	R		0,0	0,0	Ukraine	N		2,0	2,0					Ex-Yougoslavie:				0,0					– Unité administrative centrale (Croatie)	D	(0,3)	(4,7)	(5,0)	D	(0,8)	(8,3)	(9,1)	M	(4,0)		(4,0)	N		6,0	6,0	R	0,0	0,0	0,0	T	12,0	53,0	65,0	– Bosnie-Herzégovine	D	(1,0)	(10,9)	(11,9)	D	(1,0)	(5,0)	(6,0)	M	17,2	1,0	18,2	N	22,3	121,8	144,1	R	0,0	0,0	0,0	T	41,1	136,5	177,6	– Croatie	C	(0,4)	(11,9)	(12,3)	C	(2,6)	(38,1)	(40,7)	D	(0,5)	(1,8)	(2,3)	M	(7,2)	(1,0)	(8,2)	N		15,2	15,2	R	0,0	0,0	0,0	T	42,9	106,2	149,1	– Ex-République yougoslave de Macédoine	D		(1,0)	(1,0)					– Slovénie	R		0,0	0,0					T	1,0		1,0	– République fédérative de Yougoslavie	D		(3,4)	(3,4)	D	(2,0)	(2,6)	(2,6)	M	(6,0)		(6,0)	N		16,7	16,7	R	0,0	0,0	0,0	T	23,0	58,8	81,8	Total Europe	révisés 1996	249,6	724,0	973,6	initiaux 1997	251,3	714,5	965,8		
Autriche	N	0,7		0,7	N	0,3		0,3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R								Azerbaïdjan	D		(3,0)	(3,0)	D		(0,7)	(0,7)	R		0,0	0,0	Belgique	N	0,7		0,7	N	0,3		0,3	R	0,0		0,0	Bulgarie	N		1,0	1,0					République tchèque	N		1,0	1,0					France	N	0,8		0,8	N	0,2		0,2	Géorgie	D	(2,0)	(8,0)	(10,0)					N		5,0	5,0		R	0,0	0,0	0,0					Allemagne	N	0,7	1,0	1,7	N	0,3		0,3	R				Grèce	D		(1,0)	(1,0)					R		0,0	0,0	Hongrie	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)						N		2,0					2,0	R		0,0	0,0	Italie	N			1,0	1,0	D	(0,5)					(2,5)	(3,0)	R	1,0	(1,0)	0,0	T	0,5	3,5	4,0	Roumanie	N	0,6		0,6	N	0,4		0,4	Fédération de Russie	N	4,0	14,0	18,0					Suède	N	1,5		1,5	N	0,5		0,5	R	0,0			0,0	Turquie	D					(1,0)	(4,0)	(5,0)					N	1,0	7,0	8,0	R		0,0	0,0	Ukraine	N		2,0	2,0					Ex-Yougoslavie:					0,0									– Unité administrative centrale (Croatie)	D	(0,3)	(4,7)	(5,0)	D	(0,8)	(8,3)	(9,1)	M	(4,0)		(4,0)		N		6,0	6,0					R	0,0	0,0	0,0	T	12,0	53,0	65,0	– Bosnie-Herzégovine	D	(1,0)	(10,9)	(11,9)	D	(1,0)	(5,0)		(6,0)	M	17,2	1,0					18,2	N	22,3	121,8	144,1	R	0,0	0,0	0,0	T	41,1	136,5	177,6	– Croatie	C	(0,4)	(11,9)	(12,3)	C	(2,6)	(38,1)	(40,7)	D	(0,5)	(1,8)	(2,3)	M	(7,2)	(1,0)	(8,2)	N		15,2	15,2	R	0,0	0,0	0,0	T	42,9	106,2	149,1		– Ex-République yougoslave de Macédoine	D		(1,0)					(1,0)					– Slovénie	R		0,0	0,0					T	1,0		1,0	– République fédérative de Yougoslavie	D		(3,4)	(3,4)	D	(2,0)	(2,6)	(2,6)
Azerbaïdjan	D		(3,0)	(3,0)	D		(0,7)	(0,7)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R		0,0	0,0					Belgique	N	0,7		0,7	N	0,3		0,3	R	0,0		0,0	Bulgarie	N		1,0	1,0					République tchèque	N		1,0	1,0					France	N	0,8		0,8	N	0,2		0,2	Géorgie	D	(2,0)	(8,0)	(10,0)					N		5,0	5,0		R	0,0	0,0	0,0					Allemagne	N	0,7	1,0	1,7	N	0,3		0,3	R				Grèce	D		(1,0)	(1,0)					R		0,0	0,0	Hongrie	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)					N		2,0	2,0		R		0,0	0,0				Italie		N		1,0	1,0	D	(0,5)	(2,5)	(3,0)	R	1,0	(1,0)	0,0		T	0,5	3,5	4,0	Roumanie			N	0,6		0,6			N	0,4		0,4	Fédération de Russie	N	4,0	14,0	18,0					Suède	N	1,5		1,5	N	0,5		0,5	R	0,0		0,0	Turquie	D	(1,0)	(4,0)	(5,0)					N	1,0	7,0	8,0	R			0,0	0,0	Ukraine	N		2,0	2,0									Ex-Yougoslavie:				0,0					– Unité administrative centrale (Croatie)	D	(0,3)	(4,7)	(5,0)	D		(0,8)	(8,3)	(9,1)	M					(4,0)		(4,0)		N		6,0	6,0					R	0,0	0,0	0,0		T	12,0	53,0	65,0					– Bosnie-Herzégovine	D	(1,0)	(10,9)	(11,9)	D	(1,0)	(5,0)		(6,0)	M	17,2	1,0						18,2	N	22,3					121,8	144,1	R	0,0	0,0	0,0	T	41,1	136,5	177,6	– Croatie	C	(0,4)		(11,9)	(12,3)	C	(2,6)					(38,1)	(40,7)	D	(0,5)	(1,8)	(2,3)	M	(7,2)	(1,0)	(8,2)	N		15,2	15,2	R	0,0	0,0	0,0	T	42,9		106,2	149,1	– Ex-République yougoslave de Macédoine	D						(1,0)	(1,0)					– Slovénie	R		0,0	0,0					T	1,0			1,0	– République fédérative de Yougoslavie	D				
Belgique	N	0,7		0,7	N	0,3		0,3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R	0,0		0,0					Bulgarie	N		1,0	1,0					République tchèque	N		1,0	1,0					France	N	0,8		0,8	N	0,2		0,2	Géorgie	D	(2,0)	(8,0)	(10,0)					N		5,0	5,0		R	0,0	0,0	0,0					Allemagne	N	0,7	1,0	1,7	N	0,3		0,3	R				Grèce	D		(1,0)	(1,0)					R		0,0	0,0	Hongrie	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)					N		2,0	2,0		R		0,0	0,0					Italie	N		1,0	1,0	D	(0,5)	(2,5)	(3,0)	R	1,0	(1,0)		0,0	T	0,5	3,5	4,0					Roumanie	N	0,6		0,6	N	0,4		0,4	Fédération de Russie	N	4,0	14,0	18,0					Suède	N	1,5		1,5	N	0,5		0,5	R	0,0		0,0	Turquie	D	(1,0)	(4,0)	(5,0)					N	1,0	7,0	8,0		R		0,0	0,0					Ukraine	N		2,0	2,0					Ex-Yougoslavie:				0,0					– Unité administrative centrale (Croatie)	D	(0,3)	(4,7)	(5,0)	D	(0,8)	(8,3)	(9,1)	M	(4,0)		(4,0)		N		6,0	6,0		R				0,0	0,0	0,0	T	12,0	53,0	65,0	– Bosnie-Herzégovine		D	(1,0)	(10,9)	(11,9)					D	(1,0)	(5,0)	(6,0)	M	17,2	1,0	18,2	N	22,3	121,8	144,1	R		0,0	0,0	0,0	T						41,1	136,5	177,6				– Croatie		C	(0,4)	(11,9)	(12,3)	C	(2,6)	(38,1)	(40,7)	D	(0,5)	(1,8)	(2,3)	M	(7,2)	(1,0)	(8,2)	N			15,2		15,2	R									0,0	0,0	0,0	T	42,9	106,2	149,1	– Ex-République yougoslave de Macédoine	D		(1,0)	(1,0)					– Slovénie	R		0,0	0,0					T	1,0		1,0	– République fédérative de Yougoslavie	D		(3,4)	(3,4)	D	(2,0)	(2,6)	(2,6)	M	(6,0)		(6,0)	N		16,7		16,7	R		0,0				
Bulgarie	N		1,0	1,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
République tchèque	N		1,0	1,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
France	N	0,8		0,8	N	0,2		0,2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Géorgie	D	(2,0)	(8,0)	(10,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N		5,0	5,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R	0,0	0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Allemagne	N	0,7	1,0	1,7	N	0,3		0,3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Grèce	D		(1,0)	(1,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R		0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Hongrie	D	(1,0)	(2,0)	(3,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N		2,0	2,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R		0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Italie	N		1,0	1,0	D	(0,5)	(2,5)	(3,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R	1,0	(1,0)	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	T	0,5	3,5	4,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Roumanie	N	0,6		0,6	N	0,4		0,4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Fédération de Russie	N	4,0	14,0	18,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Suède	N	1,5		1,5	N	0,5		0,5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	R	0,0		0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Turquie	D	(1,0)	(4,0)	(5,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N	1,0	7,0	8,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R		0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Ukraine	N		2,0	2,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Ex-Yougoslavie:				0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
– Unité administrative centrale (Croatie)	D	(0,3)	(4,7)	(5,0)	D	(0,8)	(8,3)	(9,1)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	M	(4,0)		(4,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N		6,0	6,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R	0,0	0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	T	12,0	53,0	65,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
– Bosnie-Herzégovine	D	(1,0)	(10,9)	(11,9)	D	(1,0)	(5,0)	(6,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	M	17,2	1,0	18,2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N	22,3	121,8	144,1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R	0,0	0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	T	41,1	136,5	177,6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
– Croatie	C	(0,4)	(11,9)	(12,3)	C	(2,6)	(38,1)	(40,7)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	D	(0,5)	(1,8)	(2,3)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	M	(7,2)	(1,0)	(8,2)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N		15,2	15,2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R	0,0	0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	T	42,9	106,2	149,1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
– Ex-République yougoslave de Macédoine	D		(1,0)	(1,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
– Slovénie	R		0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	T	1,0		1,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
– République fédérative de Yougoslavie	D		(3,4)	(3,4)	D	(2,0)	(2,6)	(2,6)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	M	(6,0)		(6,0)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	N		16,7	16,7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	R	0,0	0,0	0,0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	T	23,0	58,8	81,8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total Europe	révisés 1996	249,6	724,0	973,6	initiaux 1997	251,3	714,5	965,8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

P/L = Administrateurs; NO = Administrateurs nationaux; GS = Agents des services généraux

*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;

T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABEAU V.4
DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES
Arménie	883,8		883,8	583,7	42,3	0,6	151,9	19,6	85,7	205,3		
Autriche	1 283,8		1 283,8	1 038,0	97,1	50,4	61,5	17,5	19,3	(183,3)		
Azerbaïdjan		757,5	757,5	649,8	15,3	0,5	24,7	2,3	64,9	69,8		
France	904,6	488,1	1 392,7	921,8	20,0	38,5	386,0	9,1	17,3	(220,0)		
Géorgie		1 244,8	1 244,8	835,7	99,6	0,1	215,6	34,2	59,6	(410,2)		
Allemagne	1 549,2	123,8	1 673,0	1 137,6	63,0	123,4	294,6	13,4	41,0	(448,5)		
Grèce	725,7		725,7	581,0	5,2	22,3	93,8	10,8	12,6	76,8		
Hongrie	259,2	274,0	533,2	451,9	28,0	2,2	36,1	7,5	7,5	(94,4)		
Italie	855,1	395,2	1 250,3	879,2	66,7	69,5	201,6	14,9	18,4	(0,1)		
Fédération de Russie	2 571,4	1 016,6	3 588,0	1 452,6	724,7	27,1	568,2	94,5	720,9	1 239,7		
Espagne	607,4		607,4	559,3	11,1		22,2	8,0	6,8	(77,6)		
Turquie	1 397,4	110,1	1 507,5	1 261,8	30,8	1,1	140,7	26,1	47,0	502,4		
Royaume - Uni	1 103,3		1 103,3	623,4	32,2	54,8	313,4	15,2	64,3	106,6		
Ex - Yougoslavie	0,0	31 531,3	31 531,3	22 373,9	1 106,3	5,1	4 199,3	602,3	3 244,4	6 055,4		
Europe occidentale	1 589,1	23,6	1 612,7	1 166,0	54,2	70,3	268,0	26,4	27,8	(165,4)		
Europe du Nord et Etats baltes	911,7	0,0	911,7	627,7	73,7	27,8	107,7	10,8	64,0	(171,5)		
Autres pays de la CEI en Europe	433,0	0,0	433,0	318,0	2,4	0,2	15,9	1,2	95,3	(87,5)		
Autres pays en Europe	1 698,3	0,0	1 698,3	1 310,9	77,5	4,2	184,7	33,2	87,8	88,3		
TOTAL EUROPE	16 773,0	35 965,0	52 738,0	36 772,3	2 550,1	498,1	7 285,9	947,0	4 684,6	6 485,8		
1995 (DEPENSES)	16 773,0	35 965,0	52 738,0	36 772,3	2 550,1	498,1	7 285,9	947,0	4 684,6			
AUGMENTATION (BAISSE)*	148,6	6 337,2	6 485,8	3 482,4	447,8	38,1	591,9	16,5	1 909,1			
1995 (BUDGET REVISE)	16 624,4	29 627,8	46 252,2	33 289,9	2 102,3	460,0	6 694,0	930,5	2 775,5			

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU V.5
DEPENSES D'APPUI ADMINISTRATIF POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Arménie	176,9		176,9	121,7	8,0	0,2	32,8	7,8	6,4	19,8
Autriche	184,4		184,4	135,1	12,2	1,6	31,6	1,8	2,1	(73,1)
Azerbaïdjan		256,9	256,9	200,7	0,8	0,1	8,4	6,9	40,0	(5,1)
France	105,2	6,5	111,7	83,8	0,9	6,5	19,1	0,5	0,9	(48,6)
Géorgie		312,2	312,2	270,6	8,5		26,6	4,0	2,5	(48,4)
Allemagne	109,2		109,2	99,4	3,6		2,7	1,3	2,2	0,1
Grèce	100,0	19,1	119,1	37,0	1,7	22,0	43,5	4,9	10,0	(37,7)
Hongrie	31,4	64,4	95,8	81,0	3,0	0,1	5,5	2,1	4,1	(16,1)
Italie	229,9	129,1	359,0	204,4	12,4	68,1	62,2	5,8	6,1	(6,0)
Fédération de Russie	251,1	155,4	406,5	324,7	13,6	1,2	55,2	4,4	7,4	(48,9)
Espagne	77,9	101,6	179,5	64,0	2,8	68,2	40,2	2,4	1,9	85,4
Turquie	149,5	213,7	363,2	311,6	5,1	0,9	24,4	5,1	16,1	34,5
Royaume - Uni	127,4		127,4	68,4	4,3	0,1	44,5	3,8	6,3	21,4
Ex - Yougoslavie	0,0	3 796,1	3 796,1	3 604,7	83,3	0,7	95,5	8,5	3,4	245,5
Europe occidentale	202,8	116,3	319,1	218,3	5,9	44,1	39,2	3,3	8,3	(54,9)
Europe du Nord et Etats baltes	83,3	0,0	83,3	66,0	5,3	1,2	5,9	1,0	3,9	0,0
Autres pays de la CEI en Europe	27,3	26,6	53,9	31,3	0,7	0,0	4,9	0,4	16,6	(18,0)
Autres pays en Europe	224,3	86,7	311,0	177,1	14,6	4,5	67,9	16,3	30,6	(9,0)
TOTAL EUROPE	2 080,6	5 284,6	7 365,2	6 099,8	186,7	219,5	610,1	80,3	168,8	40,9
1995 (DEPENSES)	2 080,6	5 284,6	7 365,2	6 099,8	186,7	219,5	610,1	80,3	168,8	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(20,4)	61,3	40,9	92,1	(4,4)	89,2	(117,9)	(13,4)	(4,7)	
1995 (BUDGET REVISE)	2 101,0	5 223,3	7 324,3	6 007,7	191,1	130,3	728,0	93,7	173,5	

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU V.6
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Arménie	526,4	222,5	748,9	549,0	31,1	1,3	132,0	24,0	11,5	76,4
Autriche	1 547,9	181,0	1 728,9	1 441,8	111,1	15,6	97,6	22,9	39,9	274,4
Azerbaïdjan		760,0	760,0	645,2	17,0	2,6	79,8	11,1	4,3	130,9
France	1 293,0	377,6	1 670,6	1 165,1	59,3	17,0	360,2	15,3	53,7	68,3
Géorgie		1 505,4	1 505,4	1 084,8	64,2	1,6	272,7	43,1	39,0	(147,6)
Allemagne	1 667,8	192,9	1 860,7	1 380,3	112,8	45,0	267,2	18,8	36,6	(145,2)
Grèce	658,9		658,9	495,0	12,4	22,6	93,7	11,8	23,4	20,4
Hongrie	675,1		675,1	556,7	32,9	5,1	51,1	13,4	15,9	39,8
Italie	762,1	260,9	1 023,0	791,1	27,0	18,0	163,2	12,6	11,1	311,2
Fédération de Russie	2 060,0	946,0	3 006,0	2 042,6	328,1	17,8	484,5	60,5	72,5	1 884,5
Espagne	688,4		688,4	560,3	35,0		57,5	21,9	13,7	1,8
Turquie	1 838,0		1 838,0	1 499,2	74,2	7,6	168,1	29,0	59,9	823,4
Royaume - Uni	870,1		870,1	545,6	47,1	1,4	235,3	22,5	18,2	3,7
Ex - Yougoslavie	851,3	36 527,1	37 378,4	27 947,8	1 045,3	26,3	5 644,7	1 058,9	1 655,4	36 073,8
Europe occidentale	1 764,0	226,3	1 990,3	1 368,6	162,1	35,5	358,3	36,5	29,3	185,8
Europe du Nord et Etats baltes	1 114,8	140,3	1 255,1	967,7	135,2	24,0	102,4	14,7	11,1	207,5
Autres pays de la CEI en Europe	480,2	0,0	480,2	330,8	37,1	0,6	74,1	13,0	24,6	49,7
Autres pays en Europe	1 817,7	0,0	1 817,7	1 332,9	84,5	29,9	277,4	52,5	40,5	177,8
TOTAL EUROPE	18 615,7	41 340,0	59 955,7	44 704,5	2 416,4	271,9	8 919,8	1 482,5	2 160,6	40 036,6
1996 (BUDGET REVISE)	18 615,7	41 340,0	59 955,7	44 704,5	2 416,4	271,9	8 919,8	1 482,5	2 160,6	
AUGMENTATION (BAISSE)*	1 480,3	38 556,3	40 036,6	29 867,4	1 579,8	(92,8)	5 846,9	1 091,0	1 744,3	
1996 (BUDGET INITIAL)	17 135,4	2 783,7	19 919,1	14 837,1	836,6	364,7	3 072,9	391,5	416,3	

* Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABEAU V.7
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS			AUTRES
								FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Arménie	200,0		200,0	141,9	14,1	0,7	31,7	8,1	3,5	44,5	
Autriche	118,5		118,5	102,0	5,7	0,5	6,5	1,1	2,7	(118,1)	
Azerbaïdjan		176,4	176,4	155,8	3,0	0,5	14,3	2,0	0,8	10,6	
France	105,4	15,0	120,4	72,2	3,7	15,0	25,0	0,7	3,8	(52,2)	
Géorgie		419,3	419,3	330,4	17,8	0,4	48,0	11,9	10,8	60,1	
Allemagne	96,2		96,2	69,9	4,2		18,8	0,8	2,5	(10,6)	
Grèce	69,4	28,8	98,2	46,3	6,3	8,1	29,4	2,5	5,6	(58,1)	
Hongrie	24,3	47,0	71,3	64,1	1,5		3,6	0,9	1,2	(46,5)	
Italie	206,9	145,7	352,6	249,9	20,2		66,2	6,9	9,4	(17,3)	
Fédération de Russie	266,6	367,9	634,5	473,8	99,3	1,7	46,9	4,7	8,1	280,9	
Espagne	79,1	84,3	163,4	60,7	5,0	57,9	32,7	5,1	2,0	67,4	
Turquie	136,7	191,0	327,7	282,4	9,9	1,0	22,5	3,9	8,0	(20,9)	
Royaume - Uni	94,9		94,9	53,0	5,1		32,8	1,5	2,5	(1,2)	
Ex - Yougoslavie	94,0	5 223,2	5 317,2	4 819,0	62,1	4,2	344,5	41,6	45,8	5 175,5	
Europe occidentale	192,9	20,3	213,2	134,8	8,1	20,6	41,6	4,7	3,4	(183,1)	
Europe du Nord et Etats baltes	92,7	0,0	92,7	59,4	12,8	0,2	16,8	2,0	1,5	13,0	
Autres pays de la CEI en Europe	45,9	98,0	143,9	114,0	3,2	0,0	20,5	2,4	3,8	97,3	
Autres pays en Europe	175,6	32,0	207,6	129,3	15,5	6,1	40,9	9,4	6,4	(72,0)	
TOTAL EUROPE	1 999,1	6 848,9	8 848,0	7 358,9	297,5	116,9	842,7	110,2	121,8	5 169,3	
1996 (BUDGET REVISE)	1 999,1	6 848,9	8 848,0	7 358,9	297,5	116,9	842,7	110,2	121,8		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(39,9)	5 209,2	5 169,3	4 817,0	115,9	(24,6)	190,8	36,8	33,4		
1996 (BUDGET INITIAL)	2 039,0	1 639,7	3 678,7	2 541,9	181,6	141,5	651,9	73,4	88,4		

* Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU V.8
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
										442,6	
Arménie	509,8	61,8	571,6	442,6	27,4	1,3	77,6	22,0	0,7	(177,3)	
Autriche	1 503,5	113,0	1 616,5	1 384,9	82,3	15,7	94,2	23,0	16,4	(112,4)	
Azerbaïdjan		736,1	736,1	632,7	17,0	2,6	71,8	11,1	0,9	(23,9)	
France	1 269,7	377,6	1 647,3	1 184,9	59,6	17,0	360,2	15,3	10,3	(23,3)	
Géorgie		1 383,5	1 383,5	1 056,8	69,4	1,7	178,3	46,6	30,7	(121,9)	
Allemagne	1 641,3	106,9	1 748,2	1 344,6	68,8	45,0	255,3	18,8	15,7	(112,5)	
Grèce	649,9		649,9	494,1	12,4	22,6	93,7	11,8	15,3	(9,0)	
Hongrie	662,9		662,9	555,6	32,7	5,2	50,6	13,4	5,4	(12,2)	
Italie	771,3	43,8	815,1	636,7	20,4	18,0	124,4	10,1	5,5	(207,9)	
Fédération de Russie	2 037,4	15,8	2 053,2	1 506,9	114,8	17,8	327,8	50,8	35,1	(952,8)	
Espagne	675,2		675,2	559,9	35,0		57,5	21,9	0,9	(13,2)	
Turquie	1 803,3		1 803,3	1 498,2	74,2	7,6	168,1	29,0	26,2	(34,7)	
Royaume - Uni	859,7		859,7	544,6	47,1	1,4	235,3	22,5	8,8	(10,4)	
Ex - Yougoslavie	899,9	31 306,6	32 206,5	24 883,8	1 130,3	107,3	4 228,7	458,4	1 398,0	(5 171,9)	
Europe occidentale	1 736,2	106,3	1 842,5	1 318,8	74,7	35,5	358,3	36,5	18,7	(147,8)	
Europe du Nord et Etats baltes	1 147,3	91,3	1 238,6	978,1	95,2	24,0	102,4	14,7	24,2	(16,5)	
Autres pays de la CEI en Europe	420,0	0,0	420,0	326,5	10,5	0,0	66,5	8,2	8,3	(60,2)	
Autres pays en Europe	1 859,7	0,0	1 859,7	1 362,3	84,7	30,0	277,8	52,8	52,1	42,0	
TOTAL EUROPE	18 447,1	34 342,7	52 789,8	40 712,0	2 056,5	352,7	7 128,5	866,9	1 673,2	(7 165,9)	
1997 (BUDGET INITIAL)	18 447,1	34 342,7	52 789,8	40 712,0	2 056,5	352,7	7 128,5	866,9	1 673,2		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(168,6)	(6 997,3)	(7 165,9)	(3 992,5)	(359,9)	80,8	(1 791,3)	(615,6)	(487,4)		
1996 (BUDGET REVISE)	18 615,7	41 340,0	59 955,7	44 704,5	2 416,4	271,9	8 919,8	1 482,5	2 160,6		

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

TABEAU V.9
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)
EUROPE

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Arménie	195,6		195,6	136,4	12,6	0,6	35,6	10,1	0,3	(4,4)
Autriche	115,6		115,6	100,5	5,7	0,5	6,5	1,1	1,3	(2,9)
Azerbaïdjan		173,5	173,5	154,9	3,0	0,5	12,9	2,0	0,2	(2,9)
France	102,0		102,0	72,2	3,4		25,0	0,7	0,7	(18,4)
Géorgie		403,1	403,1	343,8	12,6	0,3	32,4	8,4	5,6	(16,2)
Allemagne	94,9		94,9	69,9	4,2		18,8	0,8	1,2	(1,3)
Grèce	67,6		67,6	36,0	2,4	0,7	22,3	2,4	3,8	(30,6)
Hongrie	24,5		24,5	17,5	1,7		4,2	1,1	0,3	0,2
Italie	190,1		190,1	244,0	7,5		52,4	3,9	2,4	(42,4)
Fédération de Russie	266,6		266,6	326,5	18,7	1,7	46,9	4,7	8,1	(227,9)
Espagne	77,2		77,2	60,7	5,0	75,0	44,0	5,1	0,1	26,5
Turquie	132,2		132,2	282,4	9,9	1,0	22,5	3,9	3,5	(4,5)
Royaume - Uni	93,7		93,7	53,0	5,1		32,8	1,5	1,3	(1,2)
Ex - Yougoslavie	93,7		93,7	4 823,4	134,2	12,4	507,8	55,7	178,5	394,8
Europe occidentale	189,5	0,0	189,5	133,4	8,1	0,6	41,6	4,4	1,4	(23,7)
Europe du Nord et Etats baltes	95,6	0,0	95,6	59,4	12,8	0,2	16,8	2,0	4,4	2,9
Autres pays de la CEI en Europe	44,8	98,0	142,8	114,0	3,2	0,0	20,5	2,4	2,7	(1,1)
Autres pays en Europe	175,6	32,0	207,6	129,3	15,3	6,0	40,5	9,3	7,2	0,0
TOTAL EUROPE	1 959,2	6 935,7	8 894,9	7 204,0	265,4	99,5	983,5	119,5	223,0	46,9
1997 (BUDGET INITIAL)	1 959,2	6 935,7	8 894,9	7 204,0	265,4	99,5	983,5	119,5	223,0	
AUGMENTATION (BASSE)*	(39,9)	86,8	46,9	(154,9)	(32,1)	(17,4)	140,8	9,3	101,2	
1996 (BUDGET REVISE)	1 999,1	6 848,9	8 848,0	7 358,9	297,5	116,9	842,7	110,2	121,8	

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

CHAPITRE VI. AMERIQUES ET CARAÏBES

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre présente, essentiellement sous forme de tableaux, des informations sur les programmes, les postes, les coûts relatifs à l'appui administratif et à l'exécution du programme pour chacun des pays de la région Amériques et Caraïbes. Des indications plus détaillées sur les objectifs des programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants et environnement) et les éventuels rapports de contrôle liés à ces programmes figurent dans le document intitulé *Actualisation de la situation dans les Amériques et les Caraïbes* (EC/46/SC/CRP.43), qui doit être soumis au Comité permanent à sa quatrième réunion (septembre-octobre 1996). De même, des renseignements plus complets sur les opérations de rapatriement librement consenti qui touchent les pays de la région se trouvent dans le document *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23), présenté à la deuxième réunion du Comité permanent (avril 1996).

II. POPULATION RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR

2. Au 31 décembre 1995, quelque 1,5 million de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région couverte par le Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes. Cette population se décomposait ainsi :

- réfugiés :	917 400
- rapatriés :	65 000
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire :	8 000
- autres :	556 800

(L'annexe I à cette *Présentation générale* analyse cette population). Sur ce nombre, 82 200 personnes recevaient une assistance matérielle du HCR.

3. La plus forte concentration de réfugiés se trouvait au Mexique (39 600); sur ce nombre, 37 100 étaient assistés. Parmi les rapatriés, 30 200 vivaient au Guatemala et recevaient également une assistance du HCR. Le Guatemala abritait aussi 8 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire. Dans la catégorie des "Autres", on comptait beaucoup de demandeurs d'asile vivant aux Etats-Unis d'Amérique (442 000) et au Canada (103 700).

III. FAITS NOUVEAUX

4. Dans la région, des programmes opérationnels importants du HCR ont continué de se concentrer sur l'aide aux réfugiés guatémaltèques du Mexique et sur la réintégration des rapatriés au Guatemala. L'Accord relatif aux droits de l'homme signé entre le Gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), opposition armée partie à l'Accord de paix général, n'a pas encore débouché sur une amélioration des conditions de sécurité. Toutefois, le processus continue et un Accord sur les questions socio-économiques et la situation agraire a été signé en mai 1996. En 1995, un total de 9 500 réfugiés guatémaltèques ont été rapatriés du Mexique, malgré des problèmes de sécurité continuels (tels que le massacre de 11 rapatriés à Xaman), la rareté des terres et l'absence d'un accord de paix. Ces rapatriés ont reçu une assistance matérielle à leur retour dans leur région d'origine, comme des matériaux de base pour la construction d'abris,

des outils aratoires et des semences, ainsi que des vivres pour neuf mois. En outre, leur réintégration a été facilitée par des projets à impact rapide fondés sur la communauté. Ces projets sont également un vecteur de réconciliation entre les communautés locales.

5. L'évolution positive de la situation politique en Haïti a permis au HCR de passer sans interruption aux activités de rapatriement librement consenti. Fin 1995, 1 121 réfugiés avaient regagné leur pays. Quelque 947 Haïtiens sont encore réfugiés en République dominicaine, mais la majorité devrait rentrer pendant l'année 1996.

6. Dans la région de l'Amérique latine, les efforts se sont poursuivis afin de faire davantage connaître le mandat de protection du HCR, d'encourager le respect des droits de l'homme et de renforcer les institutions. Les activités traditionnelles, telles que l'adoption de législations nationales sur les réfugiés et l'harmonisation de celles qui existent, l'instauration de procédures de détermination du statut de réfugié dans les pays où elles font encore défaut, la formation des homologues gouvernementaux, ainsi que la promotion de solutions durables pour les réfugiés restants, ont été combinées à des activités qui visent à aider les gouvernements à prévenir de nouveaux afflux de réfugiés. En outre, le HCR a continué à étudier les cas d'un petit nombre de demandeurs d'asile venus d'un autre continent et arrivés dans la région pendant l'année.

IV. PROGRAMMES

7. Des détails sur les programmes au niveau national seront présentés à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996). Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux) dans la région (voir tableau VI.1) se sont élevées en 1995 à 34,8 millions de dollars, dont 20,3 millions de dollars pour les Programmes généraux et 14,5 millions de dollars pour les Programmes spéciaux. Les estimations révisées des besoins pour 1996 se chiffrent, au 1er mai 1996, à 36 millions de dollars (Programmes généraux : 23,1 millions de dollars; Programmes spéciaux : 12,9 millions de dollars). Les projections initiales temporaires de 1997 pour la région s'établissent actuellement à 34 millions de dollars (Programmes généraux : 22,5 millions de dollars; Programmes spéciaux : 11,5 millions de dollars). Ces estimations initiales pour 1997 seront révisées en novembre 1996, au moment de l'examen des opérations régionales. Une ventilation détaillée des dépenses de 1995 et des budgets pour 1996 et 1997 pour les pays/zones de la région figurent dans l'additif 1 à ce document.

V. NIVEAU DES POSTES

8. Les besoins en postes révisés de 1996 (voir tableaux II.9 et VI.2) pour la région s'élèvent, au 1er juillet 1996, à 169,5 années-travail (soit 166 postes). Le chiffre révisé de 1995 (au 1er juillet 1995) était de 179,7 années-travail (soit 179 postes) (voir aussi A/AC.96/845/Part I, tableau VIII). Une analyse des variations de postes entre les niveaux initial et révisé de 1996, et entre les niveaux révisé de 1996 et initial de 1997, se trouve dans le tableau VI.3. Les besoins initiaux en postes pour 1997 sont de 162,5 années-travail. Ce chiffre sera affiné dans le contexte de l'examen annuel des opérations régionales (novembre 1996). Le chapitre IV de

l'additif 1 à la présente Présentation générale fournit une ventilation des niveaux de postes EP et AA (estimations révisées pour 1996 et estimations initiales pour 1997) par classe, pour les pays de la région.

**VI. DÉPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME
ET A L'APPUI ADMINISTRATIF**

9. En 1995, les dépenses au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux se sont élevées à 11,7 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 2,6 millions de dollars pour l'appui administratif (AA) (voir tableaux VI.4 et 5). Les estimations révisées de 1996 se chiffrent à 11,6 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 2,7 millions de dollars pour l'appui administratif (AA). Les estimations de budget initiales pour 1996 étaient de 10,5 millions de dollars pour les coûts relatifs à l'exécution du programme et à 2,3 millions pour l'appui administratif (voir tableaux VI.6 et 7). Ces augmentations sont largement liées à une hausse des coûts salariaux. Les estimations initiales pour 1997, tant pour l'exécution du programme (EP) que pour l'appui administratif (AA), figurent respectivement dans les tableaux VI.8 et 9. Les coûts afférents à l'exécution du programme (EP) sont actuellement estimés à 10,6 millions de dollars et ceux liés à l'appui administratif (AA) à 2,6 millions de dollars.

TABLEAU VI.1
ACTIVITES FINANCEES AU TITRE DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX
DEPENSES POUR 1995 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1996/1997
[en milliers de dollars des Etats-Unis]

PAR PAYS OU REGION	AMERIQUES ET CARAIRES		DEPENSES 1995		ESTIMATIONS (REVISEES) 1996		PROJECTIONS (INITIALES) 1997	
	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX
	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Canada	1 152,7	8,6	1 161,3	1 156,8	16,2	1 173,0	1 129,8	8,6
Guatemala	222,6	7 227,2	7 449,8	225,7	8 163,1	8 388,8	219,3	7 057,8
Mexique	5 141,4	4 150,4	9 291,8	7 301,3	3 173,6	10 474,9	7 295,0	3 077,7
Etats-Unis	2 500,6	218,7	2 719,3	2 806,0	164,0	2 970,0	2 801,2	119,6
Autres pays en Amérique centrale (1)	3 451,5	1 640,1	5 091,6	4 486,0	322,0	4 808,0	3 996,6	322,0
Nord de l'Amérique du Sud (2)	2 795,3	495,3	3 290,6	2 783,1	262,6	3 045,7	2 569,2	191,0
Sud de l'Amérique du Sud (3)	5 078,5	790,8	5 869,3	4 322,7	781,1	5 103,8	4 500,9	702,0
TOTAL	20 342,6	14 531,1	34 873,7	23 081,6	12 882,6	35 964,2	22 482,0	11 478,7

TABLEAU VI.2
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES DANS LES AMERIQUES ET LES CARAIRES - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
[en années-travail]

AMERIQUES & CARAIRES	1995 (REVISES)			1996 (INITIAUX)			1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Canada	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0	7,0	1,0	8,0
Guatemala	25,2	5,0	30,2	26,0	5,0	31,0	27,0	5,0	32,0	27,0	5,0	32,0
Mexique	31,0	4,0	35,0	28,7	4,0	32,7	29,8	4,0	33,8	28,0	3,5	31,5
Etats-Unis d'Amérique	17,0	2,0	19,0	17,0	2,0	19,0	17,0	2,0	19,0	17,0	2,0	19,0
Autres pays en Amérique centrale (1)	29,7	5,8	35,5	29,0	5,0	34,0	28,7	5,0	33,7	25,0	5,0	30,0
Nord de l'Amérique du Sud (2)	27,0	4,0	31,0	18,0	4,0	22,0	21,0	4,0	25,0	20,0	4,0	24,0
Sud de l'Amérique du Sud (3)	16,0	5,0	21,0	14,0	4,0	18,0	14,0	4,0	18,0	14,0	4,0	18,0
TOTAL	152,9	26,8	179,7	139,7	25,0	164,7	144,5	25,0	169,5	138,0	24,5	162,5

EP: Exécution du programme
AA: Appui administratif

*** ne comprend pas 11,7 JPO (Budget révisé 1996)

**** ne comprend pas 0,8 JPO (Budget initial 1997)

◆ Les estimations initiales sont proposées bien avant les examens des opérations régionales; par conséquent, ce ne sont que des estimations provisoires des besoins

(1) Les autres pays en Amérique centrale comprennent le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Honduras et le Nicaragua

(2) Le Nord de l'Amérique du Sud et les Caraïbes comprennent la République dominicaine, Haïti et le Venezuela

(3) Le Sud de l'Amérique du Sud comprend l'Argentine, le Brésil et le Chili

TABLEAU VI.3

NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
(en années-travail)
Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes

Par pays Amériques et Caraïbes	Changements */ initiaux 1996	par rap. est. Initiales 1996			Changements */ révisés 1996	par rap. est. révisées 1996		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
Belize	R		0,0	0,0	D	(0,5)		(0,5)
					R	(0,5)	0,5	0,0
Costa Rica	D		(0,5)	(0,5)	D	(0,5)	(0,5)	(1,0)
	N	1,0	1,0	2,0				
El Salvador	D		(0,5)	(0,5)	D	(0,5)	(0,5)	(1,0)
	T	0,5		0,5				
Guatemala	D	(1,0)		(1,0)				
	N		2,0	2,0				
Haïti	T / C	0,3	0,7	1,0	C	(0,3)	(0,7)	(1,0)
Honduras	C		(1,8)	(1,8)	C		(1,2)	(1,2)
Mexique	R		0,0	0,0	D	(2,3)		(2,3)
	T	1,1		1,1				
Venezuela	N		1,0	1,0				
	T	1,0		1,0				
Total	révisés 1996	53,1	116,4	169,5	initiaux 1997	48,5	114,0	162,5

P/L = Administrateurs; AN = Administrateurs nationaux; GS = Agents des services généraux;
*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;
N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;
T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU VI.4

DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

AMERIQUES ET CARAIBES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Canada	625,9		625,9	507,0	35,1	4,4	55,0	4,6	19,8	69,4
Guatemala	52,5	1 437,2	1 489,7	1 102,7	86,5	0,1	234,9	47,3	18,2	114,1
Mexique	2 059,4	124,7	2 184,1	1 619,2	128,2	8,5	325,8	35,1	67,3	(45,2)
Etats - Unis d'Amérique	1 876,4	35,8	1 912,2	1 362,3	96,3	108,6	187,2	19,1	138,7	(61,9)
Autres pays en Amérique centrale	1 416,5	270,4	1 686,9	1 222,7	48,8	0,0	274,5	28,4	112,5	10,0
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	1 654,3	247,8	1 902,1	1 359,5	167,8	1,7	294,0	33,7	45,4	(187,5)
Sud de l'Amérique du Sud	1 910,8	0,0	1 910,8	1 300,8	118,1	4,2	391,8	29,1	66,8	54,4
TOTAL	9 595,8	2 115,9	11 711,7	8 474,2	680,8	127,5	1 763,2	197,3	468,7	(46,7)
1995 (DEPENSES)	9 595,8	2 115,9	11 711,7	8 474,2	680,8	127,5	1 763,2	197,3	468,7	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(315,2)	268,5	(46,7)	679,0	(186,8)	(39,4)	(405,2)	(36,6)	(57,7)	
1995 (BUDGET REVISE)	9 911,0	1 847,4	11 758,4	7 795,2	867,6	166,9	2 168,4	233,9	526,4	

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU VI.5

DEPENSES D'APPUI ADMINISTRATIF POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

AMERIQUES ET CARAIRES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Canada	61,5	8,6	70,1	40,0	5,6	8,6	12,2	0,8	2,9	2,2	
Guatemala		551,6	551,6	423,6	35,1	0,3	78,4	7,5	6,7	77,9	
Mexique	258,7	382,1	640,8	515,1	19,9		95,4	2,9	7,5	(4,4)	
Etats - Unis d'Amérique	180,5		180,5	123,3	12,1		35,5	4,6	5,0	(34,5)	
Autres pays en Amérique centrale	211,5	166,0	377,5	280,0	15,5	0,0	66,5	5,4	10,1	(41,0)	
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	189,8	198,2	388,0	255,7	14,2	0,1	102,6	9,1	6,3	(20,9)	
Sud Amérique du Sud	357,1	75,8	432,9	261,5	27,0	0,0	130,0	6,5	7,9	28,2	
TOTAL	1 259,1	1 382,3	2 641,4	1 899,2	129,4	9,0	520,6	36,8	46,4	7,5	
1995 (DEPENSES)	1 259,1	1 382,3	2 641,4	1 899,2	129,4	9,0	520,6	36,8	46,4		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(95,1)	102,6	7,5	(60,6)	(10,5)	8,7	97,7	(1,0)	(26,9)		
1995 (BUDGET REVISE)	1 354,2	1 279,7	2 633,9	1 959,8	139,9	0,3	422,9	37,8	73,2		

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLE VI.6
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des États - Unis)

AMERIQUES ET CARAIBES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Canada	617,1		617,1	444,4	73,7	20,0	73,1	5,0	0,9	81,8
Guatemala	101,0	1 699,5	1 800,5	948,8	116,8		353,2	80,8	300,9	358,7
Mexique	1 911,3	143,6	2 054,9	1 511,2	176,8	6,8	279,1	42,0	39,0	18,5
Etats - Unis d'Amérique	1 983,5		1 983,5	1 332,0	157,8	62,5	295,2	24,9	111,1	55,2
Autres pays en Amérique centrale	1 868,6	0,0	1 868,6	1 293,5	151,5	4,2	330,8	40,1	48,5	305,7
Nord de l'Amérique du Sud et Caraïbes	1 584,3	62,1	1 646,4	1 169,8	134,0	15,6	267,7	22,3	37,0	217,9
Sud de l'Amérique du Sud	1 648,9	0,0	1 648,9	1 090,4	112,1	24,8	372,4	21,8	27,4	52,5
TOTAL	9 714,7	1 905,2	11 619,9	7 790,1	922,7	133,9	1 971,5	236,9	564,8	1 090,3
1996 (BUDGET REVISE)	9 714,7	1 905,2	11 619,9	7 790,1	922,7	133,9	1 971,5	236,9	564,8	
AUGMENTATION (BAISSE)*	755,4	334,9	1 090,3	722,2	151,2	(31,5)	(69,6)	36,0	282,0	
1996 (BUDGET INITIAL)	8 959,3	1 570,3	10 529,6	7 067,9	771,5	165,4	2 041,1	200,9	282,8	

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU VI.7

COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)

BUDGET REVISE 1996

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AMERIQUES ET CARAIBES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAP. 1996/INI + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES
Canada	55,9	16,2	72,1	37,6	15,7	4,7	12,9	1,1	0,1	6,9		
Guatemala		569,6	569,6	465,6	14,3		57,6	10,7	21,4	157,3		
Mexique	238,4	308,0	546,4	474,3	20,0		41,4	3,5	7,2	(96,0)		
Etats - Unis d'Amérique	216,5		216,5	121,4	20,4	1,6	52,6	4,1	16,4	1,1		
Autres pays en Amérique centrale	235,9	182,0	417,9	311,3	30,2	0,9	55,2	5,7	14,6	110,3		
Nord Amérique du Sud et Caraïbes	259,1	191,0	450,1	274,2	77,2	0,5	81,0	5,6	11,6	121,6		
Sud Amérique du Sud	317,5	102,0	419,5	296,5	21,0	1,5	89,7	4,8	6,0	99,6		
TOTAL	1 323,3	1 368,8	2 692,1	1 980,9	198,8	9,2	390,4	35,5	77,3	400,8		
1996 (BUDGET REVISE)	1 323,3	1 368,8	2 692,1	1 980,9	198,8	9,2	390,4	35,5	77,3			
AUGMENTATION (BAISSE)*	125,0	275,8	400,8	299,6	63,6	8,9	(4,9)	1,6	32,0			
1996 (BUDGET INITIAL)	1 198,3	1 093,0	2 291,3	1 681,3	135,2	0,3	395,3	33,9	45,3			

* Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU VI.8

COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997

(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

AMERIQUES ET CARAIBES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES
Canada	585,4		585,4	415,0		73,0	20,0	71,6	4,9		0,9	(31,7)
Guatemala	96,9	1 378,3	1 475,2	933,1		111,8		342,0	88,3			(325,3)
Mexique	1 780,7	130,9	1 911,6	1 374,9		181,2	6,8	276,3	37,6		34,8	(143,3)
Etats - Unis d'Amérique	1 942,6		1 942,6	1 328,6		136,1	68,8	281,6	22,6		104,9	(40,9)
Autres pays d'Amérique centrale	1 653,9	0,0	1 653,9	1 117,0		141,4	3,8	333,3	46,6		11,8	(214,7)
Nord de l'Amérique du Sud et Caraïbes	1 570,2	0,0	1 570,2	1 116,5		177,9	15,0	237,5	19,2		4,1	(76,2)
Sud de l'Amérique du Sud	1 492,8	0,0	1 492,8	922,7		114,1	21,0	392,3	25,8		16,9	(156,1)
TOTAL	9 122,5	1 509,2	10 631,7	7 207,8		935,5	135,4	1 934,6	245,0		173,4	(988,2)
1997 (BUDGET INITIAL)	9 122,5	1 509,2	10 631,7	7 207,8		935,5	135,4	1 934,6	245,0		173,4	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(592,2)	(396,0)	(988,2)	(582,3)		12,8	1,5	(36,9)	8,1		(391,4)	
1996 (BUDGET REVISE)	9 714,7	1 905,2	11 619,9	7 790,1		922,7	133,9	1 971,5	236,9		564,8	

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

TABLEAU VI.9

COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

AMERIQUES ET CARAIBES

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Canada	58,8	8,6	67,4	37,9	10,8	4,7	12,7	1,2	0,1	(4,7)
Guatemala		549,7	549,7	464,7	13,1		58,8	13,1		(19,9)
Mexique	197,9	308,0	505,9	429,7	20,0		43,5	3,7	9,0	(40,5)
Etats - Unis d'Amérique	212,1		212,1	120,8	21,5	1,7	49,4	3,6	15,1	(4,4)
Autres pays en Amérique centrale	235,2	182,0	417,2	311,0	32,6	0,9	64,0	7,8	0,9	(0,7)
Nord de l'Amérique du Sud et Caraïbes	215,0	191,0	406,0	272,0	52,7	0,5	74,1	5,4	1,3	(44,1)
Sud de l'Amérique du Sud	323,6	102,0	425,6	296,4	22,9	0,9	94,2	6,1	5,1	6,1
TOTAL	1 242,6	1 341,3	2 583,9	1 932,5	173,6	8,7	396,7	40,9	31,5	(108,2)

1997 (BUDGET INITIAL)	1 242,6	1 341,3	2 583,9	1 932,5	173,6	8,7	396,7	40,9	31,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(80,7)	(27,5)	(108,2)	(48,4)	(25,2)	(0,5)	6,3	5,4	(45,8)	
1996 (BUDGET REVISE)	1 323,3	1 368,8	2 692,1	1 980,9	198,8	9,2	390,4	35,5	77,3	

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

**CHAPITRE VII. ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD
ET MOYEN-ORIENT (SWANAME)**

I. INTRODUCTION

1. Ce chapitre présente, sous forme de tableaux essentiellement, des informations sur les programmes, les postes, les coûts relatifs à l'appui administratif et à l'exécution du programme pour chacun des pays de la région de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (SWANAME). Des renseignements plus complets sur les objectifs des programmes, les budgets, les postes, la mise en oeuvre des politiques prioritaires (femmes, enfants et environnement) et tout rapport de contrôle lié à ces programmes pour chacun des pays de la région figurent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient* (EC/46/SC/CRP.25 et Corr.1), présenté au Comité permanent à sa réunion des 10 et 11 avril 1996. De même, des indications détaillées sur les opérations de rapatriement librement consenti qui concernent les pays de la région figurent dans le document *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23), soumis à la même réunion du Comité permanent.

II. POPULATION RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR

2. Au 31 décembre 1995, quelque 4,8 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région couverte par le Bureau régional du SWANAME. Cette population se répartissait comme suit :

- réfugiés :	3,4 millions
- rapatriés :	726 300
- personnes déplacées à l'intérieur du territoire :	466 700
- autres :	259 600

(L'annexe I à cette *Présentation générale* analyse cette population.) Sur ce nombre, 4,1 millions de personnes recevaient une assistance matérielle du HCR.

3. Les groupes les plus importants de réfugiés se trouvaient en République islamique d'Iran (2 millions) et au Pakistan (867 600). Les rapatriés, parmi lesquels 358 700 étaient assistés, vivaient essentiellement en Afghanistan. Les deux plus fortes concentrations de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et relevant de la compétence du HCR étaient situées en Afghanistan et à Chypre; dans la région, 451 700 personnes déplacées à l'intérieur du territoire étaient assistées. Dans la catégorie des autres personnes relevant de la compétence du HCR, un groupe important se trouvait au Koweït (143 100). Dans cette catégorie, seul un petit nombre (1 100) recevaient une assistance matérielle du HCR.

III. FAITS NOUVEAUX

A. Asie du Sud-Ouest

4. En 1995, quelque 348 000 réfugiés sont rentrés en Afghanistan depuis la République islamique d'Iran et le Pakistan voisins. Sur ce nombre, quelque 153 000 (dont 77 000 étaient assistés par le HCR) étaient au Pakistan et 195 000 (dont 92 000 bénéficiaient d'une assistance du HCR) vivaient en

République islamique d'Iran. Les retours en Afghanistan se déroulent principalement dans des régions qui ne sont pas touchées par les combats. En 1996, l'assistance aux rapatriés sera encore étendue, à la suite d'un accord (décembre 1995) qui permet le rapatriement des réfugiés depuis la République islamique d'Iran vers certaines régions du nord de l'Afghanistan, via le Turkménistan. L'aide à la réintégration en Afghanistan (en plus des indemnités de rapatriement pour les rapatriés) a été fournie sous la forme de projets à impact rapide en faveur des communautés accueillant les rapatriés, en particulier dans les domaines de l'éducation, de l'irrigation et du transport.

5. Les activités en Afghanistan au titre des Programmes généraux se concentrent essentiellement sur l'assistance aux réfugiés tadjiks. Si l'assistance au rapatriement librement consenti continuera d'être fournie, il est désormais clair que la solution durable qui sera probablement adoptée pour cette population bénéficiaire sera l'intégration sur place. Ainsi, à partir de 1996, les activités du HCR au titre des Programmes généraux ont été réorientées des soins et de l'entretien vers l'installation sur place. L'intégration réussie de ces réfugiés tadjiks en Afghanistan est essentiellement assurée par des projets à impact rapide.

6. La République islamique d'Iran continue d'abriter l'une des plus vastes populations réfugiées au monde, composée, au 31 décembre 1995, de 1 420 000 Afghans et de 585 000 Iraquiens (kurdes et arabes). Tandis que 80 000 réfugiés se trouvent dans des camps, la majorité sont dispersés dans tout le pays. Début 1996, le gouvernement a indiqué qu'il était prêt à mettre en place des consultations avec le HCR, afin de tenter de trouver une solution globale pour les réfugiés restant dans le pays. L'orientation générale du programme d'assistance du HCR sera ainsi guidée par des décisions de politique générale sur la manière dont les différentes solutions durables, parmi lesquelles le rapatriement librement consenti reste la priorité, peuvent être poursuivies et proposées aux groupes respectifs de réfugiés. Récemment, le HCR a dû prendre un certain nombre de mesures provisoires spécifiques dans les secteurs de la santé et de l'éducation, car le gouvernement avait retiré certaines subventions dans ces deux domaines, et l'Organisation souhaitait atténuer l'effet négatif de ces décisions sur le bien-être des réfugiés et sur leur potentiel d'autosuffisance.

B. Républiques d'Asie centrale

7. Au dernier trimestre 1995, la majorité des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du territoire étant rentrées dans leur région d'origine, le HCR a progressivement réduit ses opérations au Tadjikistan, qui avaient été mises sur pied à la suite de l'éclatement de la guerre civile et du conflit ethnique, en mai 1992. Il a transféré à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) le suivi des droits de l'homme dans les régions où rentrent les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du territoire. D'autres programmes d'assistance du HCR, comme les projets à impact rapide et les programmes de développement de petites entreprises, qui ont créé des situations économiques favorisant le retour, ont été remis au PNUD. Toutefois, le conflit armé s'est poursuivi au Tadjikistan, provoquant un nouvel exode de personnes déplacées à l'intérieur du territoire, depuis le centre du Tadjikistan. Dans les quatre autres républiques (Kazakstan, Kirghizistan, Turkménistan et Ouzbékistan), le HCR a mis en place tout un éventail d'activités préventives visant à renforcer

la confiance de la population, à se doter de capacités adéquates et à créer des institutions. Il s'agit notamment d'aider les gouvernements à adopter une législation, dans les domaines liés au mandat du HCR, et de créer des niveaux de compétence suffisants pour les fonctionnaires chargés des questions de migration et de réfugiés, grâce à des programmes de formation.

C. Afrique du Nord

8. Le HCR fournit actuellement une assistance à quelque 80 000 personnes comptant parmi les plus vulnérables du groupe de réfugiés sahraouis, estimé à 165 000 personnes au total, qui se trouvent dans les camps de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie. Le mandat de la Commission d'identification de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été prolongé jusqu'au 30 novembre 1996 par le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1056 du 29 mai 1996. Toutefois, la même résolution a suspendu le processus d'identification jusqu'au moment où les deux parties fourniront des preuves, concrètes et convaincantes, attestant qu'elles s'engagent à reprendre et à achever le processus sans opposer d'autres obstacles, conformément au Plan de règlement. A la lumière de ces faits nouveaux, le HCR continuera de suivre la situation.

D. Moyen-Orient

9. Au dernier trimestre de 1995, les 16 000 réfugiés turcs d'origine kurde qui se trouvent dans le nord de l'Iraq et reçoivent une assistance du HCR ont été regroupés dans un seul camp, pour des raisons de sécurité (Atroush B).

10. La réinstallation des réfugiés iraquiens en Arabie saoudite (camp de Rafha) s'est poursuivie en 1995. Pendant cette même année, 4 430 personnes ont été réinstallées depuis Rafha et 520 sont rentrées de plein gré dans leur pays. Au 1er mars 1996, la population totale du camp s'élevait à 13 080 personnes.

11. La détérioration de la situation économique en Jamahiriya arabe libyenne a conduit le gouvernement libyen à adopter des mesures restrictives concernant l'entrée et le séjour des étrangers. Ces restrictions ont notamment touché les Arabes et les nationaux de divers pays africains. Du fait de cette situation, un grand nombre de personnes de diverses nationalités, qui se trouvaient dans le pays depuis longtemps, ont craint d'être forcées de rentrer dans leur pays d'origine. Le HCR a dû accélérer le processus de rapatriement des réfugiés et d'autres personnes relevant de sa compétence. Parallèlement, et en réaction à l'accord de paix signé entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, la Jamahiriya arabe libyenne a décidé, en septembre 1995, de renvoyer les Palestiniens. Au 1er juin 1996, 185 Palestiniens étaient encore bloqués à la frontière entre l'Egypte et la Jamahiriya arabe libyenne (à Al-Salloum, point de passage de la frontière).

IV. PROGRAMMES

12. Des détails sur les programmes au niveau national ont été présentés à la réunion du Comité permanent des 10 et 11 avril 1996 (EC/46/SC/CRP.25). Il existe également deux Programmes spéciaux régionaux : le rapatriement en Afghanistan et le Sahara occidental. Au 1er mai 1996, les besoins révisés du programme pour le rapatriement en Afghanistan s'élevaient à 37,9 millions de

dollars, et les estimations initiales pour 1997 sont actuellement de 36,3 millions de dollars; de plus amples informations sur ce Programme spécial régional figurent dans le document intitulé *Actualisation des programmes de rapatriement librement consenti* (EC/46/SC/CRP.23). Pour le Sahara occidental, étant donné le retard pris dans la mise en oeuvre du Plan de règlement des Nations Unies, les besoins n'ont pas encore été déterminés.

13. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et spéciaux) dans la région (voir tableau VII.1) se sont élevées, en 1995, à 106 millions de dollars, dont 60,4 millions de dollars pour les Programmes généraux et 45,6 millions pour les Programmes spéciaux. Les estimations révisées des besoins pour 1996 s'établissent, au 1er mai 1996, à 110,6 millions de dollars (Programmes généraux : 62,9 millions de dollars; Programmes spéciaux : 47,7 millions de dollars). Les projections initiales provisoires pour 1997 pour la région se chiffrent actuellement à 102,5 millions de dollars (Programmes généraux : 57,3 millions de dollars; Programmes spéciaux : 45,2 millions de dollars). Ces estimations initiales pour 1997 seront revues en novembre 1996, au moment de l'examen des opérations régionales. Une ventilation détaillée des dépenses effectuées en 1995 et des budgets 1996 et 1997 pour les pays/zones de la région figure dans l'additif 1 au présent document.

14. Les estimations révisées pour 1996 au titre des Programmes généraux sont légèrement supérieures aux dépenses de 1995. Les programmes exécutés dans les républiques d'Asie centrale font apparaître une augmentation nette, qui reflète l'intensification des activités à la suite de l'ouverture de bureaux de liaison en septembre 1995 au Kazakstan, au Kirghizistan et au Turkménistan. Cette augmentation est aussi due au fait que les programmes pour le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, qui étaient financés au titre des Programmes spéciaux en 1995, sont inclus dans les Programmes généraux en 1996. Une autre hausse importante est enregistrée pour les activités en Iraq : des moyens supplémentaires ont en effet été prévus pour la poursuite du rapatriement vers le nord de l'Iraq des Iraquiens d'origine kurde rentrant de Turquie, de la République arabe syrienne et de la République islamique d'Iran. La diminution des estimations au titre du Programme général pour la Mauritanie s'explique par la baisse des besoins en soins et entretien, due au rapatriement des réfugiés maliens. Concernant les Programmes spéciaux en 1996, la plus forte hausse dans les estimations s'est produite pour la République islamique d'Iran. Le HCR a l'intention de rapatrier dans un premier temps 30 000 réfugiés dans les régions du nord de l'Afghanistan, en empruntant une route de transit par le Turkménistan, dont l'accès a été récemment autorisé. Les projections actuelles pour les programmes de 1997, à la fois généraux et spéciaux, sont dans le droit fil des tendances de 1996.

V. NIVEAU DES POSTES

15. Les besoins en postes révisés pour 1996 (voir tableaux II.9, VII.2) pour la région s'élèvent, au 1er juillet 1996, à 519 années-travail (soit 518 postes). Le chiffre révisé de 1995 (au 1er juillet 1995) était de 518,4 années-travail (soit 508 postes) (voir aussi A/AC.96/845/Part I, tableau VIII). Si l'on compare les besoins révisés et estimés de 1996 (voir tableau VII.3), la nette augmentation, de 53 années-travail, s'explique en grande partie par la prolongation des postes temporaires (25,3 années-travail), et par la décision de renforcer la présence du HCR en Iraq (7 années-travail) et en Egypte (6 années-travail), ainsi que par la création

de postes supplémentaires en Algérie, au Yémen, en République arabe syrienne et en Jordanie (13 années-travail). D'un autre côté, la tendance à supprimer des postes en 1996 (13,3 années-travail) se maintient dans un certain nombre de pays, comme dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, et au Tadjikistan. En 1997, des réductions sensibles sont également prévues en Mauritanie d'ici le milieu de 1997, car le rapatriement librement consenti des réfugiés maliens prend de l'ampleur. D'autres postes devraient être supprimés dans les républiques d'Asie centrale. Les besoins initiaux en postes pour 1997 sont estimés à 478,9 années-travail. Ce chiffre sera affiné dans le cadre de l'examen annuel des opérations régionales (novembre 1996). De plus amples détails sur les variations de postes figurent dans le document intitulé *Actualisation de la situation en Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient* (EC/46/SC/CRP.25 et Corr.1). Le chapitre V de l'additif 1 à cette Présentation générale fournit une ventilation du niveau des postes EP et AA (estimations révisées 1996 et initiales 1997) par classe, pour les pays de la région.

VI. DEPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME ET A L'APPUI ADMINISTRATIF

16. En 1995, les dépenses au titre des Programmes généraux et spéciaux se sont élevées à 24,6 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et à 3,4 millions pour l'appui administratif (AA) (voir tableaux VII.4 et 5). Les estimations révisées de 1996 sont de 24,6 millions de dollars pour l'exécution du programme (EP) et de 3,7 millions de dollars pour l'appui administratif (AA). Le budget 1996 avait initialement été estimé à 22,4 millions pour les coûts relatifs à l'exécution du programme et à 3,8 millions de dollars pour l'appui administratif (voir tableaux VII.6 et 7). Ces augmentations sont essentiellement dues à une hausse des dépenses de personnel. Les estimations initiales pour 1997, tant pour l'exécution du programme (EP) que pour l'appui administratif (AA), figurent respectivement dans les tableaux VII.8 et 9. Les coûts relatifs à l'exécution du programme (EP) sont actuellement estimés à 23,5 millions de dollars et ceux ayant trait à l'appui administratif, à 3,7 millions de dollars.

TABLEAU VII.1
ACTIVITES DU HCR FINANCEES AU TITRES DES FONDS VOLONTAIRES - PROGRAMMES GENERAUX ET SPECIAUX
DEPENSES POUR 1995 ET ESTIMATIONS DES DEPENSES/PROJECTIONS POUR 1996/1997
[en milliers de dollars des Etats-Unis]
ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD & MOYEN-ORIENT PAR PAYS OU REGION	DEPENSES 1995			ESTIMATIONS (REVISEES) 1996			PROJECTIONS (INITIALES) 1997		
	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	PROGRAMMES GENERAUX	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL
	Alghanistan	893,0	10 192,2	11 085,2	617,4	13 476,5	14 093,9	424,9	12 560,5
Algérie	4 545,2	1 722,1	6 267,3	5 150,4	199,7	5 350,1	4 542,7	6,5	4 549,2
Républiques d'Asie centrale (1)	79,7	9 805,9	9 885,6	4 719,9	0,0	4 719,9	4 334,6	0,0	4 334,6
Chypre	33,7	6 123,8	6 157,5	34,0	9 885,2	9 919,2	33,9	9 885,2	9 919,1
Egypte	3 191,1	119,9	3 311,0	3 859,3	56,0	3 915,3	4 532,1	36,0	4 568,1
Iran (République islamique d')	13 920,8	7 220,0	21 140,8	14 531,4	16 682,0	31 213,4	14 214,3	16 403,9	30 618,2
Iraq	2 283,0	3 766,7	6 049,7	4 286,7	1 520,2	5 806,9	3 844,9	1 079,3	4 924,2
Mauritanie	6 313,9	267,2	6 581,1	4 180,3	442,5	4 622,8	2 152,1	366,0	2 518,1
Pakistan	15 551,1	3 715,1	19 266,2	12 972,5	5 074,7	18 047,2	11 159,8	4 555,1	15 714,9
Yémen	4 828,4	201,2	5 029,6	2 959,3	49,9	3 009,2	2 256,7	51,6	2 308,3
Autres pays en Afrique du Nord (2)	2 037,4	2 381,9	4 419,3	2 121,9	263,0	2 384,9	2 045,2	173,1	2 218,3
Autres pays en Asie occidentale (3)	6 739,0	57,7	6 796,7	7 469,8	90,1	7 579,9	7 714,5	86,0	7 799,5
TOTAL	60 416,3	45 573,7	105 990,0	62 924,9	47 739,8	110 664,7	57 255,7	45 202,2	102 457,9

TABLEAU VII.2
RECAPITULATIF DES BESOINS EN ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
[en années-travail]
ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT	1995 (REVISES)			1996 (INITIAUX)			1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	Alghanistan	33,0	5,0	38,0	32,0	5,0	37,0	33,0	5,0	38,0	33,0	5,0
Algérie	9,0	2,0	11,0	9,0	2,0	11,0	12,0	3,0	15,0	12,0	3,0	15,0
Républiques d'Asie centrale (1)	63,6	8,0	71,6	41,0	4,0	45,0	49,0	5,0	54,0	37,0	4,0	41,0
Chypre	6,0	2,0	8,0	6,0	2,0	8,0	6,0	2,0	8,0	6,0	2,0	8,0
Egypte	15,0	4,0	19,0	15,0	4,0	19,0	19,0	6,0	25,0	19,0	6,0	25,0
Iran (République islamique d')	113,0	12,0	125,0	106,0	12,0	118,0	110,0	12,0	122,0	110,0	12,0	122,0
Iraq	20,0	4,0	24,0	20,0	4,0	24,0	26,0	5,0	31,0	26,0	5,0	31,0
Mauritanie	17,0	2,0	19,0	16,0	2,0	18,0	18,0	2,0	20,0	10,7	1,2	11,9
Pakistan	88,8	14,0	102,8	76,0	11,0	87,0	82,0	15,0	97,0	64,0	14,0	78,0
Yémen	27,0	1,0	28,0	27,0	1,0	28,0	30,0	2,0	32,0	30,0	2,0	32,0
Autres pays en Afrique du Nord (2)	10,0	2,0	12,0	10,0	2,0	12,0	10,0	2,0	12,0	10,0	2,0	12,0
Autres pays en Asie occidentale (3)	53,0	7,0	60,0	52,0	7,0	59,0	56,0	9,0	65,0	56,0	9,0	65,0
TOTAL	455,4	63,0	518,4	410,0	56,0	466,0	451,0	66,0	519,0	413,7	65,2	478,9

* ne comprend pas 4,8 JPO (besoins révisés 1995)
** ne comprend pas 0,7 JPO (besoins initiaux 1996)
*** ne comprend pas 5 JPO (besoins révisés 1996)
**** ne comprend pas 0,8 JPO (besoins initiaux 1997)

◆ Les estimations initiales sont proposées bien avant les examens des opérations; par conséquent, ce ne sont que des estimations provisoires des besoins

(1) Celles-ci comprennent le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.
(2) Les autres pays en Afrique du Nord comprennent la Jamahiriya arabe lybienne, le Maroc et la Tunisie.
(3) Les autres pays en Asie occidentale comprennent la Jordanie, le Koweït, le Liban, l'Arabie saoudite et la République arabe syrienne.

EP : Exécution du programme
AA: Appui administratif

TABLEAU VII.3

NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
(en années-travail)
Bureau régional pour l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

Par pays ASIE S-E, AFRIQUE N. ET MOYEN-ORIENT	Changements */ initiaux 1996	par rap. est. initiales 1996			Changements */ révisés 1996	par rap. est. révisées 1996		
		P/L	AN/SG	Total		P/L	AN/SG	Total
		112,0	354,0	466,0		115,5	403,5	519,0
Afghanistan	D		(1,0)	(1,0)				
	N		1,0	1,0				
	T		1,0	1,0				
Algérie	N		4,0	4,0				
	R		0,0	0,0				
Egypte	N	1,0	5,0	6,0				
Iran, République islamique	D		(5,0)	(5,0)				
	N		5,0	5,0				
	R		0,0	0,0				
	T		4,0	4,0				
Iraq	N	2,0	5,0	7,0				
Jordanie	N		3,0	3,0				
	R		0,0	0,0				
Koweït	R	0,0	0,0	0,0				
Kirghizistan	N		3,0	3,0				
Mauritanie	N		1,0	1,0	D	(2,7)	(5,4)	(8,1)
	T	1,0		1,0				
Pakistan	D	(2,8)	(2,0)	(4,8)	D	(3,5)	(15,5)	(19,0)
	N		3,0	3,0				
	R		0,0	0,0				
	T	2,3	9,5	11,8				
Arabie saoudite	R		0,0	0,0				
République arabe syrienne	N		2,0	2,0				
	T		1,0	1,0				
Tadjikistan	D	(1,0)	(0,5)	(1,5)	D	(2,0)	(2,0)	(4,0)
	T	2,0	4,5	6,5				
Turkménistan					D	(1,0)	(3,0)	(4,0)
Ouzbékistan	D	(1,0)		(1,0)	D	(1,0)	(4,0)	(5,0)
	N		2,0	2,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
Yémen	N		4,0	4,0				
Total Asie du Sud-Ouest, Afrique N. & Moyen-Orient	revisés 1996	115,5	403,5	519,0	initiaux 1997	105,3	373,6	478,9

P/L = Administrateurs; NO = Administrateurs nationaux; GS = Agents des services généraux
 */ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;
 N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;
 T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU VII.4
DEPENSES D'EXECUTION DU PROGRAMME POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Afghanistan	38,0	3 450,6	3 488,6	2 414,8	209,5	0,1	259,6	60,7	543,9	56,3	
Algérie	535,9	26,6	562,5	484,7	15,2	0,3	50,8	2,8	8,7	65,4	
Republiques d'Asie centrale		3 561,1	3 561,1	2 385,5	149,4	2,1	241,1	46,9	736,1	787,0	
Chypre		391,4	391,4	364,9	0,6		14,9	6,5	4,5	(35,2)	
Egypte	998,9		998,9	768,3	38,4	14,6	109,4	6,9	61,3	(184,5)	
Iran (République islamique d')	1 791,6	2 007,0	3 798,6	2 975,7	168,2	0,7	351,6	44,0	258,4	(509,1)	
Iraq	1 458,8	864,3	2 323,1	1 616,4	125,2	0,1	301,7	49,5	230,2	(130,1)	
Mauritanie	856,8		856,8	561,3	50,2	1,2	120,6	14,6	108,9	(58,1)	
Pakistan	3 235,7	637,6	3 873,3	3 029,4	123,7	0,1	489,1	50,0	181,0	184,8	
Yémen	1 226,6	10,0	1 236,6	914,2	67,6		144,5	33,1	77,2	144,7	
Autres pays en Afrique du Nord	329,1	156,9	486,0	307,6	53,7	0,0	32,8	6,6	85,3	(504,2)	
Autres pays en Asie occidentale	3 053,1	0,0	3 053,1	2 553,8	90,5	1,1	248,0	40,5	119,2	(331,5)	
TOTAL SWANAME	13 524,5	11 105,5	24 630,0	18 376,6	1 092,2	20,3	2 364,1	362,1	2 414,7	(514,5)	
1995 (DEPENSES)	13 524,5	11 105,5	24 630,0	18 376,6	1 092,2	20,3	2 364,1	362,1	2 414,7		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(824,5)	310,0	(514,5)	(227,2)	(155,3)	(13,1)	(351,2)	(68,0)	300,3		
1995 (BUDGET REVISE)	14 349,0	10 795,5	25 144,5	18 603,8	1 247,5	33,4	2 715,3	430,1	2 114,4		

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU VII.5

DEPENSES D'APPUI ADMINISTRATIF POUR 1995
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)

ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Afghanistan		241,6	241,6	146,9	25,0		24,3	7,9	37,5	(132,3)
Algérie	45,9		45,9	14,4	1,0		9,3	1,4	19,8	2,2
Républiques d'Asie centrale		444,8	444,8	250,6	17,7	0,3	114,6	4,3	57,3	127,3
Chypre		117,4	117,4	75,4			16,4	2,2	23,4	0,1
Egypte	157,9	48,1	206,0	160,5	8,2	0,1	31,6	2,0	3,6	(55,6)
Iran (République islamique d')	404,8	64,7	469,5	306,8	17,8		93,7	6,1	45,1	(102,6)
Iraq	321,9		321,9	265,2	7,7		44,1	3,2	1,7	(20,5)
Mauritanie	158,7	64,0	222,7	198,6	3,8	0,3	16,3	2,3	1,4	(33,0)
Pakistan	442,5	443,8	886,3	787,7	26,9		55,8	7,8	8,1	(12,4)
Yémen	100,7		100,7	63,4	2,5		31,1	1,7	2,0	4,8
Autres pays en Afrique du Nord	0,0	66,7	66,7	50,4	1,5	0,0	9,2	2,1	3,5	(58,4)
Autres pays en Asie occidentale	213,3	57,7	271,0	203,1	8,3	0,1	43,9	10,5	5,1	(522,0)
TOTAL SWANAME	1 845,7	1 548,8	3 394,5	2 523,0	120,4	0,8	490,3	51,5	208,5	(602,4)

1995 (DEPENSES)	1 845,7	1 548,8	3 394,5	2 523,0	120,4	0,8	490,3	51,5	208,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(383,2)	(419,2)	(802,4)	(457,5)	(82,2)	(180,0)	7,0	(10,5)	(79,2)	
1995 (BUDGET REVISE)	2 228,9	1 968,0	4 196,9	2 980,5	202,6	180,8	483,3	62,0	287,7	

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU VII.6

COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

ASIE DU SUD - OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN - ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Afghanistan		3 686,3	3 686,3	2 775,8	241,9	3,0	326,3	80,8	258,5	634,1
Algérie	619,7	70,0	689,7	566,3	18,4	0,1	64,4	4,9	35,6	186,0
Républiques d'Asie centrale	2 550,6		2 550,6	1 648,5	143,4	0,8	429,8	94,0	234,1	699,7
Chypre		411,1	411,1	366,6	5,9	0,1	28,7	6,6	3,2	(6,7)
Egypte	1 369,5		1 369,5	1 103,0	75,3	26,3	123,0	10,5	31,4	248,7
Iran (République islamique d')	1 866,8	2 035,6	3 902,4	3 144,2	186,3	2,1	415,8	52,9	101,1	(192,8)
Iraq	2 347,6		2 347,6	1 930,7	69,0	0,8	208,7	33,3	105,1	267,1
Mauritanie	782,2	11,5	793,7	619,7	44,5	0,1	105,9	16,2	7,3	33,6
Pakistan	2 822,1	577,6	3 399,7	2 585,1	129,5	2,7	475,9	54,8	151,7	132,3
Yémen	1 085,5	49,9	1 135,4	830,5	66,1	1,0	143,4	31,4	63,0	78,5
Autres pays en Afrique du Nord	711,6	154,5	866,1	521,5	24,0	1,8	188,9	13,5	116,4	22,1
Autres pays en Asie occidentale	3 441,3	0,0	3 441,3	2 820,7	76,3	1,9	323,7	49,6	169,1	127,4
TOTAL SWANAME	17 596,9	6 996,5	24 593,4	18 912,6	1 080,6	40,7	2 834,5	448,5	1 276,5	2 230,0
1996 (BUDGET REVISE)	17 596,9	6 996,5	24 593,4	18 912,6	1 080,6	40,7	2 834,5	448,5	1 276,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	1 348,9	881,1	2 230,0	1 584,4	45,4	23,3	301,8	49,8	225,3	
1996 (BUDGET INITIAL)	16 248,0	6 115,4	22 363,4	17 328,2	1 035,2	17,4	2 532,7	398,7	1 051,2	

* Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU VII.7

**COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET REVISE 1996
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)**

ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI +(-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Afghanistan		247,3	247,3	136,8	34,0	0,2	31,0	6,7	38,6	(109,9)	
Algérie	62,1	6,5	68,6	37,8	4,6		16,1	1,2	8,9	23,2	
Républiques d'Asie centrale	325,3		325,3	236,3	14,4	0,2	42,1	9,5	22,8	155,3	
Chypre		106,9	106,9	95,7	1,5		7,2	1,7	0,8	(7,5)	
Egypte	233,8	36,0	269,8	197,1	20,7	0,7	38,8	3,0	9,5	13,1	
Iran (République islamique d')	391,3	19,8	411,1	293,9	23,6	0,2	81,5	5,8	6,1	(139,9)	
Iraq	432,4		432,4	348,9	13,8	0,2	41,8	6,7	21,0	103,9	
Mauritanie	164,2	31,0	195,2	175,7	4,9		11,9	1,8	0,9	(10,8)	
Pakistan	437,1	459,2	896,3	752,0	35,4		71,6	9,1	28,2	154,2	
Yémen	119,4		119,4	88,0	7,0	0,1	15,2	3,0	6,1	23,5	
Autres pays en Afrique du Nord	63,8	93,2	157,0	108,5	2,8	0,2	30,9	3,0	11,6	30,9	
Autres pays en Asie occidentale	392,2	85,0	477,2	390,2	10,7	0,3	46,7	6,4	22,9	(310,6)	
TOTAL SWANAME	2 621,6	1 084,9	3 706,5	2 860,9	173,4	2,1	434,8	57,9	177,4	(74,6)	
1996 (BUDGET REVISE)	2 621,6	1 084,9	3 706,5	2 860,9	173,4	2,1	434,8	57,9	177,4		
AUGMENTATION (BASSE)*	372,6	(447,2)	(74,6)	142,0	0,9	(178,6)	(28,1)	(1,2)	(9,6)		
1996 (BUDGET INITIAL)	2 249,0	1 532,1	3 781,1	2 718,9	172,5	180,7	462,9	59,1	187,0		

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU VII.8

**COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997**
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCES DES FONDS				OBJET DE DEPENSE							VARIATION PAR RAPPORT EST. REV. 1996 + (-)
	PG	PS	TOTAL	PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES			
Alghanistan		3 723,2	3 723,2	2 768,6	239,9	8,2	380,8	83,3	242,4	96,9		
Algérie	606,0		606,0	495,3	14,9	0,1	61,7	5,2	28,8	(83,7)		
Républiques d'Asie centrale	2 224,3		2 224,3	1 420,1	154,5		429,9	78,1	141,7	(326,3)		
Chypre		447,1	447,1	372,6	9,9	0,1	34,5	8,1	21,9	36,0		
Egypte	1 416,5		1 416,5	1 093,9	47,0	25,5	125,4	98,6	31,1	47,0		
Iran (République islamique d')	2 043,5	2 114,7	4 158,2	3 149,4	241,2	9,7	501,4	72,6	189,9	255,8		
Iraq	2 357,2		2 357,2	1 914,9	67,1	0,8	190,3	34,7	149,4	9,6		
Mauritanie	496,4	6,7	503,1	375,6	28,9	2,3	84,9	11,4		(290,6)		
Pakistan	2 683,3	93,6	2 776,9	2 013,5	185,4	2,2	451,0	66,0	58,8	(622,8)		
Yémen	1 107,2	51,6	1 158,8	828,2	81,0	1,0	161,9	32,6	54,1	23,4		
Autres pays en Afrique du Nord	688,6	79,2	767,8	449,3	19,0	1,8	182,3	14,0	101,4	(98,3)		
Autres pays en Asie occidentale	3 347,9	0,0	3 347,9	2 811,7	76,6	2,8	313,4	54,4	89,0	(93,4)		
TOTAL SWANAME	16 970,9	6 516,1	23 487,0	17 693,1	1 165,4	48,5	2 917,5	554,0	1 108,5	(1 106,4)		
1997 (BUDGET INITIAL)	16 970,9	6 516,1	23 487,0	17 693,1	1 165,4	48,5	2 917,5	554,0	1 108,5			
AUGMENTATION (BAISSE)*	(626,0)	(480,4)	(1 106,4)	(1 219,5)	84,8	7,8	83,0	105,5	(168,0)			
1996 (BUDGET REVISE)	17 596,9	6 996,5	24 593,4	18 912,6	1 080,6	40,7	2 834,5	448,5	1 276,5			

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

TABLEAU VII.9
COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997
(Par pays ou région et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

ASIE DU SUD - OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN - ORIENT

PAYS ou REGION	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT EST. REV. 1996 + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES
Afghanistan		254,4	254,4	136,6	34,0	0,2	32,8	6,7	44,1	7,1		
Algérie	58,9	6,5	65,4	37,8	3,7		15,5	1,2	7,2	(3,2)		
Républiques d'Asie centrale	253,3		253,3	163,1	15,6		39,7	7,4	27,5	(72,0)		
Chypre		116,1	116,1	97,5	2,5		8,6	2,0	5,5	9,2		
Egypte	259,0	36,0	295,0	194,6	13,0	0,5	43,6	32,4	10,9	25,2		
Iran (République islamique d')	408,3	21,3	429,6	294,3	26,3	0,5	91,6	11,7	5,2	18,5		
Iraq	439,4		439,4	346,2	14,1	0,2	40,1	7,3	31,5	7,0		
Mauritanie	156,7	31,0	187,7	169,4	4,2	0,3	12,2	1,6		(7,5)		
Pakistan	463,0	429,6	892,6	734,5	58,5		77,7	10,0	11,9	(3,7)		
Yémen	121,5		121,5	88,0	8,2	0,1	17,1	3,0	5,1	2,1		
Autres pays en Afrique du Nord	63,7	93,9	157,6	108,7	2,8	0,2	31,1	3,2	11,6	0,6		
Autres pays en Asie occidentale	382,8	85,0	467,8	389,1	11,1	0,4	47,1	7,8	12,3	(9,4)		
TOTAL SWANAME	2 606,6	1 073,8	3 680,4	2 759,8	194,0	2,4	457,1	94,3	172,8	(26,1)		
1997 (BUDGET INITIAL)	2 606,6	1 073,8	3 680,4	2 759,8	194,0	2,4	457,1	94,3	172,8			
AUGMENTATION (BAISSE)*	(15,0)	(11,1)	(26,1)	(101,1)	20,6	0,3	22,3	36,4	(4,6)			
1996 (BUDGET REVISE)	2 621,6	1 084,9	3 706,5	2 860,9	173,4	2,1	434,8	57,9	177,4			

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

CHAPITRE VIII. AUTRES PROGRAMMES

I. INTRODUCTION

1. Le présent chapitre traite des activités qui sont inscrites au budget du Siège mais bénéficient à l'Organisation tout entière. Il couvre actuellement trois activités séparées :

- i) les opérations/activités de nature régionale ou mondiale;
- ii) les activités relevant de l'exécution du programme (EP) et de l'appui administratif (AA) entreprises pour l'Organisation;
- iii) les activités de formation pour le personnel du HCR et le personnel extérieur au HCR.

Des demandes ayant été faites pour que ces activités soient plus détaillées, le présent document a non seulement un caractère budgétaire mais aussi descriptif.

2. Les opérations/activités, de nature régionale ou mondiale, sont exécutées au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, et recouvrent divers types d'assistance liée aux activités et aux projets pour lesquels aucun crédit spécifique n'a été alloué dans un pays ou une région et qui ne justifient pas une ouverture de crédit séparée en raison de leur taille modeste. Dans la plupart des cas, l'assistance fournie consiste à aider des individus ou de petits groupes de réfugiés dans le monde entier. Ces opérations sont présentées dans la section II ci-dessous.

3. Les activités relevant de l'exécution du programme (EP) et de l'appui administratif (AA) de nature mondiale, entreprises au bénéfice de l'Organisation tout entière, sont traitées dans la section III ci-dessous.

4. Les activités de formation pour le personnel du HCR et le personnel extérieur au HCR sont coordonnées par diverses unités au Siège et font l'objet d'une présentation séparée, dans la section IV ci-dessous.

5. Les descriptions qui suivent abordent uniquement les principaux projets de la catégorie "Autres programmes". Des informations détaillées sur les dépenses et les budgets de tous les projets de cette catégorie figurent dans les tableaux.

II. ACTIVITES AU TITRE DES AUTRES PROGRAMMES

6. Une ventilation de ces opérations, au titre des Programmes généraux et des Programmes spéciaux, est présentée au tableau VIII.1. Pour les Programmes généraux, ces opérations sont groupées sous les cinq types traditionnels d'assistance : assistance d'urgence; soins et entretien; rapatriement librement consenti; installation sur place et réinstallation.

7. Les dépenses de programmes (au titre des Programmes généraux et spéciaux) incluent les dépenses relatives à l'exécution du programme et à l'appui administratif (voir section III ci-dessous) et les diverses activités de formation (voir section IV ci-dessous). Dans la catégorie "Autres programmes" (voir tableau VIII.1), les dépenses totales en 1995 se sont

élevées à 23,8 millions de dollars, dont 13,2 millions au titre des Programmes généraux et 10,6 millions pour les Programmes spéciaux. Les estimations initiales de 1996 ont atteint la somme globale de 33,3 millions de dollars (Programmes généraux : 13 millions de dollars; Programmes spéciaux : 20,3 millions de dollars). Les besoins estimés révisés de 1996 s'élèvent, au 1er mai 1996, à 39,9 millions de dollars (Programmes généraux : 15,9 millions de dollars; Programmes spéciaux : 24 millions). Les projections initiales provisoires pour 1997 s'établissent à 28,7 millions de dollars (Programmes généraux : 13,8 millions de dollars; Programmes spéciaux : 14,8 millions de dollars). Ces estimations initiales 1997 seront révisées en novembre 1996, au moment de l'examen des opérations régionales. Les variations dans les dépenses et les budgets sont discutées ci-dessous.

A. Opérations financées par les Programmes généraux

8. Les informations fournies ici sur les opérations financées par les Programmes généraux sont centrées sur les principales activités opérationnelles dont la liste figure au tableau VIII.1.

1. Entreposage des articles d'urgence

9. Les coûts liés à l'entreposage des stocks pour les situations d'urgence sont couverts au titre de ce projet; à cette fin, des allocations pour ce projet sont effectuées à partir du Fonds extraordinaire. Les articles d'urgence sont stockés dans des entrepôts situés dans plusieurs pays. En 1995, une somme de 300 000 dollars a été allouée par le Fonds extraordinaire pour 1995, afin de couvrir les dépenses liées à ces entrepôts, qui se trouvent à Amsterdam (Pays-Bas), à Iskenderun (Turquie), à Doubaï (Emirats arabes unis) et au Siège. Pour faciliter la gestion de ces entrepôts et regrouper tous les stocks en un lieu (Amsterdam), il a été prévu, dans le budget révisé de 1996, de fermer les entrepôts d'Iskenderun et de Doubaï.

2. Articles d'urgence

10. Un nouveau projet a été mis sur pied, début 1996, pour simplifier et rationaliser les processus liés au déploiement des articles d'urgence et au réapprovisionnement, afin de diminuer le volume des stocks et de réduire ainsi les coûts de gestion, de stockage et le capital immobilisé. Ce projet veillera à ce que le HCR soit constamment en mesure de répondre de manière effective et efficace à des besoins toujours changeants. Il est financé par des crédits du Fonds extraordinaire. Une somme initiale de 1 million de dollars a été allouée par le Fonds extraordinaire 1996, alors que le budget s'élève à 3 millions de dollars.

3. Conférence de la CEI

11. Au printemps 1995, un secrétariat commun HCR/OIM/OSCE a été établi au Siège afin d'aider à mettre en oeuvre la résolution 49/173 de l'Assemblée générale, de décembre 1994, qui avait demandé la réunion d'une Conférence régionale sur les problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés, dans les pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) et les pays voisins concernés. Afin de préparer la Conférence, un processus de consultations a été lancé, avec le concours du secrétariat. Les objectifs de ce processus étaient triples : offrir un forum fiable aux pays de la région, où ils puissent débattre de

problèmes liés au déplacement de populations; étudier tous les mouvements de population qui se produisent dans la région; et élaborer une stratégie intégrée pour la région, en rédigeant un Programme d'action. La Conférence de la CEI s'est réunie les 30 et 31 mai 1996, à Genève. Cinq cent vingt-quatre délégués, représentant 88 délégations de pays, 78 ONG et 29 organisations intergouvernementales et internationales ont participé à cette Conférence et ont adopté le Plan d'action.

12. Dans le cadre du processus qui a abouti à la Conférence, une série de réunions (d'experts, au niveau sous-régional, d'information, et avec les ONG) ont été organisées. Le projet de la Conférence de la CEI a assumé le coût logistique de ces réunions, comme les dépenses de matériel, d'interprétation, de traduction des documents en russe, ainsi que divers frais de voyage.

13. Les dépenses 1995 pour ce projet se sont élevées à 242 000 dollars. Les estimations révisées pour 1996 ont été fixées à 465 500 dollars.

4. Rapatriement librement consenti à titre individuel

14. Ce projet vise à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés démunis qui n'entrent pas dans d'autres projets spécifiques de rapatriement librement consenti, ni du Bureau extérieur du HCR dont ils relèvent, ni du Bureau régional du Siège. Il couvre les frais de transport, l'appui financier pour l'obtention de titres de voyages, les droits de visa et de transit, ainsi que les frais de vaccination. En 1995, 356 personnes sont rentrées de leur plein gré de 31 pays d'asile répartis dans le monde entier, pour regagner 30 pays d'origine. Les dépenses de 1995 au titre de ce projet se sont élevées à 260 000 dollars. Les budgets révisé pour 1996 et initial pour 1997 s'établissent à 200 000 dollars.

5. Elaboration et diffusion de bases de données relatives à la protection

15. Dans le cadre du soutien au mandat du HCR, qui consiste à assurer la protection des réfugiés et à chercher une solution à leurs problèmes, les dépenses afférentes à l'élaboration d'une base de données complète d'informations sur tous les domaines liés aux réfugiés se sont élevées, en 1995, à 543 000 dollars. Les activités principales se sont concentrées sur la mise à jour et l'expansion des bases de données du HCR, la création d'un CD-ROM, l'élargissement d'un réseau de spécialistes régionaux pouvant fournir des rapports sur la situation dans les pays d'origine, et la diffusion de publications spécialisées.

16. L'allocation de 1996 pour ce projet (462 300 dollars) permettra au HCR de renforcer sa capacité à répondre aux besoins de protection auxquels il doit faire face, grâce à l'amélioration des systèmes d'information.

17. L'allocation initiale pour 1997 (462 300 dollars) devrait permettre de poursuivre les activités mentionnées ci-dessus. En outre, et à la suite de l'incorporation du Centre de documentation sur les réfugiés dans le nouveau Centre de documentation et de recherche, le projet prévoit de se concentrer également sur les initiatives liées à la recherche en matière de politiques.

6. Publication du rapport : Les réfugiés dans le monde

18. Le projet 1995 (370 000 dollars) a couvert la publication, la promotion et la distribution du rapport biennal du HCR de 1995 *Les réfugiés dans le monde*. Ce rapport a été publié en allemand, anglais, espagnol, français, italien et japonais. L'allocation révisée de 1996 (220 000 dollars) permet de financer les activités de promotion en cours ainsi que les recherches préliminaires à la troisième édition, qui doit paraître en 1997. Deux nouvelles versions du rapport de 1995, en arabe et en russe, ont été publiées en mai 1996. Le budget initial 1997 (400 000 dollars) est supérieur au budget révisé 1996 et couvrira les dépenses de recherches, rédaction, publication, promotion et distribution du rapport biennal 1997 en huit langues.

7. Activités de formation

19. Ce projet couvre à la fois la participation du personnel extérieur au HCR aux programmes de formation qui seront présentés ci-dessous, dans la section IV, et l'élaboration de matériel de formation sur le terrain. Les dépenses 1995 (420 300 dollars) ont été inférieures au budget révisé de 1995 (575 500 dollars), car à la suite de la décentralisation des activités de formation, une grande partie de l'assistance financière fournie pour la formation du personnel appartenant aux organismes d'exécution et aux homologues gouvernementaux a été assurée, soit par des projets opérationnels de pays individuels, soit par des projets administrés par les unités de travail du Siège chargées de domaines spécifiques de la formation.

20. Les budgets révisé pour 1996 et initial pour 1997 (376 000 dollars) font apparaître une nouvelle réduction, due au transfert des coûts de diverses activités de formation aux projets des pays. Ces budgets réduits financeront l'élaboration suivie de matériel de formation, comme les vidéos, qui doit être partagé avec le personnel opérationnel des organismes partenaires. Ils couvrent également l'assistance financière au personnel des partenaires d'exécution pour leur participation à certains cours.

8. Evaluations

21. Un certain nombre d'évaluations sont entreprises conjointement avec des consultants extérieurs, chaque fois que le personnel du Service d'évaluation et d'inspection ne peut mener à bien cette tâche, en raison d'autres engagements, ou lorsque les compétences techniques spécifiques qui sont nécessaires ne sont pas disponibles au sein du HCR. Les dépenses effectuées à ce titre en 1995 se sont élevées à 90 000 dollars. Le budget révisé pour 1996 se chiffre à 240 000 dollars (estimation initiale : 180 000 dollars), car plus d'évaluations que prévu nécessiteront une assistance externe. L'allocation proposée pour 1997 est identique à l'allocation révisée 1996.

9. Activités des ONG

22. Ce projet a pour objectif de renforcer les relations entre les ONG et le HCR, ainsi que les efforts visant à mettre en oeuvre des propositions acceptées par les deux parties, dans les domaines tels que la coordination, la formation, le renforcement des capacités et la défense de la cause des réfugiés. Ce projet contribue également au suivi du Plan d'action PARinAC,

et aux coûts liés à l'octroi de la médaille Nansen. Les dépenses en 1995 au titre de ce projet se sont élevées à 82 000 dollars. Les budgets révisé de 1996 et initial de 1997 se montent tous deux à 92 000 dollars.

10. Réinstallation des réfugiés à titre individuel

23. Ce projet couvre les coûts du voyage de réinstallation des réfugiés, dont les dépenses ne sont pas assumées par les pays d'accueil, et les frais de voyage pour les regroupements familiaux. En 1995, 1 444 personnes ont été déplacées de 64 pays. Sur le nombre de celles qui ont été réinstallées, 35 % étaient des femmes et 33 % des enfants. Les groupes les plus importants étaient composés de Somaliens, qui quittaient l'Ethiopie pour être réunis à leur famille au Royaume-Uni, et d'Iraqiens, partant de la République arabe syrienne pour la Nouvelle-Zélande. Les dépenses engagées en 1995 au titre de ce programme se sont élevées à 1,2 million de dollars.

24. L'allocation révisée pour 1996 (1,3 million de dollars) a été augmentée (allocation initiale 1996 : 1,1 million de dollars) afin de prendre en compte la tendance de l'an dernier (qui était à un accroissement des réinstallations), de promouvoir les activités de réinstallation et d'organiser la formation dans ce domaine. En outre, ce projet a absorbé le projet pour la réinstallation des réfugiés indochinois dans divers pays d'Asie. Le budget 1996 prévoit aussi l'intervention d'un consultant pour poursuivre la révision des Principes directeurs en matière de réinstallation, et d'un autre pour adapter la base de donnée REFTRAIN aux ateliers de réinstallation. Le budget initial 1997 a été fixé à 1,3 million de dollars.

B. Programmes spéciaux

1. Compte d'éducation

25. Le Compte d'éducation a été créé officiellement par le Comité exécutif en 1996. Depuis 1990, il a servi essentiellement à permettre à des étudiants réfugiés dans des pays en développement de suivre une formation universitaire dans leur pays d'accueil (ou occasionnellement dans un autre pays de la même région). En 1994, le HCR a été autorisé par le Comité exécutif à inscrire au titre du Compte d'éducation une plus large série d'activités éducatives à entreprendre en 1994/1995. Il devait notamment s'agir de cours de formation paraprofessionnelle, technique et professionnelle, d'une durée plus limitée, et de projets novateurs d'éducation et de formation visant à encourager les solutions durables (EC/SC.2/69). Cependant, la réponse aux appels qui ont été lancés pour réapprovisionner le Compte d'éducation du HCR a été telle que les fonds n'ont pas même permis de couvrir les frais des étudiants déjà inscrits dans des universités. Le HCR a cessé de financer les études universitaires de nouveaux étudiants au titre du Compte d'éducation (voir toutefois Chapitre VIII, par. 28 ci-dessous), et a demandé l'autorisation au Comité exécutif, en 1995 (EC/SC.2/81) de financer, si nécessaire, les autres étudiants au titre des Programmes généraux. Cette proposition a reçu l'approbation du Comité exécutif (A/AC.96/860, par. 21 n)).

26. Sur les quelque 1 600 étudiants réfugiés de niveau postsecondaire inscrits à l'université dans plus de 40 pays d'asile pendant l'année universitaire 1993/1994 et assistés au titre du Compte d'éducation, 679 ont reçu une assistance pendant l'année universitaire 1995/1996, pour un montant de 1 435 995 dollars, et ce chiffre passera à 486 étudiants en 1996/1997.

Les fonds disponibles au 1er janvier 1996 au titre du Compte d'éducation se sont élevés à 668 747 dollars. Pour l'année universitaire 1997/1998, il devrait rester environ 240 étudiants. Ces chiffres et les ressources qui y sont liées sont conformes à ceux qui ont été présentés au Comité exécutif (EC/SC.2/81) au moment où celui-ci a pris sa décision, en 1995.

27. Le tableau VIII.1 fait apparaître les dépenses et les budgets pour les activités au titre d'Autres programmes liées au Compte d'Education. Les tableaux par pays/région (voir Additif 1) montrent également les dépenses/budgets liés au Compte d'Education.

2. Initiative allemande Albert Einstein pour les étudiants réfugiés

28. L'initiative allemande Albert Einstein pour les étudiants réfugiés (DAFI) créée en 1992 et financée par l'Allemagne, aide les étudiants réfugiés à suivre des cours de niveau universitaire. A ce jour, 3 182 étudiants réfugiés ont été assistés, dont 1 051 en 1995. Cette même année, les plus grands nombres d'étudiants venaient du Libéria (210 étudiants) et de l'Afghanistan (94 étudiants). Les dépenses totales au titre de cette initiative se sont élevées, en 1995, à 2 515 814 dollars.

3. Coordination des programmes de réfugiés au plan de l'environnement

29. Ce projet est financé par un Fonds fiduciaire fourni par le Gouvernement du Japon. Il soutient diverses activités liées à l'environnement, comme les études de faisabilité pour les projets orientés vers l'environnement, les évaluations de l'impact sur l'environnement des camps et des zones d'installation de réfugiés existants, l'examen et les tests sur le terrain de technologies qui ne nuisent pas à l'environnement, et l'élaboration d'une base de données informatique contenant des informations sur l'environnement des camps et zones d'installation de réfugiés.

30. Une priorité majeure pendant le second semestre 1996, a consisté à reformuler la politique du HCR en matière d'environnement, en mettant l'accent sur l'intégration de considérations liées à ce thème dans les opérations du HCR. Ce nouvel accent a nécessité des changements dans la mise en oeuvre du projet 1995, qui ont entraîné une baisse des dépenses de l'ordre de 380 200 dollars par rapport au budget.

31. Un vaste éventail d'activités ont été lancées en 1996, pour concrétiser la nouvelle politique environnementale : élaboration de principes directeurs en la matière; préparation de plans-cadres et de plans d'action sur les questions de l'environnement pour les opérations du HCR au Mexique/Guatemala, en République-Unie de Tanzanie, au Zaïre et au Pakistan; formation à la prise en compte de l'environnement; essai des technologies appropriées; élaboration d'une banque de données et de systèmes d'information sur l'environnement; études sur les déplacements de population induits par l'environnement et équipements respectant l'environnement. Le budget révisé 1996 s'élève à 1,4 million de dollars.

32. Le budget initial de 1997 est de 898 000 dollars. Cette réduction est notamment due au fait que certaines délégations et certains bureaux extérieurs assumeront une part plus grande de responsabilité pour la mise en

oeuvre de la politique de l'environnement. Le bilan des activités de 1996 permettra de réexaminer l'éventail des actions prévues pour 1997, afin de déterminer s'il est nécessaire de les renforcer ou de les réorienter.

III. DEPENSES RELATIVES A L'EXECUTION DU PROGRAMME ET A L'APPUI ADMINISTRATIF

33. Comme il a été indiqué ci-dessus, les activités/projets d'exécution du programme et d'appui administratif financés à la fois au titre des Programmes généraux et spéciaux et qui bénéficient au HCR dans son ensemble (terrain et Siège), mais qui sont gérés au Siège, figurent dans la catégorie "Autres programmes". Le tableau VIII.1 donne des chiffres globaux, tandis que les tableaux VIII.4 et 9 fournissent une liste plus détaillée de ces projets. (Les dépenses et les estimations relatives à la formation qui sont présentées dans les mêmes tableaux sont discutées séparément dans la section IV ci-dessous). Les informations qui suivent portent sur les plus importants de ces activités/projets.

A. Préparation et réponse aux situations d'urgence

34. Le principal objectif de la Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence (EPRS) est de renforcer et de maintenir la capacité d'intervention en cas d'urgence et de réponse opérationnelle du HCR. Alors que les activités opérationnelles sont financées par le recours au Fonds extraordinaire ou aux budgets opérationnels des pays respectifs, des fonds additionnels sont alloués au titre des budgets d'exécution du programme et d'appui administratif, afin de permettre à cette Section d'améliorer les systèmes, les procédures, les outils et les capacités de préparation et de réaction dans tout le HCR.

35. Les dépenses réelles de 1995 (EP et AA : 4,4 millions de dollars) ont été légèrement supérieures au budget révisé. Celui-ci a inclus 2 millions de dollars pour du matériel de construction de logements pour le personnel. A la suite de l'expérience de Ngara, pendant la situation d'urgence dans les Grands Lacs, en 1994, il est apparu qu'il était nécessaire de prendre en compte les besoins de logement des équipes d'urgence, et un nouvel ensemble de mesures pour le logement du personnel a été élaboré.

36. Le budget révisé pour 1996 (EP et AA : 2,1 millions de dollars) est inférieur au budget initial 1996, en grande partie à cause de la décision de supprimer deux postes d'assistants administratifs/financiers pour les situations d'urgence, ainsi qu'un poste d'administrateur principal chargé des situations d'urgence, parce qu'il a moins été fait appel aux ressources humaines de la Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Le HCR a l'intention d'exploiter pleinement l'investissement fait dans la constitution des divers fichiers de ressources humaines externes ainsi que du fichier interne d'équipes d'urgence, qui sont tous deux solidement établis et pleinement opérationnels. Le budget initial de 1997 (EP et AA : 1,6 million de dollars) a été réduit, à la suite d'une nouvelle diminution de postes. Même avec ces réductions, la capacité de réponse du HCR en cas d'urgence est considérée comme suffisante.

B. IMIS (Système d'information de gestion intégrée)

37. On rappellera que dans le rapport de 1995 du CCQAB (A/AC.96/854, par. 19), le caractère approprié ou non de l'IMIS pour les besoins du HCR avait été discuté. Le HCR a participé activement au projet IMIS, presque depuis son démarrage en 1989. Fin 1992, une proposition de budget et un plan de travail détaillé pour l'introduction de ce système au HCR ont été soumis à la Direction, qui les a approuvés. Une équipe a été réunie afin d'examiner en détail la conception de la composante ressources humaines du système, et de définir les besoins supplémentaires du HCR. Le HCR dépendant de l'ONUG pour ses états de paie, le plan de travail visait à faire coïncider le système du personnel du HCR avec le système d'états de paie de l'IMIS à l'ONUG dont la mise en oeuvre était prévue pour fin 1994.

38. Le plan de travail du HCR avançait régulièrement et l'examen du communiqué 1, administration du personnel de base, a été achevé en novembre 1993, comme prévu. En février 1994, des inquiétudes sérieuses sont apparues au sujet des retards constants des communiqués ultérieurs émis à New York, et de leurs conséquences sur la viabilité du plan de travail du HCR, notamment sur la composante majeure des finances. A ce stade, le HCR a décidé de suspendre provisoirement ses travaux sur l'IMIS.

39. En juillet 1994, vu les retards pris dans la fourniture du module financier de l'IMIS, et donc l'incapacité où était le HCR de garantir qu'il convenait à ses besoins, le Comité directeur chargé des systèmes de communication et d'information du HCR a décidé de confirmer la première décision d'interrompre les travaux sur l'IMIS.

40. Depuis novembre 1995, le HCR est de nouveau en contact régulier avec le secrétariat des Nations Unies au sujet de l'IMIS. En mars 1996, une mission a été entreprise par le HCR à l'IMIS/New York, afin d'étudier le système avec l'équipe de l'IMIS et certains utilisateurs des Nations Unies, et de se faire une idée de première main de la dernière version du système et de ses fonctionnalités, notamment du nouveau module financier.

41. Les résultats de cette mission ont confirmé que l'IMIS pouvait dans l'ensemble répondre aux besoins de base du HCR pour beaucoup de ses systèmes intégrés. Mais si le module ressources humaines semblait globalement compatible avec les besoins du HCR, moyennant certaines adaptations et additions, le module financier, au stade de développement qui est le sien actuellement, demanderait au HCR de procéder à une analyse détaillée des lacunes qu'il présente, afin de définir le degré d'adaptation qui serait nécessaire pour pouvoir l'utiliser.

42. L'IMIS n'était pas destiné à répondre aux besoins du HCR sur le terrain. Le projet Delphi conduira à déléguer davantage l'autorité sur le terrain. En conséquence, une nouvelle étude s'imposera, afin de décider d'une éventuelle intégration des systèmes mis au point par l'IMIS aux nouveaux systèmes qui doivent être élaborés par le HCR sur le terrain, pour aider à la délégation et à la décentralisation des tâches.

43. Le HCR est impatient d'avancer dans le projet IMIS, dans les limites de ce qu'il est possible de faire à ce stade. Une opération de recrutement est en cours pour le poste clé de chef du projet IMIS. Le HCR a également demandé

un exemplaire du dernier logiciel IMIS pour l'installer sur son propre matériel, afin de commencer à procéder à des études concrètes.

44. Alors que le budget 1995 avait prévu certaines sommes pour l'IMIS (dépenses de 1,1 million de dollars) dans les budgets de 1996 et 1997, les besoins liés à ce système ont été incorporés à ceux du projet Delphi.

C. Delphi

45. Lors de la session annuelle du Comité exécutif en octobre 1995, le Haut Commissaire a pris l'engagement de restructurer les méthodes de travail du HCR afin d'améliorer l'exécution, la responsabilité et l'efficacité du Haut Commissariat, et de se doter d'une capacité de compression et d'expansion en fonction des exigences des opérations. Le Haut Commissaire s'est également fixé pour objectif une organisation plus légère et plus rationnelle. Le cadre nécessaire à la planification et à la réalisation de ces changements au HCR a reçu le nom de Projet Delphi. Ce projet est conduit par le personnel du HCR, avec l'assistance d'un consultant à temps partiel. Une description du Projet Delphi, ainsi qu'une description du processus de gestion du changement dont il s'est doté, figurent au Chapitre premier (par. 15 à 19) de cette Présentation générale. Il convient de noter que le Haut Commissaire a décidé que les autres initiatives en cours (par exemple, le Système de gestion de l'information sur l'approvisionnement, le Système de gestion des carrières) seraient passées en revue et intégrées dans le processus global du Projet Delphi.

46. La phase II du Projet Delphi (de juin à août 1996) aboutira à l'élaboration d'un plan d'action. Ce plan exposera les changements au niveau des procédures clés en matière de gestion et d'administration que le HCR se propose d'adopter. Il fournira également un ordre d'idée des implications financières et établira le calendrier de mise en oeuvre. Le plan sera présenté à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996) aux fins d'examen (EC/46/SC/CRP.48). Une ouverture de crédit a été prévue dans le budget révisé de 1996 pour le Projet Delphi, soit 1,7 million de dollars (EP : 0,3 million; AA : 1,4 million). Le budget initial provisoire de 1997 pour le Projet Delphi, soit 1,9 million (EP : 0,5 million; AA : 1,4 million) sera passé en revue par le Comité permanent en septembre 1996.

D. Système de gestion de l'information sur l'approvisionnement

47. L'idée de ce projet est née en 1995. Ce système couvre un ensemble de procédures normalisées et un logiciel conçu pour gérer l'information concernant l'approvisionnement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du HCR. Le système permettra au HCR d'extraire l'information de sources existantes, de l'adapter à ses diverses exigences et de diffuser l'information traitée aux bénéficiaires ciblés. Cela permettra de rationaliser les efforts dans le domaine de la collecte de données et l'établissement de rapports manuels et améliorera l'échange d'information et de communication sur l'approvisionnement en marchandises.

48. En raison du Projet Delphi, la mise en oeuvre du Projet concernant ce Système a été précédée d'un examen de la chaîne d'approvisionnement, ce qui a retardé l'élaboration du logiciel et les procédures y afférentes. Le 1er juillet 1996, une nouvelle proposition de projet verra le jour, couvrant les objectifs réalisables, un calendrier révisé, ainsi qu'un budget détaillé à inclure dans la proposition budgétaire de 1997 concernant le Projet Delphi.

E. Projet de Système de gestion des carrières (SGC)

49. Le Système de gestion des carrières, principale initiative du HCR pour valoriser la gestion de ses ressources humaines, lancé en 1994, approche désormais de sa phase d'application. L'importance et l'objectif du Système sont restés inchangés depuis le tout début : "Un processus participatif et continu - appliquant le partage des responsabilités entre les employés et l'Organisation afin d'aligner les capacités, les compétences et les intérêts des membres du personnel sur les besoins du HCR."

50. Les questions étudiées par ce Système ont reçu davantage d'importance avec le Projet Delphi. Il existe une synergie importante entre le Projet Delphi et le Système de gestion des carrières. Le Projet Delphi demande une délégation des pouvoirs et un renforcement de la responsabilité. Le Système de gestion des carrières fournit le mécanisme à cette fin, alors que le moyen de mise en oeuvre proposé nécessitera une plus grande délégation des pouvoirs.

51. La Section de la gestion des carrières au sein de la Division de la gestion des ressources humaines, moyennant l'appui d'un consultant, poursuit le travail sur les quatre principales composantes du Système : l'élaboration de profils de compétence pour tous les postes typiques du HCR; un meilleur système d'évaluation du comportement professionnel; la planification et l'orientation en matière de gestion des carrières; ainsi que le perfectionnement du personnel et le programme de formation. En 1995, le Projet a commencé par une vaste opération de collecte de données. Des consultants et le personnel du HCR ont recueilli les données sur les compétences et les besoins du Système auprès de 1 500 fonctionnaires travaillant dans les opérations du HCR de par le monde. A la fin du printemps, cette information a servi à élaborer un prototype. Le Système proposé a été lancé dans six pays et dans différents services au Siège au cours du dernier semestre de 1995 et des trois premiers mois de 1996.

52. Les dépenses en 1995 concernant ce Système se sont élevées à 2,2 millions de dollars. Le budget révisé pour 1996 s'établit à 1,8 million de dollars. Le budget initial provisoire pour 1997 (736 200 dollars) couvre les dernières phases d'application du Système. La formation du personnel constitue un élément important de ce projet. Cette formation, nécessaire à la mise en place du Système, devrait être achevée en juillet 1997, l'achèvement du projet étant prévu pour septembre 1997. La Direction a passé en revue, en juillet 1996, le budget relatif à l'application du Système, ainsi qu'un éventail d'options. On espère que ces coûts de mise en oeuvre seront couverts par un appel spécial/fonds fiduciaire. Le HCR devra maintenant présenter ce budget à la quatrième réunion du Comité permanent (septembre-octobre 1996) dans le cadre des propositions relatives au Projet Delphi.

F. Système de gestion de l'actif

53. Ce Système, introduit en 1994, vise à accroître la capacité de chaque Bureau extérieur du HCR à améliorer le contrôle des biens achetés par le HCR pour son propre usage et celui des partenaires d'exécution, des ONG et des institutions gouvernementales. L'intégration complète du nouveau Système de gestion de l'actif sera achevée en 1996, une attention toute particulière étant attachée à la saisie et l'enregistrement de tous les biens achetés par le HCR à l'intention des partenaires d'exécution, des ONG et des institutions gouvernementales.

54. Les dépenses réelles pour ce projet en 1995 (408 300 dollars) ont été plus élevées que les estimations révisées (338 400 dollars), principalement en raison de frais de voyage liés aux ateliers régionaux, ainsi qu'aux contrats de services et d'assistance technique pour le Système d'information de gestion de l'actif.

55. Compte tenu des retards pris dans l'exécution du projet et son extension aux partenaires d'exécution, un budget révisé pour 1996 (254 800 dollars) a été élaboré pour prendre en compte les dépenses non prévues auparavant. Une formation et des matériaux supplémentaires sont nécessaires pour les Bureaux extérieurs dans la mesure où des lecteurs de codes barres seront installés sur le terrain au cours du dernier trimestre de 1996, ce qui permettra aux bureaux extérieurs de procéder à la première vérification physique annuelle de l'actif, moyennant l'équipement fourni. Le budget inclura également les dépenses relatives aux ateliers régionaux.

G. VSAT (Terminaux à très petite ouverture)

56. Les VSAT sont des antennes-satellites qui constituent un élément majeur d'un réseau futur par satellite destiné à fournir des communications vocales et de données entre le Siège et le terrain.

57. Les dépenses pour 1995 (49 600 dollars) ont été inférieures aux prévisions. Des retards considérables ont été pris dans l'exécution de ce projet commun à plusieurs agences. Les réponses à une demande de propositions sont revenues évaluées en cours d'année par une équipe interinstitutions. Le Groupe de travail sur le réseau à faible densité de trafic s'est réuni depuis à New York et a passé en revue les options techniques qui comprennent désormais la possibilité de confier à l'extérieur le soin de mettre en place une partie de l'infrastructure nécessaire au réseau. Du fait des retards pris, l'estimation révisée pour 1996 (348 600 dollars) s'inscrit en baisse par rapport à l'estimation initiale de 1,8 million de dollars. Seul un petit nombre de stations VSAT devrait être acheté au cours du dernier semestre de l'année, un nombre un peu plus élevé étant prévu pour 1997. Les estimations initiales pour 1997 s'établissent à 1,4 million de dollars.

IV. FORMATION

58. La formation du personnel du HCR est budgétisée au titre de l'exécution du programme (EP) ou de l'appui administratif (AA), selon la nature de la formation. La formation du personnel extérieur au HCR est incluse dans les activités/opérations conduites au titre d'autres programmes. Les paragraphes ci-dessous portent sur certaines des activités principales de formation budgétisées au titre d'autres programmes (exécution du programme ou appui administratif). D'autres types de formation sont également envisagés, notamment la gestion des situations d'urgence, la planification orientée vers la population, l'enregistrement et la réinstallation essentiellement financés au titre de projets d'opération au sein d'autres programmes, ainsi qu'au titre de l'exécution du programme. En outre et compte tenu des observations du CCQAB dans son rapport de 1995 (A/AC.96/854, par. 29), une indication des différentes options et coûts pour l'élément de formation dans la mise en oeuvre du projet de SGC figure au paragraphe 52 du chapitre VIII.

59. Concernant la formation fournie dans le cadre de l'exécution du programme ou de l'appui administratif, les dépenses pour 1995 se sont élevées à 2,7 millions de dollars (EP : 1,4 million; AA : 1,3 million). Les estimations révisées pour 1996 s'établissent à 4,1 millions (EP : 2,3 millions; AA : 1,8 million). Les estimations initiales pour 1997 s'établissent à 4,4 millions de dollars (EP : 2,3 millions; AA : 2,1 millions).

60. Comme il est mentionné ci-dessus, les types de formation offerts au personnel du HCR et aux agents extérieurs relèvent d'ouvertures de crédit distinctes. Les dépenses afférentes à la planification orientée vers la population (POP) se sont élevées à 382 800 dollars en 1995 au titre du poste "Autres programmes" (opérations) et 102 000 dollars au titre de l'exécution du programme. Les estimations révisées pour la formation à la POP en 1996 sont de 461 000 dollars et 100 800 dollars, respectivement, au titre de ces deux postes. Les estimations initiales pour 1997 sont de 310 000 dollars au titre d'"Autres programmes" (opérations) et 100 800 dollars au titre de l'exécution du programme. Concernant la formation à la gestion des situations d'urgence, les dépenses en 1995 au titre d'"Autres programmes" (opérations) se sont élevées à 816 500 dollars; les estimations révisées pour 1996 s'établissent à 604 700 dollars et les estimations initiales pour 1997 à 574 100 dollars. D'autres ouvertures de crédit pour ce type de formation sont également prévues au titre de l'exécution du programme (dépenses pour 1995 : 114 100 dollars; estimations révisées pour 1996 : 104 100 dollars; estimations initiales pour 1997 : 104 800 dollars). Le paragraphe 19 ci-dessus indique les dépenses et les budgets relatifs à la participation du personnel extérieur au HCR aux diverses activités de formation.

61. Dans le cadre de la stratégie d'exécution du projet de SGC, un élément clé sera la formation à ce nouveau système pour se familiariser avec son fonctionnement. Trois options de mise en oeuvre sont examinées par la Direction du HCR; les écarts entre les trois options ont trait à la formation devant être fournie pour chacune des options. Pour l'option 1, l'ensemble du personnel recevrait une formation de deux jours; selon l'option 2, une journée suffirait; l'option 3 envisage la fourniture d'une bande-vidéo à la plupart des fonctionnaires en lieu et place d'un cours de formation. Dans le cas de l'option 1, la composante relative à la formation coûterait 1,6 million de dollars; la formation pour l'option 2 s'élèverait à 1,4 million de dollars et le coût de la formation dans le cadre de l'option 3 est estimé à 781 000 dollars. Le budget relatif à la mise en oeuvre du système de gestion des carrières avec les autres propositions relatives au Projet Delphi sera présenté au Comité permanent en septembre-octobre 1996.

62. En 1995, dans le cadre d'une amélioration de la formulation et du déroulement de la formation offerte par le HCR, la responsabilité de l'administration du budget et de la gestion des activités de formation était décentralisée vers les unités correspondantes au Siège qui sont désormais directement responsables de l'organisation d'une formation spécifique. Cette disposition s'est accompagnée de la création d'un Comité consultatif pour la formation. Ce Comité, coordonné par la Section de perfectionnement du personnel, est responsable de la formulation de recommandations sur les politiques et les stratégies et de la proposition de certaines priorités concernant l'allocation des ressources utilisées pour la formation. Depuis le début de 1996, le Comité a formulé des recommandations sur un certain nombre de questions de fond, telles que la définition de la formation, les responsabilités décentralisées/centralisées et la formation des partenaires d'exécution. La Section est

responsable du suivi et de la mise en oeuvre des recommandations du Comité. Cette initiative permettra de répondre aux préoccupations du CCQAB (A/AC.96/854, par. 29) concernant le besoin d'établir des priorités globales en matière de formation dans toute l'Organisation.

A. Protection et droits des réfugiés

63. Les objectifs des activités de formation à la protection et au droit des réfugiés visent à renforcer la capacité du personnel du HCR d'identifier et d'analyser les problèmes de protection rencontrés par les personnes relevant de la compétence du HCR et à élaborer une stratégie de réponse. Des fonctionnaires du HCR sont également consultés pour aider les Bureaux extérieurs à former des fonctionnaires gouvernementaux et le personnel des ONG.

64. Les dépenses pour 1995 (355 800 dollars) sont restées dans le cadre des estimations révisées et ont permis la formation d'environ 330 fonctionnaires du HCR dans les domaines de la détermination du statut de réfugiés, les techniques d'interview, la formation des formateurs, les aspects spécifiques de la protection des réfugiés dans les camps, ainsi que l'information sur le pays d'origine et les droits de l'homme. En outre, plus de 100 fonctionnaires du HCR ont pris part, soit en tant que stagiaire, soit en tant que consultant, à la formation en matière de protection organisée par les Bureaux extérieurs du HCR à l'intention des partenaires gouvernementaux et/ou ONG. Un cours sur le droit des réfugiés, auquel ont assisté des participants de 30 pays différents, a été organisé, comme chaque année, conjointement par le HCR et l'Institut international du droit humanitaire à San Remo.

65. Le budget révisé pour 1996 (465 800 dollars) reste inchangé par rapport au budget initial. Quelque 250 initiatives de formation seront organisées par les Bureaux extérieurs avec l'appui de la Division de la protection internationale à l'intention des homologues gouvernementaux et des ONG partenaires. En outre, des séminaires et d'autres activités de formation seront organisés avec la participation d'administrateurs chargés de la protection et de la formation en Europe centrale afin d'élaborer de nouvelles stratégies qui porteront davantage sur les instruments nationaux récemment adoptés et mis en oeuvre pour les réfugiés et l'asile. Le budget initial pour 1997 a été fixé à 475 800 dollars.

B. Formation aux situations d'urgence

66. En 1995, trois ateliers du Programme de formation à la gestion des situations d'urgence (EMPT) ont été organisés : au Ghana pour les pays anglophones d'Afrique occidentale; en Jamaïque pour l'Amérique du Nord et les pays anglophones et les territoires des Caraïbes; en Jordanie pour certains pays d'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Au total, 93 personnes ont participé aux ateliers du Programme, dont 32 membres du HCR, 32 fonctionnaires gouvernementaux, 22 agents des ONG et 7 fonctionnaires d'autres institutions des Nations Unies. Les dépenses en 1995 au titre de l'exécution du programme se sont élevées à 114 100 dollars, alors que les dépenses au titre d'"Autres programmes" (opérations) ont atteint 16 500 dollars.

67. Deux ateliers de formation à la gestion des situations d'urgence (WEM) ont eu lieu en 1995 et ont bénéficié à 52 fonctionnaires du HCR. Ce cours avait spécialement pour but de former les membres des équipes de réponse d'urgence du HCR qui sont en réserve aux fins de déploiement pendant une période de six mois. En outre, deux ateliers sur la gestion des équipes de réponse d'urgence (MERT)

ont été organisés. Ces ateliers ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins de renforcer les aptitudes de gestion des administrateurs chargés des situations d'urgence dans leur rôle de chef d'équipe. Au total, sept ateliers de planification d'urgence ont eu lieu dans différentes régions du monde en 1995. Ces ateliers ont pour but d'établir des mécanismes de coordination entre les acteurs potentiels d'une situation d'urgence et de fournir des lignes directrices sur les techniques de planification, l'édification de réseaux, la préparation de plans et l'établissement de mécanismes d'examen. La Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence a participé activement à l'élaboration, à l'organisation et à la fourniture d'une formation d'urgence au personnel d'agences avec lesquelles le HCR a conclu des accords standby pour la réaction d'urgence. Parmi ces agences, il convient de citer : le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Radda Barnen, Red R (Australie) et les Volontaires des Nations Unies. Les dépenses en 1995 au titre de l'exécution du programme "WEM" se sont élevées à 184 200 dollars.

68. En 1996, il était prévu d'organiser trois ateliers "EMTP". Le premier s'est tenu à Addis-Abeba concernant les pays de la Corne de l'Afrique et l'Afrique orientale, le deuxième couvrira l'Afrique occidentale francophone et le troisième devrait réunir le personnel du HCR et les représentants de gouvernements et d'ONG de cinq républiques d'Asie centrale. Les estimations révisées pour 1996 concernant cette formation au titre d'"Autres programmes" (projets d'opérations) s'élèvent à 604 700 dollars. Une allocation semblable est prévue au titre de l'exécution du programme, soit 104 800 dollars.

69. Un atelier "WEM" a eu lieu en mars 1996 et a réuni 24 participants; la deuxième séance devrait être organisée en septembre. Trois séances du MERT se tiendront en 1996, principalement sur la dotation en capacités essentielles aux chefs d'équipe d'urgence sur les questions relatives à la gestion des équipes. Un certain nombre d'ateliers sur la planification d'urgence auront lieu en 1996 dans les pays où risquent de survenir des crises et le concept de la planification d'urgence sera davantage systématisé sur la base d'expériences concrètes. La Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence (EPRS) continuera de participer à la planification, à la fourniture et au suivi de la formation à la réponse d'urgence à l'intention du personnel extérieur sur les fichiers d'agences avec lesquelles le HCR a conclu des accords standby en la matière. Ces activités comprennent la formation des formateurs afin d'assurer une couverture aussi large que possible de la formation fournie. L'estimation révisée pour 1996 au titre de l'exécution du programme pour la formation dans le cadre du WEM est de 190 600 dollars.

70. Les cours essentiels de formation à la gestion de situations d'urgence (EMTP et WEM) organisés par l'EPRS seront poursuivis en 1997. Le contenu de ces cours continuera d'être amélioré pour tenir compte des expériences concrètes sur le terrain en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Une série d'ateliers "MERT" est également prévue en 1997. Ces ateliers seront adaptés et perfectionnés conformément aux besoins déjà identifiés, grâce notamment au roulement des administrateurs de l'EPRS. La formation ad hoc du personnel inscrit sur les fichiers de réserve extérieure se déroulera comme prévu, moyennant un apport de l'EPRS, le cas échéant. Un certain nombre d'ateliers de planification devraient avoir lieu en 1997 et l'EPRS continuera d'accorder son soutien et sa participation active à l'intégration de la planification d'urgence dans la programmation normale pays par pays. Les estimations initiales pour 1997 pour ces différents types de formation figurent aux tableaux VIII.1 et VIII.8.

C. Gestion des programmes

71. Le HCR continue d'offrir une formation à la gestion des programmes et à l'utilisation du logiciel y afférent (le Système de budgétisation des bureaux extérieurs). Parmi les sujets couverts, il convient de citer le Système de gestion des programmes du HCR (PMS), d'évaluation des besoins, de la conception de projets, la mise en oeuvre, le suivi, l'évaluation, ainsi que le travail avec les partenaires d'exécution et le rôle du personnel de programme et d'appui sur le terrain. Depuis 1995, un accent particulier est mis sur les cours adaptés à chaque pays moyennant la formation d'équipes d'appui aux opérations. Ces équipes fournissent appui et assistance aux programmes par pays de façon plus systématique que les ateliers de formation isolés ou les missions de programme. Les interventions portent essentiellement sur la formation, l'esprit d'équipe, la planification, l'élaboration de programmes et l'évaluation sur le terrain. Elles visent également à développer la coordination et le mécanisme de rétroaction pour le suivi, le contrôle et la formation des partenaires d'exécution du HCR.

72. Afin de renforcer la capacité des bureaux extérieurs du HCR à former le personnel des partenaires d'exécution, un nouveau cours (Former les formateurs) sur la gestion des programmes a été élaboré en 1995, partiellement pour répondre aux récentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes visant à accroître la formation du personnel des principaux partenaires d'exécution, qui doivent mieux comprendre les procédures et règles financières du HCR quant à la gestion de programmes. Les coûts afférents à la mise au point de ce cours expliquent l'excédent de dépenses enregistré en 1995 (272 000 dollars) par rapport au budget révisé de 1995 (214 000 dollars). Plusieurs ateliers de formation similaires ont déjà été organisés sur le terrain, afin de renforcer la capacité du personnel du HCR à former les partenaires du HCR au système de gestion des programmes et de les familiariser avec l'approche de la gestion des programmes suivie par le HCR. Cette formation a complété le programme de formation existant en matière de gestion des programmes. Ces ateliers ont pour objectif l'amélioration des aptitudes de formation des fonctionnaires internationaux et nationaux, la familiarisation des fonctionnaires avec les matériaux de formation à la gestion de programmes disponibles, la mise au point et la communication de nouveaux matériaux de formation et la préparation de cours de formation à l'intention des partenaires. Quelque 250 fonctionnaires du HCR et 40 fonctionnaires des partenaires d'exécution ont été formés en 1995. Ces chiffres ne couvrent pas la formation d'agents des partenaires d'exécution prise en charge par les bureaux extérieurs du HCR et financée au titre de projets d'opérations dans les pays.

73. Le budget initial pour 1996 au titre de la gestion du programme et de la formation au Système de budgétisation des bureaux extérieurs se fonde sur l'hypothèse selon laquelle une nouvelle version de l'application sur le terrain du FMIS sortirait au cours de 1996 et nécessiterait alors une formation intense sur le terrain. Dans la mesure où cette version a été retardée, et en raison d'une modification des priorités fixées par le HCR en matière de formation, le budget révisé pour 1996 a été diminué de 30 000 dollars et s'établit à 264 000 dollars. Plus de 120 fonctionnaires du HCR et agents des partenaires d'exécution seront formés en 1996; 14 cours/ateliers sont prévus pour toute l'année au titre de ce budget. En outre, un Manuel de gestion des programmes et des projets à l'intention des partenaires d'exécution du HCR a été publié en avril 1996.

74. Au cours de 1997, il est prévu d'organiser quelque 20 ateliers de formation à la gestion du programme et à l'utilisation du système de budgétisation sur le terrain, tant au Siège que sur le terrain. L'estimation budgétaire initiale pour 1997 est identique à l'estimation initiale pour 1996 (294 000 dollars).

D. Formation à l'enregistrement et aux statistiques

75. Le principal objectif de cette formation est de renforcer les compétences techniques requises par le personnel sur le terrain pour évaluer, planifier et réaliser des opérations d'enregistrement des réfugiés. Les participants sont formés à l'estimation, l'échantillonnage et l'étude de photographies aériennes, et assistent à des présentations du matériel standard d'enregistrement. Les participants sont également formés à l'emploi du logiciel d'enregistrement du HCR et au Système d'enregistrement sur le terrain (FBARS). Chaque cours réunit en moyenne 20 à 25 personnes; il s'agit principalement de personnel du HCR, de personnel du PAM et de collègues des ONG.

76. En 1995, des ateliers régionaux d'enregistrement se sont tenus à Nairobi et à Dakar. Les dépenses y afférentes se sont élevées à 70 400 dollars. En février 1996, le premier Atelier régional d'enregistrement s'est tenu à Nairobi, portant essentiellement sur la région des Grands Lacs, en particulier pour l'enregistrement dans la région orientale du Zaïre. Le deuxième s'est tenu en Namibie en mai 1996 et a porté essentiellement sur le rapatriement vers l'Angola. Concernant le Système d'enregistrement sur le terrain (FBARS), il a également été décidé d'entreprendre une formation ciblée. La première de ces séances de formation régionale a eu lieu à Conakry pour l'Afrique occidentale en mai 1996. Deux ou trois ateliers supplémentaires devraient être organisés en 1996. Les estimations pour 1996 sont fixées à 82 000 dollars. Le budget initial pour 1997 reste inchangé à 82 000 dollars. Il est prévu de lancer, en 1997, une nouvelle activité de formation utilisant le logiciel sur les cas individuels actuellement mis au point. Cette formation contribuera à résoudre les problèmes rencontrés avec les systèmes actuels concernant les cas individuels tels que l'enregistrement des migrants irréguliers et des réfugiés urbains.

E. Planification orientée vers la population (POP)

77. Le principal objectif de la POP est d'améliorer le processus de planification des programmes de réfugiés en apprenant aux participants à analyser les facteurs sociaux, culturels et démographiques dans une population réfugiée, ainsi que leur impact sur les interventions planifiées; à garantir aux hommes, aux femmes et aux enfants réfugiés une participation, des avantages et un accès équitable aux activités prévues; et à élargir les possibilités offertes aux réfugiés de se charger de la gestion de leurs propres programmes.

78. En 1995, 19 ateliers de POP ont été organisés dans différents sites sur le terrain. Parmi eux, quatre ont été organisés dans les différentes régions couvrant l'Afrique occidentale francophone, l'Asie du Sud et l'Europe occidentale. Le programme de POP inclut également un volet de Formation des formateurs, dans la mesure où la formation à la POP est prise en charge par une cellule composée de personnel du HCR et d'agents des ONG. Cinq ateliers de Formation des formateurs ont également été organisés, y compris deux pour les organisations locales de femmes en Afrique occidentale et en Asie du Sud.

Environ 549 personnes ont participé aux ateliers de la POP, dont 36 % de fonctionnaires du HCR. Sur les agents extérieurs au HCR qui ont participé à ces ateliers, plus de la moitié provenaient d'ONG, le reste venant des gouvernements et d'autres organisations internationales. Les ouvertures de crédits pour la POP ont été intégralement utilisées (voir par. 60 ci-dessus).

79. Les budgets révisés pour 1996 sont plus élevés que les budgets initiaux pour 1996 dans la mesure où le programme de POP a été élargi pour inclure 26 ateliers dans de nombreux sites sur le terrain, au lieu des 19 initialement prévus. Cela est conforme aux conclusions de la session du Comité exécutif de 1994 au cours de laquelle le concept de la POP pour l'ensemble des administrateurs a été mis au point dans le cadre d'un programme de formation élargi de trois ans adopté à cette occasion. Seize ateliers de POP et de Formation des formateurs ont eu lieu au cours du premier semestre de l'année, y compris des ateliers régionaux au Moyen-Orient, en Asie du Sud et en Asie centrale. Au moins dix ateliers supplémentaires de POP sont prévus pour le deuxième semestre de l'année. Il convient de mentionner tout spécialement la réunion d'un groupe de formateurs expérimentés à la POP pour un atelier de formation avancée (TOT) au cours duquel la planification s'est concentrée sur l'aide à apporter aux bureaux extérieurs pour qu'ils intègrent la POP dans leurs programmes. Les bases jetées à cette occasion seront encore renforcées par la nomination de trois conseillers régionaux pour les femmes réfugiées. Ces conseillers régionaux sont responsables notamment de superviser la POP dans leurs régions respectives et de renforcer les réseaux sur le terrain d'agents centralisateurs du HCR pour les femmes réfugiées et d'organisations locales de femmes. Les budgets y afférents pour 1996 figurent au paragraphe 60 de ce chapitre.

80. En 1997, le programme de POP inclura la poursuite des ateliers "POP" hors programme. Un atelier supplémentaire de formation des formateurs sera également organisé pour assurer un niveau adéquat de formateurs à la POP. L'intégration du concept de la POP dans d'autres programmes de formation au sein du HCR se poursuivra, particulièrement en ce qui concerne le système de gestion des carrières, la formation des délégués, les séances d'information à l'intention du personnel recruté, la gestion des situations d'urgence, l'aide alimentaire et la nutrition, et la formation à la protection. Les ouvertures de crédits initiales pour 1997 figurent au paragraphe 60 de ce chapitre.

F. Formation à la réinstallation

81. Cette formation a pour but de mieux comprendre et mettre en oeuvre les approches du HCR en matière de procédures de réinstallation en tant qu'instruments de protection internationale et solutions durables. Les cours continuent de cibler prioritairement le personnel du HCR sur le terrain, mais également les partenaires d'exécution et les homologues gouvernementaux. Les bureaux extérieurs entreprennent et organisent des activités de formation à la réinstallation pour leur propre personnel, couvertes également au titre de ce budget.

82. En 1995, les activités de formation à la réinstallation ont compris des séances d'information au Siège et cinq ateliers régionaux de réinstallation en Afrique (Johannesbourg et Nairobi), Europe (Genève) et en ex-Yougoslavie (Belgrade et Zagreb). Ces cinq ateliers de formation ont réuni 72 fonctionnaires

du HCR et environ 20 participants des gouvernements de réinstallation et des partenaires d'exécution des ONG. Les dépenses se sont élevées en 1995 à 101 100 dollars.

83. En 1996, un renforcement des administrateurs consacrant leur temps aux activités de formation et de la coordination du personnel sur le terrain travaillant dans ce domaine permettront de continuer à mettre l'accent sur les activités de formation. Deux ateliers régionaux sont prévus et la stratégie d'activités en 1996 ciblera également la création de capacités, moyennant l'élaboration de matériaux de formation sur la base du nouveau Manuel de réinstallation et du module de formation. Ces matériaux seront mis à la disposition d'un large public afin d'accroître la connaissance pratique de cette problématique et d'améliorer les activités de réinstallation. Le budget pour 1996 reste fixé à 130 000 dollars.

84. Au titre du budget initial pour 1997 (130 000 dollars), l'accent sera mis sur la participation du terrain à l'organisation d'ateliers. Un plan supplémentaire vise à renforcer la participation des gouvernements de réinstallation et des partenaires d'exécution non gouvernementaux dans le cadre d'ateliers coparrainés.

G. Formation à la base de données d'information

85. Le Centre de documentation et de recherche, nouvellement créé, offre une formation sur ses bases de données, connues sous le nom de REFWORLD, essentiellement par le biais de séances d'information et de démonstration au CDR.

86. Tout au long de 1995, le CDR s'est employé à mettre au point la première version CD-ROM de ses bases de données globales, afin de faciliter l'utilisation et la diffusion de l'information sur les réfugiés aux bureaux extérieurs du HCR dans le monde entier et au grand public. En décembre 1995, le CDR a entrepris sa première démonstration et formation concernant l'utilisation de cet outil d'information et de recherche au Caire pour le personnel du Bureau SWANAME sur le terrain. En outre, la salle de lecture du CDR continue d'inciter à l'autoformation sur les bases de données disponibles et les collections de documents. La composition des participants à la formation fournie par le HCR est la suivante : environ 70 % du personnel du HCR et 30 % de personnel des ONG, des institutions gouvernementales et universitaires.

87. En 1996, avec la distribution du CD-ROM REFWORLD, des lecteurs de CD-ROM et des manuels de formation à plus de 130 bureaux du HCR, le CDR a fourni au personnel sur le terrain un accès à plus de 800 000 pages de documents juridiques sur les pays, les Nations Unies et le HCR. Des séances de formation à l'utilisation du CD-ROM sont prévues pour septembre et octobre 1996, à l'intention de 20 fonctionnaires du HCR d'Asie et d'Afrique orientale qui deviendront des formateurs. Chaque formateur devra ensuite organiser des séances de formation dans environ 20 à 25 Bureaux extérieurs. Dans le cadre des ateliers de Formation des formateurs à la protection, organisés en mars 1996, une démonstration de CD-ROM a eu lieu à Istanbul. Une démonstration semblable est prévue pour le début du mois de juin 1996 en Afrique occidentale. En outre, il est prévu que le CDR offre une formation aux membres du Réseau international de documentation sur les réfugiés en juin 1996. La composition globale

des participants aux séances de formation fournies par le CDR sera la suivante : 80 % de personnel du HCR et 20 % de personnel des ONG, des institutions non gouvernementales et du milieu universitaire. Les estimations révisées pour 1996 ont été fixées à 56 800 dollars.

88. En 1997, le CDR continuera d'encourager l'accès à l'information sur les réfugiés moyennant l'utilisation du CD-ROM REFWORLD. Dans ce contexte, deux séminaires de formation régionaux en Europe et en Afrique du Sud sont prévus. Il est également prévu de continuer à participer aux séances de formation fournies par la Division de la protection internationale aux administrateurs chargés de la protection sur le terrain. Les estimations initiales pour 1997 sont fixées à 56 800 dollars.

H. Traitement des données et communications

89. En 1995, les activités de formation se sont concentrées sur la formation interne, l'organisation d'une formation externe et le soutien complémentaire à l'emploi de tous les logiciels standard du HCR sur le réseau LAN. Les dépenses (172 100 dollars) ont été inférieures aux estimations révisées en raison des retards pris dans l'introduction du standard Windows et du fait que toutes les activités de formation ont été suspendues entre avril et juillet 1995 en raison du transfert des bureaux du HCR.

90. En 1996, la mise en oeuvre du nouveau standard Windows sur le réseau LAN utilisant Microsoft Office Suite s'est poursuivie. Le programme MultiMate, utilisé jusqu'à présent, sera officiellement remplacé par MS Word. Au tout début de l'adoption du nouveau standard Windows, l'accent sera mis sur une nouvelle formation au traitement électronique des données. Afin d'assurer une transition sans heurt au nouveau standard Windows, de minimiser les retombées au plan du travail, un programme de formation à l'intention des utilisateurs chevronnés est mis en oeuvre. Ces utilisateurs chevronnés devront aider leurs collègues pour assurer la transition la plus douce possible. A fin mai 1995, dix séances de formation au MS Word ont été organisées à l'intention de 36 fonctionnaires du Service de l'information et 59 utilisateurs chevronnés. L'essentiel du budget révisé pour 1996 (190 100 dollars) concerne un contrat avec la Société d'équipement Digital qui conduit cette formation. Environ la moitié du personnel du HCR sera formé à MS Word en décembre 1996. Le reste de la formation sera pris en charge par les formateurs du Service ICSS, avec l'aide des membres de l'équipe de formateurs volontaires *Professeurs sans frontières*.

91. Partant de l'hypothèse que l'ensemble du personnel du Siège aura reçu une formation à MS Word, l'année 1997 mettra surtout l'accent sur la transition de Lotus 1-2-3 à Excel. Des cours de formation seront également donnés en PowerPoint (logiciel de présentation) et Access (logiciel de gestion de bases de données), le cas échéant. La permanence PC continuera d'offrir des possibilités d'autoformation et d'appui concernant tous les produits de Microsoft Office. Sous réserve de la disponibilité de fonds, les bureaux extérieurs seront autorisés à fournir une formation locale aux produits MS. L'estimation initiale pour 1997 est fixée à 230 100 dollars.

I. Administration du personnel

92. En 1995, un éventail de cours de formation en matière d'administration du personnel ont été offerts. Un cours de formation de trois semaines, concernant tous les aspects de la gestion des ressources humaines, a été offert à un groupe

de neuf administrateurs sur le terrain en vue de leur déploiement dans des bureaux extérieurs. Deux administrateurs de personnel nouvellement recrutés et six assistants de personnel de cinq grands Bureaux extérieurs ont assisté à une formation intensive de six mois en prévision de la décentralisation échelonnée de l'administration du personnel. Les fonctionnaires du personnel ont suivi deux ateliers de cinq jours en Afrique à l'intention des administrateurs/assistants anglais et français, un dans le Caucase, un en Asie centrale et un en Europe orientale, chaque atelier regroupant en moyenne 18 participants. Un cours de présentation générale d'une semaine en matière d'administration du personnel a été offert à cinq assistants d'urgence récemment nommés et à trois administrateurs des finances. Les dépenses relatives à cette formation en 1995 se sont élevées à 205 100 dollars.

93. En 1996, deux cours de formation de trois semaines seront offerts afin de renforcer les capacités de gestion du personnel de fonctionnaires d'administration récemment recrutés avant leur déploiement sur le terrain. Trois ateliers de cinq jours sont prévus à l'intention d'assistants/fonctionnaires d'administration en Afrique de l'Est et de l'Ouest et en Europe orientale/Caucase regroupant en moyenne 16 à 18 participants pour fournir une formation plus approfondie ainsi qu'une actualisation sur les nouvelles procédures. Un atelier interrégional de sept jours de haut niveau est également prévu à l'intention de 15 fonctionnaires d'administration ayant à gérer un personnel important. Le budget révisé pour 1996 reste fixé à 264 800 dollars.

94. En 1997, trois ateliers de formation régionale sur le terrain sur l'administration du personnel mettront l'accent sur la délégation de tâches. Il est également prévu d'organiser un atelier interrégional de sept jours offrant une formation conceptuelle approfondie et avancée sur des questions complexes afin de parvenir à une gestion uniformisée des ressources humaines dans tous les bureaux extérieurs. Une formation plus spécifique et plus large à l'intention d'un autre groupe d'assistants de personnel de certains bureaux extérieurs sera prévue une fois que les plans de décentralisation du HCR auront été précisés. Les estimations initiales pour 1997 ont été fixées à 279 800 dollars.

J. Activités de formation en matière de sécurité

95. La formation en matière de sécurité a principalement pour objectif de permettre au personnel de déceler rapidement les signes de danger et de réagir correctement. Toutefois, compte tenu de la prolifération de mines terrestres, un accent sera mis sur la formation en la matière. Le dossier de formation mis au point par le HCR a été entièrement accepté par le Système de sécurité des Nations Unies et vient désormais compléter l'ensemble de formation à la gestion de la sécurité d'UNSECOORD. Ce cours est prévu pour un maximum de 30 participants (environ 70 % du personnel extérieur du HCR et 30 % du personnel d'autres institutions des Nations Unies et des ONG.

96. En 1995, un cours de prise de conscience sur la sécurité du personnel a été organisé à Maputo au Mozambique. Le personnel d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, du Botswana, du Malawi et de la Zambie y a été invité. Des versions condensées du cours ont été données par la Section de la sécurité du personnel sur le terrain lors de missions au Malawi, en Ouganda, au Burundi et au Rwanda. Les dépenses en 1995 pour la formation en matière de sécurité se sont élevées à 43 900 dollars.

97. Le budget révisé pour 1996 a été relevé pour couvrir davantage de Bureaux extérieurs du HCR ayant tout particulièrement besoin de cette formation. Les cours seront dispensés par les Conseillers en matière de sécurité du personnel sur le terrain et/ou du personnel de la FSSS lors de leurs missions prévues en matière d'évaluation de la sécurité. Afin de réduire les dépenses, il a été décidé de ne pas recourir au louage de services pour faciliter ce cours, mais de l'organiser avec l'aide des conseillers en matière de sécurité du personnel du HCR dans toute la mesure du possible et/ou avec l'aide d'UNSECOORD. En 1996, des fonctionnaire du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, du Tchad, du Togo et du Zaïre y ont participé. Il est prévu d'organiser trois ateliers supplémentaires : à Dushanbe, au Tadjikistan (couvrant le personnel en Afghanistan, en République islamique d'Iran, au Pakistan et en Ouzbékistan); en Asie du Sud-Est (pour le personnel du Bangladesh, du Cambodge, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de Sri Lanka et de Thaïlande); et à San José, Costa Rica (pour le personnel d'El Salvador, du Guatemala, du Nicaragua et de Panama). Le budget révisé pour 1996 est désormais fixé à 136 400 dollars (contre un budget initial de 73 500 dollars).

98. Le budget initial pour 1997 (174 300 dollars) est plus élevé que le budget révisé pour 1996. Compte tenu de la nécessité de ces cours, il pourrait se révéler nécessaire de revenir à l'option de louer les services de consultants pour faciliter ces cours. Il est prévu d'organiser des cours à Luanda, en Angola (pour le personnel du Congo, du Gabon, de la Namibie et du Zaïre); à Nouakchott, en Mauritanie (couvrant le personnel de l'Algérie, du Mali, du Maroc et du Sénégal); et à Ankara, en Turquie (pour le personnel de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de l'Iraq et de la République arabe syrienne).

K. Formation à la gestion du stress

99. Ce type de formation a été adopté pour la première fois au HCR en 1996. Il a été jugé prioritaire au plan de l'allocation de fonds pour la formation, compte tenu des situations extrêmement éprouvantes dans lesquelles tant de fonctionnaires du HCR travaillent. La formation a pour but d'aider à gérer les réactions aux tensions inhérentes au milieu du travail. En 1996, deux séminaires devraient se tenir au Siège et deux sur le terrain (région des Grands Lacs). L'estimation révisée pour 1996 au titre de cette formation est de 118 400 dollars. L'estimation initiale pour 1997 a également été fixée à 118 400 dollars. Des cours de formation sont prévus pour l'ex-Yougoslavie et pour les professionnels de la santé mentale sur le terrain.

Tableau VIII.1 **
AUTRES PROGRAMMES
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

1995	1996		1997	
MONTANT ENGAGE	ALLOCATION APPROUVEE PAR COMEX 1995	ALLOCATION REVISEE PROPOSEE	SOURCE DES FONDS ET TYPE D'ASSISTANCE	ALLOCATION PROPOSEE/ PROJECTION
PROGRAMMES GENERAUX (1)				
			AIDE D'URGENCE	
516,5	506,6	604,7	- Formation à la gestion des situations d'urgence	574,7
300,0	-	470,0	- Entreposage des articles d'urgence	-
-	-	1 000,0	- Réapprovisionnement en articles d'urgence	-
			SOINS ET ENTRETIEN	
165,0	150,0	178,0	- Assistance aux cas individuels dans divers pays	178,0
(159,7) *				
808,7	645,7	682,0	- Assistance juridique et protection dans divers pays	682,0
242,0	-	465,5	- Conférence de la CEI	-
(149,7) *				
340,0	453,5	325,0	- Assurance et inspection des biens	325,0
75,0	355,0	135,0	- Activités d'enregistrement	135,0
15,0	60,0	40,0	- Questions juridiques non relatives aux réfugiés	40,0
	-	10,0	- Projets par pays	10,0
			RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI	
260,0	180,0	200,0	- Rapatriement de cas individuels dans divers pays	200,0
(206,7) *				
102,0	190,0	115,0	- Rapatriement de Chiliens et autres en Amérique latine	115,0
(81,4) *				
-	200,0	200,0	- Rapatriement de Cambodgiens de divers pays	100,0
			INSTALLATION SUR PLACE	
543,3	462,3	462,3	- Dévelop. & diffusion des bases de données relatives à la protection	462,3
370,0	100,0	220,0	- Production de 'Les réfugiés dans le monde'	400,0
420,3	575,5	376,0	- Activités de formation	376,0
110,0	130,0	80,0	- Assistance aux réfugiés handicapés	80,0
(72,2) *				
440,0	1 140,0	950,0	- Campagne de sensibilisation du public aux problèmes des réfugiés	950,0
90,0	180,0	240,0	- Evaluations	240,0
326,0	200,0	406,5	- Consultants techniques sur le terrain	400,0
382,8	332,0	461,0		310,0
82,0	82,0	92,0	- Activités relatives aux ONG	92,0
-	-	20,0	- Projets par pays	20,0
			REINSTALLATION	
1 185,0	1 130,5	1 346,5	- Réinstallation de cas individuels de divers pays	1 336,5
(523,2) *				
63,7	63,7	70,0	- Formation linguistique pour réfugiés réinstallés	70,0
4 771,3	2 487,3	3 282,0	EXECUTION DU PROGRAMME a/	2 932,4
2 765,3	3 404,6	3 425,0	APPUI ADMINISTRATIF b/	3 808,2
13 181,0	13 028,7	15 856,5	TOTAL (1)	13 837,1

Tableau VIII.1 **

AUTRES PROGRAMMES

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

1995	1996		1997	
MONTANT ENGAGE	ALLOCATION APPROUVEE PAR COMEX 1995	ALLOCATION REVISEE PROPOSEE	SOURCE DES FONDS ET TYPE D'ASSISTANCE	ALLOCATION PROPOSEE/ PROJECTION
PROGRAMMES SPECIAUX (2)				
65,4	-	120,0	- Compte d'éducation	-
OPERATIONS SPECIALES				
11,1	-	-	- Programme en faveur des rapatriés au Cambodge	-
721,5	-	838,2	- Plan d'action global	-
681,4	800,0	800,0	- Matériel de conscientisation du public	800,0
AUTRES FONDS FIDUCIAIRES				
2 515,8 (2 491,8) *	1 568,0	1 000,0	- DAFI	1 000,0
5 489,7 (5 489,7) *	10 000,0	7 000,0	- Vivres hors budget	-
380,2	-	1 410,4	- Coordination des programmes de réfugiés au plan de l'environnement	898,0
2 400,0	2 350,0	1 860,1	- Campagne de conscientisation du public	1 759,1
100,0	100,0	200,0	- Fonds de préparation des projets et programmes	200,0
80,0	200,0	200,0	- Identification et formulation de projets d'aide aux réfugiés et de développement	200,0
-	-	400,0	- Fonds pour l'action en faveur des femmes réfugiées	400,0
231,2	-	146,6	- Autres	40,3
EXECUTION DU PROGRAMME a/				
716,5	856,3	1 600,0	- Opération Rwanda/Burundi	1 507,6
-	-	1 526,5	- Assistance humanitaire en ex-Yougoslavie	1 700,0
716,4	856,2	-	- Corne de l'Afrique	-
716,4	856,2	-	- Rapatriement afghan	-
-	-	208,9	- Autres	208,9
APPUI ADMINISTRATIF b/				
829,9	887,7	2 500,0	- Opération Rwanda/Burundi	2 263,5
-	-	2 185,1	- Assistance humanitaire en ex-Yougoslavie	2 400,0
829,8	887,7	-	- Corne de l'Afrique	-
829,8	887,7	-	- Rapatriement afghan	-
1 283,7	-	700,0	- Logement du personnel	700,0
-	-	1 305,2	- Autres	736,2
10 597,3	20 249,8	24 001,0	TOTAL (2)	14 813,6
23 778,3	33 278,5	39 857,5	TOTAL (1+2)	28 650,7

a/ Voir tableaux VIII.4, VIII.6 et VIII.8.

b/ Voir tableaux VIII.5, VIII.7 et VIII.9.

* Représente les montant alloués/engagés pour des pays spécifiques qui sont désormais inclus dans les tableaux pertinents par pays/région.

**Le tableau suivant est le VIII.4. Les informations relatives au personnel sont incluses dans les tableaux concernant le Siège.

TABLEAU VIII.4

**COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
DEPENSES POUR 1995 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par division/bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)**

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE				AUTRES	
							FUNCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES			
Division du Contrôleur et des services de gestion - IMIS (DELPHI)	1,1		1,1			1,1						(107,3)
Division des programmes et de l'appui aux opérations - Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence	3 379,8	782,0	4 161,8	2 116,0	29,6		13,8			2 002,4		114,2
Appui au terrain	524,3	220,7	745,0	745,0								(354,2)
- Dépenses de personnel extraordinaires		259,4	259,4	40,2								(96,3)
- Appui au terrain, télécommunications	154,6	78,2	232,8	24,7	19,0	5,0	0,5		20,0	34,1		(601,3)
- Appui au terrain, ICSS		81,5	81,5	6,2	67,5		7,8			163,6		(31,9)
- Conférence Byurundi												(3,9)
Formation	139,1	114,4	253,5	14,8	225,7		13,0					(12,7)
- Protection/Droit des réfugiés	70,6	31,7	102,3	26,9	64,3		11,1					48,3
- Protection/Droit des réfugiés, Europe	34,0	80,1	114,1		63,1		51,0					15,9
- Formation à la gestion des situations d'urgence (EMTP)	80,8	103,4	184,2		97,7	64,6	21,6		0,3			57,6
- Ateliers pour les administrateurs chargés des situations d'urgence	123,4	148,6	272,0	0,8	198,6	22,4	50,3		0,7			2,2
- Gestion des programmes	27,8	27,8	27,8		24,8		2,2					(15,8)
- FOBS	38,3	55,9	94,2		68,3	19,4	6,5					2,4
- Gestion des vivres	17,3	53,1	70,4		68,5	3,5	1,9					(0,4)
- Enregistrement/Statistiques	57,4	50,4	107,8		101,5		2,8					17,8
- Appui technique	70,9	31,9	102,8		102,1		0,7					(3,7)
- Planification orientée vers la population	43,1	58,0	101,1		92,3	0,2	8,8					(2,1)
- Réinstallation	8,8		8,8		3,8		5,0					(112,0)
- Base de données d'information du CDR			0,0									
- Repatriement librement consenti			0,0									
TOTAL	4 771,3	2 149,3	6 920,6	2 974,6	1 226,6	116,2	382,1	21,0	2 200,1	21,0	2 200,1	(1 073,2)
1995 (DEPENSES)	4 771,3	2 149,3	6 920,6	2 974,6	1 226,6	116,2	382,1	21,0	2 200,1	21,0	2 200,1	(1 073,2)
AUGMENTATION (BAISSE)*	(186,3)	(886,9)	(1 073,2)	(172,6)	(180,3)	(654,8)	25,3	(52,5)	(38,3)	73,5	2 238,4	(31,9)
1995 (BUDGET REVISE)	4 957,6	3 036,2	7 993,8	3 147,2	1 406,9	771,0	356,8	73,5	2 238,4	73,5	2 238,4	(31,9)

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU VIII.5

COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
DEPENSES POUR 1995 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE			
							FUNCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
Division des programmes et de l'appui aux opérations	52,4	232,4	284,8	282,0			2,6	0,2		(88,0)
- Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence										
- Projet de système de gestion des carrières	1 015,2	1 202,3	2 217,5	1 932,9	198,7	31,0	45,7	6,8	2,4	341,5
Appui au terrain										
- Dépenses de personnel extraordinaires	81,3	181,0	262,3	262,3						(184,6)
- Appui au terrain, télécommunications	279,3	219,2	498,5	45,6	8,7	37,1	71,0	79,0	75,0	(177,2)
- Gestion de l'actif	189,1	36,3	225,4	48,8	260,1		15,8	30,4	16,1	69,9
- E-Mail, terrain	200,0	45,5	245,5						236,3	(221,5)
- V S A T, Terrain	4,1		4,1		10,4	39,2				(495,8)
- Appui au terrain, ICSS	231,1		231,1		103,9	11,4	0,6		115,2	(262,6)
Formation										
- Traitement des données et communications	75,8	96,3	172,1		71,1	51,0		2,9	46,2	(39,4)
- Administration du personnel	65,6	139,5	205,1	0,6	196,7	1,0	6,8			(98,8)
- Finances		1,3	1,3							1,3
- Information sur les questions de sécurité	27,6	16,3	43,9		27,6	13,8	2,5			(31,7)
- Gestion	166,4	149,8	316,2	44,2	55,7	157,8	18,8	25,2	14,5	(224,3)
- Information et orientation		0,0	0,0							(24,0)
- Aptitudes à la communication	281,6	112,3	393,9	2,2	16,9	366,9		7,4	0,5	134,9
- Etudes extérieures	79,5	25,1	104,6		25,1	49,7				(7,9)
- Responsables chargés de l'administration/finances	4,5		4,5		4,5					(21,7)
- Logistique/Achats	11,8	32,2	44,0		42,9			0,6		5,0
Logement du personnel		1 263,7	1 263,7				254,3		1 009,4	0,0
TOTAL	2 765,3	3 753,2	6 518,5	2 618,6	1 023,6	758,9	449,3	152,5	1 515,6	(1 324,8)
1995 (DEPENSES)	2 765,3	3 753,2	6 518,5	2 618,6	1 023,6	758,9	449,3	152,5	1 515,6	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(892,8)	(432,0)	(1 324,8)	(20,9)	(190,0)	(465,1)	(74,1)	33,5	(608,2)	
1995 (BUDGET REVISE)	3 658,1	4 185,2	7 843,3	2 639,5	1 213,6	1 224,0	523,4	119,0	2 123,8	

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU VIII.6

COUTS RELATIFS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		AUTRES	
							FOURNITURES & EQUIPEMENTS	FUNCTIONNEMENT		
Division du Contrôleur et des services de gestion - DELPHI	345,7		345,7	25,4	38,0	165,5	2,5	2,1	112,2	156,3
Division des programmes et de l'appui aux opérations - Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence - SIMS	957,6 75,7	972,2 220,7	1 929,8 296,4	1 876,8 99,0	39,6 55,0	45,0	11,4 15,0	2,0 52,4	30,0	(122,5) 296,4
Appui au terrain - Appui au terrain, ICSS - Dépenses de personnel extraordinaires - Appui au terrain, télécommunications	189,4 585,0 189,2	190,0 340,0 297,3	379,4 925,0 486,5	0,0 925,0 31,6	39,8 12,9	89,8	11,4 345,7	15,2 96,3	223,2	0,0 (448,7) 580,0 54,9
Formation - Protection/Droit des réfugiés - Protection/Droit des réfugiés, Europe - Formation à la gestion des situations d'urgence (EMTP) - Atelier pour les administrateurs chargés des situations d'urgence - Gestion des programmes - Gestion des vivres - Enregistrement/Statistiques - Appui technique - Planification orientée vers la population - Réinstallation - Base de données d'information du CDR - Rapatriement librement consenti - Environnement - Gestion de l'actif	158,5 60,0 52,4 101,2 127,0 62,0 41,0 66,9 50,4 65,0 28,4 113,5 13,1	177,3 70,0 52,4 89,4 137,0 62,0 41,0 67,0 50,4 65,0 28,4 253,2 208,9 13,2	335,8 130,0 104,8 190,6 264,0 124,0 82,0 133,9 100,8 130,0 56,8 366,7 208,9 26,3	267,7 114,8 104,8 111,8 240,0 70,0 70,0 128,4 126,0 56,8 285,2 135,4	27,7 114,8 104,8 111,8 240,0 70,0 70,0 128,4 126,0 56,8 285,2 135,4	24,6 9,0 72,8 190,6 42,0 0,6	43,5 4,6 4,0 22,0 10,0 10,0 4,3 18,6 4,0 16,8 2,0 3,3	1,6 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 0,6	0,6	0,0 (10,0) 25,1 0,0 (30,0) 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 56,8 234,5 208,9 26,3
TOTAL	3 282,0	3 335,4	6 617,4	3 093,2	1 928,0	517,3	529,1	183,8	366,0	997,0
1996 (BUDGET REVISE)	3 282,0	3 335,4	6 617,4	3 093,2	1 928,0	517,3	529,1	183,8	366,0	
AUGMENTATION (BAISSE)*	480,3	516,7	997,0	712,0	280,3	(260,1)	145,3	112,2	7,3	
1996 (BUDGET INITIAL)	2 801,7	2 818,7	5 620,4	2 381,2	1 647,7	777,4	383,8	71,6	358,7	

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU VIII.7

COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET REVISE 1996 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)
	PG	PS	TOTAL	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
				PERSONNEL	VOYAGES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Division du Contrôleur et des services de gestion - DELPHI	389,2	983,6	1 372,8	76,8	109,6	836,0	7,4	6,3	336,7	1 372,8
Division des programmes et de l'appui aux opérations - Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence - SIMS	120,7	281,8 223,6	281,8 344,3	268,8 145,1	10,4 56,5	45,9	2,2 15,5	0,4 52,3	29,0	(94,1) 344,3
Division de la gestion des ressources humaines - Projet de système de gestion des carrières	108,6	1 717,0	1 825,6	616,8	850,0	147,5	121,3	90,0		1 042,1
Appui au terrain										
- Appui au terrain, ICSS	636,0	642,0	1 278,0	0,0	209,8	443,7	13,2	15,2	596,1	770,3
- Dépenses de personnel extraordinaires	590,0	335,0	925,0	925,0						800,0
- Appui administratif, télécommunications	158,7	368,6	527,3	48,7	12,9	60,0	314,3	151,4	54,0	(29,3)
- Gestion de l'actif	127,0	127,8	254,8	102,2	5,0	60,0	16,6	17,0		254,8
- E-Mail, Terrain	216,0	216,0	432,0	49,2	88,0	105,0			189,8	77,8
- V S A T, Terrain	166,1	182,5	348,6		60,0	59,1			229,5	(1 403,0)
Formation										
- Traitement des données et communications	95,0	95,1	190,1		61,0	129,1				(40,0)
- Administration du personnel	132,3	132,5	264,8		243,2		21,6			(113,0)
- Finances	33,0	32,0	65,0		65,0					65,0
- Information sur les questions de sécurité	68,0	68,4	136,4	8,2	121,2	7,0				62,9
- Gestion	110,2	110,2	220,4		190,0	30,4				(390,0)
- Information et orientation	7,5	7,5	15,0			15,0				(15,0)
- Aptitudes à la communication	235,6	235,6	471,2		82,0	371,0		5,2		206,2
- Etudes extérieures	115,7	115,7	231,4		49,0	182,4				106,2
- Responsables chargés de l'administration/finances	9,4	9,4	18,8	8,8		10,0				(7,4)
- Logistique/Achats	46,8	46,8	93,6		73,0	5,0				93,6
- Gestion du stress	59,2	59,2	118,4	36,0	82,4					118,4
Logement du personnel		700,0	700,0				180,0		520,0	700,0
TOTAL	3 425,0	6 690,3	10 115,3	2 285,6	2 369,0	2 447,1	705,1	339,0	1 969,5	3 922,6
1996 (BUDGET REVISE)	3 425,0	6 690,3	10 115,3	2 285,6	2 369,0	2 447,1	705,1	339,0	1 969,5	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(104,6)	4 027,2	3 922,6	1 071,3	1 120,2	1 371,3	454,9	243,9	(339,0)	
1996 (BUDGET INITIAL)	3 529,6	2 663,1	6 192,7	1 214,3	1 248,8	1 075,8	250,2	95,1	2 308,5	

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU VIII.8

**COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)**

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES		
Division du Contrôleur et des services de gestion - DELPHI	471,3		471,3		24,1	241,6			0,2	205,4	125,6
Division des programmes et de l'appui aux opérations - Section de préparation et de reprise aux situations d'urgence - SIMS	420,5 174,7	991,0 174,7	1 411,5 349,4	1 358,7 70,0	39,6 160,0	64,4	11,2 16,0		2,0 34,0	5,0	(518,3) 53,0
Appui au terrain - Appui au terrain, ICSS - Dépenses de personnel extraordinaires - Appui au terrain, télécommunications	182,3 472,5 191,1	181,2 477,5 313,4	363,5 950,0 504,5	0,0 950,0 12,5	0,0	165,6	11,9		16,2	169,8	(15,9) 25,0 18,0
Formation - Protection/Droit des réfugiés - Protection/Droit des réfugiés, Europe - Formation à la gestion des situations d'urgence (EMTP) - Ateliers pour les administrateurs chargés des situations d'urgence - Gestion des programmes - Gestion des vivres - Enregistrement/Statistiques - Appui technique - Planification orientée vers la population - Réinstallation - Base de données d'information du CDR - Rapatriement librement consenti - Environnement - Gestion de l'actif	158,5 70,0 52,4 95,3 168,5 62,0 41,0 66,9 50,4 65,0 28,4 148,5 13,1	177,3 70,0 52,4 95,3 125,5 62,0 41,0 67,1 50,4 65,0 28,4 222,2 208,9 13,2	335,8 140,0 104,8 190,6 294,0 124,0 82,0 134,0 100,8 130,0 56,8 370,7 208,9 26,3	267,7 124,8 104,8 111,8 270,0 70,0 70,0 128,4 80,2 126,0 56,8 330,2 57,0 20,0	24,6 9,0	72,8	4,0 22,0 10,0 10,0 18,6 4,0		1,6 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 2,0 4,2	0,6	0,0 10,0 0,0 (0,0) 30,0 0,0 0,0 0,1 0,0 0,0 0,0 4,0 0,0 0,0 0,0 (288,5)
TOTAL	2 932,4	3 416,5	6 348,9	2 526,6	2 054,0	657,6	541,7	188,2	389,8	389,8	(288,5)
1997 (BUDGET INITIAL)	2 932,4	3 416,5	6 348,9	2 526,6	2 054,0	657,6	541,7	188,2	389,8	389,8	
AUGMENTATION (BAISSE)*	(349,6)	81,1	(268,5)	(566,6)	126,0	140,3	12,6	4,4	1,8	1,8	
1996 (BUDGET REVISE)	3 282,0	3 335,4	6 617,4	3 093,2	1 928,0	517,3	529,1	183,8	366,0	366,0	

* Budget initial 1997 par rapport à budget révisé 1996

TABLEAU VIII.9

COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par activité et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

AUTRES PROGRAMMES

ACTIVITE	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)
	TOTAL			SERVICES CONTRACTUELS	DEFENSES DE FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENT	AUTRES			
	PG	PS							DEPENSES DE PERSONNEL	
Division du Contrôleur et des services de gestion - DELPHI	470,3	935,1	1 405,4	72,3	724,8	0,6	607,7	32,6		
Division des programmes et de l'appui aux opérations - Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence - SIMS	169,7	194,1 183,8	194,1 353,5	180,9 64,2	64,4	0,4 35,0	2,3 18,0	(87,7) 9,2		
Division de la gestion des ressources humaines - Projet de système de gestion des carrières		736,2	736,2	222,1	450,0	10,0	54,1	(1 089,4)		
Appui au terrain		505,4	997,8	0,0	390,7	16,5	406,0	(280,2)		
- Appui au terrain, ICSS	492,4	472,5	950,0	950,0	12,6	359,4	127,8	25,0		
- Dépenses de personnel extraordinaires	477,5	333,4	510,3	10,5	35,4	277,6	1 205,0	(17,0)		
- Appui au terrain, télécommunications	176,9	262,0	524,0	49,2	161,8	1 049,5	277,6	(254,8)		
- Gestion de l'actif	262,0	705,0	1 398,1	134,0	59,1			92,0		
- E-Mail, terrain	693,1							1 049,5		
- V S A T, terrain										
Formation										
- Traitement des données et communications	115,0	115,1	230,1	101,0	129,1			40,0		
- Administration du personnel	139,4	140,4	279,8	258,2	21,6			15,0		
- Finances	33,0	32,0	65,0	65,0				0,0		
- Information sur les questions de sécurité	84,9	89,4	174,3	4,1	40,9	3,2	4,0	37,9		
- Gestion	305,2	305,2	610,4	117,1	236,6	4,6		390,0		
- Information et orientation	75,3	75,3	150,6	144,6	6,0			135,6		
- Aptitudes à la communication	132,5	132,5	265,0	30,0	205,0	30,0		(206,2)		
- Etudes extérieures	62,6	62,6	125,2	64,0	55,0	1,8		(106,2)		
- Responsables chargés de l'administration/finances	13,1	13,1	26,2	6,2	15,0			7,4		
- Logistique/Achats	46,1	47,4	93,5	73,0	5,0	1,2		(0,1)		
- Gestion du stress	59,2	700,0	118,4	82,4				0,0		
Logement du personnel		700,0	700,0	36,0	180,0			520,0		
TOTAL	3 808,2	6 099,7	9 907,9	1 523,2	2 464,9	231,1	3 044,6	(207,4)		
1997 (BUDGET INITIAL)	3 808,2	6 099,7	9 907,9	1 523,2	2 464,9	231,1	3 044,6			
AUGMENTATION (BAISSE)*	383,2	(590,6)	(207,4)	(762,4)	95,9	(486,1)	(107,9)	1 075,1		
1996 (BUDGET REVISE)	3 425,0	6 690,3	10 115,3	2 285,6	2 360,0	705,1	3 399,0	1 969,5		

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

CHAPITRE IX. SIEGE

I. INTRODUCTION

1. Les paragraphes suivants fournissent une information sur les coûts d'exécution au programme et d'appui administratif pour tous les postes et toutes les activités connexes au Siège. Une définition des activités d'exécution du programme et d'appui administratif figure dans l'introduction (par. 6) de ce document. Les dépenses autres que de personnel se répartissent au prorata entre l'exécution du programme et l'appui administratif. Les budgets et les dépenses engagées au Siège pour les activités conduites sur le terrain sont présentés séparément au chapitre VIII traitant des "Autres programmes". L'organigramme indiquant les Divisions et les Bureaux du Siège, ainsi que le lien avec la présence du HCR sur le terrain, figure à l'annexe II.

2. Toutes les sommes mentionnées dans ce texte concernant les coûts relatifs à l'exécution du programme et à l'appui administratif au Siège sont données toutes sources de fonds confondues, y compris la contribution du Budget ordinaire des Nations Unies. Le tableau IX.1 présente une ventilation par source de fonds, par Division et Bureau régional. Des chiffres détaillés sur les variations en 1995 et en 1996 ainsi que les propositions pour 1997 sont donnés dans le texte ci-après.

3. Les activités ayant d'importantes répercussions budgétaires figurent dans les tableaux IX.4 à 9 et sont décrites ci-dessous.

II. DEPENSES ET ESTIMATIONS DU SIEGE

4. Les dépenses (1995) et les estimations (1996 et 1997) sont présentées par Division et par Bureau régional au tableau IX.1. Les dépenses du Siège pour 1995 se sont élevées à 133 243 500 dollars, dont 55 078 000 dollars au titre des Programmes généraux, 50 228 800 dollars au titre des Programmes spéciaux et le reste, 27 936 700 dollars, au titre de la contribution du Budget ordinaire des Nations Unies aux dépenses d'administration du HCR. Les estimations révisées pour 1996 s'établissent à 123 116 000 dollars (contre les estimations initiales de 104 400 000 dollars). Les projections pour 1997 s'élèvent à 119 777 200 dollars. Les besoins initiaux pour 1997 sont provisoires. Ils seront précisés à la fin de 1996.

III. POSTES AU SIEGE

5. Les besoins en postes révisés pour 1996 (au 1er juillet 1996) par Division et Bureau régional au Siège (voir les tableaux II.9 et IX.2) s'établissent à 836,8 années-travail (838 postes); ils se répartissent ainsi : 369,1 années-travail pour l'exécution du programme et 467,7 années-travail pour l'appui administratif. Les chiffres révisés pour 1996 excluent les administrateurs auxiliaires qui représentent 7,9 années-travail. Il convient de noter que quelque 22 de ces postes concernent des effectifs travaillant au titre des "Autres programmes". Les besoins initiaux de postes pour 1997 sont actuellement estimés à 813,2 années-travail. Le tableau IX.2 donne des détails sur les besoins de postes pour 1996 (révisés) et 1997 (initiaux). Une analyse des changements intervenus au plan des postes figure au tableau IX.3.

6. L'accroissement net (estimations révisées de 1996 par rapport aux estimations initiales pour 1996) des besoins en postes pour 1996 est de 86,3 années-travail, soit 82 postes. Cette augmentation nette s'explique par les éléments suivants : la création de postes (22,4 années-travail); la reconduction de postes qu'il était à l'origine prévu de supprimer à la fin de 1995 ou en 1996 (81,8 années-travail, y compris la prolongation de postes dans l'Unité spéciale pour le Rwanda et le Burundi de 18 années-travail, ainsi que pour l'Unité chargée de l'Opération spéciale pour l'ex-Yougoslavie, soit 18 années-travail); et les postes supprimés (17,1 années-travail). L'essentiel des créations de postes ont concerné la Division du Contrôleur et des services de gestion, ainsi que les Bureaux régionaux. Ces augmentations, partiellement compensées par des suppressions, sont examinées ci-dessous aux paragraphes correspondant aux Divisions ou Bureaux régionaux concernés.

7. Un récapitulatif des effectifs du HCR (total des postes; postes sur le terrain; postes au Siège; et Siège, en pourcentage du nombre total de postes) figure ci-après :

Date	Total	Terrain	Siège	Siège/Total
1.1.91	2 156	2 629	527	24,4 %
1.1.92	2 389	1 796	593	24,8 %
1.1.93	3 240	2 555	685	21,1 %
1.1.94	3 463	2 714	749	21,6 %
1.1.95	5 175	4 334	841	16,3 %
1.1.96	5 365	4 527	838	15,6 %
1.7.96	5 414	4 576	838	15,5 %

IV. COÛTS D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPUI ADMINISTRATIF

8. Une analyse des variations (dépenses réelles en 1995 par rapport aux estimations révisées pour 1995; besoins révisés pour 1996 par rapport aux estimations initiales pour 1996; et estimations initiales pour 1997 par rapport aux besoins révisés pour 1996) au plan des coûts EP et AA au Siège est indiquée au chapitre II, par. 53 à 55.

V. DIVISIONS ET BUREAUX REGIONAUX

A. Direction exécutive et gestion

9. La Direction exécutive et la gestion comprend le Cabinet du Haut Commissaire, le Service d'inspection et d'évaluation, le Centre de documentation et de recherche, et la Section de l'organisation et des méthodes. Le Haut Commissaire et le personnel du Cabinet dirigent les activités du HCR, alors que le Service d'inspection et d'évaluation permet au Haut Commissaire d'évaluer les activités du HCR dans ses Bureaux extérieurs, y compris la qualité globale de la représentation, la réalisation des objectifs, la responsabilité administrative et financière globale. L'ancien Centre de documentation sur les réfugiés a été détaché de la Division de la protection internationale en janvier 1996 et a été réorganisé en tant que Centre de documentation et de recherche. Il fait rapport au Haut Commissaire assistant.

1. Cabinet

10. Les dépenses réelles en 1995 concernant le Cabinet du Haut Commissaire ont été plus élevées que le budget révisé, essentiellement pour la couverture des besoins supplémentaires d'assistance temporaire pour fournir un appui au Groupe directeur temporaire pour la mise en oeuvre des recommandations sur le rôle du bureau pour une zone géographique et à l'Equipe de travail sur la gestion du programme, ainsi que pour les déplacements officiels. Le budget révisé pour 1996 est plus élevé que les estimations initiales. Le poste de Haut Commissaire assistant a été créé, suite à l'approbation de la quarante-sixième session du Comité exécutif en 1995, et les postes d'assistant exécutif et de secrétaire pour appuyer l'action du Haut Commissaire assistant ont été prolongés. Afin de régulariser les besoins d'assistance temporaire à long terme, le poste de médiateur a été créé. En conséquence, un poste de secrétaire pour le Médiateur a également été créé. Le budget initial pour 1997 reste identique au budget révisé pour 1996.

2. Service d'inspection et d'évaluation

11. Le Service d'inspection et d'évaluation a commencé à fonctionner à partir de la mi-95. Des procédures et une méthodologie pour les inspections ont été mises au point et le personnel de la Section a entrepris un programme complet d'inspection et d'évaluation. Les dépenses réelles révèlent une augmentation par rapport aux estimations révisées de 1995 en raison d'évaluations imprévues et de besoins en personnel. Une assistance temporaire a été requise pour conduire une étude du processus de rapatriement au Mozambique afin de tirer les leçons pour la planification d'autres opérations. Pour 1996, les estimations révisées sont légèrement supérieures aux estimations initiales. Cette augmentation a trait aux missions d'inspection identifiées couvrant une trentaine de pays. Les inspections ont pour but d'améliorer la qualité des activités du HCR sur le terrain, moyennant l'évaluation globale des opérations dans les pays ainsi que leur gestion. Comme en 1995, une assistance temporaire est requise pour couvrir certains besoins en personnel supplémentaire. Les estimations initiales pour 1997 sont de l'ordre des estimations révisées pour 1996.

3. Centre de documentation et de recherche

12. Le Centre de documentation et de recherche sert de centre de ressources au HCR et fournit aux utilisateurs extérieurs et intérieurs des collections faisant autorité d'ouvrages sur les réfugiés, de documents juridiques et d'informations sur les pays d'origine. Ces collections respectent le mandat du Haut Commissariat et servent les intérêts d'une clientèle qui, à part le HCR, inclut d'autres institutions intergouvernementales, des gouvernements, des ONG et d'autres entités intéressées par tout l'éventail de questions liées aux réfugiés. En outre, et dans le contexte de son nouveau mandat élargi depuis janvier 1996, le CDR s'est vu confier la responsabilité de contribuer à la capacité de recherche du HCR et, partant, de renforcer le processus décisionnel du Haut Commissariat. Cette nouvelle orientation implique un examen des politiques du HCR sur un certain nombre de questions ayant directement trait à l'exécution efficace du mandat du Haut Commissariat. Afin de répondre à cette nouvelle orientation, le CDR agit en tant qu'agent centralisateur pour l'établissement de réseaux de recherche extérieurs et pour une coopération avec des réseaux existants.

13. Les dépenses pour 1995 ont été plus élevées que le budget révisé de 1995. Cela est dû aux besoins additionnels d'assistance temporaire et de consultants. Le budget révisé pour 1996 est plus élevé que le budget initial pour 1996 en raison de la création du poste de rédacteur associé. En outre, et suite à la décision du Haut Commissaire de restructurer le Centre de documentation sur les réfugiés et d'établir un Centre de documentation et de recherche, cinq postes de l'Unité de conseil politique pour la Communauté d'Etats indépendants et les Etats baltes, du Secrétariat et de la Division des programmes et de l'appui aux opérations ont été intégrés dans la nouvelle structure. Un poste a également été créé pour la publication de *Les réfugiés dans le monde*. Les budgets administratifs pertinents ont également été intégrés dans les budgets révisés du CDR pour 1996. En attendant un examen ultérieur des besoins pour renforcer la capacité de recherche politique du HCR, il est prévu que le budget initial de 1997 soit inférieur au budget révisé de 1996.

4. Section de l'organisation et des méthodes

14. Vers la fin de 1995, la Section de l'organisation et des méthodes a été transférée de la Division du Contrôleur et des services de gestion au Cabinet, sous la supervision du Haut Commissaire adjoint. Les dépenses réelles pour 1995 se sont situées dans le cadre des estimations révisées. Le budget révisé pour 1996 par rapport au budget initial de 1996 traduit une réduction d'un peu plus de 150 000 dollars, due à la suppression d'un poste de secrétaire et d'un poste d'administrateur contre une ouverture de crédits plus élevée pour les services de consultants. Les estimations initiales pour 1997 ne sont pas plus élevées que les estimations révisées de 1996.

B. Division de la protection internationale

15. La Division de la protection internationale est essentiellement responsable devant le Haut Commissaire de la mise au point, de la formulation et de la promulgation des politiques en matière de protection internationale nécessaires à l'exécution du mandat du HCR, ainsi que de la coordination et direction des activités globales du HCR en la matière. La Division comprend le Bureau du Directeur, la Section des Conseils juridiques généraux, l'Appui juridique régional, la Section de promotion des droits des réfugiés, la Section de la réinstallation et la Section d'appui aux opérations de protection. A compter de janvier 1996, le Centre de documentation sur les réfugiés a été transféré au Cabinet.

16. Les dépenses réelles pour 1995 ont été supérieures au budget révisé de 1995. Cela a été principalement dû au prolongement du poste de Conseil juridique principal (Questions juridiques non liées aux réfugiés), dont la suppression était prévue en décembre 1994 mais qui a été prolongé jusqu'en décembre 1995, ainsi qu'à la nécessité de missions supplémentaires du personnel de la Division. Le budget révisé pour 1996 est légèrement supérieur au budget initial. L'augmentation est principalement due à la création d'un poste de juriste (Apatridie) dans la Section des Conseils juridiques généraux et d'un poste d'Administrateur principal chargé de la réinstallation dans la Section de la réinstallation. Un poste de juriste (Questions juridiques non liées aux réfugiés) a été redéployé dans la Division du Contrôleur au début de 1996. Les estimations initiales pour 1997 se situent dans le cadre des estimations révisées pour 1996.

C. Bureaux régionaux

17. Le Siège compte cinq Bureaux régionaux : Afrique; Asie et Océanie; Amériques et Caraïbes; Europe; et Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Aux fins de ce document, l'Unité pour l'Opération spéciale en ex-Yougoslavie (SOFY), directement responsable devant le Haut Commissaire, est étudiée dans le cadre du Bureau régional pour l'Europe. Les Bureaux régionaux aident le Haut Commissaire à élaborer, formuler et promulguer des politiques concernant les activités du HCR dans leurs zones géographiques de compétence. Ils sont également responsables devant le Haut Commissaire des activités nécessaires à la protection et à l'assistance des réfugiés dans leurs régions respectives; ils travaillent par l'intermédiaire des délégués du Haut Commissaire sur le terrain.

1. Bureau régional pour l'Afrique

18. Les dépenses en 1995 pour le Bureau régional pour l'Afrique sont plus élevées que les estimations révisées, essentiellement en raison de dépenses plus élevées que prévu concernant l'assistance temporaire et les déplacements officiels dans l'Unité spéciale pour le Rwanda et le Burundi. Cette Unité spéciale a été créée en 1993 pour une année afin de se concentrer sur les programmes d'urgence en faveur des réfugiés burundais au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre. Toutefois, suite à l'exode de masse des réfugiés rwandais en République-Unie de Tanzanie et à l'est du Zaïre, et en raison de l'absence de progrès dans le cadre du rapatriement, l'Unité a été prolongée; en conséquence, les estimations révisées pour 1996 sont plus élevées que les estimations initiales. Deux postes additionnels, un employé d'administration et une secrétaire, ont également été créés pour 1996 et 1997. Les suppressions opérées dans le Bureau couvrent un poste d'administrateur de zone géographique et un employé principal de programme dans la zone géographique V, suite à l'achèvement du rapatriement des réfugiés mozambicains. Deux postes de secrétaire seront également supprimés à la fin de 1996. Les estimations initiales pour 1997 se situent dans le cadre des estimations révisées pour 1996.

2. Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie

19. Pour le Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie, les principales variations entre le budget révisé de 1995 et les dépenses réelles ont été largement dues au fait que la suppression prévue du poste de directeur adjoint et du poste de secrétaire a été différée de la fin août à la fin décembre, et du fait de besoins supplémentaires de déplacement de cadres dans le cadre du PAG. L'augmentation des estimations pour 1996 est due à la prolongation d'un poste d'administrateur principal chargé de zone géographique et d'un poste d'administrateur de zone géographique pour le deuxième semestre de 1996, ainsi que pour une assistance temporaire dans le cadre du PAG. Le budget initial pour 1997 tient compte de la suppression prévue d'un poste d'administrateur chargé de zone géographique, devant accompagner l'achèvement prévu du PAG.

3. Bureau régional pour l'Europe

20. Les dépenses en 1995 pour le Bureau régional pour l'Europe sont plus élevées que les estimations révisées pour 1995. Ce changement est essentiellement dû à une augmentation de postes pour la Conférence de la CEI, à l'Opération d'urgence au nord du Caucase et aux besoins d'assistance temporaire

imprévus pour alléger la charge de travail du Secrétariat. Les estimations révisées pour 1996 sont plus élevées que les estimations initiales, surtout du fait de la nécessité de prolonger les postes pour la Conférence de la CEI jusqu'à la fin août 1996 et pour créer un poste de chargé de liaison pour le rapatriement vers l'ex-Yougoslavie. Des fonds supplémentaires pour l'assistance temporaire et les frais de voyage se sont également révélés nécessaires pour couvrir les préparatifs de la Conférence de la CEI. Les estimations initiales pour 1997 sont inférieures aux estimations révisées pour 1996 en raison principalement de la réduction du personnel pour la Conférence de la CEI.

a) Unité pour l'Opération spéciale en ex-Yougoslavie

21. Cette Unité fait directement rapport au Haut Commissaire et travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial afin d'appuyer le Programme d'assistance humanitaire du HCR en ex-Yougoslavie. Depuis décembre 1995, le HCR a opéré un déplacement de priorités vers le retour et le rapatriement afin de saisir l'occasion offerte de mettre en oeuvre des solutions durables. Les dépenses pour 1995 sont plus élevées que le budget révisé en raison de frais de voyage plus élevés que prévu. L'Unité pour l'Opération spéciale en ex-Yougoslavie n'a pas été budgétisée dans les estimations initiales pour 1996 en raison de l'imprévisibilité de la situation, mais tous les postes ont désormais été prolongés jusqu'en décembre 1997. En outre, quatre postes (administrateur principal chargé de liaison, administrateur chargé des relations extérieures, administrateur associé chargé de la protection et employé d'administration) ont également été créés pour 1996 et 1997. Les estimations initiales pour 1997 sont de l'ordre des estimations révisées pour 1996.

4. Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes

22. Les dépenses réelles en 1995 se sont situées dans le cadre du budget révisé. Le budget révisé pour 1996 est légèrement supérieur aux estimations initiales. L'augmentation au titre de l'assistance temporaire a été compensée par des besoins inférieurs au titre des voyages. Le budget initial pour 1997 sont de l'ordre du budget révisé de 1996.

5. Bureau régional pour l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

23. Les variations entre les dépenses réelles pour 1995 et les estimations révisées pour 1995 sont dues au retour du poste de directeur prêté au Cabinet du Haut Commissaire. De ce fait, les besoins révisés pour 1996 sont plus élevés que les estimations initiales. En outre, des fonds ont été budgétisés pour un consultant afin de mettre à jour le plan de déploiement au Sahara occidental, ainsi qu'au titre d'une assistance temporaire pour la rédaction d'un rapport sur le projet en Asie centrale. Les estimations initiales pour 1997 sont de l'ordre des estimations révisées pour 1996.

D. Division des relations extérieures

24. La Division est notamment chargée d'aider le Haut Commissaire à formuler des politiques de relations extérieures et à établir et à entretenir d'étroites relations avec les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, le grand public et les médias. Elle est également responsable de la mobilisation des fonds et des ressources requises pour financer les programmes du HCR.

La Division des ressources extérieures comprend le Bureau du Directeur, le Coordonnateur des organisations non gouvernementales, le Service du financement des programmes, le Service des affaires interorganisations et du Secrétariat, l'Unité d'information de masse, le Service de l'information, y compris la recherche de fonds dans le secteur privé.

1. Service du financement des programmes

25. Les dépenses en 1995 au titre du Service du financement des programmes ne révèlent aucune variation significative par rapport au budget révisé de 1995, si ce n'est qu'en novembre 1995, les activités relatives à la recherche de fonds dans le secteur privé ont été transférées au Service de l'information. Les estimations révisées pour 1996 sont légèrement supérieures aux informations initiales en raison de la prolongation de deux postes (administrateur chargé de l'établissement de rapports et assistant de collecte de fonds (arabe)), alors que les estimations initiales pour 1997 sont de l'ordre des estimations révisées pour 1996.

2. Service des affaires interorganisations et du Secrétariat

26. Le budget de ce Service (à l'origine le Secrétariat) couvre les coûts relatifs à l'organisation du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire. Les dépenses totales au titre de tous les postes du budget de 1995 ont été inférieures aux estimations révisées en raison de factures moins lourdes que prévu payables à l'Office des Nations Unies à Genève du fait d'une diminution du volume de la documentation et d'une soumission dans les délais des textes aux fins de traduction. Le budget initial pour 1996 a été révisé en hausse. Cette augmentation provient d'une restructuration de la Section. Le Secrétariat, la Section de coopération interinstitutions et une partie du Bureau du Directeur des relations extérieures ont été fusionnés en un Service des affaires interorganisations et du Secrétariat en mars 1996. Cela s'est traduit par une révision du budget administratif pour inclure les salaires et les dépenses connexes de deux postes P-4, d'un G-7 et de deux G-4 transférés au nouveau Service. Entre-temps, la responsabilité de la publication du rapport biennal *Les réfugiés dans le monde* a été transférée à l'extérieur du Service. Le budget révisé pour 1996 couvre également les coûts liés à la production et au traitement de la documentation du Comité exécutif et à l'organisation de réunions du Comité exécutif et autres, notamment l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Comité interinstitutions permanent, ainsi que les frais de voyage connexes. En outre, il inclut une ouverture de crédits pour le détachement d'un haut fonctionnaire du HCR à l'Unité d'appui interinstitutions du DAH. Les estimations initiales pour 1997 sont légèrement plus élevées que les estimations révisées pour 1996 et couvrent le même éventail d'activités qu'en 1996.

3. Service de l'information

27. Le Service de l'information est principalement chargé des trois domaines suivants : entretenir les relations avec les médias, faire davantage prendre conscience au public des questions de réfugiés et, depuis octobre 1995, rechercher des fonds dans le secteur privé. La Section fournit des orientations et une information sur les relations avec les médias, tant au Siège que sur le terrain. La campagne de conscientisation du public s'efforce de se créer un public pour promouvoir les objectifs du HCR. Le Service est responsable de la production et de la diffusion de tout un éventail de publications, d'affiches,

de bandes-vidéo et de photos. Les activités liées à la recherche de fonds dans le secteur privé visent à obtenir l'adhésion du public aux activités en faveur des réfugiés et à transformer la prise de conscience des besoins des réfugiés en appui financier concret au HCR, pour élargir la base des donateurs. Les dépenses réelles en 1995 ont été légèrement plus élevées que les estimations révisées. Les estimations révisées pour 1996 sont légèrement plus élevées que les estimations initiales en raison du transfert de trois postes du Service de recherche de fonds dans le secteur privé. Les estimations initiales pour 1997 sont légèrement inférieures aux estimations révisées pour 1996.

4. Unité d'information de masse

28. En 1996, l'Unité poursuit toujours l'objectif d'une intégration totale de l'information de masse en tant que composante essentielle de la stratégie du HCR dans les domaines de l'alerte précoce, de la réponse d'urgence, du rapatriement et des opérations. A cet effet, l'Unité d'information de masse a suivi la mise en oeuvre des projets en cours (Albanie, Fédération de Russie, Rwanda, Viet Nam, République islamique d'Iran, Opération ReUnite en ex-Yougoslavie) et a examiné, en consultation avec les Bureaux régionaux et les Divisions, la faisabilité de nouveaux programmes si nécessaire. Les dépenses réelles pour 1995 ont été légèrement supérieures aux estimations révisées pour 1995. Cette augmentation a été essentiellement due à la nécessité de poursuivre l'assistance temporaire sur un poste de secrétaire jusqu'à la fin de 1995. Aucun budget initial pour 1995 n'a été préparé pour l'Unité, dans l'attente d'un examen du programme de travail. A l'issue de cette étude, il a été décidé de prolonger les deux postes de l'Unité en 1997. Les estimations budgétaires initiales pour 1997 se situent dans le cadre des estimations révisées pour 1996.

E. Division du Contrôleur et des Services de gestion

29. La Division du Contrôleur et des Services de gestion est notamment chargée de conseiller et d'assister le Haut Commissaire dans la formulation de politiques financières et de s'assurer que la collecte, la garde, l'investissement, l'engagement et le décaissement de tous les fonds du HCR se font conformément aux politiques, procédures, lignes directrices et réglementations en matière d'assistance, de finances et de budget. La Division tient également la comptabilité afin de la présenter aux organes directeurs et de contrôle pertinents, et exerce un contrôle pour veiller à ce que les ressources financières soient gérées de façon adéquate et judicieuse et utilisées aussi efficacement que possible pour le bénéfice des réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR. Il incombe également à la Division de s'assurer que la technologie est utilisée dans l'intérêt supérieur du HCR et que les communications entre le Siège et le terrain se font de façon rapide, rentable et efficace. A cet effet, la Division met au point des systèmes d'information pour faciliter le travail de l'ensemble du personnel.

30. La Division se compose du Bureau du Directeur, de la Section du contrôle des projets et des finances, de la Trésorerie, de la Section des systèmes d'information et de communication et de la Section des services généraux. L'estimation révisée pour 1996 est plus élevée que l'estimation initiale. Les changements importants sont discutés ci-dessous.

31. Un poste d'administrateur a été transféré au début de 1996 du Bureau du Directeur dans la Division de la protection internationale au Bureau du Contrôleur pour fournir un avis juridique sur des questions générales relatives aux responsabilités de la Division du Contrôleur et des services de gestion.

1. Section du contrôle des projets et des finances

32. Dans la Section du contrôle des projets et des finances, les dépenses réelles en 1995 ont été légèrement supérieures aux estimations révisées en raison des besoins supplémentaires d'assistance temporaire. Les estimations révisées pour 1996 sont légèrement plus élevées que les estimations initiales en raison de la prolongation de deux postes créés uniquement pour 1995. Les estimations initiales pour 1997 sont légèrement inférieures aux estimations révisées pour 1996 en raison du transfert anticipé de plusieurs postes du Service des finances (administrateur et services généraux) sur le terrain.

2. Trésorerie

33. Un poste d'administrateur a été prolongé et deux postes d'agents des services généraux ont été créés dans le service de la Trésorerie jusqu'au 31 décembre 1997. Un poste d'administrateur supplémentaire a été créé à compter du 1er janvier 1997, également jusqu'au 31 décembre 1997. Des mesures ont été prises pour veiller à la meilleure rentabilité possible des investissements et des ressources de trésorerie, compte tenu des recommandations du Comité des commissaires aux comptes.

3. Section des systèmes d'information et de communication

34. La Section des systèmes d'information et de communication fournit un appui général en matière d'informatique et de télécommunications au Siège et dans l'ensemble de l'Organisation. Bien que les dépenses spécifiques liées au terrain soient expliquées ci-dessous, le budget de ce service au Siège inclut les dépenses de personnel, tant au Siège que sur le terrain. L'essentiel des ressources est consacré à l'entretien, l'appui et le développement des ressources humaines et financières, à la collecte de fonds et aux systèmes d'administration, à l'appui aux usagers, au développement de réseaux informatiques locaux et mondiaux, ainsi qu'aux opérations de télécommunications. Les dépenses réelles pour 1995 ont été légèrement supérieures aux estimations révisées. Les estimations révisées pour 1996 sont plus élevées que les estimations initiales pour 1996, surtout en raison de la création d'un poste d'administrateur pour l'appui et le fonctionnement du réseau local (LAN). Les estimations initiales pour 1997 sont légèrement supérieures à ce niveau.

4. Section des services généraux

35. La Section des services généraux est composée de l'Unité des archives, des dossiers et des communications, de l'Unité de la gestion des services du bâtiment et de l'Unité d'administration.

a) Unité des archives, des dossiers et des communications

36. Cette Unité a connu une hausse des dépenses en 1995 au titre de l'assistance temporaire, des consultants et de l'adaptation du logiciel au besoin d'archives du HCR, ainsi que de l'équipement additionnel pour le Service des archives. Une augmentation a été enregistrée par rapport aux estimations

révisées pour 1996 en raison du plan proposé par le nouvel archiviste visant à établir un poste d'assistant temporaire par étage chargé de tenir le fichier maître, de réviser le système de classement des dossiers et de passer en revue le logiciel actuel de gestion des dossiers. Deux postes de messenger/commis, ainsi qu'un employé de circulation des archives ont également été créés pour 1996 et 1997.

b) Unité d'administration

37. L'Unité d'administration a connu une hausse des dépenses en 1996 en raison de l'assistance temporaire requise pour l'inventaire du nouveau mobilier et du nouvel équipement après le déménagement. L'augmentation est également imputable à l'utilisation de sociétés de distribution de courrier privé, ainsi qu'à des dépenses imprévues relatives aux services de nettoyage. Les estimations révisées pour 1996 sont légèrement plus élevées que le budget initial en raison de la création d'un poste d'employé supplémentaire dans le service des voyages, alors que les estimations pour 1997 se situent au même niveau que les estimations révisées pour 1996.

c) Unité de gestion des services du bâtiment

38. L'Unité de gestion des services du bâtiment est notamment responsable du nouveau bâtiment du Siège du HCR (MBT). Les dépenses ont été beaucoup plus élevées que prévu en 1995. Les dépenses réelles pour le bâtiment de Montbrillant en 1995 ont été plus élevées que le budget révisé, surtout en raison du retard pris dans le transfert des locaux. Le retard et l'incertitude quant à la date exacte du déménagement ont entraîné la prolongation de postes de dépenses au-delà des prévisions. L'assistance temporaire pour le déménagement a été reconduite en 1995, ainsi que le consultant pour la gestion de projets ayant planifié le transfert. Un large pourcentage de l'augmentation a été dû à la prolongation du louage des services d'un architecte qui a continué à travailler au HCR et avec les constructeurs avant, pendant et après le déménagement. Les frais supplémentaires ont trait au mobilier et à l'équipement requis pour le bâtiment, y compris la signalétique, l'adaptation du mobilier, les cloisons et les éclairages supplémentaires. Une partie de l'augmentation des dépenses relatives au mobilier est due au retard dans l'installation des meubles (en raison du retard dans l'aménagement du bâtiment) ayant entraîné une augmentation des frais d'entreposage et des dépenses afférentes à l'assurance et à l'équipe chargée de l'installation.

39. En 1996, le budget révisé pour les nouveaux locaux (MBT) a été plus élevé que le budget initial du fait de besoins imprévus, y compris : le contrat d'un architecte consultant prolongé jusqu'à la fin avril 1996 pour travailler à un projet relatif à l'amélioration nécessaire des locaux; le recrutement d'ingénieurs-conseils pour examiner les installations électriques et la ventilation du bâtiment.

40. On rappellera que le Haut Commissaire a négocié avec les autorités fédérales suisses la question du loyer et des charges d'exploitation. (Le HCR n'a pas dû payer de loyer pour le MBT en 1995. Il n'a pas à ce jour payé de loyer pour 1996. En 1995, le HCR a payé 1 626 220 francs suisses de charges d'exploitation à la FIPOI, propriétaire du bâtiment. Les charges pour 1996 ont été fixées à 1 486 000 francs suisses.)

41. Dans une lettre adressée au Haut Commissaire le 3 juin 1996, le Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a présenté un certain nombre de propositions quant au loyer du bâtiment du Siège du HCR (MBT). On rappellera qu'au moment de la décision de transférer les locaux du HCR dans le nouveau bâtiment, il a été estimé que le loyer annuel (non compris les charges d'exploitation) ne dépasserait pas 3 748 000 francs suisses (voir EC/1993/SC.2/CRP.29 du 6 septembre 1993). Le montant de ce loyer se fondait sur les coûts de construction du bâtiment estimés à 118 millions de francs suisses, ainsi que sur les remboursements du prêt (sur une période de 99 ans, à 3 % par an) par la FIPOI au Gouvernement fédéral suisse. Les autorités suisses ont désormais proposé au Haut Commissaire une réduction du loyer annuel, ramené à 2 400 000 francs suisses. Ce loyer se fonde sur les coûts de construction de 120 millions (construction : 111 millions de francs suisses; intérêts : 9 millions de francs suisses) et le remboursement du prêt par la FIPOI au Gouvernement fédéral suisse, sans intérêt sur une période de 50 ans. La propriété du bâtiment resterait celle de la FIPOI. Cette même lettre (3 juin 1996) faisait remarquer que les autorités suisses étaient conscientes de l'augmentation extraordinaire des sollicitations dont le HCR faisait l'objet pour répondre aux crises humanitaires dans le monde entier et de la situation financière difficile du HCR. En conséquence, le Gouvernement suisse a décidé de faire un geste supplémentaire envers le HCR en augmentant de 2 millions de francs suisses la contribution normale de la Suisse en 1996 aux Programmes généraux du HCR. Ces propositions ont été examinées par la troisième réunion du Comité permanent (juin 1996). Elles sont exposées dans le document EC/46/SC/CRP.40. Le Comité a décidé de revenir sur cette question lors de sa quatrième réunion (septembre-octobre 1996).

5. Autres activités

42. Pour la vérification intérieure et extérieure des comptes, les dépenses réelles en 1995 se sont situées dans le cadre des estimations révisées. Pour la vérification intérieure des comptes, les estimations révisées pour 1996 sont légèrement inférieures aux estimations initiales, alors que les estimations initiales pour 1997 sont du même ordre que les estimations de 1996. Pour le Service de vérification extérieure des comptes, les estimations révisées pour 1996 et les estimations initiales pour 1997 sont comparables au budget de 1995.

43. Le coût de l'usage du Centre international de calcul (CIC) par le HCR n'a pas dépassé le niveau prévu dans les estimations révisées. Les dépenses pour 1996 et 1997 sont projetées approximativement au même niveau.

F. Division des programmes et de l'appui aux opérations

44. La Division des programmes et de l'appui aux opérations conseille et assiste le Haut Commissaire pour mettre au point, formuler et appliquer les politiques budgétaires et d'assistance. Elle comprend le Bureau du Directeur, l'Unité de politique des programmes, la Section de la coordination des programmes et du budget, la Section de l'appui technique aux programmes, la Section de l'approvisionnement et du transport et la Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence.

45. En 1995, les dépenses réelles pour le Bureau du Directeur ont été plus élevées que les estimations révisées, essentiellement en raison d'une augmentation des dépenses de personnel et d'assistance temporaire. Le budget

révisé pour 1996, tout en étant inférieur aux dépenses réelles de 1995, est considérablement plus élevé que le budget initial de 1996. Cette augmentation est largement due au fait qu'un certain nombre de postes, par exemple les Coordonnateurs principaux pour les femmes réfugiées, les enfants réfugiés et l'environnement n'avaient pas été budgétisés au-delà de 1995. En 1996, seulement deux nouveaux postes ont été créés dans la Division. Ces deux postes concernent le travail déjà effectué dans le domaine des réfugiés et de l'environnement; les deux nouveaux postes sont donc une régularisation des activités déjà conduites au titre de l'assistance temporaire. Les estimations initiales pour 1997 sont légèrement inférieures aux estimations révisées pour 1996. Au titre d'autres objets de dépenses, on note une diminution importante des ouvertures de crédits révisées pour 1996 et initiales pour 1997 au titre de l'assistance temporaire et des consultants; des économies sont également réalisées dans le domaine des déplacements officiels.

1. Section de la coordination des programmes et du budget

46. Cette Section a pour but de concevoir et d'actualiser le Système de gestion des programmes du HCR et d'appuyer tous les bureaux extérieurs et les unités au Siège concernant la gestion des budgets administratifs et des projets d'opérations. Cette Section doit également recueillir des statistiques sur les personnes relevant de la compétence du HCR ainsi que sur les dispositions concernant la distribution de l'aide alimentaire. Les dépenses réelles pour 1995 sont de l'ordre du budget révisé pour 1995. Les estimations révisées pour 1996 et initiales pour 1997 sont légèrement supérieures aux estimations initiales pour 1996, en raison du reclassement de trois postes d'administrateur chargé de la coordination des programmes et du budget.

2. Section de l'appui technique aux programmes

47. Concernant la Section de l'appui technique aux programmes, les dépenses pour 1995 ont été du même ordre que les estimations révisées. Les dépenses de voyage additionnelles ont été compensées par les économies réalisées au titre d'autres postes budgétaires. Le budget révisé pour 1996 est plus élevé que les estimations initiales en raison d'un nouveau poste d'administrateur principal chargé de la santé en matière de reproduction humaine et la révision du budget de voyages qui, en 1995, n'a pas été suffisant. Le budget initial pour 1997 est du même ordre que le budget révisé de 1996.

3. Section de l'approvisionnement et du transport

48. Pour la Section de l'approvisionnement et du transport, les dépenses réelles en 1995 ont été conformes au budget révisé. Le budget révisé pour 1996 est légèrement inférieur aux estimations initiales. Le processus de recrutement pour le pourvoi de postes vacants a été plus long que prévu. Les estimations révisées pour 1996 sont légèrement inférieures aux estimations initiales. Les estimations initiales pour 1997 sont du même ordre que les estimations de 1996.

4. Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence (EPRS)

49. Cette Section est abordée au chapitre VIII: Autres programmes (voir par. 34 à 36).

G. Division de la gestion des ressources humaines

50. La Division de la gestion des ressources humaines conseille et aide le Haut Commissaire à élaborer, formuler et mettre en oeuvre les politiques de personnel et pratiques de gestion requises pour fournir au HCR les ressources humaines nécessaires. La Division comprend le Bureau du Directeur, la Section d'appui administratif au personnel, la Section du recrutement et de l'organisation des carrières, la Section du perfectionnement du personnel, la Section du bien-être du personnel, la Section de la sécurité du personnel sur le terrain, la Section de gestion du comportement professionnel, la Section de coordination des politiques et la Section du classement des postes et de la documentation. Le budget révisé pour 1996 est plus élevé que l'estimation initiale, surtout en raison du prolongement de 14 postes en 1997, non prévu au budget initial de 1996.

1. Section d'appui administratif au personnel

51. L'augmentation des dépenses en 1995 pour cette Section est en partie due à la prolongation des missions au Siège de trois des cinq assistants de personnel formés dans le cadre de l'effort de décentralisation. Ces coûts ont été partiellement compensés par des dépenses moindres au titre des services de consultants. Le budget révisé pour 1996 est légèrement inférieur aux estimations révisées. Initialement, les sept nouveaux postes créés en 1995 n'ont été budgétisés que jusqu'à la fin de 1995, mais ont désormais été prolongés jusqu'à la fin de 1997. L'augmentation a été compensée par le redéploiement de neuf postes à la Section de la coordination des politiques à compter du 1er janvier 1996. Les estimations initiales pour 1997 sont du même ordre que les estimations révisées de 1996.

2. Section du recrutement et de l'organisation des carrières

52. Cette Section est principalement chargée de la gestion et du pourvoi des postes vacants. La Section fournit également des services de secrétariat au Comité des nominations, des promotions et des affectations (APPD) et à la Commission des nominations, des promotions et des affectations (APPC) et gère le fichier de candidats extérieurs ainsi que le personnel à court terme dans les catégories des administrateurs et des services généraux, le projet d'administrateurs auxiliaires et les dispositions contractuelles pour un certain nombre de consultants extérieurs. Les dépenses en 1995 sont plus élevées que le budget révisé dans la mesure où cette Section a dû avoir recours à une assistance temporaire pour faire face à la charge de travail extrêmement lourde. Les frais de voyage ont été inférieurs aux prévisions en raison de missions moins nombreuses que prévu du fait des fluctuations au niveau de la dotation en personnel. Les coûts de services contractuels ont été élevés en raison de plusieurs avis de vacances de postes dans les médias. Les besoins révisés pour 1996 au titre des salaires et des dépenses communes de personnel ont augmenté en raison de la prolongation d'un poste d'administrateur et de trois postes d'agent des services généraux dont la suppression avait été prévue le 31 décembre 1995. Le budget des voyages en 1995 a été révisé en hausse pour permettre des missions de recrutement. Le budget initial pour 1997 est du même ordre que les estimations pour 1996.

3. Section du perfectionnement du personnel

53. Pour la Section du perfectionnement du personnel, les dépenses réelles en 1995 ont été légèrement supérieures aux estimations révisées. Les besoins révisés pour 1996 sont légèrement supérieurs en raison de la prolongation d'un poste d'agent des services généraux en 1996 et 1997. L'essentiel de la responsabilité en matière d'administration du budget et de gestion des activités de formation a été transféré en 1995 aux unités organiques au Siège directement responsables de la fourniture de formations spécifiques. Cette disposition s'est accompagnée de la création d'un Comité consultatif pour la formation. Dans le contexte du Système de gestion des carrières, la Section a participé à un programme global de formation du personnel au cours du deuxième semestre de 1996 en liaison avec la nouvelle phase du développement du SGC. Les estimations initiales pour 1997 restent du même ordre que les estimations révisées pour 1996.

4. Section de la sécurité du personnel sur le terrain

54. Le principal objectif de cette Section et ses activités primordiales ont trait à l'augmentation de la sécurité et à la prise de conscience de tout le personnel du HCR sur les questions de sécurité, en particulier les fonctionnaires affectés dans des lieux d'affectation à haut risque (dans environ 53 pays). Les dépenses réelles en 1995 se sont situées dans le cadre des estimations révisées. Les besoins révisés pour 1996 ont été inférieurs en raison de l'absence d'assistance temporaire du fait de la création d'un poste d'agent des services généraux en 1996. Les coûts supplémentaires afférents aux services contractuels et au recrutement d'un consultant sont liés à la publication d'un aide-mémoire sur la prise de conscience en matière de sécurité. Le budget des voyages a été réduit en raison du redéploiement d'un poste et de son titulaire sur le terrain, ce qui a permis de réduire les déplacements internationaux à partir du Siège. Les estimations initiales pour 1997 sont inférieures aux estimations révisées pour 1996.

5. Section du bien-être du personnel

55. Aucun changement notable n'a été constaté dans le budget de cette section pour 1995. Elle s'est surtout consacrée à la préparation et à la recherche nécessaires à l'identification des ressources nécessaires à l'élaboration du programme de gestion du stress, et cela n'a pas nécessité de déplacements spéciaux. L'augmentation du budget révisé pour 1996 est due à des missions officielles de l'Administrateur principal chargé du bien-être social visant à évaluer les besoins du personnel et à identifier les ressources nécessaires à l'élaboration du programme de gestion du stress. Des missions sont prévues dans la région des Grands Lacs, en ex-Yougoslavie et en Asie du Sud-Ouest et centrale en 1996. Les déplacements officiels prévus dans le budget initial de 1997 couvriront principalement les déplacements dans la Corne de l'Afrique, l'Afrique occidentale et l'ex-Yougoslavie.

5. Section de gestion du comportement professionnel

56. Cette section a été établie en 1995, en liaison avec le projet de Système de gestion des carrières, et son principal objectif est de gérer et de contrôler les rapports d'évaluation du comportement professionnel (PER). Avec l'introduction du Système de gestion des carrières, l'Unité est responsable de l'élaboration d'un nouveau rapport d'appréciation du comportement

professionnel (PAR) mettant l'accent sur une nouvelle approche axée sur la participation à l'appréciation du comportement professionnel, le suivi des PAR au plan de la gestion des carrières et du perfectionnement du personnel et l'adoption de systèmes informatiques pour contrôler, analyser et gérer les données relatives à l'appréciation du comportement professionnel. Les dépenses réelles en 1995 ont légèrement dépassé les estimations révisées. Les estimations révisées pour 1996 sont plus élevées que les estimations initiales en raison du transfert d'un poste d'agent des services généraux provenant de la Section du recrutement. Cette Section a fonctionné indépendamment de la Section du recrutement en 1996 et les coûts d'assistance temporaire, d'heures supplémentaires, de déplacements officiels, etc., sont désormais couverts au titre de budgets séparés. Les estimations initiales pour 1997 sont du même ordre que les estimations révisées pour 1996, à l'exception des déplacements officiels. L'augmentation est due aux missions liées à l'introduction du nouveau Système d'appréciation du comportement professionnel.

7. Section de classement des postes et de la documentation

57. La Section gère les procédures de classement des postes de l'Organisation afin de fournir des informations techniquement correctes en la matière pour classer en temps voulu tous les postes permanents dans tous les lieux d'affectation. La Section veille à ce que les classes de postes attribuées se fondent sur les normes de classement promulguées par la CFPI aux fins de mise en oeuvre par toutes les organisations du Système commun des Nations Unies. Les dépenses réelles n'ont pas dépassé les estimations révisées. Les besoins révisés pour 1996 sont légèrement supérieurs aux estimations initiales. Les estimations initiales pour 1997 restent dans le cadre des estimations révisées pour 1996.

8. Section de coordination des politiques

58. Cette Section a été établie en janvier 1996 pour fournir des systèmes et des orientations concernant la délégation de certaines fonctions de ressources humaines et pour passer en revue les politiques et procédures existantes à l'appui d'une stratégie globale, cohérente et systématique de ressources humaines pour le HCR. Le personnel et les ressources de cette Section ont été redéployés depuis la Section d'appui administratif au personnel.

9. Service médical

59. Il n'y a pas eu de variations entre le budget révisé de 1995 et les dépenses réelles de 1995 concernant ce Service. Un montant de 707 300 dollars a été budgétisé dans le budget révisé de 1996 pour couvrir les dépenses de personnel et les dépenses connexes pour le Service médical du HCR, y compris les déplacements ainsi que la part du HCR à la contribution au Service médical commun. Les estimations initiales pour 1997 sont de l'ordre des estimations révisées pour 1996.

TABEAU IX.1
ACTIVITES DU HCR - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDIRES
DEPENSES EN 1995 ET ESTIMATION DES DEPENSES/PROJECTIONS EN 1997/1997
[en milliers de dollars des Etats-Unis]

SEGE

DIVISION/BUREAUX REGIONAUX (1)	DEPENSES 1995			ESTIMATIONS (REVISEES) 1996			PROJECTIONS (INITIALES) 1997					
	BUDGET ORDINAIRE	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	BUDGET ORDINAIRE	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL	BUDGET ORDINAIRE	PROGRAMMES SPECIAUX	TOTAL			
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Direction exécutive et gestion	2 872,1	1 681,6	1 315,5	5 669,2	2 583,3	2 940,3	2 548,1	8 071,7	2 583,3	2 808,0	2 371,5	7 662,8
Division de la protection internationale	265,5	6 219,4	3 835,8	10 320,7	188,1	4 645,1	2 789,7	7 622,9	188,1	4 604,0	2 801,4	7 583,5
Bureaux régionaux	1 066,5	15 051,7	11 700,4	27 818,6	1 022,4	13 842,3	10 485,6	25 350,3	1 022,4	13 180,5	9 392,1	23 585,0
Division des relations extérieures	2 373,0	4 787,2	3 644,8	10 785,0	2 406,1	4 252,8	4 081,3	10 740,2	2 406,1	4 252,8	4 023,6	10 682,3
Division du Contrôleur et des services de gestion	10 456,8	19 787,5	16 032,0	46 278,1	9 359,1	14 925,8	15 615,7	39 900,6	9 271,1	15 802,9	14 057,8	39 131,8
Division de l'appui opérationnel et des programmes	3 461,5	5 983,2	6 533,8	15 978,5	3 326,0	5 527,7	6 617,9	15 471,6	3 311,2	5 359,9	6 372,2	15 043,3
Division de la gestion des ressources humaines	7 641,3	1 587,4	7 166,5	16 395,4	6 753,5	1 985,1	7 220,1	15 958,7	6 738,9	2 008,2	7 123,5	15 868,5
TOTAL	27 836,7	55 078,0	50 228,8	133 243,5	25 698,5	48 119,1	49 358,4	123 116,0	25 521,0	48 114,1	46 142,1	119 772,2

TABEAU IX.2
RECAPITULATIF DES BESOINS EN POSTES AU SEGE - TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDIRES
[en années-travail]

DIVISION/BUREAUX REGIONAUX	1995 (REVISES)			1996 (INITIAUX)			1996 (REVISES)			1997 (INITIAUX)		
	EP	AA*	TOTAL	EP	AA**	TOTAL	EP	AA***	TOTAL	EP	AA****	TOTAL
	Direction exécutive et gestion	17,6	28,5	46,1	1,0	23,0	24,0	22,8	32,0	54,8	22,0	32,0
Division de la protection internationale	78,0	3,0	81,0	76,0	3,0	79,0	60,2	2,0	62,2	60,0	2,0	62,0
Bureaux régionaux	169,6	16,0	185,6	136,6	16,0	152,6	170,2	22,8	192,8	164,5	29,0	187,5
Division des relations extérieures	43,0	38,0	81,0	41,0	36,0	77,0	41,0	39,0	80,0	41,0	39,0	80,0
Division du Contrôleur et des services de gestion	0,0	180,3	180,3	0,0	148,7	148,7	0,0	159,4	159,4	0,0	151,7	151,7
Division de l'appui opérationnel et des programmes	78,0	64,2	142,2	72,0	63,0	135,0	74,7	64,7	139,4	68,0	63,0	131,0
Division de la gestion des ressources humaines	0,0	146,3	146,3	0,0	134,0	134,0	0,0	148,0	148,0	0,0	147,0	147,0
TOTAL	386,2	456,3	842,5	326,6	423,7	750,3	368,9	467,7	836,5	355,5	457,7	813,2

* ne comprend pas 6,7 JPO (Budget révisé 1995)
** ne comprend pas 0,2 JPO (Budget initial 1996)

*** ne comprend pas 7,9 JPO (Budget révisé 1996)
**** ne comprend pas 0,8 JPO (Budget initial 1997)

EP: Exécution du programme
AA: Appui administratif

♦ Les estimations initiales sont proposées bien avant les examens des opérations régionales; par conséquent, ce ne sont que des estimations provisoires des besoins

TABLEAU IX.3

NIVEAU DES EFFECTIFS (EP/AA) – TOUTES SOURCES DE FONDS CONFONDUES
Changements par rapport aux estimations initiales et révisées pour 1996
(en années-travail)
Siège et autres programmes

Par Division/Bureau	Changements */	par rap. est. initiales 1996			Changements */	par rap. est. révisées 1996		
		P/L	SG	Total		P/L	SG	Total
SIEGE ET AUTRES PROGRAMMES	initiaux 1996	327,8	422,5	750,3	révisés 1996	369,5	467,1	836,6
Direction exécutive et gestion	M	13,5	7,3	20,8	D	(0,7)		(0,7)
	N	3,0	1,0	4,0				
	T	4,2	1,8	6,0				
Protection internationale	D		(0,5)	(0,5)	D	0,3	(0,5)	(0,5)
	M	(10,9)	(7,0)	(17,9)				
	N	1,7		1,7				
Bureaux régionaux	D	(1,0)	(4,0)	(5,0)	D	(4,4)	(3,3)	(7,7)
	M	(0,5)	(0,3)	(0,8)				
	N	3,3	2,6	5,9				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	18,7	21,4	40,1				
Relations extérieures	M	(1,0)		(1,0)				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	3,0	1,0	4,0				
Contrôleur et services de gestion	D	(1,5)	(3,0)	(4,5)	D	(1,8)	(7,0)	(8,8)
	M	(2,1)	(1,0)	(3,1)				
	N	1,0	6,0	7,0				
	R	1,0	(1,0)	0,0				
	T	2,2	9,0	11,2				
Appui opérationnel et aux programmes	D	(3,6)	(3,5)	(7,1)	D	(1,9)	(6,5)	(8,4)
	M	1,0	1,0	2,0				
	N	3,0		3,0				
	R	0,0	0,0	0,0				
	T	4,5	2,0	6,5				
Gestion des ressources humaines	M	(0,8)		(0,8)	D	(0,2)	(1,0)	(1,0)
	N		0,8	0,8				
	R	(1,0)	1,0	0,0				
	T	4,0	10,0	14,0				
Total Siège	révisés 1996	369,5	467,1	836,6	initiaux 1997	363,7	449,5	813,2

P/L = Administrateurs; NO = Administrateurs nationaux; GS = Agents des services généraux

*/ C = Fermeture de bureau; D = Suppression de postes; M = Déplacement dans un nouveau pays/division;

N = Nouveau poste (activités additionnelles); O = Ouverture de bureau; R = Reclassement;

T = Prolongation d'un poste de durée limitée.

TABLEAU IX.4
COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
DEPENSES POUR 1995 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats - Unis)

SIEGE

DIVISION/BUREAUX	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)	
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		AUTRES		
							FONCTIONNEMENT	FOURNITURES & EQUIPEMENTS			
Cabinet	382,7	47,9	430,6	298,6	104,6		27,4				63,0
- Bureau du Haut Commissaire	6 219,4	3 835,8	10 055,2	9 437,0	449,0		91,6		64,3		1 067,1
Division de la protection internationale	14 282,7	10 600,2	24 882,9	22 139,4	2 026,5		665,3		18,0		3 346,8
Bureaux régionaux	1 601,7	1 180,7	2 782,4	2 260,4	144,6		324,9		41,4		(33,4)
Division des relations extérieures	2 566,3	337,6	2 903,9	2 619,9	205,3		61,3		5,4		(235,5)
- Section de l'information	3 015,3	1 654,3	4 669,6	151,0	0,5		4 142,3		302,1		902,1
- Autres	1 847,1	2 123,7	3 970,8	143,4	5,1		741,8		34,1		2 338,2
Division du Contrôleur et des services de gestion	137,9		137,9	4,7							(157,3)
- Siège - Global	950,0	350,0	1 300,0	0,0	0,0		0,0		0,0		112,6
- Nouveau bâtiment	1 416,7	400,0	1 816,7						1 816,7		(16,7)
- E-Mail, Siège	60,0	60,0	120,0						120,0		0,0
- ONUG/Division des services généraux ONU/OMC											
- CCI											
- Vérification extérieure des comptes											
Division des programmes et de l'appui aux opérations	1 139,9	1 246,7	2 386,6	2 222,9	163,7						290,9
- Section de la coordination des programmes et du budget	2 349,9	1 637,8	3 987,7	3 604,3	329,2		49,1		5,1		542,0
- Section d'appui technique et aux programmes	1 013,5	1 066,1	2 079,6	418,6	18,2		76,6		0,6		59,6
- Section du transport et de l'approvisionnement				1 919,4	129,5		19,8		3,7		225,2
- Autres											
TOTAL	36 983,1	25 055,7	62 038,8	45 219,6	3 576,2		6 200,1		474,7		8 504,6
1995 (DEPENSES)	36 983,1	25 055,7	62 038,8	45 219,6	3 576,2		6 200,1		474,7		8 504,6
AUGMENTATION (BAISSE)*	4 992,5	3 512,1	8 504,6	5 123,2	741,0		1 457,8		(174,3)		1 030,5
1995 (BUDGET REVISE)	31 990,6	21 543,6	53 534,2	40 096,4	2 835,2		4 742,3		649,0		4 644,9

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU IX.5

**COÛTS AFFÉRENTS À L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
DEPENSES POUR 1995 (Toutes sources de fonds confondues)**
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)

SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS					OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1995/REV + (-)	
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES		FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES			
							CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Cabinet													
- Bureau du Haut Commissaire	1 672,8	818,2	617,0	3 108,0	2 675,9	355,0	3,3	60,1	13,7			353,2	
- Service d'inspection et d'évaluation	230,8	480,7	518,4	1 229,9	1 110,9	107,1		11,6	0,3			149,8	
- Section de l'organisation et des méthodes	788,5		132,2	900,7	861,7	34,9	1,7	2,3	0,1			77,5	
Division de la protection internationale		0,0	0,0	265,5	265,5	0,0	0,0	0,0	0,0			1,0	
Bureaux régionaux	1 066,5	789,0	1 100,2	2 935,7	2 751,3	128,8	0,2	49,3	8,1			140,7	
Division des relations extérieures													
- Service du financement des programmes	1 664,8	449,8	1 954,7	4 069,3	3 929,0	91,6	7,4	38,6	2,7			456,8	
- Recherche de fonds dans le secteur privé	300,4		95,9	399,9	57,8	28,3	7,7	2,0	0,1			(117,3)	
- Section de l'information	407,8	149,4	16,4	573,6	359,9	17,4	3,8	0,0	0,7			38,0	
- Autres					551,7								
Division du Contrôleur et des services de gestion													
- Télécommunications	1 066,7	311,1	1 219,8	2 597,6	2 258,7	26,8		281,6	21,1			295,2	
- Section du contrôle des projets et des finances et Trésorerie	3 364,8	213,7	1 971,4	5 549,9	5 391,2	46,9	11,3	91,3	8,8			495,1	
- Section des services généraux	3 218,0	430,2	1 079,4	4 727,6	4 447,7	9,0	164,6	80,6	18,9			555,3	
- Section des systèmes d'information et de communication	2 537,7	1 525,7	2 838,5	6 901,9	4 098,8	34,2	1 144,5	274,5	191,3			1 511,8	
- Siège - Global		3 560,3	1 838,9	5 399,2	4,4	4,4	13,8	4 975,0	354,8			1 640,0	
- Nouveau bâtiment		1 881,6	1 006,7	2 888,3	411,0	411,0	189,4	900,7	37,2			916,2	
- Division de la vérification intérieure des comptes (Section du HCR)		1 002,3	126,5	1 128,8	967,2	143,3	0,0	1,5	0,0			16,8	
- ONU/Division des services généraux ONU/OMC	0,0	2 020,4	876,5	2 896,9	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0			1 632,0	
- CCI		1 345,0	400,0	1 745,0	14,3							(88,4)	
- Vérification extérieure des comptes		66,5	66,3	132,8	66,5							(13,5)	
- Autres	269,4	3,7	86,3	359,4	340,7	15,4	0,0	3,3	0,0			(92,7)	
Division des programmes et de l'appui aux opérations													
- Section de la coordination des programmes et du budget	1 827,6	950,6	349,1	3 127,3	3 075,6	25,7	1,3	24,1	0,6			299,2	
- Section d'appui technique et aux programmes	1 166,7	529,3	1 283,9	2 979,9	2 881,3	81,0	0,0	10,1	7,5			25,3	
- Section du transport et de l'approvisionnement	467,2	0,0	64,8	531,8	530,1	1,7	0,0	0,0	0,0			(49,5)	
- Autres												218,4	
Division de la gestion des ressources humaines													
- Section d'appui administratif au personnel	3 800,4	733,3	2 982,2	7 515,9	7 087,8	255,0	76,5	54,1	12,3			560,1	
- Section du recrutement et de l'organisation des carrières	1 632,3	410,4	2 601,8	4 644,5	4 428,0	69,0	50,1	94,4	1,3			424,5	
- Section de perfectionnement du personnel	969,7	134,0	339,2	1 442,9	1 374,7	7,0	52,5	7,0	3,3			35,8	
- Sécurité du personnel sur le terrain	161,5	192,3	353,2	707,0	543,1	84,0	12,9	8,6	1,0			(59,9)	
- Autres	1 077,6	117,4	687,5	1 882,5	1 780,3	55,8	28,3	15,0	3,1			105,4	
Conseil du personnel			202,6	202,6	199,7			0,5				10,2	
TOTAL	27 936,7	18 094,9	25 173,1	71 204,7	52 754,1	1 631,9	1 769,3	6 996,2	696,9	7 376,3	8 017,0		
1995 (DEPENSES)	27 936,7	18 094,9	25 173,1	71 204,7	52 754,1	1 631,9	1 769,3	6 996,2	696,9	7 376,3	8 017,0		
AUGMENTATION (BAISSE)*	2 842,7	3 265,6	1 908,7	8 017,0	5 045,6	(50,2)	38,4	2 469,2	(8,5)	525,5			
1995 (BUDGET REVISE)	25 094,0	14 829,3	23 264,4	63 187,7	47 708,5	1 682,1	1 730,9	4 520,0	695,4	6 850,8			

*Dépenses 1995 par rapport budget révisé 1995

TABLEAU IX.6

**COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET REVISE 1996 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)**

SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI + (-)		
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			POURVUETURES & EQUIPEMENTS	AUTRES
Cabinet	278,5		278,5	213,9	50,6	5,1	8,8	0,1				(127,9)	
- Bureau du Haut Commissaire	1 463,3	1 191,0	2 654,3	2 366,6	103,0	49,5	15,7	113,3			6,2	957,8	
- Centre de documentation sur les réfugiés	4 645,1	2 789,7	7 434,8	6 857,0	469,6	21,3	83,8	3,1			0,0	396,9	
Division de la protection internationale	12 950,8	9 263,4	22 214,2	19 920,2	1 628,7	39,9	570,6	13,7			41,1	5 863,1	
Bureaux régionaux													
Division des relations extérieures	1 141,5	1 527,8	2 669,3	2 293,1	91,1	16,6	239,4	29,1			0,0	(278,8)	
- Section de l'information	2 543,1	301,9	2 845,0	2 566,2	195,0	33,6	44,2	6,0				17,9	
- Autres													
Division du Contrôleur et des services de gestion	2 387,2	2 287,2	4 674,4	180,0			4 103,6	390,8			394,5	(158,0)	
- Siège - Global	228,1	327,4	555,5	90,0			41,0				71,4	555,5	
- Nouveau bâtiment	148,8		148,8				28,7					74,5	
- E-Mail, Siège	881,2	818,8	1 700,0	0,0			0,0	0,0			0,0	512,6	
- ONUG	1 380,0	456,7	1 836,7								1 836,7	(57,3)	
- CCI	60,0	60,0	120,0								120,0	0,0	
- Vérification extérieure des comptes	176,7	177,2	353,9		15,5						338,4	353,9	
- Service médical													
Division des programmes et de l'appui aux opérations	1 175,8	1 301,5	2 477,3	2 346,7	115,2		14,8	0,6			0,6	371,8	
- Section de la coordination des programmes et du budget	2 110,2	1 784,4	3 894,6	3 468,9	365,0		51,1	5,8			3,8	512,2	
- Section d'appui technique et aux programmes	397,0	397,0	794,0	346,8	24,0	4,8	20,2	1,2				(35,4)	
- Section du transport et de l'approvisionnement	817,4	755,0	1 572,4	1 385,5	128,0	15,0	33,9	10,0			0,0	716,3	
- Autres													
TOTAL	32 387,7	23 439,0	55 826,7	42 034,9	3 185,7	264,5	5 255,8	573,7	4 512,1	573,7	4 512,1	9 677,1	
1996 (BUDGET REVISE)	32 387,7	23 439,0	55 826,7	42 034,9	3 185,7	264,5	5 255,8	573,7	4 512,1	573,7	4 512,1		
AUGMENTATION (BAISSE)*	1 781,1	7 896,0	9 677,1	8 500,4	338,3	58,1	(71,1)	(31,9)	883,3	(31,9)	883,3		
1996 (BUDGET INITIAL)	30 606,6	15 543,0	46 149,6	33 534,5	2 847,4	206,4	5 326,9	605,6	3 628,8	605,6	3 628,8		

*Budget révisé 1996 par rapport budget initial 1996

TABLEAU IX.7

COÛTS AFFÉRENTS À L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET REVISE 1996 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)

SIÈGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE					VARIATION PAR RAPPORT 1996/INI ± (-)			
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	VOYAGES	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			FOURNITURES & EQUIPEMENTS	AUTRES	
								FONCTIONNEMENT	AUTRES				
Cabinet													
- Bureau du Haut Commissaire	1 653,9	599,7	754,3	3 007,9	2 555,8	354,4	35,5	61,5	0,7			230,4	
- Centre de documentation sur les réfugiés	251,1			251,1	251,1							187,9	
- Service d'inspection et d'évaluation	251,1	474,5		1 204,3	1 068,8	100,0		22,5				100,2	
- Section de l'organisation et des méthodes	427,2	124,3		675,6	639,2	30,0		5,3	1,1			(157,5)	
- Division de la protection internationale	188,1	0,0	0,0	188,1	188,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,9	
- Bureaux régionaux	1 022,4	891,5	1 222,2	3 136,1	2 908,7	179,7	9,6	37,7	0,3			701,9	
- Division des relations extérieures													
- Service du financement des programmes	1 607,6	413,5	1 601,2	3 622,3	3 412,4	150,0		54,9	5,0			277,2	
- Recherche de fonds dans le secteur privé	284,4	22,6	152,0	152,0	60,0	24,0		28,0				(125,3)	
- Section de l'information	514,1	132,1	406,4	713,4	578,8	42,3	3,3	83,1	5,9			438,5	
- Autres			92,0	738,2	719,2	9,0	8,0	1,0	1,0			198,1	
- Division du Contrôle et des services de gestion													
- Section du contrôle des projets et des finances et Trésorerie	3 185,0	527,4	1 911,6	5 604,0	5 443,1	72,4	0,0	86,9	1,6			894,3	
- Section des services généraux	2 194,4	1 298,9	679,6	4 172,9	3 877,1	16,8	153,8	45,4	33,3			908,3	
- Section des systèmes d'information et de communication	3 718,4	1 858,1	9 438,1	9 438,1	6 758,1	0,0	740,9	345,4	390,8			1 388,6	
- Siège - Global		2 387,2	2 272,4	4 644,4	180,0	90,0	30,0	4 103,6				644,4	
- Nouveau bâtiment		317,0	327,4	644,4	60,0			41,0				0,0	
- E-Mail, Siège		680,5	716,5	1 397,0	431,6	144,0	0,0	20,0	5,0			796,4	
- Division de vérification intérieure des comptes (Section du HCR)	0,0	881,2	818,8	1 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			1 700,0	
- ONU/Division des services généraux ONU/OMC		1 456,7	456,7	1 913,4	20,0							1 913,4	
- OCI		80,0	80,0	80,0								80,0	
- Vérification extérieure des comptes		176,7	176,7	353,4	502,1	15,0	0,0	10,0	0,0			353,4	
- Service médical		0,0	250,8	532,1								0,0	
- Autres	281,3											115,5	
- Division des programmes et de l'appui aux opérations													
- Section de la coordination des programmes et du budget	1 491,8	952,9	358,1	2 802,8	2 729,2	64,7	14,2	8,6	0,3			66,6	
- Section d'appui technique et aux programmes	1 244,1	471,4	351,4	3 288,0	3 394,1	15,0	0,0	1,9	0,3			89,4	
- Section du transport et de l'approvisionnement	590,1	0,0	98,0	688,1	688,1	0,0	0,0	80,7	4,8			333,9	
- Autres												374,7	
- Division de la gestion des ressources humaines													
- Section d'appui administratif au personnel	2 907,5	380,5	2 668,1	5 958,1	5 784,5	140,0		31,6				(92,2)	
- Section du recrutement et de l'organisation des carrières	1 335,4	562,4	2 603,5	4 501,3	4 272,9	142,9	11,5	74,0	7,0			675,0	
- Section de perfectionnement du personnel	791,6	210,5	430,8	1 432,9	1 399,5	9,7	10,0	6,7	2,6			146,4	
- Sécurité du personnel sur le terrain	163,0	248,5	232,9	644,4	485,2	70,0	14,4	8,6	0,0			(132,5)	
- Section de la coordination des politiques	495,3	314,8	270,1	1 080,2	998,4	37,6	38,0	3,2	5,0			1 080,2	
- Autres	1 060,7	288,4	809,2	2 138,3	1 980,4	124,0	1,2	26,1	6,6			253,2	
- Conseil du personnel		205,5	194,6	205,5	194,6			8,2				13,6	
TOTAL	25 638,5	15 731,4	25 919,4	67 289,3	51 647,3	1 851,5	1 123,4	5 195,9	668,0	6 803,2	9 039,5		
1996 (BUDGET REVISE)	25 638,5	15 731,4	25 919,4	67 289,3	51 647,3	1 851,5	1 123,4	5 195,9	668,0	6 803,2	9 039,5		
AUGMENTATION (BAISSE)*	546,4	1 795,4	6 707,7	9 039,5	7 663,1	(212,1)	196,0	(307,0)	(12,9)	1 712,0	1 712,0		
1996 (BUDGET INITIAL)	25 092,1	13 946,0	19 211,7	58 249,8	43 984,2	2 063,6	927,4	5 502,9	680,5	5 091,2	7 326,5		

*Budget révisé 1996 par rapport budget Initial 1996

TABLEAU IX.8

COUTS AFFERENTS A L'EXECUTION DU PROGRAMME (EP)
BUDGET INITIAL 1997 (Toutes sources de fonds confondues)
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des Etats-Unis)

SIÈGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS			OBJET DE DEPENSE						VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)			
	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL		SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		FOURNITURES & EQUIPEMENTS		AUTRES		
				PERSONNEL	VOYAGES								
Cabinet													
- Bureau du Haut Commissaire	278,5		278,5	213,9	50,6	5,1	8,8		0,1			0,0	0,0
- Centre de documentation sur les réfugiés	1 451,6	1 045,7	2 497,3	2 214,7	103,0	49,5	10,6		113,3		6,2	(157,0)	
Division de la protection internationale	4 604,0	2 801,4	7 405,4	6 847,4	469,6	1,5	83,8		3,1		0,0	(29,4)	
Bureaux régionaux	12 299,9	8 191,7	20 491,6	18 400,9	1 478,0	34,4	559,2		11,7		7,4	(1 722,0)	
Division des relations extérieures													
- Section de l'information	1 132,7	1 536,7	2 669,4	2 289,8	101,1	30,3	249,4		29,1		0,0	0,1	
- Autres	2 558,8	279,7	2 838,5	2 555,0	213,0		34,2		6,0			(6,5)	
Division du Contrôleur et des services de gestion													
- Siège - Global	2 877,6	2 677,6	5 555,2				5 064,4		490,8			880,8	
- Nouveau bâtiment			40,6									(555,5)	
- E-Mail, Siège	1 006,2	416,2	1 422,4	0,0	0,0	0,0	28,7		0,0		11,9	(106,2)	
- ONU/Division des services généraux ONU/OMC	1 380,0	456,7	1 836,7								1 422,4	(277,6)	
- CCI	60,0	60,0	120,0								1 836,7	0,0	
- Vérification extérieure des comptes	176,2	177,2	353,4		15,0						120,0	0,0	
- Service médical											358,4	(0,5)	
Division des programmes et de l'appui opérationnel													
- Section de la coordination des programmes et du budget	1 209,3	1 319,1	2 528,4	2 348,4	119,4	45,0	15,0		0,6			51,1	
- Section d'appui technique et aux programmes	2 094,6	1 534,8	3 629,4	3 205,1	364,5	4,8	51,1		5,8		2,9	(265,2)	
- Section du transport et de l'approvisionnement		396,3	396,3	346,1	24,0	7,0	20,2		1,2			(0,7)	
- Autres	683,0	736,2	1 419,2	1 230,3	139,9		34,0		8,0		0,0	(153,2)	
TOTAL	31 853,0	21 629,3	53 482,3	39 651,6	3 076,1	177,6	6 159,4		699,7		3 745,9	(2 344,4)	
1997 (BUDGET INITIAL)	31 853,0	21 629,3	53 482,3	39 651,6	3 076,1	177,6	6 159,4		699,7		3 745,9		
AUGMENTATION (BAISSE)*	(534,7)	(1 809,7)	(2 344,4)	(2 383,3)	(107,6)	(86,9)	903,9		96,0		(766,2)		
1996 (BUDGET REVISE)	32 387,7	23 439,0	55 826,7	42 034,9	3 183,7	264,5	5 255,8		573,7		4 512,1		

*Budget initial 1997 par rapport budget initial 1996

TABLEAU IX.9

**COUTS AFFERENTS A L'APPUI ADMINISTRATIF (AA)
BUDGET INITIAL 1997 (Toutes sources de fonds confondues)**
(Par Division/Bureau et objet de dépense, en milliers de dollars des États-Unis)

SIEGE

DIVISION/BUREAU	SOURCE DES FONDS				OBJET DE DEPENSE					VARIATION PAR RAPPORT 1996/REV + (-)		
	BO	PG	PS	TOTAL	DEPENSES DE PERSONNEL	SERVICES CONTRACTUELS	DEPENSES DE		POURVITUDES & EQUIPEMENTS		AUTRES	
							FUNCTIONNEMENT	AUTRES				
Cabinet												
- Bureau du Haut Commissaire	1 653,9	599,1	753,2	3 006,2	2 554,1	354,4	35,5	61,5	0,7			(1,7)
- Centre de documentation sur les réfugiés	251,1	454,5	448,5	251,1	251,1	100,0		23,6				0,0
- Service d'inspection et d'évaluation	251,1	1 154,1	124,1	1 154,1	1 030,5	30,0		5,3	1,1			(50,2)
- Section de l'organisation et des méthodes	427,2	124,3	0,0	675,6	639,2	0,0		0,0	0,0			0,0
- Section de la protection internationale	188,1	0,0	0,0	188,1	188,1	0,0		0,0	0,0			0,0
- Bureau régional	1 022,4	880,6	1 200,4	3 103,4	2 894,3	160,0	9,6	39,1	0,3			(32,7)
Division des relations extérieures												
- Service du financement des programmes	1 607,6	413,5	1 579,9	3 601,0	3 391,1	150,0	40,0	54,9	5,0			(21,3)
- Recherche de fonds dans le secteur privé	284,4	21,8	383,3	152,0	60,0	24,0		28,0				0,0
- Section de l'information	514,1	125,8	92,0	689,5	578,2	32,3	1,7	73,1	5,9			(23,9)
- Autres				731,9	719,2	9,0		1,0	1,0			0,0
Division du Contrôleur et des services de gestion												
- Section du contrôle des projets et des finances et Trésorerie	3 135,6	643,8	1 065,5	4 844,9	4 684,0	72,4	0,0	86,9	1,6			(799,1)
- Section des services généraux	2 239,9	1 321,0	644,1	4 189,0	3 859,0	107,4	0,0	58,8	55,6			16,1
- Section des systèmes d'information et de communication	3 630,3	2 019,3	3 857,3	9 506,9	6 556,1	0,0	1 215,0	373,2	249,8			67,2
- Siège - Global		2 877,6	2 877,6	5 555,2	5 555,2	0,0		5 084,4	490,8			880,8
- Nouveau bâtiment		680,5	716,5	1 397,0	431,6	144,0	0,0	20,0	5,0			0,0
- Division de vérification intérieure des comptes (Section du HCR)	0,0	1 006,2	416,2	1 422,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			(277,6)
- ONUG		1 456,7	456,7	1 913,4	20,0	15,8	0,0	10,0	0,0			0,0
- CCI		80,0	177,2	354,2	510,5	20,0	0,0	0,0	0,0			0,0
- Vérification extérieure des comptes			259,2	540,5								8,4
- Service médical	281,3	0,0										0,0
- Autres												0,0
Division des programmes et de l'appui aux opérations												
- Section de la coordination des programmes et du budget	1 477,0	903,5	364,4	2 744,9	2 650,7	60,6	25,0	8,3	0,3			(57,9)
- Section d'appui technique et aux programmes	1 244,1	489,5	352,1	3 521,1	3 341,1	15,6	14,2	2,0	0,3			0,7
- Section du transport et de l'approvisionnement	590,1	0,0	98,0	3 284,9	3 095,2	90,0	0,0	80,7	4,8			(3,1)
- Autres				688,1	688,1	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0
Division de la gestion des ressources humaines												
- Section d'appui administratif au personnel	2 907,5	373,4	2 669,6	5 950,5	5 776,9	140,0	10,6	31,6				(5,6)
- Section du recrutement et de l'organisation des carrières	1 320,7	573,6	2 593,8	4 488,1	4 260,6	142,9	10,0	74,0				(13,2)
- Section de perfectionnement du personnel	791,6	208,9	430,8	1 432,3	1 398,9	9,7	9,9	6,7	7,0			(0,6)
- Sécurité du personnel sur le terrain	183,0	260,4	136,7	560,1	379,7	100,3	38,0	8,2	2,0			(84,3)
- Section de la coordination des politiques	495,3	315,6	817,4	1 081,2	997,4	37,6	1,2	3,2	5,0			1,0
- Autres	1 060,7	273,3	204,9	2 049,9	1 979,8	137,6	0,0	28,1	6,6			13,1
Conseil du personnel												
	25 521,0	16 261,1	24 512,8	66 294,9	50 124,4	1 953,7	1 487,3	6 149,8	842,8			(994,4)
TOTAL												
1997 (BUDGET INITIAL)	25 521,0	16 261,1	24 512,8	66 294,9	50 124,4	1 953,7	1 487,3	6 149,8	842,8			5 737,9
AUGMENTATION (BAISSE)*	(117,5)	529,7	(1 406,6)	(994,4)	(1 522,9)	102,2	393,9	952,9	174,8			(1 065,3)
1996 (BUDGET REVISE)	25 638,5	15 731,4	25 919,4	67 289,3	51 647,3	1 851,5	1 123,4	5 195,9	668,0			6 803,2

*Budget initial 1997 par rapport budget révisé 1996

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

A. Réfugiés

Pays ou territoire d'asile	Assistés	Non- assistés	Total
Angola	10,9	-	10,9
Bénin	20,5	3,0	23,5
Botswana	0,3	-	0,3
Burkina Faso	29,0	0,4	29,5
Burundi	142,7	-	142,7
Cameroun	3,8	42,1	45,9
République centrafricaine	32,6	1,3	33,8
Tchad	0,1	0,1	0,1
Congo	7,6	7,4	15,0
Côte d'Ivoire	297,1	0,8	297,9
Djibouti	25,1	0,7	25,7
Erythrée	1,1	-	1,1
Ethiopie	363,5	30,0	393,5
Gabon	0,4	0,4	0,8
Gambie	7,2	-	7,2
Ghana	83,2	6,0	89,2
Guinée	632,4	0,7	633,0
Guinée-Bissau	15,3	-	15,3
Kenya	173,2	66,3	239,5
Libéria	53,0	67,0	120,0
Malawi	1,0	-	1,0
Mali	15,6	-	15,6
Mozambique	0,0	0,0	0,1
Namibie	1,4	0,0	1,4
Niger	22,6	-	22,6
Nigéria	5,8	2,3	8,1
Rwanda	7,0	0,8	7,8
Sénégal	48,9	19,7	68,6
Sierra Leone	4,7	0,0	4,7
Somalie (nord-ouest)	0,5	0,1	0,6
Afrique du Sud	-	91,8	91,8
Soudan	310,8	247,4	558,2
Swaziland	0,5	-	0,5
Togo	11,0	-	11,0
Ouganda	229,3	-	229,3
République-Unie de Tanzanie	586,7	242,9	829,7
Zaïre	1 291,9	34,6	1 326,5
Zambie	36,7	93,9	130,6
Zimbabwe	0,3	-	0,3
Total Bureau régional Afrique	4 473,6	959,8	5 433,5

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

A. Réfugiés

Pays ou territoire d'asile	Assistés	Non- assistés	Total
Australie	-	35,6	35,6
Bangladesh	51,1	0,0	51,1
Cambodge	0,0	-	0,0
Chine	288,3	-	288,3
Hong Kong	1,5	0,0	1,5
Inde	20,9	253,2	274,1
Indonésie	0,0	-	0,0
Japon	0,0	-	0,0
Macao	0,0	-	0,0
Malaisie	0,1	0,1	0,2
Népal	109,8	15,0	124,8
Nouvelle-Zélande	-	1,2	1,2
Papouasie-Nouvelle-Zélande	3,5	6,0	9,5
Philippines	0,1	0,0	0,1
Singapour	0,0	-	0,0
Sri Lanka	0,0	0,0	0,0
Thaïlande	8,9	92,5	101,4
Total Bureau régional Asie et Océanie	484,2	403,6	887,8
Arménie	126,3	91,7	218,0
Autriche	-	37,5	37,5
Azerbaïdjan	0,1	233,6	233,7
Belgique	-	31,7	31,7
Bulgarie	-	0,1	0,1
Croatie	188,6	-	188,6
République tchèque	0,8	1,9	2,7
Danemark	-	35,6	35,6
Finlande	-	13,3	13,3
France	-	170,2	170,2
Ex-République yougoslave de Macédoine	6,3	2,7	9,0
Georgie	-	0,1	0,1
Allemagne	-	569,0	569,0
Grèce	2,0	2,5	4,5
Hongrie	8,7	2,7	11,4
Irlande	0,0	0,4	0,4
Italie	-	80,0	80,0
Luxembourg	-	0,3	0,3
Malte	0,3	-	0,3
Pays-Bas	-	72,0	72,0
Norvège	-	22,5	22,5
Pologne	0,3	0,4	0,6
Portugal	0,8	0,6	1,4
Roumanie	0,2	0,0	0,2
Fédération de Russie	20,4	21,9	42,3
Slovaquie	1,9	-	1,9
Slovénie	22,3	0,0	22,3
Espagne	-	7,1	7,1
Suède	-	43,2	43,2
Suisse	-	57,3	57,3
Turquie	7,5	2,4	9,9
Ukraine	0,8	4,4	5,2
Royaume-Uni	-	20,4	20,4
Yougoslavie (République fédérative de)	329,8	320,2	650,0
Total Bureau régional Europe	717,1	1 845,7	2 562,8

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

A. Réfugiés

Pays ou territoire d'asile	Assistés	Non- assistés	Total
Argentine	0,6	11,5	12,0
Belize	0,9	7,8	8,7
Bolivie	0,5	0,2	0,7
Brésil	0,6	1,4	2,0
Canada	-	144,2	144,2
Chili	0,2	0,1	0,3
Colombie	0,3	5,2	5,5
Costa Rica	2,1	22,1	24,2
Cuba	1,8	0,0	1,8
République dominicaine	0,2	0,8	1,0
Equateur	0,3	14,3	14,5
El Salvador	0,2	-	0,2
Guatemala	1,5	-	1,5
Honduras	0,0	0,1	0,1
Jamaïque	0,0	2,0	2,0
Mexique	37,1	2,5	39,6
Nicaragua	0,6	-	0,6
Panama	0,4	0,5	0,9
Paraguay	0,1	0,0	0,1
Pérou	0,2	0,5	0,7
Etats-Unis d'Amérique	-	645,5	645,5
Uruguay	0,1	0,0	0,1
Venezuela	2,2	9,0	11,2
Total Bureau régional Amériques et Caraïbes	49,9	867,5	917,4
Afghanistan	7,6	12,0	19,6
Algérie	92,5	114,3	206,8
Chypre	0,1	-	0,1
Egypte	7,7	-	7,7
Iran (République islamique d')	2 024,5	-	2 024,5
Iraq	60,7	62,6	123,3
Jordanie	0,7	-	0,7
Koweït	3,3	26,7	30,0
Kirghizistan	-	13,2	13,2
Liban	1,6	0,6	2,1
Jamahiriya arabe lybienne	0,5	2,8	3,3
Mauritanie	35,4	5,0	40,4
Maroc	0,1	0,3	0,4
Pakistan	867,6	-	867,6
Arabie saoudite	13,2	0,1	13,3
République arabe syrienne	3,5	33,5	37,0
Tadjikistan	0,4	-	0,4
Tunisie	0,1	-	0,1
Turkménistan	-	3,0	3,0
Emirats arabes unis	0,0	0,4	0,4
Ouzbékistan	0,9	-	0,9
Yémen	12,7	27,6	40,3
Total Bureau régional SWANAME */	3 133,0	302,0	3 435,1
TOTAL	8 857,9	4 378,6	13 236,5

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

B. Rapatriés

Pays ou territoire	Assistées	Non-Assistées	Total
Angola	13,0	–	13,0
Burundi	5,6	–	5,6
Erythrée	24,2	–	24,2
Ethiopie	34,7	–	34,7
Gambie	4,4	–	4,4
Mali	39,0	–	39,0
Mozambique	1 734,2	–	1 734,2
Rwanda	226,8	–	226,8
Somalie (nord-ouest)	0,3	–	0,3
Afrique du Sud	–	0,1	0,1
Soudan	–	0,0	0,0
Togo	–	3,0	3,0
Zaïre	0,0	–	0,0
Total Bureau régional Afrique	2 082,3	3,1	2 085,4
Cambodge	6,5	–	6,5
République démocratique populaire lao	8,1	18,9	27,0
Myanmar	196,3	–	196,3
Sri Lanka	54,0	–	54,0
Viet Nam	18,2	55,5	73,7
Total Bureau régional Asie et Océanie	283,1	74,4	357,5
Arménie	–	43,5	43,5
Azerbaïdjan	–	61,5	61,5
Géorgie	0,3	–	0,3
Total Bureau régional Europe	0,3	105,0	105,3
Chili	0,6	1,5	2,1
El Salvador	0,2	31,3	31,5
Guatemala	30,2	–	30,2
Haïti	0,6	0,7	1,3
Total Bureau régional Amériques et Caraïbes	31,5	33,5	65,0
Afghanistan	322,0	356,0	678,0
Iraq	7,3	–	7,3
Kazakstan	1,5	11,5	13,0
Kirghizistan	–	0,0	0,0
Tadjikistan	27,9	0,0	27,9
Total Bureau régional SWANAME */	358,7	367,6	726,3
TOTAL	2 756,0	583,6	3 339,5

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

C. Autres personnes relevant de la compétence du HCR

Pays ou territoire	Assistées	Non-Assistées	Total
Angola	0,1	—	0,1
Bénin	0,1	0,1	0,1
Burkina Faso	—	0,3	0,3
Burundi	0,0	1,5	1,5
Djibouti	—	0,4	0,4
Kenya	—	4,4	4,4
Mali	—	1,2	1,2
Mozambique	0,1	0,1	0,1
Namibie	0,1	—	0,1
Afrique du Sud	—	7,7	7,7
Swaziland	0,3	—	0,3
Zaïre	0,9	5,8	6,7
Zimbabwe	0,0	—	0,0
Total Bureau régional Afrique	1,6	21,4	23,0
Australie	—	7,3	7,3
Bangladesh	—	0,0	0,0
Cambodge	0,1	—	0,1
Chine	0,0	—	0,0
Hong Kong	19,9	0,0	20,0
Indonésie	4,9	—	4,9
Japon	0,3	0,1	0,3
Malaisie	4,3	—	4,3
Népal	1,4	—	1,4
Papouasie—Nouvelle—Guinée	0,0	0,0	0,0
Philippines	3,0	—	3,0
République de Corée	—	0,0	0,0
Singapour	0,1	—	0,1
Sri Lanka	0,0	0,0	0,0
Thaïlande	5,4	—	5,4
Total Bureau régional Asie et Océanie	39,4	7,4	46,8
Albanie	0,0	0,0	0,0
Bélarus	—	30,8	30,8
Bosnie—Herzégovine	1 442,8	—	1 442,8
Bulgarie	0,5	0,8	1,3
Croatie	60,0	—	60,0
République tchèque	0,7	0,1	0,8
Danemark	—	32,8	32,8
Allemagne	—	1 070,8	1 070,8
Hongrie	—	0,0	0,0
Italie	—	0,1	0,1
Luxembourg	—	0,4	0,4
Malte	—	0,2	0,2
Pays—Bas	—	13,6	13,6
Norvège	—	18,6	18,6
Pologne	0,4	0,4	0,8
Portugal	0,0	0,0	0,0
Roumanie	0,6	1,4	2,0
Fédération de Russie	6,7	1 014,3	1 021,0
Slovaquie	0,1	0,2	0,3
Slovénie	—	0,0	0,0
Espagne	—	5,7	5,7

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

C. Autres personnes relevant de la compétence du HCR

Pays ou territoire	Assistées	Non- Assistées	Total
Suède	-	155,7	155,7
Suisse	-	51,2	51,2
Turquie	1,9	-	1,9
Royaume-Uni	-	67,9	67,9
Yougoslavie (République fédérative de)	0,0	-	0,0
Total Bureau régional Europe	1 513,9	2 464,9	3 978,8
Argentine	0,0	0,0	0,0
Belize	0,3	10,2	10,5
Brésil	0,0	0,1	0,1
Canada	-	103,7	103,7
Colombie	0,1	-	0,1
Equateur	0,0	-	0,0
Nicaragua	0,4	-	0,4
Etats-Unis d'Amérique	-	442,0	442,0
Venezuela	0,0	-	0,0
Total Bureau régional Amériques et Caraïbes	0,8	555,9	556,8
Afghanistan	0,0	-	0,0
Algérie	0,1	-	0,1
Egypte	-	0,1	0,1
Iran (République islamique d')	-	47,5	47,5
Kazakstan	0,7	7,3	8,0
Koweït	-	143,1	143,1
Kirghizistan	-	0,8	0,8
Liban	0,1	-	0,1
Jamahiriya arabe lybienne	-	0,5	0,5
Maroc	0,0	-	0,0
Tadjikistan	-	2,0	2,0
Tunisie	0,2	-	0,2
Emirats arabes unis	-	0,0	0,0
Ouzbékistan	-	40,6	40,6
Yémen	0,0	16,7	16,7
Total Bureau régional SWANAME */	1,1	258,5	259,6
TOTAL	1 556,7	3 308,2	4 865,0

**Nombre indicatif de personnes relevant de la compétence du HCR par bureau régional
au 31 décembre 1995 (en milliers)**

D. Personnes déplacées de l'intérieur

Pays ou territoire	Assistées	Non-assistées	Total
Burundi	-	216,4	216,4
Libéria	-	320,0	320,0
Mali	3,0	-	3,0
Sierra Leone	-	654,6	654,6
Somalie (nord-ouest)	150,0	-	150,0
Total Bureau régional Afrique	153,0	1 191,0	1 344,0
Cambodge	49,7	-	49,7
Sri Lanka	200,0	-	200,0
Total Bureau régional Asie et Océanie	249,7	0,0	249,7
Arménie	-	72,0	72,0
Azerbaïdjan	194,0	428,1	622,1
Bosnie-Herzégovine	1 097,8	-	1 097,8
Croatie	198,7	-	198,7
Géorgie	150,0	138,6	288,6
Fédération de Russie	128,0	186,0	314,0
Yougoslavie (République fédérative de)	0,7	-	0,7
Total Bureau régional Europe	1 769,2	824,7	2 593,8
Guatemala	-	8,0	8,0
Total Bureau régional Amériques et Caraïbes	-	8,0	8,0
Afghanistan	185,0	-	185,0
Chypre	265,0	-	265,0
Tadjikistan	1,7	15,0	16,7
Total Bureau régional SWANAME */	451,7	15,0	466,7
TOTAL	2 623,5	2 038,7	4 662,2

Notes:

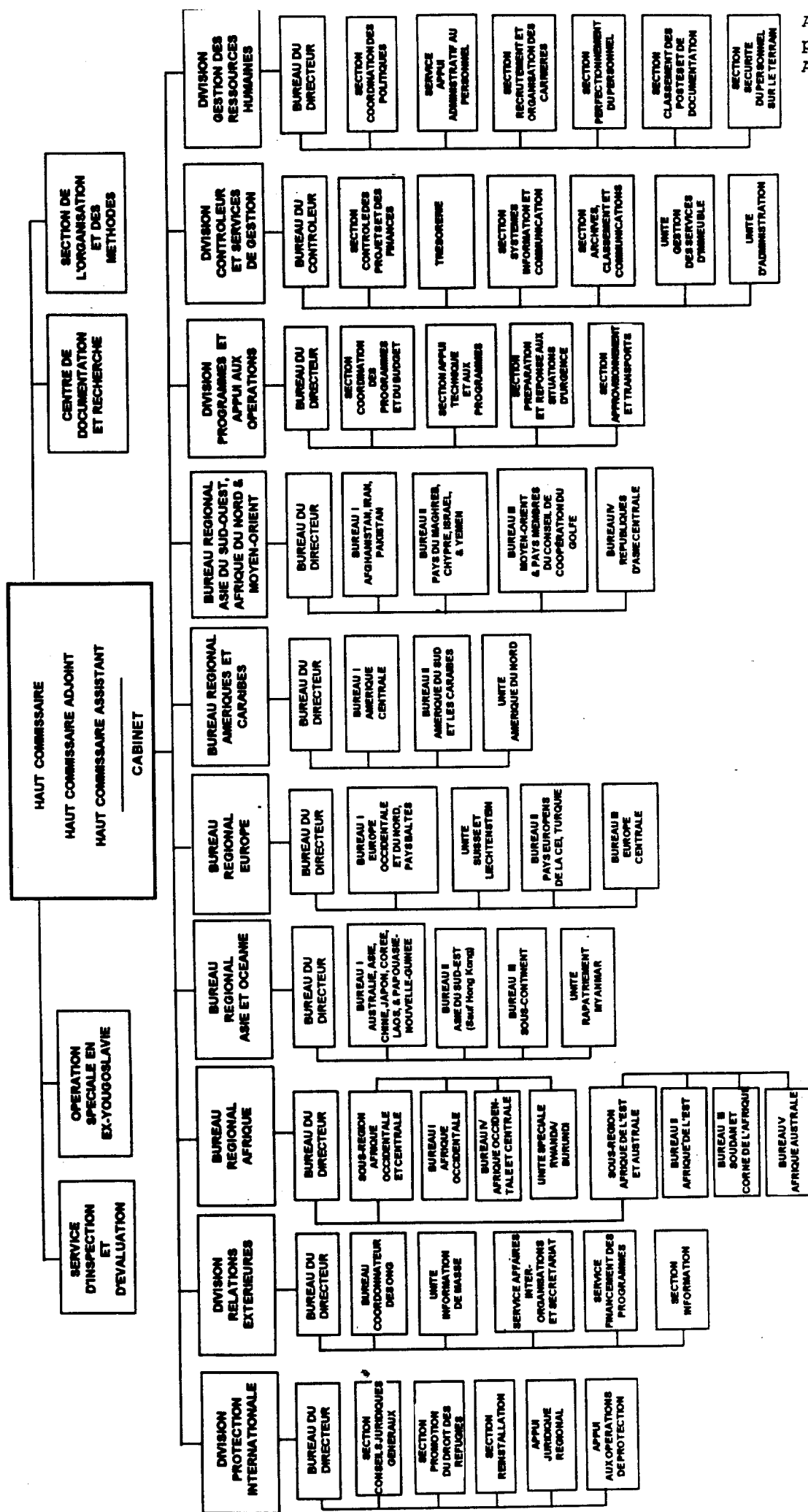
- Les données statistiques présentées ont été essentiellement fournies par les gouvernements et sont en conséquence basées sur leurs propres recensements et méthodes d'estimation.
- Tous les chiffres sont arrondis à la centaine près. Un zéro indique que la valeur a été arrondie à zéro. Un tiret (-) indique que la valeur est zéro ou n'est pas disponible.
- Les totaux risquent de ne pas être exacts compte tenu des chiffres arrondis.

*/ Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient

Source:

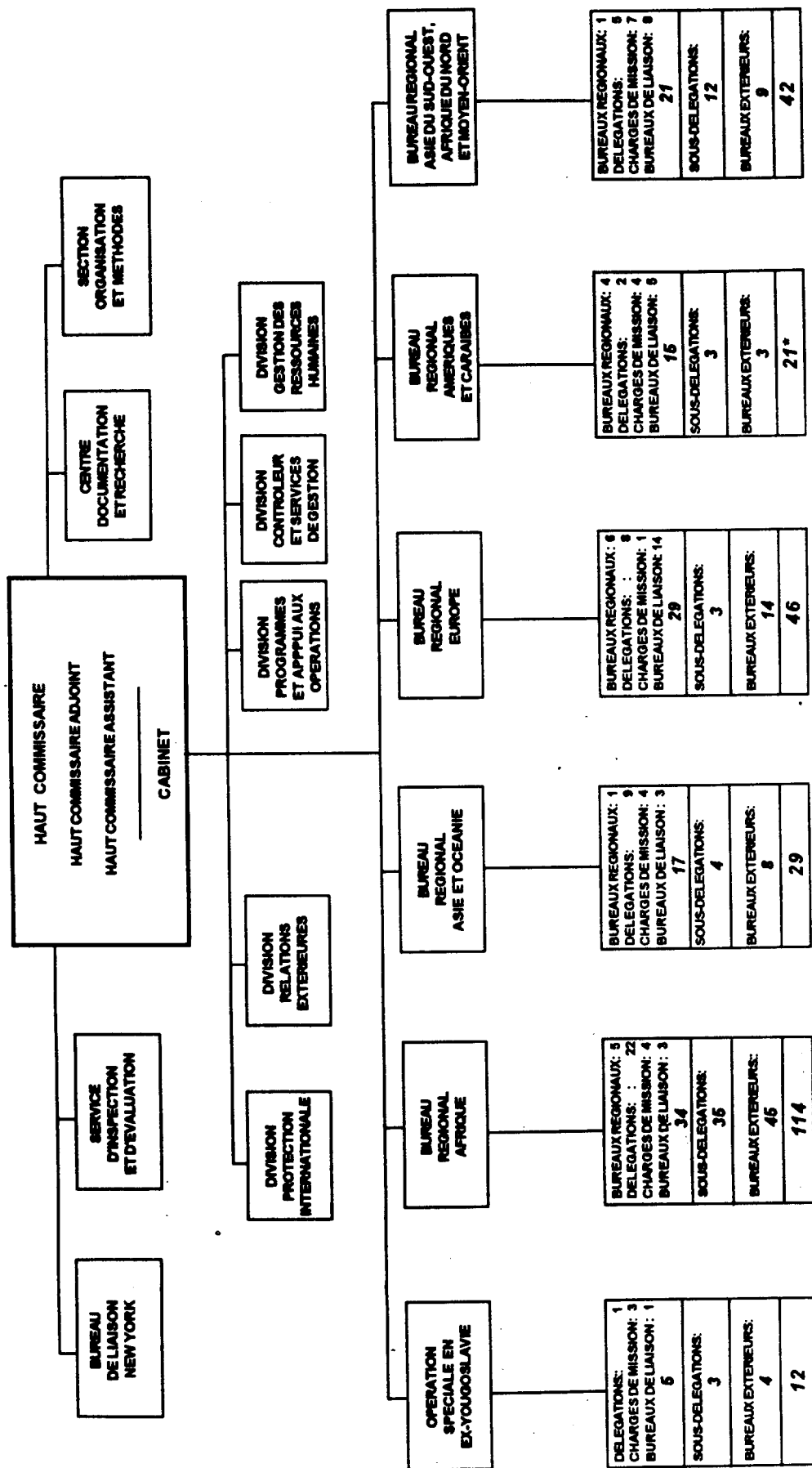
Populations of Concern to UNHCR, A Statistical Overview (UNHCR, 1996)

ORGANIGRAMME DU HCR SIEGE



ORGANIGRAMME DU HCR

BUREAUX EXTERIEURS ET UNITES CORRESPONDANTES AU SIEGE



* Non compris le Bureau de Liaison de New York